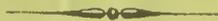


MÉMOIRE
SUR
LE SOMNAMBULISME
ET
LE MAGNÉTISME ANIMAL

ADRESSÉ EN 1820 A L'ACADÉMIE ROYALE DE BERLIN

ET PUBLIÉ EN 1854

PAR LE GÉNÉRAL NOIZET.



PARIS
TYPOGRAPHIE DE PLON FRÈRES,
IMPRIMEURS DE L'EMPEREUR,
RUE DE VAUGIRARD, 36.

—
MDCCCLIV.



22900350467

Med
K39789

*Offert par l'Auteur à Monsieur le Docteur L. Orvat
de la faculté de médecine de Montpellier*

5321

MÉMOIRE
SUR
LE SOMNAMBULISME
ET
LE MAGNÉTISME ANIMAL.



MÉMOIRE

SUR

LE SOMNAMBULISME

ET

LE MAGNÉTISME ANIMAL

ADRESSÉ EN 1820 A L'ACADÉMIE ROYALE DE BERLIN

ET PUBLIÉ EN 1854

PAR LE GÉNÉRAL NOIZET.



PARIS

TYPOGRAPHIE DE PLON FRÈRES,

IMPRIMEURS DE L'EMPEREUR,

RUE DE VAUGIRARD, 36.

—
MDCCLIV.

15359

W277-240

WELLCOME INSTITUTE LIBRARY	
Coll	welM0mec
Call	
No.	W277

PRÉFACE.

Il y a quarante ans que pour la première fois j'entendis parler de magnétisme animal, mais en termes si vagues et si obscurs que la seule impression que j'en pus éprouver fut le désir d'acquérir des idées plus saines et plus nettes sur une semblable matière. L'année suivante, me trouvant à Paris, après la campagne de 1815, j'appris qu'un certain abbé indien-portugais avait chez lui des séances publiques de magnétisme. Je m'y rendis et je trouvai dans son salon une réunion de la meilleure société de Paris. Les dames surtout étaient nombreuses pour assister à un spectacle encore nouveau, et pourtant, avant d'en arriver aux expériences qui excitaient toute la curiosité, il fallait endurer pendant une grande heure la lecture d'un grimoire à peu près inintelligible, débité en fort mauvais français par un grand vieillard au teint cuivré et à la mine la plus étrange.

L'abbé Faria, tel était son nom, avait soin avant de commencer ses expériences, de prévenir haute-

ment qu'il ne jouissait d'aucune propriété magnétique ou autre qui lui fût particulière, qu'il n'exerçait aucune influence personnelle sur les sujets qui se soumettaient à ses essais, que les effets qu'il leur faisait éprouver venaient d'eux seuls et de leur organisation. Cependant il tentait ses expériences sur huit ou dix personnes de l'assemblée, et dans ce nombre, une, deux ou quelquefois plus tombaient en somnambulisme.

Une partie des spectateurs venus avec une incrédulité bien arrêtée criaient en se retirant au charlatanisme et à la jonglerie, et ne revenaient pas. D'autres, qui n'avaient cherché que l'intérêt d'un spectacle, trouvaient qu'on leur avait tenu parole et n'y attachaient pas plus d'importance. Un petit nombre, déjà convaincus de la réalité des effets du magnétisme, admiraient de bonne foi. Bien peu se convertissaient à la croyance; pour moi, qui étais venu dans l'intention de m'instruire, j'écoutais et j'observais avec soin. Je ne tardai pas à reconnaître que sous une forme bizarre et avec des idées mystiques, les discours de notre thaumaturge renfermaient un sens profond et fertile en vérités. Je me convainquis de sa bonne foi et de celle des personnes qui se prêtaient à ses épreuves. Je m'y soumis moi-même, et lorsque mon service me rappela en province, je partis bien édifié sur la réalité des phénomènes que certaines personnes attribuaient au magnétisme animal.

Je me rendis à Stenay, petite ville de la Meuse,

dans laquelle se trouvait en garnison le régiment de dragons prussiens de Brandebourg. Le hasard me fit rencontrer dans une maison de campagne un jeune officier, neveu d'un savant fort connu et fort estimé en France. Comme il racontait qu'il avait été magnétisé à Berlin, on me pressa de faire sur lui quelques expériences. J'y consentis par complaisance, il s'y prêta également de bonne grâce, et en quelques minutes j'en fis un somnambule en suivant la méthode que j'avais vu pratiquer par l'abbé Faria. Cette première expérience ne présenta rien de bien remarquable, que le fait même du sommeil et d'une conversation suivie dans cet état. Mais je profitai de mon succès pour en faire un assez grand nombre d'autres en tête-à-tête pendant plusieurs mois sur le même officier, en bravant les quolibets des incrédules, qui ne manquaient pas plus dans cette petite ville qu'ailleurs. Mon officier prussien partit bientôt pour Berlin, et depuis je n'ai plus entendu parler de lui. Je ne veux point citer son nom sans son autorisation ou celle de sa famille; mais s'il existe encore et que ce mémoire tombe jamais entre ses mains, je ne doute pas qu'il ne confirme complètement ce que je dis sur son compte.

Après moins d'une année, je retournai passer quelques mois à Paris et j'allai de nouveau voir l'abbé Faria; mais sa position était bien changée. Ce prétendu trompeur s'était laissé tromper comme un enfant par un acteur alors célèbre qui était venu

à une de ses séances pour le jouer, et à qui il ne fut pas difficile de mettre les rieurs de son côté. De ce jour le pauvre abbé tomba dans l'isolement. Je le trouvai occupé à rédiger une théorie qu'il voulait faire imprimer. Il me pria de revoir son manuscrit, mais la tâche était rude; je ne parvenais à lui faire changer une phrase qu'après d'interminables discussions. D'ailleurs le temps me pressait; je dus repartir, et je l'abandonnai à lui-même. Son ouvrage devait avoir quatre volumes. Mais il ne tarda pas à mourir et le premier seul parut sans que j'aie jamais eu l'occasion de le lire. Sauf dans ma correspondance avec quelques amis que je cherchais en vain à convertir, je ne m'occupai plus de magnétisme jusqu'en 1819. J'étais alors de nouveau à Paris, et j'y vis l'annonce d'un cours public sur le magnétisme animal, que devait faire le docteur Bertrand sortant des bancs de l'école.

M. le docteur Bertrand était un jeune homme instruit, plein de candeur et d'amour de la science, qui avait été d'abord élève de l'École polytechnique, puis avait changé de vocation; et qui, après avoir étudié la médecine, faisait son entrée dans le monde par une voie bien périlleuse. Mais il était convaincu, et la foi le rendait téméraire. Son cours m'intéressa vivement, quoique ses idées fussent bien éloignées des miennes : il attribuait tous les effets observés aux propriétés d'un fluide magnétique fort problématique; et moi, disciple de l'aria, je ne re-

connaissais de puissance que celle de la conviction de la personne même qui ressentait ces effets. Je lui adressai des observations auxquelles il répondit en public; nous entrâmes en relation et bientôt en liaison d'amitié. J'ajouterai qu'il me passa quelques-unes de ses idées, et que, non sans peine, je finis par le convertir aux miennes; mais trop peut-être, en ce sens qu'il rejeta le peu même de ce que j'avais pris de son système.

Vers l'époque de cette conversion, il vint un jour m'apporter un numéro du journal du *Magnétisme animal*, dans lequel se trouvait un extrait du *Moniteur* du 22 octobre 1818, annonçant l'ouverture d'un concours devant l'Académie de Berlin pour la rédaction d'un mémoire sur le magnétisme animal. Il me dit que son intention était de travailler pour ce concours, et me proposa d'en faire autant de mon côté. J'acceptai, quoique le temps me pressât fort et que mes occupations obligées me laissassent peu de loisirs. Je me mis à l'œuvre, et je composai en moins de deux mois le mémoire que je publie aujourd'hui.

Nos deux mémoires terminés furent placés fraternellement dans une même caisse et adressés au secrétaire de l'Académie de Berlin. Nous ne tardâmes pas à avoir des nouvelles de leur arrivée. M. Bertrand reçut une lettre du secrétaire de l'Académie, dans laquelle on lui apprenait que nos mémoires étaient parvenus trop tard, que la fermeture du concours n'avait pas été fixée au 15 octobre 1820,

comme nous le supposions, mais au 15 août de la même année; que la question de savoir si, vu notre bonne foi, nos mémoires pouvaient être admis, avait été posée à l'Académie; mais qu'il avait été répondu que, bien que le *Moniteur* fût un journal officiel en France, son erreur ne pouvait justifier une inégalité de conditions entre les concurrents, et que par conséquent nous ne pouvions prendre part au concours.

Cette décision était équitable, et nous avions d'autant moins à la contester que nous vérifiâmes que l'erreur n'existait pas même dans le *Moniteur*, mais seulement dans le journal fort peu officiel du *Magnétisme*, où nous avons trouvé le programme du concours. Nous nous empressâmes donc d'écrire de nouveau à M. le secrétaire de l'Académie de Berlin que nous reconnaissons n'avoir aucun droit au concours, mais que nous prions néanmoins l'Académie d'examiner notre travail sans en établir la comparaison avec celui des véritables concurrents. Pour toute réponse nous reçûmes la caisse qui renfermait nos deux malencontreux mémoires.

M. le docteur Bertrand résolut aussitôt d'en appeler au public français du dédain des savants berlinois, et il livra ses idées à l'impression sous le titre de *Traité du somnambulisme, et des différentes modifications qu'il présente*. Cet ouvrage, écrit avec sagesse et talent, parut en 1825, et fut favorablement accueilli par le petit nombre de personnes instruites qui voulurent bien le lire. Quant à moi,

dont la profession n'avait aucun rapport avec les études sur le magnétisme, je me bornai à communiquer mon mémoire à quelques amis, sans renoncer cependant à le publier un jour, si je trouvais les circonstances favorables pour le faire.

Depuis sa rédaction, je ne me suis jamais occupé d'une manière suivie de magnétisme animal. De 1820 à 1821 seulement, j'ai assisté à quelques expériences à l'hôpital de la Salpêtrière, et depuis huit ans environ j'ai vu quelques-unes des nombreuses somnambules qui donnent à Paris des consultations ; mais je n'ai cessé de réfléchir sur cette intéressante matière, j'ai recueilli çà et là quelques faits bien avérés, et je n'ai rien trouvé qui contrariât mes premières idées.

Je viens de relire, après plus de trente ans, mon ancien mémoire, et il m'a semblé devoir produire encore l'effet que je m'étais proposé en le composant, non pas de ramener les incrédules à ma croyance, je regarde ce résultat comme impossible à atteindre, mais de faire voir aux gens sensés et de bonne foi que les faits du magnétisme animal ne portent pas en eux-mêmes le caractère d'impossibilité ou d'absurdité que bien des sceptiques leur attribuent, et qu'ils offrent d'ailleurs un assez grand intérêt pour mériter d'être sérieusement étudiés.

Pendant longtemps je me suis préoccupé de l'idée de refaire mon travail en changeant sa forme et en le complétant, mais les années me gagnent,

d'autres soins sont réservés à ma vieillesse, et, après tout, je doute que je puisse ajouter à son intérêt. Je me décide donc à le livrer à l'impression tel que l'a produit d'un premier jet ma jeunesse, sans y rectifier même l'erreur qui l'a fait écarter du concours de Berlin. Je me borne à y ajouter cette simple préface, à faire de légères corrections au texte, et à rédiger un petit nombre de notes que je ne veux point fondre avec le corps de l'ouvrage, et auxquelles je renvoie du texte par des lettres capitales.

Du reste je ne livre pas mon travail à une publicité complète, que je veux éviter en une telle matière. Je ne le fais imprimer qu'à un petit nombre d'exemplaires destinés à mes amis et à quelques personnes éclairées qui voudront bien en agréer l'hommage.

Paris, 1854.

PROGRAMME

Adressé par un ordre du cabinet à l'Académie de Berlin pour ouvrir par sa publication un concours relatif au magnétisme animal.

Les phénomènes connus sous le nom de magnétisme animal fixent depuis longtemps l'attention des médecins et des physiciens sans faire néanmoins cesser le partage des opinions. Il est à désirer que ces phénomènes soient présentés dans un rapprochement tel qu'il en résulte un jugement définitif. On ne se dissimule pas que ce problème est d'une grande difficulté, parce que les phénomènes dont il s'agit ne comportent pas cette méthode de répétition constante et suivie des mêmes expériences qui, dans plusieurs autres branches de la physique, conduit l'observateur habile et patient à des approximations de plus en plus précises. L'état actuel des sciences et le grand nombre de faits qui ont été relatés pourraient néanmoins faire espérer un résultat précis, si une critique judicieuse déterminait les divers degrés de croyance que méritent ces relations et coordonnait ces faits nouveaux tellement qu'ils se liassent à ceux anciennement connus, et nommément aux phénomènes du sommeil, des songes, du somnambulisme et des diverses affections nerveuses.

On désire une exposition de ces faits telle qu'elle les dépouille de tout merveilleux en les montrant soumis comme tous les autres phénomènes à des lois certaines, et non point isolés et hors de toute liaison avec les autres phénomènes des êtres organisés.

Chacune des questions à traiter devra être posée avec précision, afin de conduire à une réponse également précise. Il a paru le plus convenable de laisser ceux qui entreprendraient la solution de ce problème maîtres d'en établir et d'en coordonner les questions partielles à leur gré.

Le magnétisme animal peut sans doute être envisagé comme un phénomène de physique pure; mais on n'exclut pas de l'objet de ce concours la question de ses applications possibles et du mode de ces applications à l'art de guérir. On désire bien plutôt que ceux qui se sentiront juges compétents ne négligent pas cette face de la question.

Les pièces destinées au concours doivent être arrivées avant le 13 octobre 1820 à l'adresse de l'Académie des sciences, qui est chargée d'en soigner la publication.

Un prix de trois cents ducats sera assigné au mémoire auquel l'Académie aura donné la préférence.

L'usage est d'accompagner les écrits destinés au concours d'un billet cacheté contenant sur la devise du mémoire le nom de l'auteur.

(Extrait du Moniteur du 22 octobre 1818.)

AVANT-PROPOS.

Depuis longtemps des voix se sont élevées en France pour proclamer la réalité des effets du magnétisme animal, mais jusqu'à ce jour elles n'ont trouvé que peu d'écho¹. Le gouvernement reste maintenant étranger à une discussion qu'il regarde sans doute comme purement scientifique. Les savants paraissent également vouloir se tenir sur la réserve, attendant pour se prononcer que les médecins aient eux-mêmes fixé leur opinion. Ceux-ci enfin, s'en référant au jugement incomplet porté sur la doctrine de Mesmer en 1784 par des commissaires nommés par le roi, se refusent à toute espèce d'examen nouveau, et réfutent par le soupçon de mauvaise foi ou par l'accusation de charlatanisme les faits qu'on s'efforce de leur montrer.

La Prusse paraît beaucoup plus favorablement disposée pour l'admission des nouveaux phénomènes dont l'ensemble constitue le magnétisme animal. Plusieurs médecins distingués les ont reconnus et en ont fait d'heureuses applications. Les savants de ce pays ne semblent pas, comme en France, vouloir garder la neutra-

¹ Il ne faut pas oublier que ceci a été écrit en 1820.

lité; et le gouvernement en envoyant à l'Académie le programme ci-dessus pour l'ouverture d'un concours a pris une honorable initiative à laquelle la vérité sans doute devra son triomphe. Hâtons-nous donc de la présenter au seul tribunal qui ne refuse pas de l'entendre; elle importe également au bonheur de tous les hommes; elle appartient à tous, et c'est avec une confiance entière que je m'adresse aux savants prussiens pour faire triompher ses droits.

Il est impossible de n'être point frappé de l'esprit de sagesse qui a dicté le programme dont j'ai transcrit une copie en tête de ce mémoire. Le magnétiseur le moins raisonnable ne pouvait espérer une proposition plus favorable, et le physicien le plus rigide ne pourrait demander une plus grande circonspection. J'examinerai rapidement ce programme pour exposer en même temps le but que je me propose en entreprenant mon travail.

Examen du programme. — « Les phénomènes connus sous le nom de magnétisme animal fixent depuis longtems l'attention des médecins et des physiciens, sans faire néanmoins cesser le partage des opinions. Il est à désirer que ces phénomènes soient présentés dans un rapprochement tel qu'il en résulte un jugement définitif. »

Ce jugement définitif est sans doute bien à désirer, et l'un des moyens de l'obtenir est celui qu'emploie le gouvernement prussien; non-seulement parce que les phénomènes seront présentés dans un rapprochement propre à éclairer les juges, mais surtout parce que les médecins et les physiciens seront conduits à s'occuper plus particulièrement de ces phénomènes qui souvent encore

n'ont attiré leur attention que d'une manière vague. Le partage d'opinions, en effet, aurait déjà cessé s'ils se fussent livrés sérieusement à l'examen des faits. Car les adversaires les plus prononcés du magnétisme animal sont précisément ceux qui ont constamment refusé de l'examiner, ou que quelques circonstances particulières ont empêchés d'apporter à cet examen toute la persévérance et l'exactitude qui eussent été nécessaires. En France, du moins, il en est ainsi, et j'ai tout lieu de croire qu'il en est de même en Allemagne.

Suite du programme. — « On ne se dissimule pas que » ce problème est d'une grande difficulté, parce que les » phénomènes dont il s'agit ne comportent pas cette méthode de répétition constante et suivie des mêmes » expériences qui, dans plusieurs autres branches de la » physique, conduit l'observateur habile et patient à des » approximations de plus en plus précises. »

La difficulté que l'on énonce ici est bien réelle, et sans elle la question dont il s'agit serait décidée depuis longtemps. J'espère montrer cependant que ce manque de répétition constante existe moins dans les faits principaux eux-mêmes que dans les circonstances accessoires. Mais ce sont ces circonstances accessoires qui frappent d'abord l'observateur, et voilà pourquoi tous les phénomènes vitaux sont si difficiles à saisir.

J'ajouterai que d'après la fin de la phrase transcrite ci-dessus, il paraîtrait que l'on serait disposé à considérer les faits du magnétisme animal comme des phénomènes purement physiques. Ce que j'ai entendu rapporter d'expériences faites à Berlin sur l'action magnétique des métaux me confirmerait dans cette croyance. Je dois

dire pourtant ici que j'envisage principalement la question sous un point de vue métaphysique. Au reste, l'expression du programme ne préjuge rien. J'exposerai mon opinion dans ce mémoire, et l'Académie prononcera.

« L'état actuel des sciences et le grand nombre de faits » qui ont été relatés pourraient néanmoins faire espérer » un résultat précis si une critique judicieuse détermi- » nait les divers degrés de croyance que méritent ces re- » lations et coordonnait ces faits nouveaux, tellement » qu'ils se liassent à ceux anciennement connus, et nom- » mément aux phénomènes du sommeil, du somnambu- » lisme et des diverses affections nerveuses. »

La justesse de l'observation exprimée dans ces lignes et l'impartialité qui en fait l'un des caractères distinctifs sont du plus heureux augure pour le triomphe du magnétisme.

Le nombre des faits recueillis jusqu'à ce jour est immense et imposant. Il s'est formé à Paris depuis longues années une société de partisans du magnétisme dans le but de recueillir et de discuter tous les faits remarquables dont l'observation pourrait parvenir à leur connaissance, afin de constater l'existence du magnétisme animal. Ce but est atteint depuis longtemps, et la société se trouve pour ainsi dire maintenant sans objet; parce que, dans l'état actuel des choses, l'important serait, comme le dit le programme, de coordonner ces faits de façon à en former un corps de doctrine qui embrassât d'autres phénomènes vitaux antérieurement observés. C'est cette coordination que je m'efforcerai d'établir dans mon mémoire.

Quant à ce que demande le programme de discuter

avec discernement les divers degrés de croyance que méritent les faits présentés, je tâcherai d'y satisfaire; mais sans me flatter cependant de pouvoir établir rigoureusement la vérité des relations que je me propose de citer. Les preuves en effet que l'on en peut donner se tirent principalement des témoignages humains, et il n'est aucun de ces témoignages que l'on ne puisse récuser. Ce que je dois naturellement faire est de présenter les faits dont je suis le plus certain, et cette certitude ne peut être transmise à d'autres au même degré qu'elle existe en moi. Ainsi ce que j'ai vu et expérimenté est aussi sûr pour moi que mon existence même; mais puis-je espérer de faire partager ma conviction à tout le monde? Mon but principal doit donc être, ainsi que je viens de le dire, d'établir une liaison entre les phénomènes déjà observés et généralement admis et ceux dont l'existence est encore aujourd'hui contestée. En montrant ainsi la probabilité de cette existence, j'ajouterai un grand poids aux relations dont la plupart ne sont rejetées que parce qu'on ne croit pas à la possibilité des faits qu'elles concernent.

Le programme continue ainsi : « On désire une exposition de ces faits telle, qu'elle les dépouille de tout merveilleux, en les montrant soumis, comme tous les autres phénomènes, à des lois certaines, et non point isolés et hors de toute liaison avec les autres phénomènes des êtres organisés. »

Si je ne m'adressais point à une société savante, je ne m'engagerais pas à dépouiller de tout merveilleux les faits que je dois présenter à son examen. Tout en effet est merveilleux dans la nature pour l'observateur plus sen-

sible que profond qui promène avec admiration son imagination mobile sur les détails de la création et qui se plaît à contempler les sublimes harmonies qui lient entre eux tous les êtres; mais pour le véritable philosophe rien dans le monde n'est merveilleux que le principe de toutes les harmonies. Établir donc un rapport ou une coïncidence entre les phénomènes connus des êtres organisés et ceux du magnétisme, quelque étranges qu'ils paraissent d'abord, c'est dépouiller ceux-ci de tout le merveilleux dont on s'obstine communément à les revêtir.

Je serai forcé, pour parvenir à mon but, de prendre les choses d'un peu haut, en exposant un système qui embrassera l'ensemble de plusieurs phénomènes vitaux et dans lequel je présenterai des idées métaphysiques neuves à plus d'un égard. Ces idées, dont la réalité me semble démontrée, qui sont pour moi de toute évidence, trouveront peut-être parmi mes juges bien des contradicteurs. Je serai loin de m'en étonner. En fait d'idées philosophiques, un insensé peut seul vouloir imposer sa croyance aux autres hommes. Mais je dois faire observer ici, que quelque jugement qu'on porte sur mon système, il ne devra pas en résulter dans l'esprit des gens éclairés de préventions défavorables contre les phénomènes du magnétisme animal. L'essentiel est de reconnaître la coïncidence de ces phénomènes avec ceux que présentent d'ailleurs les êtres organisés, et cette coïncidence est indépendante du système qui embrasse l'ensemble de tous les faits. Ainsi je n'exposerai mon système que parce qu'il me faut une base; mais ce qui devra faire, selon moi, l'objet de l'examen de l'Académie est

surtout l'harmonie des différentes parties de l'édifice que je me propose d'élever.

Suite du programme. « Chacune des questions à traiter » devra être posée avec précision, afin de conduire à une » réponse également précise. Il a paru le plus convenable » de laisser ceux qui entreprendront la solution de ce » problème maîtres d'en établir et d'en coordonner les » questions partielles à leur gré. »

Ce paragraphe, comme tous les autres, porte le cachet de la raison et de l'impartialité. Pour satisfaire à la condition qu'il exprime, je diviserai ce que j'aurai à dire sur le somnambulisme et le magnétisme en chapitres comprenant chacun une série particulière de faits du même ordre, et afin de faire disparaître le défaut de clarté qui pourrait résulter des discussions successives auxquelles donnera lieu l'exposé de ces faits, je résumerai à la fin du mémoire, dans un chapitre particulier, les vérités que j'aurai établies et les conséquences naturelles qui s'en déduisent.

« Le magnétisme animal peut sans doute être envi- » sagé comme un phénomène de physique pure, mais » on n'exclut pas de l'objet de ce concours la question » de ses applications possibles et du mode de ces appli- » cations à l'art de guérir. On désire bien plutôt que » ceux qui se sentiront juges compétents ne négligent » point cette face de la question. »

Cette dernière condition, que l'on ne donne point comme obligatoire, ne peut être bien remplie que par un médecin, et je suis étranger à l'art de guérir. J'indiquerai cependant ce que mes observations, jointes à celles de quelques magnétiseurs, ont pu me faire connaître de

plus précis sur l'application du magnétisme animal au traitement des maladies.

Ce serait particulièrement aux médecins, et surtout à ceux qui ont fait de la physiologie l'objet principal de leurs études, qu'il appartiendrait d'écrire sur le magnétisme animal. Mais, je l'ai déjà dit, peu de médecins en France veulent s'occuper de ce qu'ils nomment une *telle charlatanerie*, et lorsqu'ils dédaignent cette étude, les hommes moins savants, mais qui ne partagent pas leurs préjugés, doivent avoir le courage d'élever la voix en faveur de la vérité. Je m'avance donc avec confiance dans l'arène; heureux si mes efforts peuvent engager quelques hommes faisant autorité dans la science à tenter par eux-mêmes des expériences qui seules seraient propres à dissiper tous les doutes.

« Les pièces destinées au concours doivent être arrivées avant le 13 octobre 1820 ¹ à l'adresse de l'Académie des sciences, qui est chargée d'en soigner la publication, etc. »

Les deux années accordées pour l'envoi des pièces à Berlin étaient nécessaires et suffisantes en même temps; mais le programme n'est venu à ma connaissance que depuis fort peu de temps et beaucoup trop tard pour que je puisse donner à mes idées toute l'étendue et la netteté qu'elles devraient avoir. Aussi le travail que j'enverrai sera-t-il plutôt une ébauche qu'un ouvrage fini. Cette seule circonstance suffirait pour éloigner de moi tout espoir de mériter le prix proposé; mais je me croirai assez récompensé de mes soins si quelques-unes

¹ On a vu dans la préface que cette date était erronée et devait être remplacée par celle du 13 août 1820.

seulement de mes idées obtiennent l'assentiment des savants au jugement desquels elles seront soumises.

Pour satisfaire autant que possible aux conditions dont je viens de faire l'examen, je diviserai mon mémoire en trois parties. Je parlerai succinctement dans la première des facultés intellectuelles que présente l'homme dans son état ordinaire de veille, dans le sommeil et dans le somnambulisme naturel, en insistant particulièrement sur quelques faits observés avec assez peu de soin jusqu'à présent, et dont l'existence cependant jette le plus grand jour sur tous les phénomènes du magnétisme animal.

Je m'occuperai dans la seconde partie du somnambulisme artificiel produit sans l'emploi du magnétisme animal. Je ferai voir que tous les phénomènes qu'il présente dépendent des facultés examinées dans la première partie, et qu'aucun d'eux par conséquent ne s'écarte des lois générales de la nature.

Dans la troisième partie enfin, je traiterai du magnétisme animal proprement dit, considéré comme cause accidentelle du somnambulisme, et de divers autres phénomènes moins importants. Je chercherai à réduire à sa juste valeur l'action physique de cet agent, dont on a d'abord beaucoup exagéré la puissance, et je serai naturellement conduit à discuter quelques expériences faites sur les métaux. Je relèverai les erreurs auxquelles ont pu donner lieu de semblables expériences, et j'en tirerai des conséquences à l'appui du point de vue sous lequel le magnétisme animal aura été envisagé dans ce mémoire. Je terminerai par le résumé dont il a été question plus haut.

Tel est le plan que je me propose de suivre. Il pourrait au premier abord paraître plus naturel et plus simple de commencer par présenter les faits que l'on doit discuter, de les examiner ensuite, et de les relier entre eux et à ceux précédemment connus. Je crois cependant préférable, dans le cas dont il s'agit, de suivre une marche inverse.

Les phénomènes du magnétisme animal sont en effet d'une nature tellement extraordinaire, que les exposer d'abord sans avoir insinué les raisons qui peuvent les rendre admissibles serait mettre à une bien rude épreuve l'impassibilité des juges qui doivent prononcer sur leur réalité. L'on m'objectera que la théorie sur laquelle je me fonde n'est pas moins extraordinaire que les faits qu'elle doit appuyer. Je présenterai, il est vrai, des idées neuves et difficiles à admettre sur un simple exposé dans lequel je ne pourrai pas leur donner tous les développements nécessaires; mais comme en métaphysique surtout la certitude est difficile à obtenir, et que beaucoup d'opinions semblent pouvoir être soutenues avec un égal avantage, on sera moins choqué de ce qu'on ne regardera que comme une simple hypothèse qu'on ne le serait de phénomènes présentés isolément et qui paraîtraient en opposition avec les lois connues de la nature (A).

Paris, septembre 1820.

MÉMOIRE

SUR

LE SOMNAMBULISME

ET

LE MAGNÉTISME ANIMAL.

PREMIÈRE PARTIE.

DE L'ÂME ET DE SES FACULTÉS OBSERVÉES DANS L'ÉTAT DE VEILLE,
DANS CELUI DE SOMMEIL ET DANS LE SOMNAMBULISME NATUREL.



CHAPITRE PREMIER.

DE L'ÂME.

La nature porte le caractère du mouvement et de la vie. — La matière par elle-même est incapable d'aucune force. — L'existence de Dieu se manifeste par les forces qui animent la matière. — L'âme supplée dans l'homme et les corps animés à l'insuffisance des lois générales de la matière. — Exemple de l'action de l'âme.

La nature entière porte le caractère du mouvement et de la vie : l'animal sent et se meut à volonté; le végétal germe, se développe, se reproduit, puis décroît et meurt pour renaître sous une autre forme; le minéral lui-même, que nous qualifions du nom de matière brute, se forme et croît en vertu des lois de l'affinité, puis se dé-

compose par l'action de forces qui lui sont étrangères. Tout est soumis à des forces, à des lois; et pourtant aucune de ces forces ou de ces lois ne paraît essentielle à la matière.

Que par une abstraction de l'esprit on conçoive dans l'espace une molécule isolée ne jouissant que des propriétés nécessaires à son existence, on la verra par elle-même incapable d'aucune force, d'aucun changement d'état; son seul caractère sera l'étendue, dont la mobilité et l'impénétrabilité ne me semblent que des conséquences. Si l'on suppose maintenant un nombre indéfini de semblables molécules, et que le hasard, cette cause qui ne saurait réellement exister, fasse que tous ces éléments se rapprochent, il ne résultera jamais de cette agglomération de parties le moindre corps brut ou organisé. Ces molécules n'auront pas entre elles la plus petite liaison, et l'effort le plus léger suffira pour les disperser. Mais que, laissant une vaine supposition, on reporte ses regards sur le monde tel qu'il existe à nos yeux, tout nous y parlera de Dieu, car chaque être nous présentera un ensemble de forces qui, n'appartenant pas à la matière elle-même, ne pourront venir que d'un être puissant et immatériel.

C'est ainsi que s'établit en moi la conviction de l'existence de Dieu. L'examen de mon organisation particulière, comparée à celle des corps bruts, indique pareillement dans mon être la présence d'un principe immatériel. Ce principe, que je nomme âme, supplée dans les corps animés à l'insuffisance des lois générales de la matière morte.

Je n'ai pas ici l'intention de chercher à démontrer rigoureusement l'existence de l'âme ni de disserter sur la nature spéciale de celle de l'homme. Une telle discus-

sion m'entraînerait trop loin et présente d'ailleurs trop d'écueils.

Pour parvenir en effet à une démonstration rigoureuse sur quelque objet que ce puisse être, il faut partir de vérités antécédentes tellement évidentes qu'elles se démontrent par leur seul énoncé. Marchant alors de conséquence en conséquence, on arrive aux vérités les plus élevées en rencontrant celle que l'on veut prouver lorsqu'elle forme un des anneaux de la chaîne parcourue. C'est ainsi que des axiomes servent de base aux vérités mathématiques, et qu'en physique une cause simple et bien connue conduit à l'explication précise d'effets plus compliqués. Mais quel est pour établir l'existence de l'âme l'antécédent dont on se servira? Suffit-il de partir d'une vérité connue, quelle qu'elle soit, pour parvenir à un résultat également certain? Il n'en est pas ainsi. Cette vérité, considérée comme cause, conduira à des résultats exacts qui seront ses effets; mais lorsque vous la supposerez elle-même un effet, vous n'enfanterez que des systèmes plus ou moins probables en recherchant ses causes; parce que toute cause ne produit que des effets déterminés et calculables à l'avance, tandis qu'un effet quelconque peut être attribué à plusieurs causes. C'est ainsi que, pour les phénomènes de la vie, dont l'enchaînement est connu, ou du moins est susceptible de l'être, le raisonnement, si l'on ne consulte que lui seul, nous laisse dans l'indécision lorsqu'il s'agit de remonter à leur cause, et qu'on a vu des philosophes soutenir que ces phénomènes existent, soit par l'action d'une âme immatérielle, soit par eux-mêmes et indépendamment d'aucune cause étrangère à la matière. Entre ces deux opinions opposées, mille autres suppositions peuvent venir se ranger, et les raisonnements accumuleront des pro-

habilités pour quelques-unes d'entre elles plutôt que pour les autres, mais ils ne produiront jamais une certitude complète.

Ce n'est donc point en vertu de simples raisonnements, mais par conscience que je reconnais l'existence de l'âme. Je la sens et je la pose en principe. Mon esprit et mon cœur se refusent à ne voir en moi que matière, et à me confondre avec mon cadavre et la froide terre qui le recouvrira.

Lorsqu'un faisceau de rayons lumineux partant des divers points de la surface d'un corps pénètre dans mon œil après avoir éprouvé diverses modifications, il trace sur ma rétine l'apparence du corps sur lequel il s'est réfléchi. Il n'y a rien dans cet effet que de matériel et qui ne puisse exister sur le cadavre comme sur l'être animé. Le choc des rayons lumineux non-seulement trace une image, mais encore ébranle le nerf optique dont la rétine n'est que l'épanouissement. Cet ébranlement peut de même être conçu sans l'admission d'aucun autre principe que ceux qui sont nécessaires à la matière brute. Enfin, l'ébranlement est transmis au cerveau et à la masse de fluide, quelle qu'elle puisse être, qui l'environne. Ici se termine l'action physique, et jusqu'à présent je ne vois qu'une suite de vibrations qui resteraient à jamais stériles si l'âme ne venait les féconder en s'en emparant, et ne les traduisait pour en faire ressortir la sensation. C'est dans ce passage de l'impression à la sensation que je reconnais l'existence de l'âme; avant, tout est physique; après, tout est combinaison de l'action spirituelle de l'âme avec les mouvements de la matière.

L'examen de quelques-unes de ces combinaisons fera l'objet des chapitres suivants, et cet examen n'exigera pas que nous ayons approfondi la nature de l'âme, ce

qui m'entraînerait trop au delà de mon sujet. Mon but unique est de connaître les effets de son action, parce que cette connaissance jettera le plus grand jour sur tous les phénomènes du magnétisme animal, et particulièrement sur ceux du somnambulisme. Je poserai seulement comme conséquence de l'existence d'une âme immatérielle son immortalité et même son immutabilité; parce que ma raison se refuse à admettre qu'un être puisse s'anéantir, et qu'éprouver un changement quelconque dans sa nature est s'anéantir pour faire place à un nouvel être différent du premier (B) ¹.

¹ Ce que j'avance ici pourrait paraître peu exact, si l'on considérait l'homme lui-même comme un être; mais il n'est qu'un individu mixte qui peut cesser d'exister, quoique composé de deux êtres simples qui ne sont susceptibles ni de s'anéantir ni de s'altérer dans leur essence, savoir : l'esprit et la matière.

CHAPITRE II.

DE L'INTELLIGENCE DE L'ÂME.

L'âme est nécessairement intelligente. — Les sensations existent en elle. — L'âme ne juge en nous que les apparences des corps. — Elle n'est point complice des erreurs des sens. — L'âme crée des idées par la comparaison de celles que lui fournissent les sens. — La mémoire est la faculté de renouveler dans le cerveau les modifications qu'il avait déjà éprouvées. — Le cerveau est le *substratum* de l'entendement humain. — La volonté est la détermination d'agir, et dans ce sens elle appartient à l'intelligence.

Poser en principe l'existence de l'âme, c'est admettre son intelligence. Car, si cette intelligence n'était point indispensable, l'âme elle-même deviendrait superflue pour l'explication des phénomènes vitaux, et les lois constantes de la matière suffiraient pour nous régir, comme elles suffisent pour le reste de la nature.

J'ai fait voir dans le chapitre précédent comment je concevais la nécessité de l'intelligence de l'âme. J'ai dit que les objets extérieurs faisaient sur les organes de nos sens une impression physique qui se transmettait jusqu'au cerveau, mais qu'après cet effet l'idée qui naissait en nous était le résultat de l'interprétation par l'âme de la modification du cerveau produite par cette impression.

Il résulte de cette vérité que la sensation ou la conscience de l'impression reçue réside dans l'âme et nullement dans le cerveau ou dans toute autre partie de la matière. Ce principe, généralement admis parmi les philosophes de nos jours, nous conduira aux conséquences

les plus fécondes pour l'explication des phénomènes du somnambulisme.

Une autre induction que je tirerai encore de la manière dont l'âme perçoit les impressions, c'est qu'elle ne juge en nous que les apparences des corps, et non les corps eux-mêmes. Si nous n'avions, en effet, que le seul sens de la vue pour établir une relation entre nous et les objets extérieurs, nous ne connaîtrions jamais ces objets que sous le rapport de leurs limites et de leurs couleurs; si nous n'avions que le toucher, nous ne connaîtrions que leurs consistances et leurs formes; si nous ne possédions que l'odorat, nous n'aurions d'idées que celles que nous fourniraient leurs odeurs, et de même pour les autres sens. Or, chacune de ces manières d'envisager les corps ne donne qu'une apparence, et rarement tous nos sens concourent pour juger les apparences diverses d'un même corps; en sorte que chaque jugement que nous portons est fondé sur une, deux, trois, quatre ou cinq apparences au plus; et si alors nous nous trompons, on ne saurait en conclure que notre âme a manqué d'intelligence, mais bien plutôt que nos sens lui ont fourni des notions insuffisantes et trompeuses.

La perception des impressions faites sur nos organes par les objets extérieurs n'est pas le seul acte d'intelligence qui se manifeste en nous, et dont nous ayons facilement la conscience. Les impressions perçues par l'âme sont encore comparées par elle, et le jugement qui en résulte lui appartient comme les sensations qui l'ont provoqué. Ce nouveau genre d'idées s'allie difficilement, selon moi, avec les systèmes des matérialistes, dont il semble indiquer l'insuffisance. Car, de la vue d'un arbre, par exemple, il résulte nécessairement en nous une idée provenant de la modification du cerveau par les rayons

lumineux partis de cet arbre ; de la vue d'un second arbre, il résulte de même l'idée nécessaire de l'existence de cet arbre, ou du moins de son apparence ; mais rien n'indique que des deux modifications qu'ont éprouvées les organes des sens il doive naître une troisième modification qui produise l'idée comparative des deux premières. Et puisque l'expérience nous apprend que cette idée comparative existe souvent en effet, il faut admettre que c'est l'âme qui la conçoit par sa propre intelligence, et sans qu'il soit nécessaire qu'il se produise d'abord une impression qu'elle ne fasse que traduire. On peut observer, à l'appui de mon assertion, que le jugement ne suit pas toujours les sensations simples, mais qu'il n'a lieu souvent que par l'effet de la volonté.

L'intelligence de l'âme se montre aussi d'une manière bien sensible par le souvenir des impressions reçues et des combinaisons ou jugements qu'elles ont fait naître en nous. Ce souvenir, qui quelquefois réveille les sensations avec autant de netteté qu'elles en avaient eu d'abord, suppose nécessairement à l'âme la faculté de modifier le cerveau comme il l'avait été précédemment. Il prouve en même temps d'une manière évidente que les jugements portés sur les sensations simples et, en général, toutes les idées dont nous avons la conscience, produisent sur le cerveau une modification analogue à celle qui résulte de l'impression des objets extérieurs, puisque la même opération réveille à la fois les sensations simples et le jugement, sans que ce jugement soit de nouveau porté par l'âme d'après le réveil des sensations sur lesquelles il avait été d'abord établi.

Ce que j'avance ici suppose implicitement que le cerveau est le centre, le *substratum* de toutes les idées dont

nous avons la conscience. C'est en effet ainsi que je le considère, et tous les physiologistes sont d'accord sur ce point, que tout ce qui tient à l'intelligence de l'esprit humain produit une modification quelconque sur les organes encéphaliques. Je ne fais donc que m'appuyer sur un principe admis en disant que le souvenir est accompagné d'un renouvellement d'impression sur le cerveau. Une foule d'observations, en effet, constatent que le dérangement de ce viscère altère notre mémoire comme toutes nos autres facultés intellectuelles.

Je reviendrai plus tard sur l'action de l'âme pour modifier le cerveau et renouveler les impressions déjà ressenties, lorsque je parlerai de l'âme considérée comme puissance. Je me contenterai d'ajouter ici que de cette faculté de renouveler les impressions reçues résulte une source abondante de nouvelles idées dont les combinaisons peuvent varier à l'infini. Sans cette faculté, les opérations de notre esprit seraient d'une extrême simplicité, nos idées se borneraient aux sensations présentes et aux jugements qui pourraient immédiatement en résulter. Telles sont sans doute les limites de l'intelligence de la plupart des animaux. Si quelques-uns semblent s'élever au-dessus, d'autres n'y atteignent même pas, et sont réduits à la conscience vague de quelques sensations.

L'âme manifeste encore son intelligence par un dernier acte qui est celui de la volonté. Cette volonté résulte souvent d'un jugement porté, soit sur des sensations simples, soit sur des combinaisons de sensations et d'idées diverses. Cependant elle n'est pas le jugement lui-même; elle a pour but de produire un résultat connu d'avance, mais elle diffère de l'idée attachée à ce résultat. Elle détermine toujours en nous une modification interne ou externe, selon la manière dont elle s'exerce,

et, sous ce rapport, elle appartient à l'âme considérée comme puissance; mais elle n'est pas elle-même puissance. Elle est intelligence et décide l'action de la puissance. Elle est pour ainsi dire le signal de l'action de l'âme, et ce signal est ordinairement suivi d'une obéissance instantanée. Quelquefois, il est vrai, les mouvements du corps ne répondent pas au commandement de la volonté; mais ce n'est pas que la puissance n'ait point agi, c'est uniquement parce que la machine n'est pas propre à exécuter les mouvements exigés d'elle.

Je regarde donc la volonté comme la détermination d'agir; et, dans ce sens, tout ce que j'ai dit des idées en général lui est applicable: c'est-à-dire qu'elle appartient exclusivement à l'âme, qu'elle fait toujours sur le cerveau une impression susceptible d'être renouvelée, et qu'elle peut se combiner avec d'autres idées pour faire naître de nouveaux jugements accompagnés quelquefois de nouvelles volontés.

J'examinerai les divers modes de la volonté lorsque je traiterai de la puissance de l'âme.

Je n'ai envisagé jusqu'à présent l'intelligence de l'âme que dans ses diverses manières d'être dont nous avons immédiatement la conscience, et l'examen que j'en ai fait n'a pu conduire qu'à des résultats parfaitement connus déjà. C'est pourquoi je n'ai pas cru devoir insister beaucoup sur ces premières considérations générales. Mais il est un autre mode d'intelligence dont nous n'acquérons la notion qu'à l'aide du raisonnement et en étudiant ses résultats. Aussi est-on beaucoup moins d'accord que pour ce qui précède sur son existence et sur son étendue. Je veux parler de l'intelligence instinctive de l'âme dont la plupart des actes nous restent inconnus, et dont quelques-uns ne nous sont révélés que par leurs

effets devenus sensibles au cerveau, et non par la conscience de ces actes eux-mêmes.

L'étude de ce genre d'intelligence fera l'objet du chapitre suivant, et je tâcherai de faire voir que son influence s'étend beaucoup au delà de ce qu'on a généralement admis jusqu'à présent.

CHAPITRE III

DE L'INTELLIGENCE INSTINCTIVE DE L'ÂME.

L'instinct se montre ostensiblement dans l'enfance. — L'âme conçoit des pensées dont nous n'avons pas le sentiment et que nous ne reconnaissons que par les effets qu'elles produisent sur notre organisation. — Considérations à l'appui de l'opinion précédente. — Réfutation d'une objection. — Digression sur la mémoire. — Nouvelle preuve tirée des idées spontanées. — Autre preuve fondée sur l'immortalité de l'âme. — Fait particulier à l'appui de la même opinion.

De nombreux indices révèlent dans l'homme la présence d'une intelligence instinctive. J'appelle ainsi celle dont nous n'avons pas la conscience immédiate, et qui ne laisse dans notre cerveau d'autre impression que celle de ses résultats sensibles.

Tout le monde reconnaît l'instinct dans les animaux; et, par une induction naturelle, on doit être porté à l'admettre pareillement dans l'homme.

L'enfant nous le présente presque au même degré que dans les jeunes animaux vertébrés. Personne ne lui a appris à sucer en naissant le sein de sa nourrice; personne ne lui a enseigné l'usage qu'il pouvait faire de ses membres, et pourtant, aussitôt qu'ils ont acquis le degré de force nécessaire, il s'en sert pour se traîner vers l'objet de son désir. Il sait qu'il veut agir, mais il ignore comment il agit. Aucune habitude antérieure ne détermine ses mouvements, et cependant, ils sont dirigés avec une intelligence admirable. Je ne veux pas examiner, pour le moment, si ces mouvements eux-mêmes sont le

résultat de l'action de l'âme, ou s'ils dérivent immédiatement de l'organisation, je dis seulement que leur direction est un acte d'intelligence dont l'enfant n'a point la conscience. Nous ignorons, il est vrai, ce qui se passe dans l'esprit de l'enfant; aussi n'insisterai-je pas sur les nombreux exemples d'instinct qu'il pourrait offrir; mais d'autres exemples encore d'une semblable faculté nous sont présentés par l'homme doué déjà de toute sa raison. Je n'en citerai qu'un petit nombre, parce que tous ont le même caractère et sont trop connus pour que je doive m'y arrêter beaucoup.

Lorsqu'un homme, par une cause accidentelle, vient à être privé subitement de l'équilibre qui le maintenait dans la position verticale, avant d'avoir pu concevoir aucune autre idée que celle du péril qui le menace, il porte instinctivement ses bras, et, s'il se peut, le haut de son corps, du côté opposé à celui où il tend à tomber, afin de rétablir l'équilibre si la chute n'est pas déterminée d'une manière inévitable; ou bien, s'il en est autrement, il porte les mains en avant pour diminuer le danger de cette chute. Ces mouvements et d'autres semblables sont dirigés avec une intelligence incontestable, quoique, dans bien des cas, la volonté y soit totalement étrangère. Il en est de même pour toute autre espèce de danger qui vient subitement le menacer. Il exécute pour l'éviter divers mouvements indépendants de sa volonté, et tout à fait même, dans certains cas, en opposition avec elle. C'est ainsi que tel homme qui aura la volonté de braver un péril, qui saura même de la manière la plus certaine que le meilleur moyen de l'éviter est de l'attendre de pied ferme, fuira, entraîné par une force intérieure dont il ne saurait détruire la puissance; que tel autre sera attiré malgré lui vers un lieu, vers un objet qu'il voudrait

fuir. Sa volonté devient impuissante, ou, pour mieux dire, elle ne peut même pas se manifester.

Une partie de ces mouvements, dira-t-on, peuvent résulter de l'habitude et de l'étude à laquelle se livrent les enfants dans leurs premières années; mais, outre que tous les faits instinctifs sont loin de pouvoir s'attribuer à l'habitude, il est à remarquer que l'habitude elle-même devient instinct lorsque les actions qu'elle fait exécuter ont lieu sans le moindre raisonnement et sans que nous ayons la conscience de leur direction. D'après la définition que j'ai donnée des idées instinctives, il importe peu qu'elles aient pris naissance dans des sensations oubliées, ou qu'elles viennent d'une autre source inconnue. Elles sont instinctives toutes les fois que nous n'avons pas le sentiment de leur existence.

On reconnaîtra aussi dans quelques-uns des exemples ci-dessus les effets irrésistibles des passions; mais, quels que soient ces effets, la cause qui les produit n'en appartient pas moins à une intelligence dont nous ne sentons point l'action, et qui ne se manifeste à nous que par ses résultats. Or, cette intelligence, que certains physiologistes veulent faire résulter de notre seule organisation, appartient à l'âme, selon moi, aussi bien que celle dont nous avons immédiatement la conscience; et comme l'exercice de l'intelligence suppose toujours la pensée, j'admets que l'âme conçoit des pensées dont nous n'avons pas le sentiment, et que nous ne reconnaissons que par induction, d'après les effets qu'elles produisent sur notre organisation. Cette opinion, de la plus haute importance pour l'explication des phénomènes du somnambulisme, sera difficilement admise, je le sais; aussi vais-je essayer de présenter quelques considérations propres à la faire concevoir et à en faciliter l'adoption.

On a vu dans le chapitre précédent que toutes nos idées appartenassent exclusivement à l'âme, et que, bien que quelques-unes résultassent de modifications éprouvées d'abord par le cerveau, il en était d'autres, et en plus grand nombre, qui naissaient pour ainsi dire d'elles-mêmes, et produisaient sur le cerveau des impressions qui nous les rendaient sensibles, et qui étaient propres à les renouveler dans certaines circonstances. La question serait donc, en partant de ce premier fait, de savoir si la modification du cerveau qui nous donne la conscience de l'idée est une conséquence nécessaire et immédiate de l'existence de cette idée. Or, rien ne nous prouve qu'il en soit ainsi. On conçoit même qu'il doit exister un intervalle de temps, quelque court qu'il soit, entre la formation de l'idée dans l'âme et la modification correspondante du cerveau, de même qu'entre l'impression d'un objet extérieur sur nos organes et la sensation qui en est la conséquence. Ne peut-on pas supposer alors que pendant cet intervalle notre être vienne à se désorganiser? La pensée aura dans ce cas existé sans que nous en ayons jamais eu le sentiment. Il suffirait d'ailleurs qu'une impression très-vive vînt dans le même intervalle ébranler nos organes pour effacer la première idée et en faire naître une nouvelle. C'est ainsi que, bien qu'une multitude d'objets viennent à la fois frapper nos sens, nous n'acquérons le plus souvent le sentiment que d'un petit nombre d'entre eux, sans être assurés cependant que l'âme soit restée complètement étrangère à tous les autres.

L'examen de toutes celles de nos idées qui ne naissent pas immédiatement d'impressions devenues sensations se présente à l'appui de cette vérité, et les objections que l'on m'a déjà faites à ce sujet me semblent manquer de

force. On a dit, par exemple, en considérant les idées qui nous étaient fournies par la mémoire : ces idées peuvent naître de deux manières distinctes, soit spontanément, soit en vertu d'un acte de la volonté.

Dans le premier cas, quelque circonstance fortuite vient ébranler le cerveau, et comme cet organe doit naturellement être disposé à éprouver les modifications déjà ressenties, quelques-unes de ces modifications renouvelées rappellent les idées qui en avaient été d'abord les conséquences, et de plus cette circonstance fortuite, ou plutôt indépendante de la volonté, étant en général en rapport avec la situation particulière de l'individu sur lequel elle exerce son influence, il en résulte que les idées reproduites sont également en rapport avec cette situation.

Dans le second cas, la volonté est excitée en nous par des sensations ou par les idées qui en dérivent. Par suite de cette volonté, dont le but a encore quelque chose de vague, nous agissons sur notre cerveau pour le modifier de diverses manières, jusqu'à ce qu'étant parvenus à la modification convenable, l'idée qui en résulte se trouve être précisément celle que nous cherchons.

Une semblable explication ne me paraît nullement admissible. Je me contenterai de faire observer, pour le cas du réveil fortuit des idées, que, quelque genre d'organisation que l'on suppose au cerveau, il est impossible que des circonstances fortuites réveillent identiquement les mêmes idées que celles qu'avaient fait naître d'autres circonstances fort différentes. J'ajouterai, pour réfuter ce que l'on dit dans le cas de l'action de la volonté, que, si les choses se passaient comme on le suppose, on n'arriverait jamais au souvenir d'une idée qu'après un tâtonnement plus ou moins long, tandis que l'expérience

fait voir que, dans beaucoup de cas, cette idée se présente de suite au premier appel de la volonté. Il faut donc que l'action de la volonté soit guidée par une intelligence ayant elle-même la connaissance de l'objet cherché.

On dira sans doute que lorsqu'une idée répond ainsi à l'appel de la volonté, cela provient de ce que d'autres idées ayant un rapport nécessaire avec celle que l'on cherche existent déjà en nous et facilitent l'apparition de celle-ci. Je ne nie point ce fait, mais je remarque d'abord que si l'idée cherchée ne venait que comme conséquence d'idées antérieures, ce ne serait plus un souvenir, mais bien un nouveau jugement qui pourrait différer, sous certains rapports, de celui qui a déjà été porté et que l'on veut faire reparaître.

Si, d'un autre côté, la modification du cerveau liée à l'idée que l'on cherche naissait de modifications voisines, comme un mouvement mécanique est déterminé par d'autres mouvements, il n'y aurait pas de raison pour que cette modification fût identique avec celle qui aurait été déjà éprouvée, et qu'elle ne présentât pas des idées étrangères liées à l'idée principale, ainsi qu'il arrive dans les songes. Les circonstances qui renouvellent l'impression diffèrent toujours de celles qui l'ont produite d'abord. Comment donc le cerveau, qui est susceptible de recevoir un nombre indéfini de modifications, serait-il, dans ces circonstances, affecté comme il l'a primitivement été? Ce fait ne peut être expliqué que par l'action d'une intelligence qui sait régler les mouvements de notre cerveau, sans toutefois nous donner la conscience de son existence.

On voit donc que par l'explication que l'on m'objecte, on ne fait que reculer la difficulté sans la détruire; car,

si l'on ne veut pas admettre que les idées existent dans l'âme avant que la mémoire nous les ait rendues sensibles, il faut supposer à l'âme l'intelligence nécessaire pour faire la recherche de ces idées, les reconnaître, et les retenir dans certaines limites, intelligence accompagnée de pensées qui existe et agit à notre insu.

La vérité de mon assertion ressortira avec bien plus d'évidence encore, lorsqu'on réfléchira sur les idées naissant en nous spontanément et présentant des combinaisons qui jusqu'alors n'avaient jamais existé dans notre esprit, idées que les poètes ont qualifiées si heureusement du nom d'inspirations. Croit-on qu'un mouvement fortuit de notre cerveau les fasse naître? Cette opinion est soutenable comme cette autre, qu'en jetant en l'air des caractères grecs, leur arrangement fortuit en retombant pourrait produire l'Iliade. Nous avons bien la conscience d'un raisonnement, et nous voyons par quel enchaînement d'idées nous arrivons au terme de nos recherches; mais il nous est impossible de saisir quelles sont les idées intermédiaires qui font naître en nous une grande pensée, une expression poétique ou sublime, et quelquefois même, la vaste conception d'un tableau. La pensée lumineuse qui nous frappe a été conçue par notre âme qui nous la rend sensible par sa réaction sur nos organes.

Nos passions surtout et nos penchants tiennent à cette intelligence interne dont on ne saurait nier l'existence. Il a été reconnu par les physiologistes que leur action est indépendante du cerveau, et que, malgré la volonté, notre organisation répond souvent à leur impulsion. Je reviendrai plus tard sur cette action; mais ce qu'il est essentiel de remarquer ici, c'est qu'elle suppose une intelligence dont nous n'avons la connaissance que par ses résultats.

J'ajouterai enfin, pour dernière considération générale, que s'il était indispensable qu'il s'opérât préalablement une modification quelconque dans le cerveau pour que notre âme conçût une pensée ou eût un souvenir, l'immortalité de cette âme serait bien difficile à admettre; car, une fois séparée du corps, elle ne pourrait se rappeler aucune des sensations qu'elle aurait éprouvées pendant son état d'union et ne saurait non plus d'elle-même former aucune pensée, à moins qu'on ne supposât que la puissance suprême changeât la nature de ses facultés à l'instant de la mort. Mais alors cette âme changerait elle-même de nature, ou plutôt, ce serait un nouvel être qui aurait succédé au premier. Car l'âme primitive serait morte au moment où elle aurait cessé de penser.

Je me crois donc fondé à admettre que l'âme conçoit des idées indépendamment de nos sens, et que beaucoup de ces idées, ne produisant aucune impression sensible sur le cerveau, nous restent habituellement inconnues.

J'ai appuyé jusqu'ici mon opinion sur des raisonnements ayant pour base l'observation de ce qui se passe journellement en nous; mais, comme dans une semblable matière, ces raisonnements ne peuvent jamais acquérir un bien grand degré de force et conduire à l'évidence, j'y ajouterai un exemple d'une autre nature dont chaque lecteur pourra rencontrer l'analogie, et qui me semble ne devoir plus laisser aucun doute dans l'esprit. Je le tiens d'un jeune docteur, M. Bertrand, en qui j'ai la plus grande confiance et qui l'a rapporté dans un cours public qu'il faisait l'hiver dernier à Paris sur le magnétisme animal.

Il n'est personne qui, dans ses rêves, ne se soit quelquefois trouvé en présence d'un interlocuteur avec lequel il soutenait une conversation plus ou moins vive, ou même, qui ne se soit cru écoutant la conversation de

deux personnes étrangères. Or dans ce cas, où toutes les idées énoncées de part et d'autre sont également conçues par l'âme de la personne endormie, on n'a cependant la conscience que de celles qu'on émet soi-même, et celles des interlocuteurs étrangers ne deviennent sensibles qu'au moment où ils les énoncent. Souvent même ces idées étonnent, tant elles paraissent éloignées de celles qu'on aurait pu naturellement avoir sur le même objet.

M. Bertrand raconte ainsi l'un de ces rêves singuliers qu'il assure avoir lui-même éprouvé.

Il se trouvait en présence d'un interlocuteur qui l'interrogeait sur l'étymologie de divers mots français. Après plusieurs questions dont M. Bertrand n'a pas gardé le souvenir, il lui adressa celle-ci : Savez-vous d'où vient le mot *dame*? M. Bertrand, après un moment de réflexion, répondit qu'il ne le savait pas. Cherchez bien, reprit l'interlocuteur. C'est peut-être du mot *domina*? dit M. Bertrand. — Vous n'y êtes pas, cherchez encore; et pendant ce colloque l'étranger avait l'air d'un homme qui, étant sûr de lui, s'amuse de l'embarras de son interlocuteur. Celui-ci renonçant enfin à trouver ce qu'on lui demandait, l'autre finit par lui dire en riant : Ne voyez-vous pas que ce mot vient de *damnatio*. Et cette plaisanterie, tout à fait opposée au caractère de gravité de M. Bertrand, le surprit beaucoup. Son étonnement redoubla encore lorsqu'il vit en s'éveillant que cette comédie était un songe, et que lui seul avait tout enfanté.

La citation de ce fait précis me confirma dans l'opinion que je m'étais déjà formée et qui reposait sur des faits analogues quoique moins saillants. N'est-on pas forcé de reconnaître, en effet, que le rapprochement entre les mots *dame* et *damnatio* existait dans l'âme du

songeur avant de devenir sensible à son esprit? Cette idée avait été transportée dans un être imaginaire dont l'âme de la personne endormie dirigeait elle-même les mouvements et les paroles à l'insu de cette personne, et elle n'est devenue sensible que lorsque la même âme, agissant sur le cerveau du songeur d'une manière identique avec celle dont aurait agi l'être imaginaire, s'il eût existé, est parvenue à exciter une impression d'où est résultée une sensation semblable à toutes celles que nous éprouvons dans l'état de veille (C).

Si l'on ne veut pas reconnaître une intelligence instinctive dans ce fait, on n'a qu'un moyen de se tirer d'affaire, c'est d'attribuer au hasard la coordination des diverses parties de ce rêve. Mais encore cette dernière ressource ne mènerait pas loin; car on ne tarderait pas, en observant avec soin ce qui se passe dans les songes, à rencontrer tant de faits analogues, qu'il faudrait reconnaître que le hasard suit lui-même des règles constantes.

Mais quelles sont, dira-t-on, ces idées internes ou instinctives qui peuvent nous rester à jamais inconnues? L'exemple que j'ai cité montre qu'elles sont de même nature que nos idées sensibles ou rationnelles; et, d'après ce que j'ai dit plus haut, on peut concevoir qu'il doit en être ainsi, puisque toutes appartiennent également à l'âme, et ne diffèrent entre elles que par les causes qui les ont fait naître. Il arrive seulement que, par suite de quelque circonstance extérieure, ou par l'effet de l'action de l'âme, quelques-unes font sur notre cerveau une impression qui nous les rend sensibles dans notre état ordinaire, tandis que d'autres, bien qu'elles puissent produire un certain effet sur notre organisation, ne modifient pas le cerveau comme il l'aurait été par des

causes extérieures propres à faire naître ces mêmes idées.

Quant aux sources d'où nous tirons nos idées instinctives, une telle question n'entre pas dans le but de ce chapitre, où je ne me proposais que d'établir l'existence de ce genre d'idées.

CHAPITRE IV.

DE L'ACTION VOLONTAIRE ET SENSIBLE DE L'ÂME.

L'âme meut la matière. — Action de l'âme pour la production des pensées. — Action de l'âme excitée par les passions. — Les divers modes d'action de l'âme tiennent aux diverses manières dont sont affectés nos organes. — Des impressions résultant sur le système nerveux de l'état de l'organisation, et des idées qui peuvent en résulter. — Réfutation de quelques objections. — Résumé du chapitre.

J'ai considéré dans les chapitres précédents l'âme sous le rapport de son intelligence, et, sans rechercher jusqu'à quelles limites pouvait s'étendre cette intelligence, je me suis contenté d'en constater la réalité, et d'établir les divers modes selon lesquels elle se manifestait à nous dans notre état ordinaire. Je vais envisager maintenant d'une manière aussi générale l'existence de l'âme comme puissance.

Lorsque les sens sont affectés par la présence d'un objet soumis à leur action, l'impression qui en résulte, transmise jusqu'au cerveau, est transformée par l'âme en idée. Mais cette idée n'est pas purement passive dans la plupart des cas; et, du rapport qu'elle établit entre l'objet qui l'a fait naître et les besoins ou les habitudes de notre corps, il résulte en nous un désir, puis une volonté. Aussitôt les membres se meuvent dans un but déterminé par le désir, et leurs mouvements ne cessent que lorsque le but est atteint. Telle est la direction de tous nos mouvements volontaires. Nous pouvons ignorer

comment ils s'opèrent, mais nous sentons en nous le pouvoir de les produire, et nous sommes forcés de reconnaître dans leur cause la puissance de l'âme pour mouvoir la matière. Nouveau trait de ressemblance entre l'âme et Dieu même; car Dieu est intelligent, puisqu'il gouverne la nature, et il est puissant, puisqu'il meut le monde dans un ordre déterminé.

Cette faculté de l'âme de mouvoir la matière est au premier abord ce qui nous cause le plus d'étonnement. Notre esprit conçoit sans le moindre effort que la pensée soit de l'essence d'une substance immatérielle, mais il se prête plus difficilement à reconnaître la puissance dans cette même substance. Aussi préfère-t-on souvent accorder à la matière elle-même une propriété dont tous les effets se manifestent sur elle. Mais une telle supposition entraîne nécessairement celle de l'intelligence de cette matière, dont tous les mouvements sont dirigés dans un système de parfaite harmonie. Ce serait donc alors en vertu de sa faculté pensante que la matière se mouvrait. Mais, indépendamment de la répulsion que j'éprouve pour une solution d'un aussi pur matérialisme, je ferai remarquer qu'on retombe ainsi dans la difficulté qu'on voulait éviter; car il n'est pas plus facile de concevoir que la matière se meuve en vertu d'une volonté qui lui est propre qu'en vertu d'une volonté qui lui est étrangère. J'écarte donc une supposition qui élude la difficulté sans la résoudre, et je reconnais dans l'âme, à côté de sa faculté pensante, la puissance pour agir sur la matière.

Ce que je viens de dire de l'action de l'âme pour exciter en nous un mouvement s'applique à tous ceux de nos actes dont le but est de nous mettre en relation avec les objets extérieurs; et il était indispensable à notre

existence que ce genre de mouvements fût immédiatement soumis à notre volonté. On peut ranger dans la même classe une autre espèce de mouvements, moins sensibles il est vrai, mais qui résultent également de notre volonté, et dont nous avons par conséquent la conscience : ce sont ceux qui s'opèrent dans le cerveau pour la perception de nos jugements, pour la reproduction d'idées antérieurement connues, ou pour la création de nouvelles idées par la combinaison de ces éléments divers.

Il est aussi une autre manière d'agir de l'âme, dont nous avons la conscience comme de la précédente, mais qui en diffère en ce que, bien qu'elle soit excitée par des impressions extérieures, elle est indépendante jusqu'à un certain point de notre volonté, et dépend en grande partie des dispositions particulières de nos organes internes. Je veux parler de l'influence des passions.

Lorsqu'à la représentation d'une scène tragique un personnage s'avance le poignard levé sur la tête d'un acteur, ce dernier n'éprouve aucun trouble réel, et celui qu'il fait paraître n'est qu'un effet de l'art, qui lui mérite des applaudissements s'il est bien exprimé. Mais qu'un assassin se présente inopinément à lui avec le même air menaçant, un mouvement violent s'opérera dans son sang, et cette révolution, qui souvent lui inspirera une détermination énergique, peut aussi quelquefois, suivant la disposition de ses organes, lui ôter complètement l'usage de ses membres, suspendre ses fonctions intellectuelles, ou même aller jusqu'à lui donner la mort. La cause d'un pareil effet n'est certainement pas dans l'objet extérieur; car deux circonstances identiques par rapport à cet objet ont produit deux résultats tout à fait différents; elle réside donc entièrement dans l'âme.

On remarque des effets analogues produits par l'amour, la haine, l'ambition et toutes les passions que peut ressentir le cœur humain. Lorsque ces passions nous dominent, non-seulement elles excitent en nous des mouvements intérieurs indépendants de notre volonté, mais elles déterminent aussi quelquefois, contre cette même volonté, des effets réguliers et compris dans la classe des mouvements volontaires, ainsi que je l'ai fait remarquer dans le chapitre précédent.

La différence qu'on vient de signaler entre les actions produites par la volonté et celles qui résultent de l'influence des passions tient uniquement à la manière dont les impressions occasionnelles de ces actions affectent nos organes et à celle dont l'âme réagit sur eux.

J'ai dit, en parlant des mouvements volontaires, qu'ils résultaient d'une impression venue de l'extérieur, transmise au cerveau et transformée en sensation, ou bien d'idées provenant pareillement de sensations d'où naissait en nous la volonté. Par suite de cette volonté, divers nerfs du système encéphalique sont ébranlés, et de ces ébranlements naissent les contractions musculaires propres à l'exécution des mouvements conçus par la pensée. Mais lorsque l'impression extérieure, ou celle qui résulte de nos pensées, est tellement violente et inaccoutumée qu'après avoir affecté le cerveau, l'ébranlement se transmet jusqu'au système nerveux intérieur, c'est alors à ce système intérieur, c'est-à-dire à la moelle épinière ou aux ganglions, que l'âme traduit l'impression, et l'idée qui en résulte est instinctive, parce que, n'ayant pas été conçue au cerveau, nous n'en avons pas immédiatement la conscience.

La volonté qui se manifeste dans ce cas par la réaction

de l'âme sur le cerveau devient un effet de la conviction, c'est-à-dire une volonté dont nous n'avons la conscience que par son existence même, mais non par les raisons qui l'ont déterminée. Aussi est-elle bien plus puissante que la volonté ordinaire, parce que le raisonnement qui fait naître celle-ci suffit aussi pour la détruire. Enfin, le centre d'action du mouvement cesse, en partie du moins, d'être au cerveau, et se transporte au système nerveux intérieur. C'est de cette différence dans le point de départ des mouvements que résultent celle de la nature de ces mouvements et le défaut de conscience de leur direction.

J'ai supposé, dans ce qui précède, que la cause de l'ébranlement du système nerveux intérieur provenait d'impressions transmises par les sens, ou d'idées résultant de ces impressions; mais il peut aussi avoir lieu d'une manière différente. Il peut, par exemple, être l'effet immédiat de l'état de nos organes. C'est ce qu'on peut remarquer dans les impulsions de l'amour, qui excitent quelquefois des mouvements internes sans qu'aucun objet extérieur ou aucune pensée y ait donné lieu, bien que ces objets ou ces pensées puissent être propres à les exalter singulièrement. Les effets sont toujours de même nature, quelle que soit l'occasion de l'ébranlement intérieur, parce que la cause unique de toute réaction réside dans l'âme, qui recueille les impressions ressenties.

L'un des effets de la réaction de l'âme, dans le cas dont il s'agit, est d'exciter dans le cerveau des ébranlements propres à rendre sensibles des idées en rapport avec la cause première du mouvement intérieur. Cet ébranlement a lieu au moyen de la communication nerveuse qui existe entre le cerveau et les divers ganglions.

C'est aussi en vertu de cette communication que, par l'effet des passions et de l'ébranlement qui en est la suite, nos muscles volontaires obéissent à l'impulsion intérieure, malgré même l'action opposée qui pourrait partir de notre cerveau excité par des impressions externes moins fortes que l'impulsion interne.

De la différence de ces deux manières d'agir de l'âme, ou de ces deux forces dont l'une réside au cerveau et l'autre aux divers centres du système nerveux intérieur, résulte le triomphe ou la soumission de nos passions. En envisageant les choses sous ce point de vue, on sentira, et l'expérience nous le montre chaque jour, combien est incertaine la victoire qu'on ose souvent se promettre de la raison aux prises avec les passions. Le combat est trop inégal, et c'est à l'éviter plutôt qu'à le braver que doit consister la vraie sagesse.

On ne manquera pas d'élever de nombreuses objections contre ce que la théorie que j'énonce présente de nouveau; mais ces objections ne peuvent être autre chose que des doutes. J'espère dans la seconde partie de ce mémoire, à l'aide des faits que je présenterai, parvenir à les dissiper en partie. Pour le moment, je me contenterai d'ajouter à ce que je viens de dire qu'il ne répugne en rien à la raison d'admettre que l'âme puisse traduire l'impression ressentie au plexus solaire ou à un autre centre nerveux, tout aussi bien que celle reçue au cerveau, lorsque nous savons d'ailleurs que le système ganglionique est le centre d'action d'un grand nombre d'animaux, dont les directions instinctives sont déterminées avec une admirable intelligence. Cette considération, ce me semble, devrait détruire l'objection fondée sur ce que, dans l'homme, la communication entre le cerveau et le système nerveux intérieur empêche de

reconnaître si tout ce qui porte le caractère d'intelligence ne part pas uniquement du cerveau.

Quant à ce qu'on pourrait dire au sujet de la faculté que j'accorde à l'âme de traduire à la fois des impressions reçues en divers points de notre corps, il suffit, pour y répondre, de répéter que l'âme est une substance immatérielle qui, par conséquent, n'occupe pas d'espace déterminé, et peut agir en même temps en plusieurs lieux. Il est d'ailleurs évident que l'âme n'agit pas sur un point unique de notre cerveau; car un point n'est pas susceptible des modifications innombrables correspondantes à toutes nos pensées. L'étude du cerveau a d'ailleurs appris à connaître les sièges divers de nos diverses sensations. Or, si l'âme agit en plusieurs points de notre cerveau, elle peut agir dans un espace dont c'est à l'expérience seule à nous faire connaître les limites.

Si l'on demandait enfin comment il se peut que les divers mouvements, dont les uns partent du cerveau, les autres de la moelle épinière, du plexus solaire ou de tout autre point du système nerveux intérieur, qui tous sont le résultat de la volonté ou de la conviction de l'âme, aient cependant souvent des directions tout à fait opposées; je répondrais que la double action de l'âme, dans ce cas, ne doit pas plus étonner que celle que j'ai fait remarquer en citant le songe de M. Bertrand; j'observerais d'une part que cela tient à ce que l'âme juge uniquement les apparences des choses et nullement les choses elles-mêmes, et d'une autre que l'action de l'âme sur notre corps se borne, comme on l'a vu précédemment, à réagir en vertu des impressions qu'elle a traduites. Ainsi, les impressions étant ressenties en un centre nerveux sans être transmises au cerveau, il en résulte une certaine direction dans la réac-

tion de l'âme ; une impression différente étant perçue au cerveau, une autre direction en est la conséquence. L'âme agit de deux manières différentes, et pourtant avec une intelligence parfaite dans les deux cas, parce que son emploi, tant que nous vivons, est de régir notre corps en raison des impressions qu'il reçoit.

J'ai établi, dans le chapitre précédent, l'existence d'idées instinctives, c'est-à-dire dont nous n'avons pas la conscience immédiate, ou qui même peuvent nous rester à jamais ignorées. Nous venons de reconnaître dans l'action de notre organisation sur le système nerveux intérieur une des sources de ces idées. Mon but n'est pas d'examiner ici quelles peuvent en être les autres sources ; mais je ferai seulement observer que lorsque ces idées deviennent perceptibles elles se manifestent au cerveau, soit spontanément, comme je l'ai précédemment dit, soit par la réaction des nerfs sympathiques. Elles peuvent aussi, sans se transmettre au cerveau, réagir sur le système intérieur et y exciter des mouvements insolites dont la cause alors ne réside pas dans l'état particulier de notre organisation. Cette assertion, qui ne semble qu'une conséquence de tout ce qui a été précédemment énoncé, recevra son développement naturel lorsque je parlerai du somnambulisme.

Je terminerai ce chapitre en résumant ainsi qu'il suit ce qu'il contient de plus essentiel.

L'action sensible de l'âme sur la matière, c'est-à-dire celle qui se manifeste en nous par des phénomènes extérieurs dont nos sens nous donnent la connaissance, se présente de quatre manières différentes.

1° Elle est habituellement excitée par une impression extérieure devenue sensation, ou bien par des idées qui en sont la conséquence et qui déterminent la volonté.

2° Elle peut avoir lieu de la même manière lorsqu'une idée instinctive devient sensible en modifiant convenablement le cerveau.

Dans ces deux premiers modes est comprise l'action de l'âme sur le cerveau pour produire volontairement des idées, soit nouvelles, soit seulement renouvelées par la mémoire.

3° L'action de l'âme peut pareillement résulter d'une impression des sens assez vive pour émouvoir le système nerveux intérieur, ou d'une impression interne résultant de l'état particulier de l'organisation.

4° Enfin elle peut s'exercer sur le système nerveux intérieur indépendamment de toute participation du cerveau, et par conséquent d'une manière purement instinctive.

Ce dernier mode d'action, dont il n'est pas facile de constater l'existence dans l'état habituel de l'homme, ne peut être admis ici que par induction, et ne sera examiné avec plus de détails que dans l'exposition des phénomènes du somnambulisme.

CHAPITRE V.

DE L'ACTION INSENSIBLE ET PUREMENT INSTINCTIVE DE L'ÂME.

Des mouvements organiques. — Insensibles. — Sensibles. — Digression sur la nature des forces. — Toutes les forces vitales résultent de l'action de l'âme. — Hypothèse de M. Ampère sur l'instinct. — Fait particulier à l'appui de l'opinion précédente. — L'homme est le résultat de l'action de l'âme sur le corps.

En reconnaissant, dans le chapitre précédent, la puissance de l'âme pour mouvoir la matière, je n'ai considéré, parmi les mouvements qui s'opèrent en nous, que ceux dont nous avons la conscience immédiate, ou qui se manifestent à l'extérieur de manière à tomber sous nos sens; mais il se passe dans notre être une foule d'autres mouvements, moins sensibles il est vrai, et que l'on ne saisit pas à la première observation, mais que l'expérience, aidée du raisonnement, a fait successivement découvrir, et qui sont reconnus par tous les physiologistes de nos jours, de quelque opinion qu'ils soient d'ailleurs sur leur cause productrice. Ces mouvements sont, à proprement parler, ceux qui entretiennent la vie. Ils sont constants et continus, tandis que ceux que nous avons considérés jusqu'à présent ne tendent qu'à établir un rapport entre les objets extérieurs et nous, et sont discontinus et accidentels. Ces mouvements internes, que Bichat a qualifiés du nom d'organiques, ont été divisés

par ce célèbre physiologiste en deux classes, les organiques insensibles et les organiques sensibles.

Les mouvements organiques insensibles sont ceux en vertu desquels chaque partie de nos organes s'assimile les molécules de substance nutritive qui sont propres à entretenir son existence, et rejette celles qui ne peuvent concourir à ce résultat. Cette assimilation, dont le mécanisme a été étudié par tous les physiologistes, a lieu par l'effet d'une force tout à fait analogue à celle qui produit la végétation des plantes; et, comme cette dernière, son action survit même pendant un temps plus ou moins long à la section de l'organe sur lequel elle agit.

Le second genre de mouvements comprend ceux qui ont lieu dans nos divers viscères, tels, par exemple, que la circulation du sang, la formation de la bile, le mouvement des poumons, la sécrétion des humeurs, la digestion, etc. L'on attribue pareillement à une force particulière l'exécution de ces mouvements, auxquels concourt d'ailleurs l'arrangement harmonieux de nos organes.

Stahl avait posé en principe que ces différents mouvements étaient le résultat de l'action de l'âme sur nos organes; mais un nouveau système prévalut bientôt, et maintenant, sans examiner d'où provient l'impulsion primitive, on se contente de reconnaître l'existence de forces qui dirigent ces mouvements. C'est ainsi que les matérialistes, satisfaits du mot *attraction*, qui n'exprime que le mode selon lequel les corps tendent à se porter les uns vers les autres en vertu d'une force inconnue, ne croient pas l'existence de Dieu nécessaire pour expliquer l'origine de cette force. Pour moi, qui n'adopte point ce système, je vais examiner en peu de mots ce que peut être une force.

Le résultat de l'action des forces se présente à nous de deux manières distinctes, qui dépendent de la cessation ou de la continuité de cette action. Le mouvement produit par une force qui a cessé d'agir est constant et régulier; il est accéléré ou retardé lorsque l'action de la force est continue.

Tous les corps sont considérés par les physiciens comme incapables par eux-mêmes de mouvement. Ce qui n'implique pas que dans l'origine la matière dut être universellement en repos; car le repos n'est qu'un point dans la série de tous les états de mouvement qui conviennent également à la matière, série qui est infinie, et par l'intensité du mouvement, et par sa direction. En sorte qu'il y a des infinis à parier contre un que, dans l'origine, chaque molécule matérielle ne se trouvait pas dans le même état de mouvement que toutes les autres, et d'autres infinis encore à parier que cet état uniforme de la matière, s'il pouvait exister, ne devait pas être précisément l'état de repos : c'est-à-dire, en d'autres termes, que le chaos que la tradition nous rapporte ne pouvait être qu'un mouvement désordonné de la matière dans lequel les innombrables molécules matérielles se mouvaient dans toutes les directions imaginables, et avec toutes les vitesses imaginables aussi, depuis zéro, ou le repos absolu, jusque vers la limite de l'infini. Mais cet état de choses était inaltérable par lui-même, et une molécule lancée dans une direction devait suivre indéfiniment la même direction rectiligne en conservant sa vitesse primitive; parce que de même que la matière ne peut se donner le mouvement, de même aussi elle ne peut altérer celui qu'elle possède. Pour y parvenir, en effet, il faudrait employer une résistance, et cette résistance étant une force, ne peut provenir de la matière

que nous n'avons supposée douée d'aucune force par elle-même. Il est vrai qu'une molécule en mouvement peut en rencontrer successivement diverses autres qui altèrent son mouvement propre, mais alors la quantité de mouvement se répartit entre toutes, de telle sorte que la somme totale en reste toujours la même.

Pour faire cesser l'état de chaos que je viens de dépeindre, on ne peut concevoir d'autre cause que la volonté et l'action de Dieu. Mais cette action pouvait s'exercer de plusieurs manières différentes. Elle pouvait avoir lieu par une impulsion unique, au moins pour chaque molécule, et discontinue, qui leur imprimât un mouvement différent de celui qu'elles avaient d'abord, tel, par exemple, que toutes se mussent parallèlement entre elles et avec la même vitesse, ou même que toutes restassent ensemble dans un repos complet. Dans cette hypothèse, une fois le mouvement imprimé ou anéanti, Dieu n'aurait plus à s'occuper de la nature, mais le monde serait loin d'être tel que nous le voyons exister; les molécules de la matière seraient dans une immobilité au moins relative, ou bien dans un mouvement stérile si toutes n'avaient pas été animées d'une même vitesse, mais aucun corps ne saurait se former, à plus forte raison ne saurait-on voir aucun être organisé, végétal ou animal.

Un autre mode d'action bien plus fécond, et qui pouvait seul créer le monde instantanément, pour ainsi dire, tel que nous le concevons, est celui qui a pour expression l'attraction de toutes les molécules de la matière les unes par rapport aux autres. C'est un bien magnifique tableau que celui qui déroule à nos yeux la formation de tous les corps célestes, et celle des plus minimes agglomérations matérielles, dérivant de ce principe unique qui suffit à tout expliquer dans le monde physique. Mais

je ne puis me laisser entraîner à aborder ici un tel sujet, et je dois me borner à examiner, dans l'attraction, ce qui se rattache indirectement à l'objet que je traite dans ce mémoire.

L'attraction, force dont l'action est incessante et qui est le principe de toute accélération de mouvement des corps bruts, n'a pu prendre naissance qu'en vertu de la volonté de Dieu; mais, de plus, elle ne peut se maintenir que par une action continue de cette volonté.

Un simple acte de la volonté divine suffirait en effet pour rendre aux corps célestes le mouvement uniforme et rectiligne vers lequel ils tendent sans cesse, et pour la perpétuité de cet état il ne serait pas utile que Dieu manifestât une volonté, mais il suffirait qu'il n'eût pas une volonté contraire. Tandis que pour l'attraction, cause du mouvement elliptique, non-seulement il a été nécessaire que, dans l'origine, Dieu voulût que les corps en fussent doués, mais il faut encore qu'il continue à le vouloir; car aussitôt que sa volonté, cette âme de la matière inorganique, cesserait d'agir, le principe de l'accélération cesserait pareillement d'avoir lieu, et toutes les forces de la nature venant à s'anéantir, les corps se désorganiseraient, et chacune de leurs molécules prendrait un mouvement rectiligne particulier, déterminé par son mouvement propre et par la direction absolue de ce mouvement au moment de la cessation de l'action de l'attraction. L'attraction ne peut donc être considérée que comme un mode constant et régulier de l'action de la volonté divine.

L'attraction, va-t-on dire, n'est point un effet direct de la volonté de Dieu, mais seulement une propriété dont jouit la matière, en vertu d'un seul acte primitif de cette volonté. J'aimerais autant qu'on me dît que l'attraction

appartient à la matière elle-même; car j'avoue que mon esprit se refuse à comprendre l'existence d'un être que l'on nomme propriété, qui est étranger à la matière, et qui n'est pas l'être spirituel lui-même, ou son émanation directe.

Si maintenant on passe à la considération des forces vitales qui président à la direction de nos mouvements organiques, on leur appliquera facilement le même raisonnement, et l'on n'aura que deux hypothèses pour expliquer leur origine, si toutefois, comme je l'ai supposé, on n'admet pas que la matière soit puissante par elle-même : ce sera de reconnaître que Dieu dirige lui-même ces forces, ou bien qu'il en a délégué le soin à notre âme.

La seconde seule de ces suppositions est conséquente avec l'hypothèse primitive de l'existence de l'âme. Car si Dieu dirigeait nos mouvements organiques, on ne voit pas trop pourquoi il ne dirigerait pas de même nos mouvements volontaires. L'imperfection de nos actions ne serait pas une objection absolue contre ce système, puisque Dieu pourrait s'être imposé la loi de réagir sur nos organes en raison des impressions extérieures qu'ils éprouvent; de même que dans l'attraction, il agit suivant une loi constante dépendante des masses et des distances. Au reste, les considérations purement morales qui peuvent faire rejeter ce système s'opposent avec bien plus de force encore à l'admission de l'action directe de Dieu sur nos mouvements organiques ou intérieurs; car on a dit dans le chapitre précédent qu'ils pouvaient être, dans une certaine mesure, la cause excitante de nos passions, en sorte qu'il faudrait admettre que, dans certains cas, notre âme eût à combattre des penchants qui seraient excités en nous par Dieu même. Enfin on s'écarterait,

en admettant la double action constante de l'âme et de Dieu, de la simplicité que nous présentent toutes les grandes lois de la nature. L'admission de l'existence de l'âme entraîne donc, par analogie au moins, celle de l'action de cette âme pour faire naître et pour entretenir nos forces vitales.

Objectera-t-on que puisque nos membres coupés conservent encore pendant quelque temps une certaine irritabilité nerveuse il en résulte nécessairement que cette irritabilité tient à leur organisation, si l'on ne veut supposer que l'âme agisse encore sur ces membres détachés du corps et qui peuvent s'en trouver à de fort grandes distances? Je répondrai à ce raisonnement en faisant observer que l'impulsion primitive donnée par l'âme à la matière composant les organes d'un membre amputé subsiste encore après la séparation de ce membre, et que c'est en vertu de cette impulsion que l'on remarque pendant quelque temps un reste d'irritabilité nerveuse, mais que cette irritabilité cesse bientôt, précisément parce que l'impulsion ne se renouvelle pas comme cela aurait lieu si le membre n'eût pas cessé de faire partie du corps.

La supposition de l'action de l'âme pour régler les mouvements intérieurs de l'organisation et pour déterminer les directions instinctives a fourni au savant Ampère une explication ingénieuse des actes instinctifs les plus extraordinaires que l'on remarque chez les animaux en général et chez l'homme même.

L'un des phénomènes les plus surprenants de l'instinct des animaux se remarque sur le *spex* ou abeille solitaire, dont la vie est de courte durée. Cette abeille naît, éprouve ses diverses transformations, et s'accouple. Bientôt elle dépose des œufs qu'elle a soin de cacher sous l'écorce d'un arbre, dans le trou d'une muraille, ou dans

une cavité souterraine, pour les soustraire à tout danger. Mais, avant cette opération, elle parcourt la campagne pour y chercher un ver d'une espèce particulière qu'elle sait reconnaître au milieu de mille autres; elle le porte dans son trou, et, afin qu'il n'en puisse sortir, elle le plie en deux; puis elle le pique avec son dard de manière qu'il vive assez longtemps pour échauffer les œufs, les faire éclore et servir de pâture aux jeunes vers, mais qu'il ne lui reste pas assez de force pour leur nuire. Après avoir pondu, la mère meurt et laisse à la nature le soin de diriger ses petits (D).

M. Ampère suppose qu'une prévoyance aussi admirable ayant été imprimée dans l'âme du premier des animaux¹ de cette espèce lors de la création, tout s'est opéré pour ce premier être comme je viens de le décrire, mais qu'à l'instant de la reproduction et pendant le temps de la gestation l'âme de cet insecte imprime à l'organisation des petits qui sont encore renfermés dans son corps une disposition telle, que lorsque les mêmes circonstances qui ont déterminé les actions de la mère viendront à se reproduire pour eux, ils soient poussés à faire la même série d'actes qu'elle, sans connaître en aucune façon le but vers lequel ils tendent, et ainsi de suite.

M. Ampère m'a cité à l'appui de cette explication un fait qui doit paraître fort remarquable à tous les physiologistes, et qui fait voir combien les penchants et les habitudes des parents ont d'influence sur ceux des enfants. Un jeune homme de sa connaissance intime avait l'habi-

¹ En plaçant l'expression *d'âme des animaux* dans la bouche de M. Ampère, je ne fais ici que traduire sa pensée dans mon langage, sans avoir la prétention d'exprimer ses idées psychologiques; car il me serait impossible aujourd'hui, en 1854, d'affirmer qu'il se soit servi de cette expression. (Voir la note B sur l'âme.)

tude de prendre beaucoup de tabac. Il forme le dessein de se marier, mais la dame avec laquelle il voulait s'unir lui déclare que jamais elle n'épouserait un priseur. Dès ce jour il quitte sa tabatière et jure de ne plus la reprendre. Il se marie, et bientôt sa femme devient enceinte. Il avait tenu jusqu'à cette époque sa promesse avec beaucoup d'exactitude, mais ce n'était pas sans de grands efforts qu'il avait pu résister au besoin pressant qu'il éprouvait de priser. Ce besoin le tourmenta même tellement, que, n'y pouvant plus tenir, il fut bientôt obligé de reprendre son habitude. Sa femme accoucha d'une fille, et, ce qui est remarquable dans l'anecdote que je rapporte, c'est que cette enfant, qui maintenant a douze ans, et que j'ai eu plusieurs fois l'occasion de voir, a ressenti le vif désir de prendre du tabac, aussitôt qu'elle a pu manifester un goût. Ce désir était si violent chez elle dès l'âge de trois ou quatre ans, qu'elle se jetait avec empressement sur toutes les tabatières qu'elle voyait et qu'on était obligé de les lui arracher des mains. Elle cherchait partout la poudre narcotique, et l'on avait bien de la peine à la cacher tellement qu'elle ne pût en trouver dans la maison. Maintenant encore ce goût subsiste, mais il ne se manifeste plus d'une manière aussi frappante.

Le même savant m'a cité d'autres faits semblables, tout aussi constants que celui-là, et qui servent à établir d'une manière incontestable que les enfants tiennent de leurs parents, outre les dispositions corporelles, les penchants de leur âme, ou du moins quelques-uns de ces penchants.

Je n'ignore pas que les matérialistes expliqueront fort bien ce fait en disant que puisque tous nos goûts et nos penchants dépendent de notre organisation, il est assez

naturel que les enfants, dont l'organisation dérive de celle de leurs parents, tiennent aussi d'eux leurs penchants, surtout dans des circonstances semblables à celle que j'ai citée. Cette dernière opinion n'est même pas incompatible avec la croyance de l'existence de l'âme; mais il est aisé de reconnaître son insuffisance pour l'explication de tous les phénomènes qui tiennent aux rapports existants entre les enfants et leurs parents.

Cette explication, par exemple, ne pourrait s'appliquer aux marques physiques transmises aux fœtus par les mères d'après une simple impression qui n'a affecté qu'un de leurs sens. Les faits de cette nature, cependant, sont aussi bien constatés que celui que je viens d'énoncer. Je pourrais en citer deux fort curieux qui m'ont été rapportés aussi par M. Ampère. Mais si mes lecteurs croient à ce genre de faits, il est inutile de leur en citer de nouveaux, et s'ils n'y croient pas, ils récuseront le témoignage de M. Ampère comme le mien.

Pour moi qui crois à tous ces phénomènes dans une certaine mesure, je les explique avec facilité au moyen de l'hypothèse que j'ai admise sur l'âme et sur son action pour régir le corps humain. Je suppose que l'organisation du fœtus, déterminée par celle des parents et modifiée en raison de leurs penchants, réagit¹ à son tour sur l'âme de l'enfant, et que cette réaction constante et d'autant plus forte qu'elle existe dès la formation du corps, se transforme en penchants, de même que nos sensations ordinaires se transforment en désirs et sou-

¹ Par le mot *réagit*, l'on ne doit pas entendre ici que l'organisation de l'enfant produit sur l'âme une impression physique, ce qui serait absurde; mais qu'elle se fait sentir à elle d'une manière analogue à ce qui a lieu pour les impressions extérieures reçues par le cerveau.

Cette remarque peut s'appliquer aux passages suivants du mémoire, où il est question de l'action de la matière sur l'âme.

vent même en habitudes. Quant à ce qui est des impressions physiques dont le fœtus conserve quelquefois des traces, elles ne peuvent être que le résultat de l'action continue d'une force intérieure dirigée par une pensée fortement conçue. Et, sans bien discerner comment peut s'établir cette action, on ne saurait disconvenir néanmoins qu'elle ait l'âme pour moteur.

Je suis loin d'avoir exposé tout ce qui est relatif à l'action de l'âme sur nos organes internes; mais comme les phénomènes que je pourrais citer encore ne sont pas d'une observation habituelle, j'aime mieux n'en parler qu'avec ceux du somnambulisme, afin de les expliquer tous ensemble. Je terminerai ce chapitre et les considérations générales sur l'âme par l'examen d'une dernière question, conséquence nécessaire de tout ce qui précède.

La manière dont j'ai considéré l'homme jusqu'ici fait reconnaître en lui deux êtres bien distincts : la matière organisée et impressionnable d'une part, et de l'autre une âme sensible et puissante unie à cette matière par des liens qui nous sont inconnus. Mais, dans cet individu mixte, quel est le moi, ou l'homme à proprement parler?

Ce n'est pas la matière mobile qui compose son corps, qui ne reste pas en lui deux instants de suite la même et qui survit à son trépas. Ce n'est pas non plus exclusivement l'âme, puisqu'une partie de ce qui appartient à cette âme peut lui rester à jamais étranger. Mais il est le résultat de l'action de l'âme sur le corps, comme le monde est le résultat de l'action de Dieu sur l'immensité de la matière. Ainsi, lorsque l'homme a cessé d'exister, rien de ce qui le composait n'est anéanti. Il reste, d'un côté, les débris de la machine qui formait son corps et

qui maintenant vont être soumis à de nouvelles forces, à de nouveaux arrangements; de l'autre, le moteur ou l'âme, qui conserve son intelligence et sa puissance, mais dont l'emploi jusqu'à présent nous est inconnu.

Les philosophes pourront faire bien des objections contre cette manière d'envisager l'homme. Les réponses ne me manqueraient peut-être pas, mais il me serait difficile d'entrer ici dans une semblable discussion. Je me borne, comme je l'ai dit dans l'avant-propos, à exposer mon opinion, sans vouloir l'imposer à personne. Mais je pense que cette opinion est aussi soutenable que toute autre, et, si je suis conséquent dans les inductions que j'en tirerai plus tard pour l'explication des phénomènes du somnambulisme et de ce qu'on nomme le magnétisme animal, on devra convenir que j'aurai présenté les faits d'une manière probable. C'est seulement à quoi j'aspire.

CHAPITRE VI.

HYPOTHÈSE SUR LA MANIÈRE DONT S'ÉTABLIT LE RAPPORT ENTRE L'ÂME ET LE CORPS.

Première hypothèse sur la manière dont l'âme entre en rapport avec le corps.

— Hypothèse d'un fluide vital. — Fluide vital combiné. — Fluide vital libre. — Action de l'âme au cerveau par l'intermédiaire du fluide vital. — Action de l'âme au système nerveux intérieur par l'intermédiaire du fluide vital. — Formation du fluide vital.

Mon but principal, dans les considérations générales qui précèdent, était d'établir la double action de la matière sur l'âme et de l'âme sur la matière, sans examiner toutefois si l'âme peut exister au delà de cette double action. Je pourrais m'en tenir à ce résultat et ne pas chercher à reconnaître comment s'opère dans l'homme cette influence réciproque. L'esprit humain cependant supporte impatiemment l'idée de toute limite, et s'il aperçoit des bornes qu'il ne puisse franchir, il aime du moins à faire des efforts pour les reculer. Ainsi, bien qu'il paraisse impossible que l'homme parvienne jamais à dévoiler le secret de l'union de l'esprit à la matière, il se plaît à simplifier sans cesse la cause première de toutes ses actions, en considérant comme effet ce qui avait été compris d'abord dans cette cause inconnue. C'est en cédant à ce penchant que je vais m'occuper pendant quelques instants de la question relative à l'union de l'âme avec le corps.

On peut admettre d'abord que l'action de l'âme ait lieu

sans autre intermédiaire que nos organes ; que l'âme, par exemple, lise des pensées dans les vibrations du cerveau et des penchants dans ceux des autres centres nerveux ; enfin, qu'elle réagisse directement sur nos nerfs et sur nos muscles pour produire tous nos mouvements, soit volontaires, soit organiques sensibles ou insensibles.

Cette hypothèse paraît simple au premier abord ; cependant elle suppose pour l'âme une action bien complexe, puisqu'il faut admettre qu'elle traduise avec une égale facilité les modifications de natures bien différentes de plusieurs de nos organes.

Il est une seconde hypothèse qui ne résout, il est vrai, aucune des questions qu'on peut faire sur la nature de l'action de l'âme, mais qui du moins rend cette action uniforme ; c'est d'admettre dans l'homme et dans tous les êtres animés l'existence d'un fluide impondérable particulier qui sert d'intermédiaire entre l'âme et les organes ou même les objets extérieurs. Ce fluide est, à proprement parler, le même que plusieurs physiologistes ont appelé fluide vital ou nerveux, et je lui conserverai la première dénomination, parce que c'est lui qui préside aux différents phénomènes vitaux.

Quant à sa nature, je ne chercherai pas à la définir. Peut-être n'est-ce que le fluide électrique qui, bien certainement, joue un rôle important dans notre organisme ; peut-être est-ce un fluide chargé d'esprits vitaux ou de particules animées ; mais dans tous les cas, je le dis impondérable, parce que, s'il pouvait être saisi et qu'il tombât sous nos sens, il y a longtemps que son existence ne serait plus pour nous un problème.

Je le suppose répandu dans tout le corps, mais dans deux états distincts. Une certaine masse se trouve dissé-

minée dans tous les organes, dont elle entretient la vie par sa présence. C'est elle qui excite la contractilité insensible et qui s'oppose à ce que les diverses parties qui composent notre corps, obéissant entièrement aux lois de la matière inerte, se désorganisent et se décomposent en vertu des affinités chimiques. Ce premier état du fluide vital pourrait avec justesse être comparé au calorique combiné dont on admet l'existence dans tous les corps, et qui empêche que l'attraction de leurs molécules ne les réduise à des masses d'une immense densité.

Une seconde partie du même fluide est libre et sert à l'exécution de nos mouvements volontaires et sensibles. Elle est répandue sur tout le système nerveux, et particulièrement autour du cerveau et des ganglions, dont elle entretient la sensibilité.

Dans l'état habituel ou de veille, le fluide vital qui environne le cerveau est modifié au moyen des impressions transmises par les organes des sens. Ce sont ces modifications et non celles du cerveau même que l'âme juge et transforme en idées.

Le fluide vital, dont les modifications diverses éprouvées au cerveau excitent dans l'âme des pensées, est lui-même modifié par les pensées qui nous deviennent sensibles, et l'action de la volonté le meut avec une facilité extrême. Il s'élanche du cerveau, qui est son réservoir principal dans l'état de veille, pour se porter instantanément vers le point du corps où doit s'opérer un mouvement. Les nerfs lui servent de conducteurs, et sa présence excite les organes à répondre aux commandements de la volonté. Mais par suite même de la rapidité de son mouvement, lorsqu'il arrive aux extrémités de quelque partie, il traverse l'épiderme et se dissipe, en conservant pendant un temps plus ou moins long la direction

qui lui a été imprimée. C'est à cette dissipation sans doute qu'est due la fatigue et l'exsudation que l'on éprouve ordinairement en proportion du nombre et de la force des mouvements exécutés.

Les modifications transmises au fluide vital par le cerveau ne sont pas les seules que l'âme puisse sentir. Il suffit qu'elle porte son attention sur un point quelconque de l'organisation pour apprécier les impressions que le fluide y éprouve; mais les idées qui en dérivent sont alors instinctives; c'est-à-dire que nous n'en avons pas connaissance dans notre état ordinaire. Les centres nerveux intérieurs sont plus propres que tous les autres points à faire naître des idées instinctives dans l'âme.

La réaction dont il est question dans les chapitres précédents, de l'âme sur les organes internes, en vertu des idées instinctives, quelle que soit d'ailleurs leur origine, a lieu au moyen du fluide vital accumulé aux divers centres nerveux. On peut répéter au sujet de cette réaction tout ce que j'ai dit de celle qui s'opère au cerveau. La seule différence est que, dans le premier cas, nous avons la conscience des mouvements opérés, tandis que dans le second, tout se passe indépendamment de notre volonté et souvent même à notre insu.

Le fluide vital se dissipe sans cesse, comme je l'ai dit, et cette dissipation a lieu soit insensiblement, lorsqu'on n'exécute pas de mouvements violents et qu'il n'y a pour ainsi dire que le fluide en excès, ou peut-être une partie du fluide combiné qui s'écoule en formant autour du corps une atmosphère régulière presque immobile, soit en abondance, lorsque la volonté le lance avec force pour exécuter de grands mouvements, et qu'il sort en rayonnant dans des directions variables. Il faut donc qu'il s'en reforme de nouveau pour réparer les déperdi-

tions, et la nourriture ainsi que la respiration servent, sans le moindre doute, à cette reproduction. Il est assez indifférent au reste, pour la question qui nous occupe, de savoir comment le fluide vital se régénère; il suffit de poser en fait que cette régénération est un des actes constants de notre vie animale.

L'admission de l'hypothèse que je viens d'établir fait voir comment l'âme peut agir indistinctement sur tous nos organes, et comment la nature de cette action est toujours la même, puisqu'elle s'exerce dans tous les cas sur un seul et même fluide.

Je sais, je le répète, qu'une telle supposition ne sert point à faire concevoir comment l'âme peut agir sur la matière, mais du moins elle simplifie cette action et facilite singulièrement en outre l'explication de plusieurs faits particuliers, tels, par exemple, que la sensibilité des nerfs d'une partie amputée, les phénomènes de sympathie, certaines prévisions et tous les faits relatifs au somnambulisme. L'existence d'un fluide vital semble d'ailleurs indiquée par les effluves des animaux qui portent un caractère de vitalité difficile à méconnaître, et sans chercher à la démontrer, j'en admetts l'hypothèse comme probable, comme simple et comme se pliant avec facilité à la plupart des phénomènes vitaux. On verra plus tard de quelle application générale elle est pour l'explication des phénomènes du magnétisme animal (E).

CHAPITRE VII.

DES FACULTÉS LES PLUS ORDINAIRES DE L'HOMME DANS L'ÉTAT DE VEILLE.

De la mémoire.—Du savoir et de l'habitude. — L'instinct peut être, dans certains cas, le résultat de l'habitude. — De l'oubli. — Du raisonnement. — Du génie. — La manifestation du génie dépend de l'organisation. — De l'imagination. — L'imagination n'est point une puissance.

J'ai tâché d'analyser, dans ce qui précède, les diverses manières d'être ou d'agir de l'âme, et j'ai considéré chacune des divisions fournies par cette analyse isolément et en elle-même. Envisageant les choses sous un autre point de vue, je vais examiner succinctement quelques-unes des facultés qui résultent dans l'homme de ces différentes manières d'être de l'âme, celles seulement qui ont quelque rapport avec l'objet principal de ce mémoire. Je parlerai d'abord des facultés qui se manifestent le plus habituellement dans notre état ordinaire, en ne m'arrêtant que peu sur celles dont il a été le plus question déjà dans les chapitres précédents.

Je commencerai par la mémoire, parce que sans elle la plupart de nos autres facultés ne sauraient exister. Sans mémoire nous n'aurions jamais d'autre idée que celle de l'impression présente ; notre vie ne serait qu'une succession de sensations sans liaison, et l'instinct devrait suppléer au manque total de notre raison.

La mémoire est la faculté de l'âme par laquelle nous renouvelons la conscience des idées qui déjà ont existé

en nous. Or, comme il a été posé en principe que les idées appartenaient à l'âme elle-même et non au cerveau ou au fluide vital qui l'environne, on peut en conclure que le renouvellement des idées provient de l'âme même, qui réagit sur le cerveau par l'intermédiaire du fluide vital, en produisant sur ce fluide des modifications semblables à celles qu'il avait déjà éprouvées lors de la formation primitive de ces idées. Cette opinion s'allie parfaitement avec l'hypothèse que j'ai admise du fluide vital; car ce fluide n'étant plus le même à l'instant du souvenir d'une idée qu'à celui de sa formation, il est impossible que le renouvellement de la vibration qui rappelle l'idée provienne d'une autre cause que d'une puissance immatérielle et intelligente. J'ai d'ailleurs déjà établi plus haut cette manière d'envisager la mémoire.

La mémoire se lie à presque toutes les facultés de notre esprit; mais il en est une qu'elle enfante à elle seule : je veux parler de l'habitude.

Lorsqu'une idée a été rappelée plusieurs fois à notre souvenir, elle s'y présente ensuite avec la plus grande facilité, au moindre appel de la volonté, et ce résultat, qui constitue le savoir, peut provenir soit de ce que l'âme imprime plus facilement au fluide vital une modification qu'elle lui a déjà fait éprouver, soit plutôt de ce que cette modification se transmet plus aisément au cerveau par suite de la fréquence de l'action.

Quand il ne s'agit ainsi que du rappel d'idées ou de pensées qui ne sont point accompagnées de mouvements volontaires, la mémoire, quelque loin qu'elle puisse être poussée, ne conduit jamais qu'à nous donner la conscience de ces idées. Mais lorsqu'elle sert à renouveler des mouvements, bientôt, si ces mouvements sont fort souvent répétés, l'âme acquiert la faculté de réagir sur

les muscles volontaires qui doivent les faire exécuter, sans rappeler en même temps au cerveau les idées qui s'y liaient et qui servaient à les déterminer, ou du moins sans rappeler bien nettement ces idées.

Cette manière d'agir de l'âme constitue ce qu'on appelle l'habitude, et devient instinctive, d'après la signification que j'ai assignée à ce mot.

Plusieurs philosophes ont prétendu, et d'autres prétendent encore, que l'instinct dans l'homme et dans les animaux mêmes n'est autre chose que le résultat de l'habitude. Je ne serais pas éloigné d'adopter la même conclusion, mais par des considérations bien différentes de celles qui ont pu déterminer leur opinion. Je regarderais les mouvements instinctifs comme provenant de deux sources différentes : les uns seraient une conséquence de la mémoire telle que je viens de l'exposer, les autres le fruit d'une éducation antérieure à la naissance, et résultant de l'action de la mère sur le fœtus. Cette idée, que je dois en partie à M. Ampère, demanderait des développements que je ne puis lui donner ici, et m'entraînerait d'ailleurs hors de mon sujet.

A côté du souvenir, vient se placer l'oubli, qui ne provient pas, selon moi, de ce que l'idée oubliée ne se présente plus à l'âme, mais de ce que l'âme cesse d'agir sur le cerveau pour la rendre sensible, ou bien ne peut plus impressionner convenablement cet organe à cause des modifications survenues avec le temps dans sa structure, qui lui ont fait perdre de sa souplesse et de son irritabilité. On conçoit aussi qu'il en soit du souvenir comme de l'écho, qui s'affaiblit en s'éloignant. Jamais en effet l'image reproduite n'a la même netteté que celle qui est résultée de la sensation primitive, en sorte que, si celle-ci est faible déjà, il est possible que l'âme, qui

ne fait que reproduire une légère vibration dans le fluide vital, n'agisse pas alors avec assez de force pour ébranler la masse elle-même du viscère. C'est ainsi qu'une foule d'idées fugitives qui nous ont successivement occupés dans le cours d'une journée ne redeviennent jamais présentes à la mémoire.

Le raisonnement est une combinaison de l'intelligence et de la mémoire. Il n'est qu'une extension du jugement qui résulte en nous de la comparaison de deux sensations ou de deux idées rendues simultanément présentes à la pensée. C'est un enchaînement d'idées liées intimement, et pour ainsi dire forcément les unes aux autres, et c'est l'une des formes les plus ordinaires de la manifestation de l'intelligence. Il est difficile cependant de raisonner avec justesse, et de pousser un peu loin la succession des conséquences que notre esprit peut tirer d'un principe bien établi; mais cette difficulté ne paraît pas tenir au défaut d'intelligence de l'âme : car, lorsqu'elle a pu comparer entre elles deux idées primitives, il ne lui est pas plus difficile d'établir le rapport entre un autre terme et le résultat de cette première comparaison, et ainsi de suite. La difficulté vient, selon moi, de l'imperfection des organes encéphaliques, qui ne présentent pas toujours des impressions justes, c'est-à-dire telles qu'elles devraient être pour répondre exactement à l'idée qui les a provoquées, qui se fatiguent, et qui ne permettent pas de retenir à la fois un enchaînement d'idées un peu nombreuses. Elle tient aussi à l'action des passions dont il a été fait mention dans un des chapitres précédents, qui, modifiant le cerveau en raison des affections ressenties aux centres nerveux intérieurs, donne aux idées une direction particulière propre à fausser le jugement. Mais l'âme, qui, dans le raisonne-

ment, ne fait que comparer les impressions actuelles du cerveau, n'en est pour cela ni moins active ni moins intelligente.

Le génie est la manifestation de l'âme qui nous donne la plus haute idée de son intelligence. C'est lui qui, sans suivre servilement les traces pénibles du raisonnement, et sans passer par des jugements intermédiaires, crée des idées nouvelles par la combinaison instinctive des idées rationnelles, c'est-à-dire de celles qui nous ont été directement fournies par nos sens, ou que nous en avons déduites par le raisonnement.

La définition que je donne ici du génie étend ses attributions au delà de ce qui est généralement admis, et comprend, outre l'inspiration, qui est son degré le plus éminent, l'invention, lorsqu'elle n'est pas le résultat d'un tâtonnement, et même, à certains égards, ce que dans le monde on nomme l'esprit. Je suis loin de vouloir détruire les subdivisions qu'on a établies dans nos facultés intellectuelles, et puisque l'usage a voulu qu'on réservât le nom de génie aux vastes conceptions de l'esprit, je pense que cet usage doit être respecté. Mais, comme ces diverses nuances dans la manifestation de l'âme ne dépendent que du plus ou moins d'étendue de son action, et qu'il n'existe pas de limites bien tranchées qui les distinguent l'une de l'autre, je crois devoir les réunir ici sous une même dénomination générique.

Le génie est pour moi l'une des preuves les plus évidentes de la formation et de l'existence d'idées dans l'âme sans la participation du cerveau, idées qui sont excitées, la plupart du temps, par des impressions internes vivement senties; ce qui a fait dire à Vauvenargues, avec tant de justesse, que les grandes pensées partent du cœur.

L'examen du génie conduit à reconnaître que la combinaison instinctive des idées ne s'opère pas dans l'âme avec la même lenteur que dans notre esprit, où elle est le résultat de l'action de l'âme sur le cerveau. Lorsque nous pensons en effet par raisonnement, il faut, pour chaque idée nouvelle, une nouvelle opération de l'âme; tandis que, lorsque le génie nous inspire, les idées existant en foule dans l'âme, et pouvant s'offrir simultanément à son jugement, lui font saisir de suite le résultat de leur combinaison, comme Dieu embrasse d'un seul regard toutes les vérités existantes. L'âme alors, par une opération unique, rend sensible cette combinaison, qui nous semble d'autant plus admirable qu'elle est plus juste et plus inattendue.

Entre le raisonnement et le génie, il existe une multitude de nuances de notre manière de penser, qui constituent les variétés innombrables que l'on distingue dans l'esprit humain; mais il serait inutile de s'en occuper ici, puisqu'elles ne présentent rien qu'on ne puisse reconnaître dans les deux modes que je viens d'examiner.

Je ferai remarquer encore pour le génie, comme je l'ai fait pour le raisonnement, que, bien que l'âme soit la cause unique de son existence, sa manifestation tient beaucoup à l'organisation, puisque c'est de l'action de l'âme sur le cerveau que résulte l'expression de l'idée conçue, et que l'organisation peut être telle que le résultat de cette action ne puisse se présenter d'une manière bien nette, ou même ne se manifeste jamais. L'expérience confirme d'ailleurs chaque jour la vérité de cette observation; car, dans le même homme, le génie varie avec l'âge et les circonstances; quelquefois il en acquiert en excitant ses organes par des liqueurs fortes ou aromatiques; plus souvent l'excès de ces liqueurs altère ou

même détruit complètement ce que ses facultés ont de plus élevé, et il faudrait se former une idée bien fautive de la nature de l'âme pour supposer que ce soit elle qui s'altère ainsi à chaque changement de l'état de notre corps. Notre âme est immuable, sans quoi elle ne pourrait être immortelle. C'est un moteur qui ne cesse point son action, mais qui ne produit qu'un faible effet lorsque la machine à laquelle il s'applique vient à se détraquer.

Je m'occuperai en dernier lieu, dans ce chapitre, de l'examen de l'imagination, mot vague comme la faculté qu'on veut lui faire exprimer, et qui réveille d'autant plus d'idées que sa signification est moins précise. Je tâcherai de saisir cette enchanteresse, et, brisant les hochets et les ailes dont les poètes ont composé sa parure, je la présenterai débarrassée du cortège d'illusions qui la rend méconnaissable.

L'imagination est la faculté de revêtir de formes sensibles les idées qui ne sont pas immédiatement fournies par les sens. Cette faculté prise isolément est une abstraction, qui ne saurait pas plus exister dans la nature que la forme ne peut exister sans la matière. Aussi, lorsqu'on veut la définir et la préciser, la confond-on souvent avec les facultés dont elle est la conséquence nécessaire.

Toutes les idées excitées par nos sens sont nées d'impressions qui servent à réfléchir dans notre âme les images des objets extérieurs, et par images on doit entendre ici toutes les façons d'être perceptibles des corps. Lorsque, par la mémoire, nous reproduisons une de ces idées, l'image qui l'avait d'abord accompagnée reparaît auprès d'elle avec plus ou moins de netteté, selon que notre esprit est plus ou moins dégagé des sensations présentes. Non-seulement l'imagination se manifeste dans ce cas, mais toutes nos idées, de quelque nature qu'elles

soient, qu'elles proviennent du raisonnement ou de l'inspiration, sont toujours accompagnées d'images, c'est-à-dire de sensations analogues à celles que font naître en nous les objets extérieurs. En sorte que l'on conçoit que si l'homme venait à acquérir de nouveaux sens ou, en d'autres termes, de nouvelles manières de se mettre en rapport avec les corps, quelques-unes des idées qui s'éveilleraient en lui seraient revêtues de formes particulières propres à ces nouveaux modes de perception.

L'imagination résulte donc, à proprement parler, de l'action de l'âme en vertu de laquelle nos idées nous deviennent sensibles; mais ce n'est pas ainsi qu'on l'a considérée dans les beaux-arts et dans la poésie. Donnant à ce mot une acception beaucoup plus étendue, on l'a indistinctement appliqué, soit à la formation des images, soit à la cause même de cette formation, soit enfin aux effets résultant de la présence des images. C'est en l'envisageant sous ce dernier point de vue qu'elle est devenue une puissance, tandis qu'elle n'existe elle-même qu'en vertu d'une puissance, qui est celle de l'âme pour créer les idées sensibles. Cette puissance de l'âme s'exerce de plusieurs manières, ainsi qu'on l'a vu dans les chapitres précédents; aussi a-t-on distingué plusieurs genres d'imagination, et l'a-t-on divisée en passive et en active, selon que la production des images provient d'une impression extérieure ou de l'action spontanée de l'âme.

Cette manière de considérer l'imagination n'aurait pas dû être celle des savants, et surtout celle des médecins. Cependant, loin de la rejeter, ils ont encore ajouté aux propriétés chimériques dont on avait enrichi cette faculté, et, la confondant successivement avec la persuasion, la

conviction, le désir, la peur, et enfin avec toutes nos affections et nos passions, ils l'ont proclamée la cause de tous les mouvements extraordinaires de notre organisation. Quelques écrivains même en ont fait la source de toutes nos pensées. Mais alors l'imagination serait l'âme elle-même, tandis qu'elle n'en est que le style. Le génie enfante des idées, l'imagination les exprime, voilà toutes ses fonctions. Les distinctions qu'on a établies entre les divers genres d'imagination sont donc superflues lorsqu'on la sépare des causes qui excitent la formation des images; mais seulement cette faculté ne se rencontre pas au même degré chez tous les hommes, elle varie comme leur sensibilité organique, et l'on peut, à ce sujet, répéter ce que j'ai déjà dit pour la mémoire, le raisonnement et le génie.

Je n'insisterai pas davantage sur l'examen de la faculté que l'on nomme imagination. Mon but unique était de faire voir combien la manière dont je l'envisage diffère de celle de la plupart des écrivains qui s'en sont occupés, et surtout de celle des médecins. Cette discussion était utile pour me mettre à même d'apprécier plus loin les explications que l'on donne de plusieurs phénomènes du magnétisme, en leur attribuant pour cause la puissance de l'imagination (F).

CHAPITRE VIII.

SUITE DU CHAPITRE PRÉCÉDENT.

De la volonté. — De la volonté résultant d'un jugement. — De la volonté unie au sentiment du besoin ou à la persuasion. — De l'effet des passions sur la volonté. — De la conviction. — On attribue à l'imagination les effets de la conviction. — Exemples. — La conviction est le moteur le plus puissant de la volonté. — De l'action de la volonté pour la production des idées. — Des mouvements instinctifs résultant d'une vive impression extérieure. — De l'action de l'âme des mères pour modifier les fœtus. — De la force médicale naturelle.

La volonté est la détermination d'agir de l'âme. Elle peut naître en nous de diverses manières, et, selon chacune d'elles, les actions qui en résultent portent un caractère particulier.

Elle peut résulter d'un simple jugement ou d'un raisonnement à l'aide duquel nous reconnaissons qu'il est convenable d'agir de telle ou de telle manière pour parvenir à un but déterminé. Alors les différentes parties de notre corps, soumises habituellement à l'action volontaire de l'âme, se meuvent avec justesse et précision pour atteindre ce but. Une telle volonté cependant est la plus faible qui puisse exister en nous; mais comme elle ne commande que des mouvements faciles et auxquels notre organisation est accoutumée, elle est sûre d'être promptement obéie. La plupart des actes ordinaires ou indifférents de la vie sont le résultat d'une semblable volonté.

La volonté résulte souvent aussi d'impressions inté-

rieures immédiatement relatives à nos besoins ou à nos goûts. Son action alors devient plus forte et beaucoup moins réfléchie que dans le premier cas. Elle nous porte avec empressement vers l'objet de notre désir, et nous mettons à obtenir cet objet beaucoup plus d'ardeur que si nous étions uniquement décidés par le raisonnement. Il en est de même à peu près lorsque nous sommes mus par une vive persuasion. Notre volonté dans ce cas est d'autant plus ferme que nous la croyons plus fondée ; nous n'examinons pas les raisons qu'on peut opposer à notre détermination, nous agissons sans réflexion et avec une entière confiance.

Ce qui prête plus d'énergie encore à notre volonté, ce sont nos passions, dont la violence même va quelquefois jusqu'à la transformer en directions instinctives. Elles sont la source des plus grandes actions. L'ambitieux ne voit pas à ses projets d'obstacles que ne puissent surmonter sa persévérance et son audace. Il voudra toujours avec la même ardeur l'objet auquel il aspire, jusqu'à ce que, l'ayant obtenu, il conçoive aussitôt un nouveau désir aussi violent que celui qu'il vient d'épuiser. La haine, la vengeance présentent le même caractère. Leurs effets sont inévitables, parce qu'ils sont le fruit d'une volonté active et persévérante. L'amour peut à lui seul enfanter plus de prodiges que toutes les autres passions ensemble.

Cette influence si puissante des passions sur la volonté provient de ce qu'elles font naître en nous la vive conviction de la nécessité des actions que nous devons effectuer, en sorte que nous agissons sans réflexion, sans hésitation, et avec une confiance entière dans le succès de nos efforts. La conviction est la cause la plus puissante de l'action de l'âme, et il est à remarquer que, de

quelque manière qu'elle soit excitée, les effets qu'elle produit sont toujours aussi assurés.

On n'a pas assez remarqué jusqu'ici, selon moi, quelle puissance résulte dans l'âme de la conviction lorsqu'elle sert à déterminer la volonté. Je ne pense pas que les forces dont l'âme peut faire usage augmentent ou diminuent selon les circonstances comme celles de notre corps. Une telle opinion serait en contradiction visible avec ce qui précède; mais je crois que l'emploi de ces forces dépend des causes déterminantes. Qu'ainsi tout mouvement exécuté avec incertitude n'est que le résultat d'une faible action de l'âme; que celui qui est déterminé par une ferme volonté suppose une force plus considérable; qu'enfin celui qui provient d'une volonté provoquée par une conviction intime développe l'emploi de toutes les forces de l'âme.

On attribue généralement à l'imagination les effets résultants de la conviction, parce qu'elle accompagne ordinairement la production de ces effets. Mais il est aisé de sentir que ce n'est pas elle qui les produit, puisque ses fonctions se bornent à présenter des images, et qu'il ne suffit pas de la présence d'images pour faire naître un mouvement quelconque dans notre organisation; de même que, dans un exemple que j'ai cité plus haut, la vue d'un poignard levé ne suffit pas pour déterminer une émotion: il faut encore, et avant tout, la conviction du péril qui résulte de l'action vue ou imaginée, et le plus souvent cette conviction, préexistante elle-même, exalte l'imagination et lui fait produire des visions qui lui donneront une nouvelle force en achevant d'obscurcir notre raison.

Un exemple rendra sensible ce que j'avance ici. Lorsqu'une personne, dont l'esprit est faible et les sens sont

faciles à émouvoir, se trouve seule dans un lieu sombre et inconnu, abandonnée à tous les mouvements d'une âme craintive, et qu'un objet peu distinct vient à frapper sa vue, elle en fait aussitôt un fantôme. Si la violence de l'impression ne lui enlève pas subitement toutes les forces, elle fuira, et ce serait en vain que par la raison on tenterait de l'arrêter; elle prendrait la voix d'un ami pour celle du fantôme lui-même.

C'est, dira-t-on, l'imagination de cette personne exaltée par la peur qui a produit dans son esprit l'apparition d'un fantôme, qui lui a prêté une voix, et cette même imagination cause encore la frayeur extrême qui la pousse à fuir. Pour moi, je ne vois rien dans cet enchaînement de faits qui prouve que l'imagination soit une puissance.

Une personne est dominée par la peur; ce sentiment produit en elle l'appréhension vague d'un danger, et excite dans son âme des idées en rapport avec cette appréhension. Une cause fortuite vient ébranler l'organe de la vue, sans qu'il en résulte une sensation bien déterminée; l'âme alors, sortant de l'état d'attente, et dirigée par la conviction que l'objet qui se présente ne peut être qu'un objet de terreur, ne cherche point à juger l'impression réelle reçue au cerveau et enfante l'idée d'un fantôme qu'elle revêt, au moyen de l'imagination, des formes les plus effrayantes¹. Cette image, qui serait confuse dans un moment où des impressions présentes distrairaient les sens, où l'âme d'ailleurs serait tranquille, et dont il ne résulterait pas plus d'effets que de la vue

¹ Si je craignais que l'on m'accusât de n'être point conséquent avec moi-même, en supposant que l'âme, que j'ai dit n'être pas complice de l'erreur des sens, peut se laisser diriger par la conviction, je ferais observer que cette conviction résulte elle-même d'impressions, et que dans tout ce qui se passe ici l'âme ne commet aucune erreur, mais juge les impressions les plus fortes qui se produisent au cerveau et rend son jugement sensible.

d'une fantasmagorie, acquiert plus de netteté par l'occupation des sens; et le sentiment qui a excité l'âme à la faire naître lui prête les mêmes apparences que si elle appartenait à un objet réel. De là naissent la conviction intime de la présence immédiate du danger et l'impulsion instinctive de l'âme pour l'éviter et le fuir. L'imagination joue certainement un grand rôle dans tout ce fait, mais ce n'est que comme moyen accessoire, et non comme cause ou comme puissance.

La même vérité ressort encore de la considération des rêves ordinaires. Il peut arriver que deux individus aient en songe la même vision, qu'ils se trouvent, par exemple, en présence d'un monstre prêt à se jeter sur eux pour les dévorer : l'un deux tremblera; l'autre s'apprêtera à combattre le monstre. Dira-t-on que la peur du premier et les conséquences qui peuvent en résulter, de même que l'audace du second, soient des effets de la puissance de l'imagination? L'imagination se sera bornée à offrir l'image du danger, et la conviction de son existence aura produit la peur de l'un des deux individus et la résolution audacieuse de l'autre, en raison de l'organisation particulière de chacun d'eux¹.

La conviction, je le répète, est le moteur le plus puissant de l'action de la volonté, et les effets des passions ne sont si violents que parce qu'elle les accompagne toujours.

L'action de la volonté ne se borne pas à la production des mouvements sensibles, elle s'exerce aussi, comme je l'ai déjà dit, sur les opérations qui se passent au cerveau. La plupart des idées dont nous avons la conscience, et qui ne proviennent pas immédiatement d'impressions externes, sont le résultat de l'action de l'âme

¹ Voir la note F du chapitre précédent.

sur le cerveau par l'effet de la volonté. C'est ainsi que l'attention, la réflexion, le raisonnement sont des actes volontaires exercés sur la direction de nos pensées.

Ces différents modes de la volonté ne sont après tout qu'une seule et même manière d'être de l'âme qui se décide à agir avec plus ou moins de force selon la nature des impressions qui la dirigent.

Les mouvements habituels de notre organisation intérieure ne demandent pas d'actes de notre volonté, c'est-à-dire de motifs déterminants sensibles pour exciter l'âme à les produire. La direction nécessaire existe incessamment dans l'âme, à laquelle Dieu sans doute l'a imprimée depuis notre naissance, ou qui y a été transmise par l'âme de la mère agissant sur celle du fœtus. Mais il est aussi, comme je l'ai dit plus haut, des mouvements internes dépendant de l'âme et excités par des causes accidentelles. Ces causes peuvent être de deux natures, ou bien provenir d'une forte conviction déterminée par de vives impressions externes, ou bien être le résultat d'une impression interne ne tombant pas sous les sens.

Assez ordinairement les mouvements instinctifs provenant de la conviction née d'une impression externe sont désordonnés, et l'on trouverait difficilement qu'ils eussent un but bien utile pour la conservation de notre être. Ils consistent principalement dans une accélération plus ou moins grande du cours du sang, ou dans son accumulation presque instantanée, soit vers les extrémités, soit vers le cœur. Je pense que ces mouvements ne sont ainsi désordonnés que parce qu'ils sont la conséquence d'une impression qui, reçue d'abord par le cerveau, où elle n'a produit qu'une sensation fausse, soit à cause de l'imperfection de cet organe, soit à cause

d'un trouble qui serait momentanément apporté à ses fonctions, et venant ensuite exciter les organes internes d'après cette fausse direction, détermine une réaction de l'âme sur le système intérieur sans un rapport exact avec la cause de l'impression primitive.

L'action de l'âme sur les organes internes, excitée par une forte impression extérieure, se montre d'une manière bien sensible par les marques visibles que quelques enfants apportent en naissant des désirs, des craintes ou des affections de leurs mères. J'admets ce fait, ainsi que je l'ai déjà dit, quoique Buffon et beaucoup d'autres philosophes aient essayé d'en démontrer l'impossibilité. Tous ceux qui ne le rejettent pas reconnaîtront sans doute avec moi que c'est l'âme de la mère qui régit, au moins pendant quelque temps, les organes du fœtus, et que sa puissance est telle sur cette matière encore presque informe, qu'elle peut la modeler à son gré, lorsqu'elle y est excitée par une vive impression, sans que le cerveau donne nullement la conscience de l'opération qui s'effectue. L'on peut supposer aussi, pour rester dans l'hypothèse que j'ai établie sur le fluide vital, qu'une portion de ce fluide, fortement modifiée au cerveau par la présence de certain objet extérieur, est repoussée par l'âme avec force, porte sur son passage un certain trouble dans l'organisation de la mère, et va réagir sur le fœtus d'une manière analogue à l'action qui avait été produite par l'objet extérieur. Qu'on admette ou qu'on rejette cette explication, le fait n'en restera pas moins possible ni moins constant pour ceux qui l'ont observé.

Lorsque les mouvements sont provoqués par une impression interne, comme lorsque quelque organe altéré fait naître le besoin de rétablir un équilibre dé-

truit, l'âme réagit alors dans la plupart des cas avec sagesse, et lutte souvent avec succès contre le mal s'il n'a pas encore acquis un caractère de gravité bien déterminé. C'est cette réaction de l'âme qui est connue sous le nom de force médicatrice naturelle. Bien des médecins sont loin de l'attribuer à la puissance de l'âme; mais comme, d'après mon système, toutes les forces vitales proviennent de cette cause unique, il s'ensuit que la force médicatrice n'est que le résultat de son action pour maintenir ou rétablir l'équilibre de notre organisation.

C'est toujours par la même action de l'âme que, dans plusieurs maladies, nos sens sont modifiés de telle manière que nous éprouvons de la répugnance pour les substances ou les aliments qui pourraient nous être contraires, et que nous ressentons quelque penchant pour ceux qui peuvent nous être favorables. Cette faculté, presque éteinte en nous par l'effet de la civilisation, était bien plus étendue sans doute lorsque l'homme vivait dans l'état de nature, et plusieurs faits montrent qu'elle existe à un haut degré chez les peuples sauvages de certaines contrées. Elle se rencontre chez beaucoup d'animaux, surtout lorsqu'ils n'ont pas été dénaturés par l'état de domesticité.

On m'objectera sans doute, comme on l'a fait pour le système de Stahl, qu'il existe bien des circonstances où les malades manifestent des goûts fort nuisibles à leur rétablissement. Ce fait est trop certain pour que je puisse le mettre en doute, mais que prouve-t-il, si ce n'est que, dans les cas où on l'observe, la force désorganisatrice, c'est-à-dire la tendance de la matière organisée à rentrer sous les lois de la matière brute, l'emporte sur l'action de la force conservatrice de l'âme? Mais peut-être qu'alors, en agissant dans le but unique d'augmen-

ter l'empire de l'âme sur la matière, on parviendrait à faire reparaître les directions instinctives salutaires, qui doivent toujours être d'un excellent augure pour les malades. La suite de ce mémoire fera connaître comment on parvient à augmenter cette puissance de l'âme.

CHAPITRE IX.

DU SOMMEIL.

De la fatigue. — Nécessité du repos. — Le sommeil résulte de la cessation de l'action de l'âme sur le cerveau. — Du sommeil imparfait. — Du sommeil profond. — L'âme ne cesse pas de penser pendant le sommeil. — Elle continue son action sur les organes internes. — Du réveil. — Des différentes espèces de rêves. — On se rappelle les songes à l'instant du réveil. — Les objets offerts en songe à l'esprit produisent sur nos organes le même effet que s'ils existaient réellement. — Les effets produits par les rêves ne sont pas le résultat de la puissance de l'imagination. — Des inspirations.

Les idées générales que j'ai établies sur l'âme au commencement de ce mémoire sont indépendantes de l'état particulier où se trouvent nos organes; aussi n'ai-je pas distingué dans ces premiers chapitres l'homme éveillé de l'homme dans l'état de sommeil; mais, dans l'examen plus détaillé de nos facultés, je suis obligé de faire cette distinction, puisque les effets de l'action de l'âme sur le corps varient avec l'état de notre organisation.

Tous nos mouvements s'exécutant par l'action intermédiaire d'un fluide vital, dont j'ai supposé l'existence, il se fait sans cesse en nous une déperdition de ce fluide d'autant plus considérable que nos mouvements sont plus vifs et accompagnés de plus grands efforts. De cette déperdition résulte la fatigue, parce qu'alors, la quantité de fluide restant devenant trop faible pour l'exécution facile des mouvements, ce n'est que par un effort

puissant que l'âme peut remédier à cette cause de faiblesse, et l'expérience nous fait voir en effet que tout ce qui réveille l'énergie de notre âme ranime aussi nos forces abattues.

Les passions en sont un exemple : l'amour de la gloire ranime les forces du guerrier prêt à succomber à la fatigue, et le soutient aussi longtemps que dure le combat ; la peur souvent prête des ailes à l'homme timide dont les membres, peu d'instantes auparavant, se refusaient à tout mouvement.

L'absence du fluide contribue encore à la fatigue en ce que nos membres ne sont plus dans l'état de vie qui leur convient, ce qui fait qu'ils enflent, se meurtrissent et prennent une tendance à la décomposition. La nourriture, il est vrai, répare cette perte en fournissant une nouvelle masse de fluide vital ou de molécules déliées soumises à l'action immédiate de l'âme ; mais l'expérience fait voir que ce moyen de réparation ne suffirait pas encore si par intervalles nous ne nous livrions au repos en cessant toute action volontaire, afin de laisser aux organes privés de fluide le temps de s'en saturer de nouveau (G).

Ce n'est pas assez de reposer les membres qui exécutent les mouvements volontaires. L'âme, ainsi qu'on l'a vu, exerce encore son action sur le cerveau pour y traduire les impressions des objets extérieurs et pour y exciter des idées. Il est nécessaire que cet organe se repose comme toutes les autres parties fatiguées de notre corps, c'est-à-dire que l'âme cesse toute action sur lui. Alors le fluide vital qui l'entourait, et qui était entretenu en ce point pour y recueillir les impressions transmises par les organes de nos sens, se dissipe peu à peu, une légère transpiration se fait ordinairement sentir à

la face, et le sommeil réparateur s'empare de nos sens.

Le sommeil n'est donc autre chose que la cessation de l'action de l'âme sur le cerveau, laquelle entraîne ordinairement la dispersion de la partie de fluide vital libre qui est destinée à entretenir la sensibilité de ce viscère, mais qui peut aussi résulter elle-même de cette dispersion produite par une cause physique quelconque.

De cette manière d'envisager le sommeil, on peut conclure qu'il est plus ou moins profond selon que la dispersion du fluide destiné à entretenir la sensibilité du cerveau est plus ou moins parfaite. A mesure que cette dispersion s'effectue, les idées provenant de l'enchaînement volontaire des impressions précédemment ressenties deviennent de moins en moins suivies. Bientôt des idées spontanées et détachées les unes des autres s'emparent de notre esprit, nous rêvons alors. Il semble que la force de l'âme tende à réveiller le cerveau en lui lançant par intervalles des ondes de fluide vital qui lui rendent momentanément sa sensibilité, et excitent en lui des idées en rapport avec celles dont elle est occupée.

L'observation habituelle vient à l'appui de cette assertion, et montre que lorsque les centres nerveux, organes de nos mouvements intérieurs, sont excités par des aliments échauffants ou des boissons toniques, le cerveau éprouve beaucoup de peine à entrer en repos, il est vivement ébranlé par la réaction de ces organes, où se trouve une grande accumulation de fluide vital, et il en résulte une suite de songes presque continue.

Chez quelques personnes le sommeil est toujours tel que je viens de le décrire, coupé par une multitude de songes; mais alors il n'est que peu fortifiant, parce que la dissipation du fluide vital continue toujours d'avoir

lieu avec assez d'abondance, et que l'organe principal des sens ne se repose qu'à demi. Aussi ce sommeil a-t-il besoin d'être beaucoup prolongé.

Pour d'autres personnes, organisées d'une manière plus heureuse sans doute, cet état de demi-sommeil est de courte durée, quelquefois même il n'existe que pendant un temps inappréciable, et il est immédiatement suivi du sommeil profond, c'est-à-dire de celui dans lequel, la dispersion du fluide vital répandu autour du cerveau étant aussi complète que possible, tous les organes de nos sens sont dans un repos parfait. Dans cet état aucune des idées de l'âme ne nous devient perceptible, ce qui a conduit beaucoup de métaphysiciens à cette erreur fort grande, selon moi, que pendant l'état de sommeil profond l'âme elle-même se reposait et cessait de penser. Ce n'est pas l'âme qui a besoin de repos, mais ce sont nos organes; car un être susceptible de fatigue est par là même susceptible d'altération, et par suite d'anéantissement. L'âme ne cesse pas de penser, car pour elle penser c'est être.

Examinons donc ce que devient son action dans le sommeil, et quel rôle aussi joue alors le fluide vital restant en nous ou se formant par la digestion et la respiration.

L'âme continue d'agir sur nos organes internes pendant le sommeil, et elle contribue ainsi à entretenir leur vie. Cette action a toujours lieu par l'intermédiaire du fluide vital qui se forme dans la région de l'estomac, et dont une partie reste libre et concentrée, tandis qu'une autre sert à renouveler le fluide combiné dont tous nos membres ont été privés pendant les fatigues de l'état de veille. Ce fluide s'insinue dans nos organes, les anime, les refait pour ainsi dire, et les prépare à supporter de

nouveau les fatigues du lendemain. C'est l'âme elle-même qui dirige cette régénération; car, quel que soit l'arrangement admirable de notre structure, jamais l'équilibre ne se rétablirait ainsi d'une manière constante, si une force intelligente ne préparait un semblable résultat.

Lorsque l'excès de déperdition produit pendant l'état de veille a été suffisamment réparé, l'âme projetant vers le cerveau une nouvelle masse de fluide, cet organe reprend ses fonctions en passant par un état intermédiaire où se reproduisent les songes ordinaires dont j'ai parlé plus haut.

Telle est, dans mon système, la théorie générale du sommeil. Il me reste à considérer maintenant quelques-unes des particularités qui peuvent se rencontrer dans son cours.

J'ai dit qu'après un premier dégagement de fluide vital il se produisait un assoupissement pendant lequel le cerveau, n'ayant pas entièrement perdu ses facultés, nous présentait encore quelques idées, mais vagues, mais confuses, auxquelles on a donné le nom de rêves. Cette première espèce de rêves ne présentant rien de remarquable, je ne crois pas devoir m'y arrêter.

On a vu aussi qu'il se trouvait dans le passage de la veille au sommeil, et par conséquent dans celui du sommeil à la veille, un instant où il régnait dans le fluide vital une espèce d'oscillation qui tendait à réveiller momentanément le cerveau, et qui produisait un autre genre de songes moins vagues que les premiers, mais aussi moins suivis, parce que le fluide abondant subitement dans le cerveau y apportait quelques idées de l'âme analogues à ses pensées actuelles, sans but que nous puissions juger, et tout à fait isolées les unes des

autres. Ce mouvement du fluide, pour ainsi dire machinal, produit des illusions dont nous admirons souvent la bizarrerie à notre réveil; mais bien que le genre de rêves qui en résulte ne mérite pas beaucoup plus d'attention que le précédent, il me donnera lieu cependant de faire deux remarques essentielles.

La première est qu'à l'instant du réveil on se rappelle ordinairement tout ce que l'on a vu en songe. La raison en est simple; car le cerveau est aussi affecté par ce genre de rêves qu'il peut l'être par les idées de l'état de veille, et l'on sait que la mémoire est la faculté de renouveler les impressions éprouvées au cerveau.

La seconde remarque est celle-ci, que les images qui nous sont offertes par notre âme produisent sur nous le même effet que si elles étaient excitées par des impressions externes. Les sensations ou les idées sensibles, en effet, étant liées à l'impression éprouvée au cerveau, la cause de cette impression importe peu, et son effet doit être le même, soit qu'elle provienne de l'ébranlement de nos organes par des corps extérieurs ou qu'elle résulte de l'action de la puissance instinctive de l'âme ¹.

La différence que l'on remarque ordinairement dans l'état de veille entre les sensations produites par ces deux causes vient de ce que dans cet état nos sens fournissant continuellement de nouveaux aliments à l'âme pour former des sensations, les idées présentes qui en résultent s'opposent à l'entière manifestation des idées spontanées, et rendent moins vives les images qui les accompagnent.

¹ Lorsque je parle ici de l'effet produit par les images, on ne doit pas en conclure que je reconnais une puissance dans l'imagination. Le tableau attendrissant qui fait couler les larmes du spectateur est-il pour cela une puissance? L'image n'est ici que la cause accidentelle qui excite l'action de l'âme.

On attribue ordinairement à l'imagination l'effet que produisent sur nous les rêves, mais c'est faute de s'entendre sur le sens de ce mot. Si l'on admet que l'imagination soit la faculté de revêtir nos idées de formes sensibles, son action se borne, comme je l'ai dit déjà, à présenter les images, et l'effet qui les accompagne tient aux autres facultés de notre âme. Il ne faut point étendre le domaine de l'imagination jusqu'aux effets provenant des impressions du cerveau, ou bien il faut convenir que toutes nos actions, et même toutes nos pensées, sont des effets de l'imagination.

Il existe enfin une dernière espèce de rêves qui offrent certainement de l'analogie avec les précédents, mais qui en diffèrent pourtant à divers égards, parce que le hasard ne semble pas présider seul à leur formation, et qu'ils ont presque toujours un caractère de raison et d'utilité.

Ces rêves peuvent naître lorsque le sommeil est déjà profond, c'est-à-dire lorsque le cerveau a entièrement cessé ses fonctions habituelles. L'âme alors, comme dans l'état de veille, et plus vivement encore, est affectée par les impressions du système nerveux intérieur, de même aussi qu'elle réagit activement sur lui. Or, s'il se produit dans notre organisation quelque modification importante, quelque altération, quelque besoin, elle en sera fortement affectée, et, dans la réaction qui s'opérera en vertu de cette impression, elle pourra rendre momentanément la sensibilité au cerveau. Il en résultera alors la formation d'idées sensibles en rapport avec les modifications ou les besoins du corps. C'est ainsi qu'on peut expliquer les rêves érotiques et tous ceux qui semblent donner une indication sur l'état de nos organes; car il est difficile de nier qu'il existe certaines affections morbides qui sont

prédites soit d'une manière directe, soit du moins par des signes non équivoques.

Mais ce n'est pas seulement par une réaction de l'âme, dont les organes de la sensibilité interne sont la cause, que le cerveau recouvre par moments l'usage d'une partie de ses facultés. Il peut arriver aussi que l'âme, par l'effet de sa puissance, et en vertu d'idées qu'elle a puisées dans les sens, réveille spontanément le cerveau pour y graver certaines images, certaines pensées. Les rêves sont alors suivis, et ils peuvent souvent même avoir un but d'utilité que nous n'apercevons pas toujours.

A ce genre de rêves se rattachent les inspirations dont sont éclairés quelquefois en songe les poètes, les géomètres et tous les hommes fortement occupés de la recherche de quelque vérité ou de quelque grande idée. L'attention dirigée vers ce but n'abandonne pas l'âme, même pendant le sommeil, et il peut en résulter la révélation au cerveau d'une combinaison d'idées qu'on aurait vainement cherchée pendant longtemps encore dans l'état de veille.

La manière dont je viens de présenter l'explication des rêves doit faire concevoir comment il arrive quelquefois que notre être se multiplie, et que nous croyons entendre divers interlocuteurs énoncer des idées dont nous n'avions pas à l'avance la conscience, quoiqu'elles partissent de notre âme. Ce fait vient, comme je l'ai déjà fait entrevoir plus haut, de ce que l'âme ne livre pas toutes ses pensées au cerveau. Elle le modifie de manière à faire naître l'idée sensible d'un interlocuteur, à produire la sensation des paroles qu'il semble prononcer; mais la pensée que ce personnage énonce, et que l'âme a créée, ne devient sensible que lorsque la modification cérébrale résultant du sens habituel et re-

connu des mots a fait naître une nouvelle sensation ¹.

Je suis loin d'avoir présenté une théorie complète des songes; mais on n'ignore pas que mon but ne peut être tel, et qu'il me suffit de faire concevoir ici sous quel point de vue général je les envisage. Je me dispenserai donc d'entrer dans de plus grands détails, et je continuerai dans le chapitre suivant l'examen de l'action de l'âme pendant le sommeil.

¹ Voir la note C relative au songe rapporté par le docteur Bertrand.

CHAPITRE X.

DU SOMNAMBULISME NATUREL.

Le somnambulisme résulte du sommeil profond. — Propriétés particulières qui se manifestent dans l'homme pendant l'état de somnambulisme. — Exemple. — Les somnambules jugent les objets autrement que par les organes des sens. — Explication des phénomènes précédents.

Si l'on admet que pendant le sommeil, quelque profond qu'il soit, l'âme continue de juger les modifications diverses du fluide vital qui est accumulé aux centres nerveux et de réagir sur lui, il s'ensuit que, bien que le cerveau soit momentanément paralysé, elle peut exciter dans nos membres des mouvements dans un but déterminé, comme si nous étions éveillés, avec cette seule différence que, revenus à notre état ordinaire, nous ne pouvons pas rappeler la conscience de ces mouvements.

On remarque en effet, lorsqu'un homme dort d'un sommeil profond, qu'il dispose ses membres de la manière la plus commode, se retourne, et fait avec intelligence divers mouvements dont il ne garde pas la conscience dans l'état de veille. Ces mouvements indiquent un premier degré de somnambulisme naturel.

Il arrive quelquefois, il est vrai, qu'on exécute aussi dans les rêves plusieurs mouvements semblables; mais ils sont alors le résultat de l'action de l'âme sur le cerveau réveillé dans une partie de ses fonctions. On en a la conscience et l'on en garde le souvenir, ou du moins

ce souvenir peut être rappelé; tandis que rien ne peut renouveler celui des mouvements dus au somnambulisme. Il est à remarquer, en outre, que les mouvements exécutés dans les rêves conduisent presque toujours au réveil, surtout s'ils sont compliqués, au lieu qu'il n'en est jamais ainsi pour ceux qui sont somnambuliques ou instinctifs.

Lorsque pendant le sommeil profond l'âme est fortement préoccupée d'une idée provenant soit des impressions de l'état de veille, soit de la disposition des organes internes, lorsqu'en outre il se trouve au système nerveux une accumulation de fluide vital dont une partie peut être dissipée sans qu'il en résulte de fatigue, la puissance instinctive commande quelquefois aux membres une suite de mouvements coordonnés entre eux dans un but en rapport avec l'idée dominante, indépendamment de toute participation du cerveau ¹. Ainsi la personne endormie se lève, s'habille, parcourt sa chambre, sa maison, ou même sort de chez elle, prépare un travail qu'elle doit faire le lendemain, écrit ou fait toute autre action que lui suggèrent ses idées présentes, sans qu'elle conserve dans son esprit, à son réveil, la moindre trace de tout ce qui s'est passé.

Ce que j'ai dit jusqu'ici des facultés de l'âme et l'application que j'ai faite de mes principes à l'explication des phénomènes les plus ordinaires que présente le sommeil peuvent faire concevoir comment le somnambulisme n'est qu'une conséquence de l'intelligence et de la puissance de cette âme; mais ce qu'on ne concevra peut-être pas avec autant de facilité, ce sont les pro-

¹ Ou du moins de celle de la partie du cerveau qui est consacrée à la formation des pensées. (Note de 1854.)

priétés nouvelles qui se manifestent dans l'homme pendant cet état singulier.

Le somnambule non-seulement marche avec assurance pendant l'obscurité dans des lieux qui lui sont bien connus, mais souvent aussi dans des endroits qu'il connaît à peine, et où il se rencontre des obstacles qu'il sait éviter; il écrit, il relit son écriture et corrige les fautes qu'il a pu commettre. Cependant il a les yeux fermés, et il ne voit pas les personnes qui l'entourent et qui l'observent.

On rapporte dans l'Encyclopédie, à l'article Somnambulisme, l'histoire d'un jeune séminariste somnambule qui, les yeux bien fermés, copiait de la musique en plaçant fort exactement les notes où elles devaient être. Il les faisait d'abord toutes blanches, puis les noircissait, selon qu'il était convenable, en revenant sur son ouvrage. On fit l'expérience d'interposer, pendant qu'il écrivait, un carton entre ses yeux et son papier, il continua d'écrire sans s'apercevoir de rien (H).

La conclusion nécessaire de ces faits incontestables est que les somnambules jugent les objets extérieurs autrement que par les organes des sens, et qu'ils ne les jugent qu'autant qu'ils portent spécialement sur eux leur attention. Cette proposition, qui peut paraître fort étrange, ne l'est cependant pas plus que les faits constants qui lui ont donné naissance. On va voir qu'elle n'a rien que de naturel, et qu'elle ne suppose dans l'âme aucune autre faculté que celles qui sont admises dans ce qui précède.

L'âme, ai-je dit, juge les objets extérieurs par l'impression qu'ils font sur le cerveau et les modifications qui en résultent dans le fluide vital répandu autour de cet organe, parce que son attention est constamment

portée sur cette partie pendant l'état de veille. Il suffit donc, pour faire naître une idée dans l'âme, de modifier la portion du fluide vital sur laquelle son attention est concentrée. Or dans l'état de somnambulisme l'âme n'exerce pas principalement son action sur le cerveau, mais bien sur les organes internes dont elle dirige toujours les mouvements, et particulièrement sur les centres nerveux. Lors donc que pendant le sommeil elle voudra juger un objet extérieur, comme cet objet ne présentera plus de moyen d'action directe sur le cerveau, elle dirigera sur lui, par un acte de sa volonté et de sa puissance, une certaine masse de fluide qu'il modifiera par son contact. Cette modification se transmettra de proche en proche à la masse entière du fluide vital ainsi qu'aux centres nerveux, et l'âme en la jugeant acquerra une notion du corps qui l'aura produite.

Cette notion sera-t-elle de même nature que celle qu'eussent procurée les sens dans l'état de veille ? Il doit paraître évident que non ; mais je ne veux pas maintenant entrer dans la discussion de ce point, qui appartient à la seconde partie de mon mémoire. Je terminerai même ici ce que je voulais dire, dans cette première partie, du somnambulisme naturel. Je n'en ai parlé que parce qu'il est connu de tout le monde, et que je voulais faire voir que les facultés de l'âme, qui depuis longtemps se sont manifestées à nous, suffisent pour l'explication de tous les phénomènes du somnambulisme artificiel et du magnétisme animal. J'espère prouver cette assertion dans les deux parties suivantes.

CHAPITRE XI.

CONCLUSION DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS.

On pourrait ajouter aux considérations qui précèdent une multitude de faits propres à faire connaître les facultés de l'âme qui se développent dans certaines circonstances, et particulièrement dans l'état de maladie, dont j'ai à peine parlé; mais ce que j'ai dit jusqu'à présent suffit pour ramener tous les phénomènes du magnétisme animal à des causes naturelles, à celles qui président à toutes les fonctions de notre organisation. Il est temps d'entrer en matière, et je termine cette première partie par le résumé suivant :

Le principe fondamental de mon système sur les phénomènes vitaux est l'existence de l'âme, être spirituel, inaltérable, immortel, dont les deux propriétés essentielles sont l'intelligence et la puissance. Cette intelligence et cette puissance nous sont prouvées par notre expérience habituelle et par notre conscience.

Le corps est un être tout à fait distinct de l'âme. Le *moi* ou l'être dont j'ai la conscience ne réside ni dans le corps, qui est périssable et qui s'altère continuellement, ni dans l'âme, qui peut avoir un grand nombre de perceptions dont nous n'acquérons pas la conscience. Il est le résultat de l'action de l'âme sur le corps, résultat qui ne devient sensible, dans l'état habituel, qu'autant qu'il est accompagné d'une impression physique au cerveau.

L'action de l'âme sur le corps n'a pas lieu immédiatement, mais par l'intermédiaire d'un fluide vital qui s'entretient en nous par l'effet de la respiration et de la digestion.

Les impressions transmises au cerveau par les objets extérieurs produisent des sensations et des idées. L'âme elle-même, par un simple effet de sa volonté, réveille ces idées ou en fait naître de nouvelles, et peut produire sur le cerveau des impressions semblables à celles qui proviennent des objets extérieurs, mais qui sont ordinairement moins vives. Elle détermine aussi par son action sur le même organe tous nos mouvements volontaires.

L'âme agit d'une manière constante et régulière sur notre organisation intérieure pour y produire tous les mouvements qui entretiennent la vie. Son action alors est nommée force vitale. Elle peut aussi causer dans les organes internes des mouvements inaccoutumés lorsqu'elle est excitée soit par l'état particulier de ces organes, soit par une impression interne ou externe agissant fortement sur le cerveau et produisant la conviction. L'action de l'âme déterminée par la conviction peut donner lieu aux effets les plus extraordinaires; effets que l'on attribue généralement à la puissance de l'imagination.

Lorsque, par le sommeil, les sens cessent leurs fonctions, l'âme ne continue pas moins de penser et de régir les mouvements de nos organes internes. Elle peut même, lorsque le sommeil est profond, exciter divers mouvements volontaires sans la participation directe du cerveau. Elle juge aussi, dans cet état, les objets extérieurs indépendamment des sens, par les modifications que ces objets peuvent faire éprouver au fluide vital.

Je vais faire, dans les deux parties suivantes, l'application de ces principes à l'explication des phénomènes fort surprenants sans doute, mais nullement surnaturels, du somnambulisme artificiel et du magnétisme animal.

DEUXIÈME PARTIE.

DU SOMNAMBULISME PRODUIT PAR LA PUISSANCE DE L'ÂME
DU SOMNAMBULE.



CHAPITRE PREMIER.

DE LA PRODUCTION DU SOMNAMBULISME ARTIFICIEL.

Le sommeil profond peut être produit de diverses manières. — Le sommeil est déterminé par la volonté. — Il peut être l'effet d'un narcotique. — Du sommeil résultant de la volonté accompagnée de conviction. — Expérience. — Explication des effets produits. — Expériences de l'abbé Faria. — Expérience faite sur l'auteur. — Les phénomènes observés ne sauraient être attribués à l'imagination. — Ils dérivent de la conviction. — Expériences faites par l'auteur sur un jeune officier prussien. — Les observations concourent à prouver que le somnambulisme résulte souvent de l'action de l'âme du somnambule lui-même. — Le somnambulisme artificiel ne diffère pas par sa nature du somnambulisme naturel.

J'ai considéré, dans la première partie, le somnambulisme comme un état particulier résultant du sommeil profond, c'est-à-dire de l'anéantissement presque complet des fonctions de nos sens. Telle est en effet la condition essentielle du somnambulisme; mais le sommeil profond qui conduit à cet état peut être déterminé de différentes manières et notre expérience habituelle nous en fait connaître plusieurs.

Le sommeil peut résulter d'une lassitude extrême qui

ne permette plus aux organes, dont le mouvement dépend du cerveau, de continuer leurs fonctions. Ces fonctions cessent alors d'elles-mêmes, et malgré l'opposition de la volonté. Mais ce cas n'est pas celui qui se présente le plus ordinairement; parce que nous avons soin de ne point attendre, pour nous livrer au repos, que nous soyons épuisés de fatigue, et que nous nous abandonnons périodiquement au sommeil à des heures réglées. Alors, bien que la nature nous y porte d'elle-même, l'attention que nous avons de nous plonger dans l'obscurité, de nous placer de telle façon qu'il ne soit besoin de l'emploi d'aucune force pour nous maintenir en équilibre, de nous éloigner du bruit, de fermer nos paupières, etc., ne concourt pas moins à le produire. Mais ce qui le détermine surtout est notre volonté ou l'habitude résultant du fréquent exercice de cette volonté.

Il existe un assez grand nombre de personnes sur lesquelles l'action de la volonté est très-puissante pour déterminer le sommeil. Elles s'endorment subitement à quelque heure du jour que ce soit, pourvu qu'elles se placent convenablement pour cela. D'autres ne peuvent s'endormir qu'aux heures où elles ont l'habitude de se coucher. D'autres, enfin, luttent longtemps, avant de s'assoupir, contre les idées qui entretiennent la vie dans leur cerveau. Ces différences tiennent à la diversité des organisations; mais elles prouvent également que la volonté entre pour beaucoup dans la production du sommeil; quoique toutefois, sur la plupart des individus, cette volonté n'acquiert une grande puissance que par l'habitude.

Le sommeil peut être aussi l'effet d'un narcotique sur le cerveau. Mais je serais porté à croire que dans ce cas il diffère beaucoup de celui que nous éprouvons habi-

tuellement, et que la cessation des fonctions cérébrales ne dépend pas alors du dégagement du fluide vital destiné à entretenir ces fonctions, mais bien plutôt d'un trouble organique produit par la présence de la substance étrangère. Les convulsions que l'on éprouve lorsque les doses sont un peu fortes, viennent à l'appui de cette opinion. Il se peut cependant qu'au trouble organique succède bientôt un véritable sommeil ; mais je n'ai jamais fait ni vu faire aucune expérience sur un tel objet ; aussi ne m'occuperai-je nullement de cette espèce de sommeil ¹ (I).

Je ne m'arrêterai pas non plus, dans cette seconde partie, au sommeil qui pourrait résulter d'une action vitale étrangère à la personne sur laquelle elle agit, et je n'examinerai qu'une dernière cause déterminante, beaucoup moins observée que les précédentes, et qui cependant mérite de l'être avec soin, en raison des phénomènes curieux et importants qu'elle présente. C'est celle qui provient de la volonté de la personne qui s'endort, renforcée par une action morale étrangère, d'où naît la conviction de la nécessité du sommeil. Et pour bien faire concevoir mon idée, je citerai avec détail l'expérience remarquable qu'on peut faire sur plusieurs personnes, mais particulièrement sur celles qui jouissent de la faculté de s'endormir promptement par le seul effet de leur volonté.

On fait placer commodément dans un fauteuil la personne qui consent à se soumettre à l'expérience ; on lui fait fermer les yeux pour éviter toute cause de distrac-

¹ Les journaux français rapportaient il y a peu de temps, et depuis que cet article est écrit, qu'un herboriste de Paris ayant vendu à une personne un narcotique pour une plante émolliente, il en était résulté chez elle un délire accompagné de somnambulisme.

tion; on a soin aussi de faire observer un grand silence autour d'elle; on lui recommande enfin de s'abandonner au sommeil sans résistance, et pour diminuer l'action des idées passagères qui pourraient occuper son cerveau, celui qui entreprend l'expérience l'engage à concentrer toute son attention sur lui, sans contention d'esprit, sans idées déterminées, s'il est possible. Lorsque l'on a ainsi disposé cette personne à éprouver les effets du sommeil, on lui exprime avec fermeté le commandement de dormir. A ce commandement, elle éprouve souvent une commotion dont elle ne saurait se défendre, et en même temps, elle sent un premier degré d'assoupissement. Si l'on agit ainsi pour la première fois, il devient ordinairement nécessaire de répéter le commandement à plusieurs reprises pour obtenir le sommeil. L'effet est quelquefois plus certain en appuyant un doigt sur le front de la personne qu'on endort, ou en l'agitant brusquement par les épaules. Dans tous les cas, si elle doit s'endormir, cet effet ne se fera pas attendre plus de deux ou trois minutes. Quelquefois, au seul mot *dormez*, la tête se penchera et le sommeil surviendra subitement; mais il est rare qu'un résultat aussi prompt ait lieu à la première expérience. Dans bien des cas, au contraire, on ne produira rien du tout, et c'est beaucoup lorsque sur dix personnes on en rencontre une qui soit sensible à une telle action. Mais ce qu'on doit remarquer, c'est que toutes celles qui s'endormiront jouiront bientôt d'un sommeil profond, qui est celui du somnambulisme.

Ce singulier effet s'explique aisément par les principes que j'ai posés dans la première partie de ce mémoire.

On agit sur une personne qui s'endort avec facilité, c'est-à-dire dont les organes sont tellement disposés que sa volonté suffit pour faire promptement dégager le

fluide vital libre de son cerveau. On commence par la placer dans les circonstances les plus favorables pour la production du sommeil, puis on lui commande de dormir. Ce commandement la surprend, coupe le fil de ses idées, reporte vivement son attention vers le sommeil, et ce seul fait suffit pour le produire, en renforçant sa volonté. L'effet sera d'autant plus sûr, qu'en agissant on aura montré plus de confiance, et que la personne soumise à l'expérience aura une plus haute idée de la puissance de celle qui agit sur elle. Si elle a déjà vu quelque autre personne s'endormir de cette manière, ce sera une nouvelle cause morale qui augmentera l'action de sa volonté, laquelle sera alors dirigée par la conviction même; car vainement l'expérimentateur déclarerait qu'il n'exerce aucun empire réel sur le patient, la raison pourrait l'admettre, mais la conviction l'emporterait et le commandement magique produirait toujours son effet. La puissance de cette conviction peut être telle qu'il suffise de s'asseoir dans le fauteuil pour ressentir aussitôt une agitation extraordinaire qui se porte principalement au cœur et qui en augmente les palpitations. Cet état d'agitation est assez peu favorable au sommeil et il faut attendre pour agir qu'il se soit un peu calmé. Il pourrait sans cela survenir des douleurs et des convulsions.

J'ai dit que les personnes qui s'endormaient ainsi passaient bientôt à un état de sommeil profond, pendant lequel les phénomènes du somnambulisme pouvaient se manifester. Ce fait n'est qu'une conséquence nécessaire de la faculté dont elles jouissent d'agir avec facilité sur leur fluide vital pour le chasser du cerveau; d'où résulte que le dégagement de ce fluide devenant aussi complet que possible, lorsque surtout l'action de la volonté

a été renforcée, comme dans le cas de l'expérience précitée, les organes encéphaliques cessent leurs fonctions, et la vie, uniquement concentrée dans les organes internes, devient tout à fait instinctive.

La croyance aux faits que je viens de rapporter est née en moi de deux genres de preuves différentes. La possibilité de ces faits m'est démontrée par le système que je me suis formé et qui, même en le supposant dénué de vérité, n'en montre pas moins qu'ils peuvent être expliqués et que par conséquent ils n'ont rien de merveilleux, mais qu'ils rentrent en entier dans la classe des phénomènes journallement observés et qui sont admis par tout le monde. Le second genre de preuves, plus positif que le premier, résulte de ce que j'ai vu ces faits, que je les ai en partie éprouvés et que je les ai fait éprouver moi-même.

Il se trouvait à Paris, il y a peu d'années, un homme qui faisait publiquement l'expérience que je viens de citer. Chaque jour il réunissait chez lui une soixantaine de personnes, et il était rare que sur ce nombre il ne s'en trouvât pas cinq ou six qui fussent susceptibles d'entrer en somnambulisme. Il ne manquait pas de déclarer hautement qu'il ne possédait aucun secret, aucune puissance extraordinaire, enfin qu'il n'obtenait rien que par la volonté des personnes sur lesquelles il agissait. Cependant les effets ne s'en produisaient pas moins.

Cet homme, doué à bien des égards d'un esprit supérieur, était l'abbé *Faria*. Tout Paris a pu voir ses expériences. Peu de personnes cependant sont restées convaincues. On l'a flétri du nom de charlatan, et alors tout a été examiné, tout a été dit. Bien des gens ne venaient chez lui qu'une seule fois, persuadés d'avance qu'ils verraient des tours d'adresse, et ils regardaient comme

des compères toutes les personnes sur lesquelles les expériences réussissaient.

S'il arrivait que dans une société de plusieurs personnes une d'entre elles éprouvât quelques effets, s'endormît et devînt somnambule, ce résultat étonnait d'abord ceux qui ne pouvaient douter de sa réalité, puis après, l'impression devenait moins forte, et la puissance du mot *charlatan* était tellement grande que bientôt on oubliait tout ce qu'on avait vu et que la personne même qui avait éprouvé ces effets se faisait illusion comme les autres, et finissait par croire que rien d'extraordinaire ne s'était passé en elle. La honte souvent d'avoir quelque chose de commun avec un homme appelé charlatan, faisait nier la vérité, et l'on osait assurer qu'on s'était fait un jeu de tromper l'assemblée et le jongleur lui-même. Ce que j'avance ici ne doit pas étonner quiconque connaît les faiblesses du cœur humain, et j'en ai été d'autant plus frappé que j'ai eu l'occasion de le vérifier par moi-même.

Un jour enfin il arriva qu'en effet un acteur joua le somnambulisme et trompa l'abbé Faria. Dès ce moment on cria plus fort encore au charlatanisme, comme si le fait d'un charlatan était de s'exposer à de semblables méprises et de se laisser prendre ainsi par un inconnu. On cessa de suivre ses expériences et ce fut un ridicule que d'y croire. J'y crois cependant, et jamais je ne rougirai de proclamer la vérité. Je ne me déclare pas le champion de l'abbé Faria que j'ai connu à peine, j'ignore quelle pouvait être sa moralité, mais je suis certain qu'il produisait les effets que j'ai rapportés.

J'ai suivi ses expériences pendant plusieurs mois avec soin et avec assiduité, et quoiqu'à chaque séance il y eût plusieurs somnambules qui fussent les mêmes que

dans les séances précédentes, il s'en trouvait presque toujours de nouveaux parmi les personnes de la société qui se réunissait chez lui. La plupart portaient des noms connus ou avaient un caractère personnel propre à éloigner tout soupçon de connivence. J'ai vu aussi dans le nombre quelques étrangers, un jeune Prussien, un officier russe, etc. Mais j'ai été surtout convaincu par l'épreuve faite sur un jeune homme de ma connaissance que je ne pouvais accuser de mauvaise foi, et qui jamais n'avait vu de semblables effets. Au commandement de l'abbé Faria, il tomba somnambule en moins de deux minutes. J'ai voulu répéter la même expérience sur lui, mais ridiculement honteux de ce qui lui était arrivé, je n'ai jamais pu obtenir qu'il se prêtât à mon action.

Je me suis moi-même soumis à l'épreuve, et voici ce que j'ai ressenti.

Lorsque j'eus fermé les yeux et que j'entendis le commandement *dormez*, auquel pourtant je m'attendais, il me sembla qu'un voile épais se répandait sur moi; j'éprouvai une défaillance qui ne se prolongea pas assez pour produire le sommeil; je sentis en même temps une sueur légère et une assez forte oppression sur l'estomac. Bientôt cependant mes sens revinrent et je me trouvai comme avant l'épreuve. Le même commandement répété produisit plusieurs fois le même effet, mais jamais le sommeil.

A la suite de cette expérience, je sentis un grand appesantissement sur les paupières, et je ne pus les soulever que lorsque l'abbé Faria m'en fit le commandement. J'observai plusieurs fois le même fait, et son commandement produisait ou dissipait cet appesantissement. Je fis répéter cette expérience sur moi par une autre personne, et elle réussit tout aussi bien. Cepen-

dant, au bout de quelque temps, l'effet devint moins sensible et il finit par disparaître. Ce fait particulier s'explique comme le reste. J'y reviendrai d'ailleurs plus tard.

Les personnes qui ne purent nier les effets observés chez l'abbé Faria crurent justifier l'indifférence qu'elles mettaient à s'en occuper en les attribuant à la puissance de l'imagination. Mais tout est-il donc dévoilé lorsqu'on a prononcé ce mot? Soit que ces phénomènes résultent de l'imagination ou de toute autre cause, ne sont-ils pas assez curieux pour attirer l'attention des philosophes et de tous les amis de la vérité?

Mais, je le demande, quel rapport y a-t-il entre l'imagination et les faits que je viens de rapporter? On n'a employé ce mot que parce qu'on l'applique à tout. Dans ce cas on veut dire persuasion, conviction même; on est alors d'accord avec moi, et je ne vois pas pourquoi l'on n'étudierait pas avec soin ces effets de la conviction qui me semblent si remarquables.

Mes propres expériences enfin ont achevé de me convaincre de la faculté dont jouissent certains individus de se plonger à volonté dans un état de sommeil profond.

Le hasard me fit connaître en 1816 à Stenay un jeune lieutenant prussien du régiment de dragons de Brandebourg. Je causais devant lui de magnétisme animal, et il me dit que dans son enfance il avait été traité à Berlin par cet agent. Je l'examinai, et crus reconnaître en lui une tendance à tomber en somnambulisme. Il voulut bien se prêter à un essai, et en quelques minutes je l'endormis devant plusieurs personnes sans employer d'autres moyens que ceux que j'ai indiqués plus haut. Depuis ce jour, je continuai à l'endormir de temps en temps, et mes expériences, qui durèrent six mois envi-

ron, ont contribué à fixer mes idées sur la nature du somnambulisme.

La plupart des magnétiseurs actuels qui pensent que le somnambulisme est le résultat de l'action d'un fluide magnétique mû par leur volonté, ont de la peine à fixer leur attention sur le phénomène que j'examine ici. Leurs propres observations cependant devraient les amener à reconnaître que, dans bien des cas, l'état de somnambulisme provient entièrement de l'action de l'âme du somnambule. Que l'on ouvre, en effet, les ouvrages de M. de Puységur, où se trouvent une foule d'observations importantes, on y lira à propos du traitement d'un enfant nommé Joly : « Depuis la guérison de sa surdité, » il lui était resté une susceptibilité si grande, que j'étais obligé d'user de précaution pour l'approcher; il entra dans l'état de somnambulisme tout en me parlant. L'approche du baquet et le chant des églises lui faisaient le même effet, ce qui était une marque chez lui de dispositions à une forte maladie. » (*Mémoires pour servir à l'histoire du magnétisme animal*, 1^{re} édition, page 459.)

On lit dans le deuxième Mémoire, page 83..... « De sorte qu'on pourrait conclure que dès le moment que Thuilier s'est déterminé à venir se faire magnétiser, il était entré déjà dans le commencement de l'action qui devait se terminer par le somnambulisme. » On devait donc conclure aussi que cette action dépendait de l'individu sur lequel elle avait lieu, puisqu'aucune cause physique étrangère à lui ne la déterminait.

Tous les magnétiseurs conviennent que lorsqu'on a souvent endormi une personne, un geste, un regard suffisent pour la jeter dans le somnambulisme. Croient-ils que ce geste, ce regard mettent en mouvement, quel-

quelquefois à une distance fort grande, le fluide magnétique dont ils considèrent l'action comme indispensable? Ces gestes, selon moi, ne servent que de motif déterminant à l'action de la volonté du somnambule. Je dis la volonté, mais, comme on le sait, cette volonté résulte d'une conviction intime, et elle l'emporterait sur celle de résister qui pourrait exister accidentellement, comme on le remarque quelquefois.

Toutes les observations concourent à appuyer mon assertion, et si les magnétiseurs ne se rangent pas à mon avis, c'est sans doute parce qu'il leur répugne d'admettre pour quelque chose cette imagination avec laquelle les commissaires nommés à Paris en 1784 pour examiner le magnétisme animal ont attaqué la doctrine de Mesmer. Mais il ne s'agit plus aujourd'hui des idées de Mesmer; il faut juger des faits et rechercher quel parti on peut tirer de leur existence. La cause qu'on leur assignera ne pourra point en détruire la réalité; et s'il importe de la chercher, c'est afin d'être plus certain du succès dans l'emploi qu'on voudra faire de son action.

Je terminerai ce chapitre en rappelant encore que le somnambulisme artificiel dont je viens de parler ne diffère aucunement par sa nature du somnambulisme naturel, puisqu'il résulte comme ce dernier d'un sommeil profond. Je suis aussi sur ce point en opposition avec le plus grand nombre des magnétiseurs, qui veulent que ce qu'ils nomment le sommeil magnétique soit tout à fait autre chose que le sommeil ordinaire. Mon opinion a tout au moins sur la leur l'avantage de la simplicité. J'espère montrer en outre qu'elle a pour elle la raison.

Je ferai encore observer que, dans ce qui va suivre, il m'arrivera souvent de donner le nom de somnambule à une personne dont le sommeil est habituellement pro-

fond; non pas qu'alors elle agisse toujours comme le font les somnambules naturels, mais parce qu'elle est susceptible d'agir ou du moins de parler en dormant. Ainsi le mot somnambule ne signifiera pas dans ce mémoire l'homme en état de somnambulisme, mais celui qui est doué de la faculté d'y entrer dans de certaines circonstances.

Il m'arrivera pareillement de confondre le sommeil profond avec le somnambulisme, parce que, selon moi, ces deux états sont les mêmes, quoiqu'une personne endormie ne manifeste pas toujours ses facultés de somnambule (K).

CHAPITRE II.

DE LA CESSATION DES FONCTIONS DES SENS PENDANT LE SOMNAMBULISME.

Signes auxquels on reconnaît le somnambulisme. — Les somnambules n'entendent que la voix de leurs magnétiseurs ou des personnes sur lesquelles leur attention est appelée. — Ils ne jugent pas les sons par les organes de l'ouïe. — Faits propres à établir que les somnambules distinguent les objets autrement que par les organes de la vue. — Les sens de l'odorat, du goût et du toucher restent insensibles comme ceux de l'ouïe et de la vue. — De quelle manière les somnambules peuvent juger les objets extérieurs. — Les notions acquises pendant le somnambulisme ne peuvent être les mêmes que dans l'état de veille. — La différence entre le somnambulisme artificiel et le somnambulisme naturel n'est qu'apparente. — Les somnambules oublient au réveil tout ce qui s'est passé en eux pendant l'état de somnambulisme.

Lorsqu'en agissant comme on l'a vu dans le chapitre précédent on est parvenu à produire le sommeil, on vérifie si ce sommeil est assez profond pour constituer l'état de somnambulisme. Il suffit pour cela d'adresser la parole à la personne endormie. Si elle répond ou que, par un signe, elle indique qu'elle entend, elle est en effet somnambule. Ce n'est pas alors qu'elle se promène ou fasse des actions extraordinaires; il n'en serait ainsi qu'autant qu'elle y serait excitée, mais elle donnera les mêmes preuves d'intelligence que les somnambules naturels, parce que ses paroles et ses actions seront déterminées, en grande partie du moins, par les idées instinctives résultant de l'action des organes internes sur le fluide vital et de la réaction de l'âme sur ces organes par l'intermédiaire du même fluide.

Si la personne endormie ne paraissait pas entendre les questions qu'on lui adresse, on la laisserait tranquille pendant quelque temps, ou bien on lui commanderait de dormir plus profondément, ou bien encore on la réveillerait pour recommencer l'expérience. Si l'on agissait sur un malade, il y aurait des précautions particulières à prendre; mais je ne veux point entrer ici dans de semblables détails, et je supposerai que la personne endormie réponde aux questions qu'on lui fait, et que, par conséquent, elle soit en état de somnambulisme. Je vais examiner dans ce chapitre et dans les suivants les propriétés particulières dont elle jouit, et j'insisterai d'autant plus dans cet examen, que ces propriétés sont les mêmes, à quelques nuances près, de quelque manière qu'ait pu être déterminé le somnambulisme.

Jusqu'à présent il n'a pas été question de magnétisme dans tout ce qui précède, et il n'en sera guère question dans cette seconde partie. Comment donc désignerai-je la personne qui a déterminé dans une autre l'état de somnambulisme? Je pourrais employer le mot d'*opérateur* ou plutôt celui de *directeur*, mais l'un et l'autre ont dans l'usage une signification particulière différente qui pourrait jeter quelque louche dans le langage. Je me résignerai donc à employer l'expression impropre de *magnétiseur*, qui est consacrée pour la production des phénomènes du somnambulisme, mais dans le but unique de ne point créer un mot nouveau, et en rappelant que dans ce qui va suivre il ne s'agit nullement de magnétisme.

La première remarque que l'on peut faire est que le somnambule qui répond aux questions de la personne qui l'a endormi, ou du magnétiseur, est ordinairement parfaitement sourd pour toutes les questions qui viendraient

d'autre part, et pour le bruit qui se fait autour de lui, quelque fort qu'il puisse être.

Il n'existe pas de fait, malgré le petit nombre d'exceptions qu'il comporte, mieux constaté que celui que j'énonce ici. Tous les magnétiseurs l'ont reconnu. On le trouve consigné dans les ouvrages de MM. de Puységur et Deleuze, ainsi que chez tous les écrivains qui ont parlé du somnambulisme. Enfin je l'ai vu moi-même vingt fois chez l'abbé Faria, et je l'ai vérifié sur le somnambule prussien dont il a été question dans le chapitre précédent.

Un second fait non moins certain, non moins connu que le premier, est celui-ci, qu'il suffit qu'une personne quelconque soit touchée par le magnétiseur, qu'il la fasse toucher par le somnambule ou même qu'il la désigne à son attention, pour que dès ce moment toutes les questions qu'elle pourra lui faire soient entendues.

On doit conclure de ces faits, ce me semble, que ce ne sont point les impressions reçues par l'organe de l'ouïe qui, transmises au cerveau comme dans l'état de veille, déterminent une sensation; car, s'il en était ainsi, le somnambule entendrait bien plutôt une voix forte résonnant auprès de son oreille que la voix basse de son magnétiseur ou d'une autre personne sur laquelle son attention a été dirigée. Il faut donc que les sons deviennent sensibles par une autre voie que la voie ordinaire. On sait déjà que les somnambules naturels présentent le même phénomène, et les observations suivantes concourront à en faire ressortir la réalité.

Peu de temps après la découverte du somnambulisme artificiel, on observa un phénomène remarquable qui contribua à accréditer l'expression de *magnétisme animal* pour désigner la cause de tous les faits extraordinaires

que citent les magnétiseurs. Ce phénomène est ce qu'on nommait alors la mobilité des somnambules. On remarqua que beaucoup d'entre eux exécutaient, quoique les yeux fermés, diverses actions assez compliquées sur la seule indication d'un geste du magnétiseur. Tous se réveillent à la manifestation de sa volonté exprimée par le mouvement le plus léger. J'ai vu ce dernier fait; les autres sont cités par toutes les personnes qui ont écrit leurs observations.

J'ai parlé dans la première partie du somnambule naturel dont l'histoire est rapportée dans l'Encyclopédie, qui écrivait de la musique les yeux fermés, relisait et corrigeait son écriture. M. de Puységur, dans son ouvrage intitulé *Mémoires pour servir à l'histoire du magnétisme animal*, a consigné un fait tout à fait semblable. Il rapporte qu'un paysan mis dans l'état de somnambulisme fut enfermé par lui dans une chambre pendant la nuit et sans lumière, et que là il écrivit, sur une feuille de papier que l'on avait eu le soin de marquer, des détails sur une maladie dont il était affecté, et une dissertation sur l'état singulier dans lequel il se trouvait. Cet écrit, accompagné d'un procès-verbal signé de plusieurs témoins, fut déposé le lendemain chez un notaire de Soissons.

M. de Puységur est un ancien maréchal de camp d'artillerie dont le caractère personnel est estimé de tous ceux qui sont à même de le connaître, et qui d'ailleurs n'ayant jamais tiré le moindre parti pour sa fortune des soins qu'il a pris de faire des expériences sur le magnétisme animal, ne peut être soupçonné de mauvaise foi. Les incrédules qui n'ont point lu ses écrits prétendent qu'il s'abuse; mais peut-on s'abuser sur un fait de la nature de celui que je rapporte ici? Je pourrais citer

beaucoup d'autres faits semblables ; je m'en tiens toutefois à celui qui est présenté par M. de Puységur , parce qu'il réunit tous les caractères d'authenticité qu'on peut désirer.

Beaucoup de magnétiseurs prétendent que non-seulement quelques somnambules peuvent relire les caractères qu'ils ont eux-mêmes tracés, mais qu'il s'en trouve même quelques-uns qui sont susceptibles de lire une écriture ou un livre inconnu, et que le moyen de faciliter cette lecture est de leur appliquer l'écrit sur la région épigastrique. M. Pétélin, ancien médecin de l'hôpital de Lyon, assure avoir observé ce fait sur des cataleptiques.

J'aurais mauvaise grâce de nier ce phénomène, qui peut s'expliquer comme les autres par les seuls principes posés dans la première partie de ce mémoire ; mais je dois dire que je ne l'ai jamais vérifié par moi-même, et que je ne connais personne en qui j'aie quelque confiance qui m'ait dit l'avoir observé. Je m'abstiendrai donc d'en faire usage pour l'établissement d'aucun principe ; mais il reste assez d'autres faits positifs bien constatés pour en pouvoir conclure que les somnambules acquièrent l'idée de certains mouvements, ou celle des objets placés à quelque distance d'eux, autrement que par l'organe de la vue, qui nous sert dans l'état de veille à établir une semblable relation entre les corps extérieurs et nous.

On peut, il est vrai, faire ouvrir les yeux à un somnambule ; mais alors même, généralement, il ne verra que ce qu'on veut qu'il voie, et de la manière qu'on voudra. Il reste donc évident que dans le somnambulisme l'organe de la vue se trouve sans fonctions, comme celui de l'ouïe. Quelques expériences prouvent qu'il en est de même du goût et de l'odorat, et que ces sens ne paraissent affectés

qu'autant que le somnambule porte son attention sur les substances qui doivent agir sur eux.

Le toucher offre le même résultat, et, en outre, la surface entière du corps partage l'insensibilité des cinq sens. Les expériences à ce sujet ont été répétées par presque tous les partisans du magnétisme. Je les ai vues et faites moi-même.

Lorsqu'une personne a été mise dans l'état de somnambulisme et qu'elle en présente bien tous les caractères, elle est d'une insensibilité presque complète. On peut la frapper sans qu'elle paraisse le ressentir, lui tirer les cheveux, la piquer même jusqu'au sang, elle ne s'en apercevra pas, ou du moins il faudra la tourmenter longtemps ainsi pour que son attention se portant vers la partie de son corps sur laquelle on agit, elle juge ce qui se passe en elle et y devienne sensible (L).

Ce fait, qui réunit toutes les preuves désirables, puisqu'il n'est pas un magnétiseur de quelque opinion, de quelque pays qu'il soit, qui ne l'ait observé, vient parfaitement à l'appui de ce qui a été établi au commencement de ce mémoire : à savoir, que les sensations existent entièrement dans l'âme, et que cette âme est un être tout à fait distinct du corps, ayant une existence indépendante de lui, et qui ne conçoit d'idées relatives au corps qu'autant qu'elle y est portée par sa propre volonté, toujours d'accord avec les lois établies par l'auteur de toutes choses. Ainsi, dans l'état de somnambulisme, où l'âme n'agit pas directement sur le cerveau, les impressions des organes externes lui restent parfaitement étrangères tant que par un acte de sa volonté, qui peut être déterminé de mille manières, elle ne porte pas son attention sur les modifications du fluide vital résultant de ces impressions. Dans l'état de veille, elle est sensible à

tout ce qui vient des organes des sens, parce que toutes les impressions aboutissent au cerveau et qu'elle concentre alors sur lui son attention.

L'explication que je donne ici de l'insensibilité extérieure des somnambules ne fait pas voir comment il se peut qu'ils jugent certains objets autrement que par les sens; mais l'hypothèse de l'existence du fluide vital suffit pour répondre à cette question, et je ne ferai que répéter à ce sujet ce que j'ai déjà dit à l'occasion du somnambulisme naturel.

Lorsqu'on endort un somnambule, son attention, à l'instant de la production du sommeil, est portée sur le magnétiseur, et comme l'attention résulte d'une volonté et réside en conséquence entièrement dans l'âme, elle continue de se porter sur la même personne pendant le sommeil. Mais alors la relation entre le somnambule et le magnétiseur ne pouvant plus avoir lieu par les sens, l'âme du premier, au lieu de chercher sur le cerveau les impressions produites par le magnétiseur, dirige vers lui une masse de fluide vital qui, bien que sorti du corps, conserve encore, pendant quelque temps du moins, la direction qui lui est imprimée. Ce fluide éprouve une modification quelconque, soit par la voix, soit par les gestes, soit par toute la personne du magnétiseur, soit même par quelque objet extérieur sur lequel il a appelé l'attention du somnambule. Cette impression est transmise à la masse entière du fluide, où il s'établit sans doute une suite de vibrations et d'ondulations analogues à celles que peuvent éprouver d'autres fluides dont une partie est mise en mouvement. L'âme du somnambule ressent cette impression qui vient aboutir aux organes internes sur lesquels est concentrée son action, et il en résulte une sensation qui lui donne l'idée de l'objet qui l'a fait naître.

On remarquera sans doute que les modifications du fluide vital, dans ce cas, n'étant pas les mêmes que celles qui auraient eu lieu si les sens eussent été affectés comme dans l'état de veille, les notions acquises ainsi sur les objets extérieurs doivent être différentes de celles qu'on pourrait avoir dans l'état de veille. C'est aussi ce qu'on observe lorsqu'on interroge les somnambules et qu'on veut leur faire analyser ce qu'ils éprouvent. Ils disent quelquefois, il est vrai, qu'ils voient un objet ou qu'ils entendent une voix; mais c'est qu'alors ils ont reconnu cet objet ou saisi la signification des sons qui les ont frappés, et qu'étant habitués à juger par leurs sens, ils revêtent, par un effet de l'imagination, les idées qu'ils ont conçues des formes sous lesquelles elles se seraient présentées à eux dans leur état ordinaire. Si cependant l'objet qui a produit l'impression leur était tout à fait inconnu, ils se le représenteraient sous les formes les plus fantastiques et les plus fausses.

On fera peut-être aussi cette observation que l'âme étant habituée à juger pendant l'état de veille les modifications du fluide vital qui environne le cerveau, il paraît singulier que pendant le somnambulisme elle se trouve tout à coup douée de la nouvelle faculté de juger des modifications toutes différentes du même fluide.

Je répondrai à cela :

1° Que nous ignorons jusqu'où peuvent s'étendre les facultés de l'âme, et que d'ailleurs celle que je lui suppose ici est tout à fait de même nature que celle qu'on lui accorde dans l'état de veille;

2° Que cette manière de juger de l'âme, qui nous paraît nouvelle, parce que nous ne l'avons pas encore observée, existe pourtant en elle depuis notre naissance, et que sans doute nous en faisons usage dans notre soin-

meil habituel, quoiqu'il ne nous en reste pas la conscience, parce que nous oublions au réveil tout ce qui s'est alors passé en nous ;

3° Qu'enfin il est vraisemblable que pendant l'état de veille même nous nous servons quelquefois de cette faculté sans nous en apercevoir, et que c'est elle qui nous fournit une foule d'inspirations dont nous avons jusqu'à présent inutilement cherché la cause.

J'ai d'ailleurs avancé, dans la première partie, que l'âme jugeait instinctivement les impressions reçues aux centres nerveux intérieurs et en particulier au centre épigastrique. Il peut donc très-bien se faire que la modification éprouvée par la masse de fluide dirigée par le somnambule vers l'objet qu'il veut connaître se transmette à ce centre, et que ce soit là que l'âme acquière la sensation, comme elle le fait au cerveau pendant l'état de veille. Et ce qui donne quelque poids à cette hypothèse, c'est que les somnambules que l'on dit pouvoir lire les yeux fermés, le font en appliquant les caractères sur le creux de leur estomac.

On a quelque peine à concevoir comment jusqu'à ce jour des hommes habitués à réfléchir, des médecins, des savants de toute espèce, montrent une si grande répugnance à reconnaître les phénomènes que présente le somnambulisme artificiel, lorsque tous admettent ceux du somnambulisme naturel. La différence entre ces deux états n'est cependant qu'apparente. Elle consiste presque uniquement en ce que les idées du somnambule naturel sont ordinairement la conséquence de l'état actuel de son organisation, ou bien d'idées antérieures au sommeil, tandis que le somnambule artificiel, à l'instant où il s'endort, ayant l'attention concentrée sur son magnétiseur, est disposé à ressentir les impressions qui lui viendront

de lui plutôt que celles qui viendraient de toute autre part. Une différence encore qui ne tient pas non plus à la nature du phénomène, c'est que la plupart du temps le somnambule naturel ¹ ne donne aucun signe extérieur de l'état dans lequel il se trouve, et qu'il peut fort bien rester tranquille dans son lit quoiqu'il jouisse des facultés dont j'ai déjà parlé, tandis qu'on reconnaît ces facultés dans le somnambule artificiel, parce qu'on l'interroge et qu'on cherche à le faire agir.

Lorsque le somnambule naturel manifeste par ses actions l'état dans lequel il se trouve, ses mouvements, qui sont ordinairement déterminés par une impulsion interne ou par de vives impressions qu'il a reçues pendant l'état de veille, semblent résulter d'un délire plutôt que d'une sage direction. Cependant, en observant ce délire avec soin, on y reconnaît, ainsi que je l'ai dit, la faculté de juger les corps autrement que dans l'état de veille; faculté qui se confond avec celle que je viens d'examiner dans le somnambulisme artificiel.

On sait que les somnambules naturels oublient généralement à leur réveil tout ce qui s'est passé en eux pendant le somnambulisme. Il en est exactement de même des somnambules artificiels, et ce fait prouve de nouveau que le cerveau, centre de nos idées sensibles, reste étranger à celles qui nous occupent pendant le sommeil profond. Je n'insisterai pas sur ce point, suffisamment développé dans la première partie, et je continuerai dans les chapitres suivants l'examen du somnambulisme artificiel, dont l'identité avec le somnambulisme naturel deviendra de plus en plus évidente.

¹ Le mot somnambule est pris ici dans l'acception que je lui ai assignée à la fin du chapitre précédent.

CHAPITRE III.

DE L'ACTION DE L'ÂME DANS LE SOMNAMBULISME.

L'action de l'âme n'est pas concentrée au plexus solaire pendant l'état de somnambulisme. — Elle devient sensible partout où la volonté la dirige. — L'âme peut réveiller chacun des sens du somnambule. — Elle peut également réveiller la mémoire. — La volonté des somnambules artificiels est déterminée par celle de leurs magnétiseurs. — Le magnétiseur fait éprouver à volonté des sensations aux somnambules. — Expériences de l'abbé Faria. — Expériences de l'auteur. — Explication des illusions des somnambules. — Exemples particuliers de l'action de l'âme. — Explication des exemples précédents. — Les effets ne cesseraient pas d'avoir lieu lors même que les magnétiseurs déclareraient qu'ils agissent sur l'imagination. — Conclusion.

L'action de l'âme sur le cerveau cessant pendant le sommeil profond ou le somnambulisme, il semblerait, au premier abord, qu'un somnambule ne dût exécuter aucun des mouvements volontaires auxquels il est habitué pendant l'état de veille. C'est ce qui arrive en effet toutes les fois que quelque cause excitante n'agit pas pour qu'il en soit autrement. Ainsi, la personne couchée et profondément endormie ne parle pas ordinairement et reste tranquille. Il en est de même de celle qu'on vient d'endormir artificiellement, elle restera silencieuse et immobile tant qu'on ne la provoquera pas à sortir de cet état, et les forces actives de son âme seront employées à diriger les mouvements de ses organes internes. Mais si la personne sur laquelle son attention est concentrée vient à l'interroger, elle répondra et exécutera les divers mouvements qui lui seront ordonnés, ainsi que je l'ai déjà dit précédemment.

Ce fait ne fournit pas seulement une preuve de l'intelligence des somnambules, il fait voir en même temps la puissance de leur âme et vient ainsi à l'appui de ce que j'ai avancé à ce sujet dans la première partie. Le cerveau n'est pas affecté pendant le somnambulisme, et pourtant les mouvements volontaires s'effectuent; il faut donc que l'âme ait la faculté d'agir sur les organes par l'effet de sa volonté, indépendamment des impressions perçues au cerveau. Ces impressions, dans l'état de veille, offrent un moyen de faire naître la volonté; mais si la volonté existe par une autre cause, les mouvements ne s'en effectueront pas moins, et je ne vois pas ce qu'il y a de plus concevable dans l'action de l'âme concentrée au cerveau que dans cette action partant de tout autre point de notre organisation.

Plusieurs magnétiseurs pensent que pendant le somnambulisme l'action de l'âme est concentrée au plexus solaire ou centre épigastrique, et que c'est de ce point qu'elle dirige tous les mouvements du somnambule, comme elle les dirige du cerveau pendant l'état de veille. Il faudrait être physiologiste pour bien traiter cette question. Je me contenterai d'exposer à ce sujet quelques observations auxquelles pourtant je n'attache pas grande importance, parce que l'idée principale de ma théorie est indépendante de la supposition qu'on peut faire sur le rôle que joue un centre nerveux déterminé dans la formation des idées internes ou instinctives et dans les mouvements qui en dépendent.

Je ferai remarquer que l'on conçoit facilement comment l'âme, en agissant sur la masse de fluide vital qui environne le cerveau, produit nos divers mouvements, puisque tous les nerfs qui aboutissent aux muscles volontaires viennent se réunir au cerveau; mais qu'il n'en

est pas de même dans la supposition de l'âme agissant uniquement au plexus solaire. Car les nerfs qui se réunissent principalement à ce point sont ceux dont dépendent les mouvements de nos viscères et de nos organes internes. Le système nerveux intérieur communique, il est vrai, avec le cerveau, mais cette communication ne semble destinée qu'à nous donner le sentiment des affections extraordinaires des organes internes, ou à déverser pour ainsi dire vers le plexus solaire le trop-plein des impressions du cerveau pendant l'état de veille. En admettant d'ailleurs que l'action de l'âme, concentrée dans la région épigastrique, réagit sur les nerfs sympathiques pour exciter les mouvements volontaires au moyen du cerveau, il semblerait que cet organe dût alors être affecté de manière à garder le souvenir de ces mouvements, et cependant il n'en est pas ainsi. Je ne pense donc pas que tous les nerfs jouent le même rôle pendant le somnambulisme que pendant l'état de veille, et je crois plus simple d'admettre que l'action de l'âme ne se fixe pas alors dans une région déterminée, mais qu'elle devient sensible partout où la volonté la dirige, en sorte qu'elle a lieu directement sur chaque ensemble de fonction organique, par l'intermédiaire du fluide vital. J'admets néanmoins, malgré cette opinion, que les centres nerveux intérieurs sont plus baignés de fluide vital que les autres parties du corps, ce qui les rend plus susceptibles de transmettre à l'âme les impressions du dehors.

Puisque l'âme agit dans le somnambulisme indistinctement sur tous les organes, comme dans l'état de veille, quoique d'une manière différente, il en résulte qu'elle peut à volonté réveiller tel sens qu'elle voudra, sans que pour cela le cerveau reprenne toutes ses fonctions. L'expérience prouve ce fait, comme ceux que j'ai déjà

avancés. Si l'on ordonne à un somnambule de reconnaître divers objets au toucher, il le fera, quoique le moment d'auparavant il parût complètement insensible. Il en est de même du goût et de l'odorat. Tous les somnambules reconnaissent au goût ou à l'odeur les substances qu'on leur donne à juger, et cependant on pourrait, sans qu'ils s'en aperçussent, leur faire aspirer l'odeur la plus forte ou introduire dans leur bouche la liqueur la plus amère s'ils n'étaient pas prévenus de l'épreuve.

Tous les magnétiseurs ont observé ces faits, mais il ne paraît pas qu'ils y aient attaché beaucoup d'importance; car ils n'ont pas essayé de reconnaître si la même chose se remarquerait sur l'ouïe et sur la vue. Je n'ai pas moi-même fait d'expérience à ce sujet ¹, et, dans ce moment, je n'ai aucun somnambule à ma disposition, en sorte que je ne puis rien affirmer pour ces deux sens; mais la raison porte à croire qu'ils se comportent comme les trois autres; car ces phénomènes sont dans leur ensemble en parfaite harmonie avec la théorie que j'expose.

L'action de l'âme enfin se manifeste d'une manière bien remarquable en rendant au cerveau le genre de sensibilité nécessaire au souvenir. Ainsi, quoiqu'il arrive ordinairement que les somnambules oublient tout à fait à leur réveil ce qu'ils ont éprouvé pendant le somnambulisme, ils peuvent cependant, par un seul acte de leur volonté, faire en sorte d'en garder le souvenir. Il suffit de dire à un somnambule de fixer dans son cerveau une idée ou une image quelconque pour qu'il se la rappelle en effet. Lorsqu'à son réveil on lui demande s'il ne se

¹ J'ai eu plus d'une fois, depuis la rédaction de ce mémoire, l'occasion de vérifier le fait que je ne donne ici que comme vraisemblable. (Note de 1854.)

souvent de rien; il répond ordinairement qu'il a rêvé, et raconte ce qu'on lui a fait graver dans sa mémoire (M).

Cette expérience, que j'ai souvent vu faire chez l'abbé Faria et que j'ai moi-même répétée sur mon somnambule prussien, m'a toujours vivement frappé, quoique son explication ne diffère pas de celle que j'ai donnée des phénomènes précédents. Elle m'a paru surtout remarquable en ce qu'elle vient parfaitement à l'appui de la manière dont je conçois les songes. On a vu que je ne les faisais résulter que d'une action discontinue de l'âme sur le cerveau pour rappeler en lui la sensibilité; action qui se manifeste d'autant plus aisément que le sommeil est moins profond, mais qui peut aussi accidentellement avoir lieu pendant le sommeil profond ou le somnambulisme.

J'ai parlé, dans l'exposition des phénomènes qui précèdent, de l'action volontaire de l'âme du somnambule; mais il est à remarquer que la volonté ne dérive du somnambule lui-même que dans le cas de somnambulisme naturel. Dans le somnambulisme artificiel, cette volonté est transmise par le magnétiseur, qui exerce sur son somnambule une influence morale d'autant plus irrésistible qu'elle est fondée sur la conviction. Aussitôt que le magnétiseur a donné un ordre au somnambule, de quelque manière que ce puisse être, la volonté d'obéir passe dans l'âme de celui-ci; et c'est en vertu de cette volonté que s'opèrent ses diverses actions. C'est toujours ainsi que l'on doit entendre ce que je dirai de la volonté des somnambules, lorsqu'il s'agira du somnambulisme artificiel.

De l'empire que le magnétiseur exerce sur la volonté du somnambule résulte une série particulière de faits qui plus d'une fois ont induit les observateurs en er-

reur. Ces faits se rattachent aux précédents et concourent avec eux à prouver l'action que l'âme exerce sur les organes.

Il suffit qu'un magnétiseur veuille faire éprouver une sensation quelconque à son somnambule et qu'il exprime cette volonté pour que la sensation se produise aussitôt. J'ai vu et répété plusieurs fois moi-même cette expérience curieuse, qui peut conduire aux résultats les plus favorables pour le traitement des maladies. Mais il ne paraît pas qu'en général les magnétiseurs la connaissent ou qu'ils y fassent beaucoup d'attention. A peine en est-il fait mention dans le recueil de leurs observations ¹.

L'abbé Faria produisait souvent de semblables effets. Il demandait à ses somnambules, pendant leur sommeil, s'ils voulaient prendre quelque rafraîchissement ou bien quelque médicament, et il leur donnait ensuite un verre d'eau, auquel ils trouvaient la saveur de la substance qu'ils avaient cru prendre. Il leur offrait du tabac, et leur faisait respirer une substance inodore qui produisait sur eux le même effet que si elle eût été du tabac à priser. J'ai vu un somnambule qui, croyant respirer une odeur forte comme celle de l'ammoniaque, ne pouvait supporter pendant quelques secondes l'approche d'un flacon vide qu'on lui mettait au-dessous des narines. D'autres éprouvaient à volonté des sensations de froid, de chaud, enfin de toute espèce. Il faisait en outre sur la vision une expérience assez remarquable que je vais rapporter.

Il demandait à un somnambule s'il désirait voir quelque personne absente à laquelle il fût attaché. Lorsque cette personne était désignée, il ordonnait au somnambule de la voir, et aussitôt elle lui apparaissait. Il lui

¹ On ne doit pas oublier que cela a été écrit en 1820, et c'était alors exact.

commandait ensuite de fixer dans sa mémoire l'image de cette personne et de continuer à la voir, même après le réveil, jusqu'à ce que par un signe il détruisit l'illusion. Il le réveillait, et l'image restait présente jusqu'à ce qu'il fît le signe convenu.

Je me souviens d'avoir vu faire cette expérience sur un officier russe qui voulut voir sa femme restée dans son pays. L'illusion donna lieu au spectacle le plus attendrissant. Cet officier versait des larmes amères en croyant voir l'objet de sa tendresse se refuser à ses embrassements, mais bientôt se dissipèrent et le charme et les regrets.

Je n'ai pas manqué d'essayer plusieurs fois cette expérience sur mon somnambule prussien, et toujours elle réussit parfaitement. Je la variaï même d'une manière assez curieuse. Je le pris un jour tout éveillé, et, après lui avoir fait fermer les yeux, je lui présentai de l'eau en la lui donnant pour une liqueur forte. Il la but et lui trouva la saveur que j'avais désignée d'avance. Je lui faisais aussi éprouver à volonté, quoiqu'il fût éveillé, des sensations de froid et de chaud.

Tous ces faits s'expliquent avec une grande facilité par les seuls principes que j'ai admis dans la première partie de ce mémoire. En effet, les impressions reçues par les sens ou par les organes internes ne sont que la cause déterminante des sensations et des idées qui en dérivent, et non ces sensations et ces idées elles-mêmes, lesquelles appartiennent exclusivement à l'âme. Ainsi les diverses formes sous lesquelles nous apercevons les objets sont déterminées par notre âme de telle sorte que lorsqu'un objet n'est plus présent à nos sens, la pensée le revêt des formes mêmes sous lesquelles nous l'avons senti d'abord. Lors donc que notre âme conçoit une idée

indépendamment de nos sens et à l'instant où ceux-ci ont cessé leurs fonctions, l'imagination lui donne les formes qui lui sont propres, et cette chimère produit identiquement le même effet que si elle provenait d'une impression réelle, si toutefois rien n'indique qu'elle ne soit qu'une illusion; disposition qui existe lorsque les sens sont endormis, comme je l'ai supposé.

Aussitôt que les sens se réveillent, si la même idée subsiste, son effet diminue sensiblement, parce que l'âme acquiert de nouvelles sources de perception. Cependant cet effet ne cesse pas entièrement, et si l'idée a été fortement conçue, comme dans le cas dont il s'agit ici, ce sera vainement que les sens viendront à être frappés par les objets extérieurs; l'âme négligera de percevoir ces impressions pour s'occuper uniquement des formes qu'elle aura créées. Mais ce combat entre les idées internes et les impressions extérieures étant contraire à la nature de notre organisation ne peut être que fort dangereux, et l'on doit se garder de le provoquer souvent sur les personnes soumises aux expériences.

Telle est l'explication de toutes les illusions que l'on peut éprouver soit pendant le somnambulisme, soit même pendant l'état de veille. Elles proviennent toujours d'idées fortement conçues par l'âme faisant naître des sensations que rien ne distingue de celles qui proviendraient d'impressions extérieures.

L'action de l'âme, pour produire des illusions, est beaucoup plus simple pendant le somnambulisme que pendant l'état de veille; car alors elle n'a pas à rendre nulles les impressions reçues par les sens. Il suffit qu'elle s'abstienne de provoquer ces impressions.

Ainsi lorsqu'on dit à un somnambule de juger une

substance que l'on présente à l'un de ses sens, son attention se porte à la fois sur cette substance et sur les organes avec lesquels on veut la mettre en rapport, et il juge les modifications éprouvées par le fluide vital accumulé sur ces organes par l'effet de la volonté ou de l'attention. Mais lorsqu'on indique d'avance au somnambule la sensation qu'il devra éprouver, il ne cherche plus à juger l'impression faite sur ses organes, il la suppose, et par le seul effet de la conviction l'âme éprouve la sensation annoncée.

Je reviendrai plus tard sur les avantages que l'on peut tirer des illusions pour le traitement des maladies; je vais terminer ce chapitre en rapportant quelques faits analogues aux précédents, que l'on observe sur des personnes éveillées, facilement impressionnables ou susceptibles de tomber en somnambulisme.

On vient de voir que je produisais sur mon somnambule prussien, bien qu'il fût éveillé, les mêmes illusions que pendant son sommeil; j'ai dit que l'abbé Faria me faisait à volonté ressentir sur les paupières un appesantissement que je ne pouvais surmonter. Il faisait aussi sur plusieurs autres personnes et sur les somnambules, lorsqu'ils étaient éveillés, différentes expériences de même nature. A son seul commandement, il leur paralysait soit un bras, soit une jambe, soit les yeux, la bouche ou les oreilles. Cette expérience ne manquait jamais sur les bons somnambules et je l'ai répétée sur le mien; mais sur bien d'autres personnes elle ne réussissait qu'imparfaitement ou même pas du tout. On n'a jamais pu obtenir sur moi que la paralysie des paupières, sur un autre que celle des bras, etc.

Ces faits, fort singuliers sans doute, ne sont pourtant point rebelles à l'explication générale que j'ai donnée

de l'action de l'âme sur nos organes. Ils résultent de cette puissance de la conviction, dont il a déjà souvent été question dans ce qui précède, et qui est tellement grande que la volonté ne suffit pas pour la détruire. L'âme dominée par l'idée qu'elle ne pourra plus avoir d'action sur telle partie du corps, cesse en effet momentanément d'agir sur cette partie, et il en résulte une espèce de paralysie. Les variations que l'on observe dans le résultat des expériences tiennent aux degrés divers de conviction que chaque personne est susceptible d'acquérir, et beaucoup aussi à l'organisation, qui se prête plus ou moins au changement rapide de disposition dans le fluide vital.

Les antagonistes du magnétisme animal sont tombés dans une grande erreur lorsque, attribuant à la puissance de l'imagination ceux des phénomènes extraordinaires dont ils ne peuvent nier l'existence, ils ajoutent : « Que » les magnétiseurs conviennent qu'ils n'agissent que sur » l'imagination, bientôt tout le monde sera détrompé ; » le charme cessera, et ils ne produiront plus aucun fait. » Pour moi qui crois que la plupart des faits attribués à un agent particulier nommé fluide magnétique animal, appartiennent à la puissance de l'âme de la personne sur laquelle on agit, j'affirme que le charme ne cessera pas, parce que l'attente ou la simple idée d'un effet quelconque suffit pour le déterminer chez certaines personnes douées d'une organisation particulière ; parce que jamais l'abbé Faria, que l'on traite de charlatan, n'a négligé de dire hautement qu'il n'exerçait aucune puissance, que toute la puissance résidait dans la personne qui se soumettait à ses expériences, et que cependant il produisait bien souvent des effets très-remarquables ; parce que moi-même enfin, maintenant que mes idées

théoriques sont fixées, je ne puis pas encore me soustraire à cette action morale. Je citerai plus tard une expérience curieuse à ce sujet.

On peut conclure de ce qui précède, qu'il existe des personnes douées d'une organisation et d'une sensibilité telles, qu'il suffit de leur rappeler fortement l'idée de certaines modifications de leur être, pour que ces modifications aient lieu aussitôt. Cet effet, qui arrive presque toujours dans le somnambulisme, se remarque aussi, quoique plus rarement, sur des personnes éveillées.

CHAPITRE IV.

SUR LES IDÉES INSTINCTIVES DE L'ÂME.

Premier fait propre à établir l'existence des idées instinctives. — Second fait de même nature que le précédent. — Explication de ces faits d'après l'opinion de M. Ampère. — Réfutation. — Beaucoup de phénomènes présentés par le somnambulisme viennent à l'appui de l'opinion de l'auteur. — Les jugements des somnambules sont sujets à erreur.

J'interromprai dans ce chapitre l'examen des propriétés du somnambulisme pour revenir sur une vérité que j'ai énoncée dans la première partie, savoir : l'existence pendant l'état de veille d'idées dont nous n'avons pas la conscience. Le somnambulisme ajoute de nouvelles preuves irrécusables à celles que j'ai données à ce sujet. Je me bornerai à citer deux faits. Le premier, que j'ai moi-même observé, m'a jeté dans l'admiration la plus profonde, et c'est de ce moment seulement que l'existence de l'âme, dont jusqu'alors je n'avais été persuadé que par l'effort de ma raison, est devenue pour moi l'objet d'une conviction intime. Il m'a semblé que je sentais cette âme elle-même, indépendante du corps, agissant sur lui comme sur une machine disposée pour obéir ponctuellement à son action.

Le second fait est bien plus remarquable encore que le premier ; mais comme il n'est venu à ma connaissance que plus tard, et que je ne l'ai pas moi-même observé, il ne m'a pas causé le même étonnement. Cependant il appuie parfaitement les conséquences que j'avais tirées du premier.

Lorsque je faisais des expériences sur mon somnambule prussien, j'avais soin avant de le réveiller de lui demander quel jour il reviendrait me voir ; je faisais en sorte qu'il se ressouvînt du jour qu'il me désignait, et à son réveil je lui faisais répéter ce qu'il m'avait dit à ce sujet pendant son sommeil. Il me vint une fois à l'esprit, après lui avoir fait ainsi désigner un jour, de le réveiller sans lui dire de se ressouvenir de rien, et avant de le laisser sortir, je m'assurai qu'il ne lui restait aucune idée de ce qu'il m'avait dit. Le jour marqué, à l'heure dite, je vis arriver mon jeune homme. Je jouai l'étonnement, je feignis de ne pas l'avoir attendu ce jour-là, et je lui demandai pourquoi il était ainsi venu sans m'en avoir prévenu. Il me répondit qu'il l'ignorait, mais qu'il s'était senti poussé à venir me voir. Je l'endormis, et le questionnai de nouveau dans cet état. Il m'assura alors qu'il était venu parce qu'il me l'avait promis, et que, sans en avoir la conscience, il avait été porté à remplir son engagement.

Je répétai plusieurs fois de suite cette expérience, et elle réussit de la même manière. Un jour cependant mon somnambule n'arriva pas comme il en était convenu. Cette inexactitude m'étonna. J'eus le lendemain l'occasion de le revoir, et je lui dis, sans lui faire part de mon expérience, que je l'avais attendu la veille. Il m'apprit qu'il avait eu en effet l'intention de venir, mais que son colonel l'ayant fait demander au moment où il allait partir, il n'avait pu satisfaire son désir, ce qui l'avait beaucoup contrarié. Il me répéta la même chose étant endormi, en ajoutant seulement que la contrariété qu'il avait éprouvée l'avait rendu malade pendant le reste de la journée.

Si l'on ne veut pas nier ce fait, on doit être forcé de

reconnaître que, quoique nos actions soient ordinairement dirigées dans l'état de veille par une volonté résultant d'impressions éprouvées au cerveau et devenues sensibles, il peut arriver aussi que cette volonté parvienne à l'âme d'une autre manière que par la voie des sens, et ne laisse dans notre cerveau aucune trace de son origine.

Voilà donc un fait particulier qui, sans la connaissance du somnambulisme, eût été attribué au hasard, et qui résulte d'une action intelligente et instinctive de l'âme. N'est-il pas à présumer d'après cela que beaucoup d'autres faits, qui nous semblent également le résultat du hasard, ont aussi une cause de même nature que nous ne pouvons connaître dans notre état ordinaire, mais qui deviendrait apparente si nous tombions en somnambulisme? Tel donc qui se plaint de la fortune n'est peut-être que mal inspiré; et cette inspiration sans doute dépend beaucoup de l'état des organes qui sont plus ou moins impressionnables par l'âme.

Plusieurs philosophes ont dit qu'il n'était peut-être pas d'erreur qui ne cachât quelque vérité; car l'erreur est née de la vérité même. Le préjugé de presque tous les peuples anciens sur la puissance irrésistible du destin qui s'attache à la poursuite d'un grand homme, d'une famille ou d'une génération entière, la croyance superstitieuse à la succession de périodes heureuses ou malheureuses, pourraient bien être fondés sur l'observation de cette puissance interne de l'âme. On sent combien cette vérité défigurée peut enfanter de chimères. Peut-être touchons-nous à l'époque où l'on saura exploiter au profit de la vérité toutes les erreurs réelles ou supposées des anciens. Alors brillera pour nous un nouveau jour, et son éclat relèvera encore, s'il est possible, la grandeur de

ces peuples antiques qui semblent avoir entrevu toutes les vérités, et dont les traditions ont servi de base à la plupart de nos connaissances actuelles.

Voici le second fait, qui ne m'a été rapporté que depuis quelques mois seulement.

M. le marquis de Puységur, connu par ses nombreuses et intéressantes observations sur le somnambulisme, traitait il y a peu de temps pour une maladie une femme somnambule. Cette femme déclara pendant son sommeil qu'il était nécessaire de lui administrer un remède dans lequel entrait une plante dont elle ignorait le nom. M. de Puységur l'interrogea sur cette plante, mais jamais elle n'en put donner une description propre à la faire reconnaître. Lorsqu'on lui fit l'observation qu'il serait impossible de trouver ce qu'elle demandait, elle répondit qu'elle se chargeait elle-même de ce soin; qu'il suffisait de la mener le lendemain dans les champs dans son état ordinaire sans la prévenir de rien; qu'aussitôt qu'elle verrait la plante dont elle avait besoin, il lui surviendrait une douleur à laquelle elle était sujette, qui lui ferait pousser un cri, et qu'elle se baisserait en même temps pour la cueillir.

M. de Puységur fit l'expérience comme elle l'avait indiquée. Il emmena cette femme à la campagne, accompagnée de deux autres personnes; il la laissa marcher en avant et observa ses mouvements. Bientôt elle poussa un cri, se plaignit d'une douleur, puis se baissa et cueillit une petite herbe. La douleur ne fut pas de longue durée. Elle continua sa promenade; et de temps en temps, à mesure qu'elle apercevait la même herbe, elle s'empressait de la cueillir. Lorsqu'elle en eut ainsi ramassé une quantité que l'on jugea suffisante, M. de Puységur lui demanda pourquoi elle avait fait une semblable pro-

vision. Elle répondit qu'elle l'ignorait, qu'elle l'avait fait machinalement et sans penser à rien. Elle fut endormie peu de temps après, et elle affirma que la plante qu'elle venait de choisir était celle qu'elle avait désignée dans son sommeil précédent.

Je ne tiens pas ce fait de M. de Puységur lui-même, mais de M. Bertrand, qui le rapporta dans une de ses conférences sur le magnétisme animal. M. de Puységur assistait à cette séance, et il releva quelques circonstances inexactes du récit, qu'il approuva du reste entièrement. Je ne puis rien ajouter pour établir la vérité du fait. Je ne veux pas prouver que M. de Puységur n'est pas un imposteur. Personne, je crois, ne lui fait l'injure de douter de sa bonne foi. Quelques incrédules peut-être diront qu'il a été joué par sa prétendue somnambule ; mais quelle apparence qu'une femme malade aille se jouer d'un homme qui la protège, qui la soulage, d'un homme qui a déjà observé plusieurs centaines de somnambules ? Ce fait, d'ailleurs, est identiquement le même, quant à sa nature, et abstraction faite de l'instinct médical et des circonstances qui l'accompagnent, que celui que j'ai rapporté plus haut de mon somnambule prussien. Par quel étonnant hasard deux imposteurs se seraient-ils si parfaitement rencontrés dans des faits qu'ils auraient inventés sans se connaître, à quatre ans d'intervalle et à soixante lieues de distance l'un de l'autre ? Il faut, quoi qu'il en soit, adopter ou rejeter en même temps ces deux faits (N).

Mon but principal, au reste, n'est pas, comme je l'ai déjà dit plus d'une fois, de faire croire aux faits que j'avance, mais de les présenter de manière à les rendre vraisemblables. On ne peut croire bien fortement qu'après avoir vu soi-même, et je sais que mon mémoire ne

convaincra pas ; mais mon désir serait satisfait s'il pouvait seulement engager les personnes sérieuses, non pas à observer légèrement quelques faits isolés qui, le plus souvent, ne sauraient rien prouver, mais à faire des expériences suivies, avec toute la persévérance nécessaire. Alors, je n'en doute pas, elles se convaincront de la réalité de tous les faits que j'expose, et ces faits paraîtront d'autant moins surprenants, qu'à l'aide de ma théorie ils se trouveront liés avec ceux que présente l'étude de l'entendement humain.

J'ai rapporté, dans la première partie, quelques opinions de M. Ampère sur l'instinct. Voici comment il explique les faits que je viens de citer (O).

A l'instant, dit-il, où le somnambule conçoit l'idée de faire, pendant son état de veille, une action déterminée, il imprime à ses organes une modification telle qu'au moment désigné il naisse en lui le désir de faire cette action ; et ce désir naîtra d'autant plus facilement que quelque circonstance extérieure viendra renforcer ou provoquer l'effet de cette modification, comme dans le cas où la vue d'une plante réveille l'envie de la cueillir. On ne voit pas ainsi la nécessité de supposer dans l'âme l'existence d'aucune idée dont le moi n'ait pas la conscience.

Cette explication me semble tout à fait inadmissible, et me paraît surtout beaucoup plus compliquée que celle que je propose. Il faut supposer qu'une modification de la matière opérée par l'âme se conserve en nous plusieurs jours telle qu'elle a été d'abord établie, sans que nous en ayons la conscience, et que tout d'un coup elle devienne sensible d'elle-même et fasse renaître aussitôt l'idée qui l'a produite. Je ne puis concevoir une semblable hypothèse, sans admettre l'intelligence de la ma-

tière. Il faut, sans cela, qu'une intelligence étrangère à la matière, et qui a connaissance de la modification éprouvée par le cerveau, ait la puissance de la rendre sensible; c'est-à-dire que l'idée primitive nous devienne sensible par la seule volonté de l'âme, ce qui est la proposition que j'ai établie. Or, dans ce cas, il est inutile que notre organisation ait été modifiée d'abord de telle manière que l'impression subsiste précisément jusqu'à ce que cette idée nous devienne sensible.

J'ai cité, pour appuyer mon opinion, les deux faits principaux que m'a présentés le somnambulisme artificiel; mais tout, pour ainsi dire, dans cet état singulier, vient confirmer cette vérité, que les idées existent exclusivement dans l'âme et qu'elles ne nous deviennent pas toutes sensibles dans l'état de veille. En veut-on un exemple frappant? Je rappellerai que les somnambules oublient entièrement au réveil toutes les idées qui les ont occupés pendant leur sommeil. Voilà donc des idées qui ont existé dans l'âme et dont l'individu n'aura peut-être jamais la conscience dans son état ordinaire. Ces idées ne se fussent même jamais manifestées si l'on n'eût interrogé le somnambule. Son âme cependant ne serait point restée oisive. Je sais que quelques magnétiseurs croient que les somnambules ne pensent qu'autant qu'on les y excite; mais, je le répète, cette opinion n'est point soutenable et je crois pouvoir me dispenser de la combattre. L'âme ne serait plus, si elle cessait un seul moment d'avoir une pensée, ne fût-ce que celle de son existence.

Mais ce qui est plus remarquable encore, c'est que les somnambules se ressouviennent fort bien, en général, de tout ce qu'ils ont fait ou pensé pendant leur état de veille ou pendant les sommeils qui ont précédé celui où

ils se trouvent. Or ce souvenir n'a point lieu par le réveil des impressions transmises au cerveau ; il faut donc que ce soit l'âme elle-même qui le possède, et que par conséquent il existe dans l'âme une foule d'idées qui ne deviennent sensibles que lorsqu'elle en a la volonté.

Le souvenir des somnambules paraissant être indépendant des impressions corporelles, il semblerait, au premier abord, qu'ils dussent avoir tout aussi bien présents les événements arrivés au commencement de l'union de l'âme et du corps que ceux de l'instant actuel. Cette croyance assez naturelle a dû jeter plus d'un magnétiseur enthousiaste dans de grandes erreurs. Il en serait ainsi, sans doute, si le somnambulisme pouvait être parfait et si l'âme elle-même jouissait de la perfection ; mais l'état de somnambulisme ne dégage pas complètement l'âme de ses liens terrestres ; elle reste toujours soumise en partie à l'influence du corps, et cette influence fautive dans bien des cas ses jugements, de même que dans l'état de veille. Nous ignorons en outre jusqu'à quel point peuvent s'étendre les fautes de l'âme, et nous ne pourrions affirmer que, dégagée même tout à fait des sens, les idées actuelles ne fussent pas plus nettes pour elle que les idées anciennes.

On aurait donc tort de penser que les somnambules puissent nous donner, pendant leur sommeil, l'histoire de la vie et de l'union de l'âme avec le corps. J'ai interrogé sur ce sujet mon somnambule prussien, il m'a répondu, il est vrai, car il arrive rarement que les somnambules restent à court lorsqu'on les presse, mais je me garderais bien d'ajouter foi à tout ce qu'il m'a débité, quoique ses idées ne manquassent pas de liaison. Il existe en effet dans les jugements des somnambules une foule de causes d'erreur qui doivent toujours rendre

fort circonspect pour l'admission de leurs dires : j'examinerai bientôt quelques-unes de ces causes ; mais il est temps de terminer cette digression et de revenir à l'examen des propriétés qui paraissent particulières à l'état de somnambulisme.

CHAPITRE V.

DE LA TRANSMISSION DES IDÉES DANS LE SOMNAMBULISME.

Les somnambules sentent la volonté de leurs magnétiseurs. — Explication de ce phénomène. — Premier exemple de transmission d'idées. — Autre exemple. — Observations générales. — La transmission des idées est une cause d'erreur dans l'observation des phénomènes du somnambulisme. — Du prétendu don des langues. — De la sympathie. — Exemples. — Explication des phénomènes de sympathie.

J'ai fait voir dans le second chapitre de cette partie comment l'âme pouvait prendre connaissance des objets extérieurs autrement que par les sens. Mais il existe dans les somnambules un autre genre de sensibilité bien plus remarquable, et tellement étonnant, qu'une personne raisonnable ne pourrait l'admettre si elle n'était pas préparée, par l'explication des phénomènes précédents, à en voir rapporter de plus surprenants encore.

Non-seulement les somnambules reconnaissent la voix ou les signes de la personne qui les a endormis, mais aussi quelquefois ils sentent sa volonté si elle est fortement prononcée, et jugent même ses pensées si elles ne sont pas trop fugitives. Ce fait isolé serait inconcevable; présenté avec les autres, il s'explique comme eux, par les mêmes suppositions, et n'offre plus rien que de vraisemblable.

J'ai dit que toutes les pensées qui existent dans notre âme ne nous devenaient sensibles qu'en produisant sur le cerveau une modification particulière par l'intermé-

diaire du fluide vital. Il en résulte que lorsqu'un magnétiseur conçoit une volonté bien déterminée, son fluide vital éprouve une modification d'autant plus forte que la volonté est elle-même plus prononcée. Cette modification s'étend dans la masse de son fluide vital à une distance plus ou moins grande, comme il arrive lorsque nous exécutons un mouvement quelconque. Si la volonté du magnétiseur est relative à son somnambule, il est à présumer que cette modification s'étendra à toute la masse de fluide qui se dirige vers ce somnambule; mais cette hypothèse n'est pas même rigoureusement nécessaire pour l'explication des faits.

Cela posé, le somnambule dont l'attention est portée sur son magnétiseur dirige vers lui une colonne de fluide disposée à éprouver toute espèce d'impressions. Ce fluide mis en contact avec celui du magnétiseur subira nécessairement une modification analogue à celle qui se produit dans ce dernier, et de cette modification naîtra dans l'âme du somnambule une idée en rapport avec celle qui a fait naître la modification du fluide vital du magnétiseur; c'est-à-dire avec sa volonté, dans le cas dont il s'agit. La volonté du magnétiseur se transmettra donc ainsi à son somnambule, et il en sera de même de quelques-unes de ses idées. Je dis de quelques-unes seulement, parce que, pour les idées vagues et fugitives, les modifications du fluide vital doivent être tellement rapides et légères, qu'elles ne produisent plus d'effet sensible sur celui du somnambule, toujours un peu agité par quelque idée présente.

On observe même que lorsque l'attention du magnétiseur n'est pas concentrée sur le somnambule, celui-ci ne sent plus aucune de ses idées, et cela peut provenir de deux causes différentes : soit de ce que le magnétiseur

ne lance plus de fluide vital vers le somnambule, soit de ce que ce dernier, reconnaissant d'abord que son magnétiseur ne s'occupe plus de lui, cesse aussi d'être attentif à saisir ses pensées. Mais cette attention se soutiendrait sans doute si le magnétiseur lui commandait de continuer à penser à lui. Je n'ai pas eu l'occasion d'en faire l'expérience.

L'influence de la volonté du magnétiseur sur les somnambules est l'un des faits qui ont été le plus anciennement observés et tous les magnétiseurs en rapportent de nombreux exemples. Cette influence est même, selon eux, ce qui forme la base de l'action magnétique. Il suffit d'ouvrir les ouvrages de MM. Deleuze et de Puysegur pour connaître leur opinion à cet égard et voir les nombreux exemples sur lesquels ils s'appuient. Pour moi, dont les premières idées sur le somnambulisme ont été diamétralement opposées à celles de ces auteurs, je n'ai point dirigé mes expériences de ce côté, et je ne pourrais citer aucune observation personnelle qui établisse la faculté dont jouissent quelques somnambules de sentir la pensée des personnes qui les ont endormis ou de celles avec lesquelles ils sont mis en rapport. Je me contenterai donc de rapporter quelques faits particuliers qui m'ont été cités, et dont je ne puis révoquer en doute l'exactitude.

Un de mes amis, jeune médecin employé dans un hospice de Paris, ne croyait pas aux faits surprenants du somnambulisme. Je l'engageai à faire des expériences sur quelqu'une de ses malades. Il suivit mes avis, et bientôt il obtint une somnambule. Il avait entendu dire que ces êtres singuliers jouissaient de la faculté de répondre à des questions qui leur étaient faites mentalement. Il interrogea sa somnambule de cette manière sur

le compte d'une autre femme présente à laquelle il ne voulait pas laisser connaître sa question, et le hasard voulut que cette somnambule fût assez parfaite pour répondre avec une précision telle, qu'il en resta stupéfait, et que ce ne fut pas sans peine qu'il se remit de l'émotion qu'un fait aussi extraordinaire lui fit éprouver.

Voici un second fait, tout aussi concluant, que M. Bertrand a cité dans une de ses conférences sur le magnétisme animal et qui se trouve consigné, je crois, dans la *Bibliothèque magnétique*.

Un magnétiseur fort imbu d'idées mystiques avait un somnambule qui pendant son sommeil ne voyait que des anges et des esprits de toute espèce. Ces visions servaient à confirmer de plus en plus le magnétiseur dans sa croyance religieuse. Comme il citait toujours les rêves de son somnambule à l'appui de son système, un autre magnétiseur de sa connaissance se chargea de le détromper en lui montrant que son somnambule n'avait les visions qu'il rapportait que parce que le type en existait dans sa propre tête. Il proposa, pour prouver ce qu'il avançait, de faire voir au même somnambule la réunion de tous les anges du paradis à table et mangeant un dindon.

Il endormit donc le somnambule, et au bout de quelque temps il lui demanda s'il ne voyait rien d'extraordinaire. Celui-ci répondit qu'il apercevait une grande réunion d'anges. — Et que font-ils? dit le magnétiseur. — Ils sont autour d'une table et ils mangent. Il ne put indiquer cependant quel était le mets qu'ils avaient devant eux (P).

Indépendamment de ces faits particuliers, et de bien d'autres encore que je pourrais citer, il est un grand nombre d'observations générales qui concourent à prou-

ver que les idées, et principalement les opinions des magnétiseurs, peuvent être senties par les somnambules.

On a remarqué, par exemple, que tous les somnambules endormis par la même personne avaient les mêmes idées sur le magnétisme animal, et précisément celles de leur magnétiseur. Ainsi, lorsqu'un magnétiseur persuadé de l'existence d'un fluide magnétique demande à son somnambule s'il ressent l'action de ce fluide, celui-ci répond qu'il la sent et assure en outre voir le magnétiseur environné d'une atmosphère lumineuse, tantôt brillante, tantôt azurée, etc.

Les somnambules, au contraire, endormis par des personnes qui n'admettent aucun fluide particulier prétendent qu'il n'existe pas de fluide magnétique. Ceux qui sont endormis par des gens superstitieux voient des démons ou des anges qui viennent communiquer avec eux et leur font des révélations ou leur apportent des secrets. Les somnambules observés par la société exégétique de Stockholm se croyaient tous inspirés par des esprits revenus de l'autre monde, et qui, pendant quelque temps, avaient habité des corps humains. Ces revenants donnaient des nouvelles de ce qui se passait en paradis ou en enfer et répétaient mille contes qui remplissaient d'une sainte admiration ceux qui les écoutaient et qui en étaient à leur insu les premiers auteurs.

Il ne peut donc y avoir de doutes sur la transmission des idées et surtout des opinions les plus prononcées des magnétiseurs. Mais il est assez singulier que ces magnétiseurs qui reconnaissent, depuis l'origine de l'observation du somnambulisme artificiel, l'influence que leur volonté exerçait sur les somnambules, aient été fort longtemps sans découvrir le phénomène de la transmission des idées; et l'ignorance dans laquelle beaucoup sont

restés à cet égard est une des causes qui les ont jetés dans l'exagération et dans l'erreur. Car, accordant une confiance sans bornes à leurs somnambules, ils les interrogeaient sur tous les systèmes qu'ils s'étaient forgés, et les réponses se trouvant toujours d'accord avec ces systèmes, les opinions les plus absurdes devenaient pour eux des certitudes, ce qui les éloignait de plus en plus du chemin de la vérité.

Maintenant que le fait est bien constaté, on a un écueil de moins à craindre, mais l'observation des phénomènes du magnétisme reste toujours fort difficile à faire avec précision; parce que, quelque soin qu'on y apporte, il peut arriver qu'une idée fixe du magnétiseur, sentie par le somnambule, ait une influence marquée sur la production des faits. Le seul moyen de remédier à cet inconvénient est de faire répéter les mêmes expériences par des personnes d'opinions diverses. Lorsqu'elles seront toutes d'accord sur l'existence d'un fait que chacune d'elles interprétera d'une manière différente, on pourra être certain de la réalité de ce fait. Tous les phénomènes que j'ai présentés jusqu'ici ont subi cette épreuve, car tous les magnétiseurs sont convaincus de leur existence.

Je relèverai dans les chapitres suivants plusieurs erreurs auxquelles a donné lieu l'ignorance du phénomène de la transmission des idées. Je n'en citerai dans ce chapitre qu'une seule assez importante, qui a beaucoup contribué à discrediter le magnétisme dans l'esprit de plusieurs personnes. Il s'agit du prétendu don des langues que certains magnétiseurs ont attribué aux somnambules. Cette croyance était fondée sur ce que des somnambules auraient entendu des questions qui leur avaient été adressées dans des langues qu'ils ne savaient

pas parler. On voit de suite que ce fait, en l'admettant, tient uniquement à ce que les somnambules comprenaient la pensée, et non les mots qu'on leur adressait. Ainsi, tout le merveilleux de ce don disparaît, à moins qu'on ne prétende que les somnambules parlent une langue dont ils n'ont pas la plus légère idée dans leur état habituel; supposition que je suis loin d'admettre et que l'on n'aura pas de peine sans doute à rejeter avec moi. Je reviendrai un peu plus tard sur ce sujet.

Dans l'ensemble des faits de la nature, un phénomène n'est pas plus merveilleux qu'un autre, et tout le merveilleux qu'on attache à quelques-uns d'entre eux tient presque toujours à leur rareté, ou à la manière dont on les observe; mais, lorsqu'on vient à examiner avec plus de soin les effets qui d'abord avaient paru surnaturels, on finit par en rencontrer un tel nombre liés entre eux par certains rapports constants, que leur réunion établit une nouvelle classe de faits naturels dont on recherche et dont on reconnaît souvent les lois. Le phénomène dont je me suis occupé dans ce chapitre est dans ce cas; car il se lie avec d'autres phénomènes remarquables depuis longtemps, mais qui, paraissant appartenir à un ordre surnaturel, n'ont pas été observés par les hommes capables de les apprécier à leur juste valeur.

La sympathie a été admise par tous les peuples de toutes les époques. Cependant ce mot est encore vide de sens pour les savants qui ne croient pas à l'influence réciproque et mystérieuse que deux êtres peuvent exercer l'un sur l'autre. Il est, j'en suis persuadé, peu de personnes qui n'aient fait dans leur vie quelques remarques sur la sympathie. Mais ce phénomène ne se rattachant à rien de connu, et étant d'ailleurs tout à fait en opposition avec les préjugés du siècle, les observations

partielles sont restées sans fruit. Elles demeureraient encore longtemps sans résultat, si la découverte des phénomènes du somnambulisme ne nous montrait leur source dans la faculté de transmission des pensées; faculté qui subsiste dans l'état de veille aussi bien que dans celui de sommeil profond, comme toutes celles dont l'âme est douée, mais qui ne se montre que bien rarement dans ce premier état, à cause de l'activité continuelle des sens qui offrent à la pensée un aliment inépuisable.

Le mot sympathie est resté vague dans notre langue, précisément parce que la faculté qu'il exprime n'a jamais été observée régulièrement. En adoptant les idées que j'ai exposées, je pense qu'on devra nommer sympathie un accord de pensées résultant d'une transmission des idées d'un individu à un autre, par le moyen de l'action directe de son fluide vital.

Cette action a lieu plus particulièrement entre des êtres unis déjà par une douce affection. Il semble que leurs âmes cherchent à multiplier leurs points de contact, et de l'habitude de vivre ensemble résulte quelquefois que tout leur être se confond, et qu'ils n'ont pour ainsi dire qu'une pensée. Les jumeaux offriraient sous ce rapport des observations curieuses au philosophe qui voudrait se livrer à des recherches sur la sympathie.

Mais sans la trouver aussi caractérisée que dans les circonstances que je viens d'indiquer, on en observe assez souvent des effets bien visibles dans l'habitude de la vie. Il suffit d'avoir vécu quelque temps dans la société intime d'une personne pour se surprendre avec la même pensée qu'elle, lorsqu'aucune circonstance extérieure ne semble déterminer cette pensée. J'ai souvent fait à l'armée une remarque de ce genre.

Lorsque je voyageais auprès d'un compagnon, que la

conversation était épuisée, et que le pas uniforme du cheval, en causant une espèce d'assoupissement, enlevait aux sens une grande partie de leur activité, la paresse de penser me faisait fredonner intérieurement un air qui me venait à l'esprit. Souvent alors, j'entendais mon compagnon fredonner le même air d'accord avec moi. Je n'avais pas encore alors entendu parler de magnétisme animal ni de somnambulisme; mais ce fait, qui me frappait singulièrement, m'avait déjà fait pressentir que les hommes pouvaient exercer les uns sur les autres une action indépendante des sens.

Ces phénomènes de sympathie sont évidemment les mêmes que ceux plus prononcés de la transmission des idées ou des opinions dans le somnambulisme.

Lorsque deux personnes sont auprès l'une de l'autre, que leurs sens sont peu occupés ou que leur attention est portée vers le même objet sans qu'elles y attachent un bien vif intérêt, leurs fluides vitaux se trouvant en contact, peuvent se mettre pour ainsi dire à l'unisson, de telle sorte que la plus légère modification éprouvée par l'un d'eux se transmette avec facilité à l'autre. La réaction sur le cerveau du fluide de la personne à laquelle l'impression a été transmise fait naître alors une idée en rapport avec celle qui a produit l'ébranlement de la masse des deux fluides, et cette idée est une espèce d'inspiration instinctive, parce qu'elle ne provient pas d'une impression transmise par les sens.

Je pourrais m'étendre bien davantage sur les phénomènes de la sympathie, mais j'ai voulu montrer seulement qu'ils rentraient dans la classe de ceux que j'ai exposés au commencement de ce chapitre. Je m'en tiendrai donc au peu de mots que je viens de dire à ce sujet.

CHAPITRE VI.

DE LA VUE A DISTANCE DES SOMNAMBULES.

Le phénomène de la vue à distance pourrait être facilement expliqué s'il était bien établi. — Les visions des somnambules ne sont souvent qu'un jeu de leur imagination. — Exemple qui semble prouver la vue à distance. — Explication. — Autre exemple. — Nouvelle explication. — Exemple qui ne peut être expliqué comme les précédents. — Autre exemple plus extraordinaire qu'on ne peut admettre sur un simple témoignage. — Exemples fournis par l'histoire et par les temps modernes. — De la seconde vue des habitants du Nord.

Le phénomène de la vue à distance, c'est-à-dire la faculté de sentir pendant le somnambulisme les objets placés à une distance considérable et interceptés par des obstacles nombreux, ne présenterait pas, s'il était constaté, une difficulté insurmontable pour son explication. On a vu en effet qu'un somnambule pouvait juger les objets rapprochés au moyen des modifications qu'éprouvait son fluide vital par le contact de ces objets, mais rien n'a fixé les limites dans lesquelles cette faculté était circonscrite.

Il paraît évident d'abord que, par l'effet de la volonté, l'âme lance le fluide vital avec une vitesse incommensurable, puisqu'on ne saurait saisir l'intervalle qui sépare la pensée du mouvement, et quant à la distance à laquelle s'étend la radiation du fluide, on n'a aucune donnée qui la détermine. Les obstacles ne doivent pas non plus embarrasser; car rien n'indique que le mouvement du fluide vital se fasse plutôt en ligne droite que par

ondulations, et l'on peut supposer d'ailleurs que ce fluide pénètre tous les corps comme le calorique. Ces suppositions ne sauraient paraître exagérées lorsqu'on réfléchit aux propriétés dont on revêt tous les fluides impondérables, lorsqu'on admet qu'une étincelle électrique parcourrait un grand cercle de la sphère terrestre dans un temps peut-être inappréciable, si l'on pouvait étendre un conducteur continu autour de la terre. On sent donc que les explications ne manqueraient pas; mais le phénomène n'est pas assez bien constaté, selon moi, pour qu'on doive chercher à l'expliquer.

La vue ou pour mieux dire le sentiment des objets rapprochés existe dans le somnambulisme, on ne peut le contester, mais il n'est déjà qu'un bien petit nombre de somnambules qui l'étendent à tous les corps indistinctement. La plupart sentent seulement les corps animés, et ce sont principalement les somnambules naturels qui jouissent de la connaissance des corps inanimés. Il est du reste indispensable que ces derniers soient doués d'une telle faculté, car sans cela ils ne sauraient faire leurs excursions; et peut-être parmi les personnes profondément endormies ne s'en trouve-t-il un si grand nombre d'immobiles que par la seule raison qu'elles sont incapables de juger les corps sans le secours de leurs sens.

Il doit donc être excessivement rare de rencontrer des somnambules qui non-seulement jugent tous les corps à portée d'eux, mais encore ceux qui sont situés dans une autre chambre, hors de la maison, hors de la ville, à plusieurs lieues, à cent lieues même et au delà. Il ne manque pas cependant de relations écrites de bonne foi, où l'on rapporte des faits propres à établir cette faculté dans beaucoup de somnambules; mais je n'ai jamais

rien vu moi-même de bien concluant à cet égard, et je ne connais personne qui ait été témoin de faits semblables.

Il m'est arrivé quelquefois de dire à mon somnambule prussien, le seul sur qui j'aie fait des expériences suivies, de se transporter en pensée à Berlin et de voir ce qui se passait chez quelque personne de sa connaissance. Il m'a toujours répondu d'une manière satisfaisante, me décrivant tout ce qui se faisait dans le lieu où il croyait être; mais je ne pouvais avoir aucune preuve de la vérité de ce qu'il me disait. Sa pensée de concert avec son imagination créait sans nul doute le tableau qu'il me présentait. Cela doit paraître évident à tout le monde, lorsqu'on sait avec quelle facilité les somnambules sont le jouet de vaines illusions.

Un jour cependant j'obtins un résultat qui pourrait au premier abord sembler plus concluant. Une dame venait de perdre un objet auquel elle était attachée. Elle me pria en plaisantant de consulter mon somnambule pour le lui faire retrouver. J'y consentis, et j'endormis mon jeune homme. Il hésita quelque temps avant de répondre à ma question, mais enfin il me dit qu'il voyait cet objet dans une maison de la ville dont il donna l'indication. On alla dans cette maison, et l'objet perdu s'y trouva en effet.

Un pareil fait peut paraître d'abord sans réplique; car il était constant qu'avant de s'endormir le somnambule ignorait tout à fait ce qu'était devenu l'objet perdu. Cependant au lieu d'admettre qu'il ait vu ce qui existait à une demi-lieue de lui, il est bien plus raisonnable de supposer que se promenant dans la ville, et passant devant la maison qu'il indiqua plus tard, laquelle était située dans un quartier qu'il fréquentait, cet objet aura

frappé sa vue sans que l'impression ait été assez forte pour qu'il y fît attention. Pendant le sommeil alors l'idée imparfaite de la veille s'est représentée avec netteté, parce qu'elle ne dépendait plus de la faible impression éprouvée par les organes, mais du rappel volontaire de l'âme par laquelle elle avait été conçue sans qu'il en soit résulté de réaction sensible sur le cerveau. Ce fait ne prouve donc rien de plus que le précédent.

On sera peut-être surpris de ce que je ne me suis pas attaché à faire quelque expérience précise dans le but de constater la vue à distance. Je répondrai qu'à l'époque où je faisais des observations, j'étais encore assez peu familiarisé avec les phénomènes du somnambulisme, et que j'avais tant de choses à examiner que je ne pouvais tout entreprendre. Ce genre d'expérience d'ailleurs fatiguait beaucoup mon somnambule, qui était d'une faible santé et que j'étais obligé de ménager.

A défaut des expériences que j'aurais pu faire, j'en ai entendu rapporter un grand nombre, mais presque toutes renferment une cause d'erreur à laquelle on n'avait pas songé d'abord, ou bien ne sont pas fort concluantes. Je citerai la suivante à laquelle je crois devoir ajouter toute confiance.

Une personne qui s'occupe de magnétisme venait de quitter un de ses amis fort malade; elle trouve en rentrant chez elle un somnambule qu'elle avait l'habitude d'endormir; elle l'endort comme de coutume et lui demande s'il ne peut pas voir l'ami qu'elle vient de quitter. Le somnambule, qui ne connaissait pas cet ami, réfléchit un moment, puis semble par sa pensée se mettre en chemin pour aller le trouver. Il indique qu'il passe par telle et telle rue, qu'il entre dans une maison située de telle manière, qu'il monte un escalier, traverse diverses

chambres et arrive enfin auprès du malade. Il décrit la manière dont il est placé, puis même raisonne sur sa maladie. Tout ce qu'il dit ainsi se trouva parfaitement juste, et était fait pour induire en erreur l'homme le plus raisonnable. Il est aisé de voir pourtant que ce fait particulier ne prouve nullement la faculté de voir à une distance considérable.

Ce que rapporta le somnambule en effet pouvait très-bien n'avoir pas été vu par lui; il est beaucoup plus probable que son magnétiseur, dont l'esprit était tout occupé de la visite qu'il venait de faire, lui avait transmis ses idées, et que le somnambule ne faisait alors que les réfléchir. Le fait pouvant s'expliquer de cette manière, et la transmission des idées étant admise, il n'y a pas lieu de reconnaître de nouvelle faculté dans les somnambules jusqu'à ce qu'on ait vu d'autres faits bien constatés qui nécessitent l'existence de cette faculté.

Presque tous les exemples semblables qu'on m'a rapportés pouvaient s'expliquer ainsi par une autre cause que celle qu'on leur attribuait. On cite cependant quelques faits qui paraissent assez concluants pour que je suspende mon jugement jusqu'à ce que je me trouve en position de les vérifier.

Le plus simple de tous, et dont l'admission n'entraînerait pas encore celle des autres, consiste dans ce que plusieurs somnambules reconnaissent, dit-on, l'approche des personnes qui les intéressent non-seulement lorsqu'elles sont déjà dans la même salle, mais encore lorsqu'elles traversent la maison, qu'elles frappent à la porte ou qu'elles sont même dans la rue. Ce fait m'a souvent été rapporté, et il n'est pas sans analogie avec d'autres que l'on observe journellement.

Bien des personnes ont remarqué, par exemple, que

lorsqu'on n'est pas fort distrait par les objets extérieurs, et qu'on laisse errer sa pensée, il arrive quelquefois que tout à coup le souvenir d'un ami ou d'une personne quelconque se présente à l'esprit. On fait quelques pas, et bientôt on aperçoit cette personne.

Cet effet est ordinairement attribué au hasard. Il se répète trop souvent cependant pour qu'il n'ait pas une cause naturelle; et cette cause ne peut résider que dans l'influence que l'atmosphère de la personne qui arrive exerce sur celle de la personne qui éprouve l'effet dont il est question. L'impression alors ressentie est tout à fait instinctive. L'âme la juge d'abord indépendamment des sens, mais elle réagit sur le cerveau pour faire paraître l'idée qui en dérive. Dans bien des circonstances, la conscience de cette idée ne nous est pas transmise; car il est probable que chaque individu qui s'approche de nous exerce sur notre fluide vital une impression qui est ressentie par l'âme. C'est ainsi, comme je l'ai déjà dit, que l'âme ressent une multitude d'impressions dont nous n'avons nullement la connaissance.

Il suffit, d'après ce fait, d'accorder une légère extension à la propriété dont jouit le fluide vital des somnambules, de se modifier avec facilité par la présence d'un autre fluide pour expliquer la faculté dont il s'agit. Cette faculté cesserait même tout à fait de paraître surprenante, si l'on croyait à la sensibilité extrême que l'on suppose à quelques animaux, et particulièrement aux chiens, pour porter de semblables jugements. On cite à ce sujet des faits fort curieux, mais qui ne me paraissent pas assez bien constatés pour que je doive les rapporter ici.

Je citerai un autre fait qui certes serait très-concluant, mais qu'on ne saurait admettre sur un simple témoin-

gnage. M. Bertrand, dans son cours sur le magnétisme animal de l'année 1849, nous fit la lecture d'une lettre qu'il venait de recevoir, et dans laquelle deux personnes affirmaient qu'il y a vingt ans environ, s'occupant d'expériences sur le somnambulisme, elles avaient voulu s'assurer de l'existence de la vue à distance; qu'après avoir endormi un somnambule à l'heure du tirage d'une loterie, elles lui avaient demandé s'il pouvait nommer les numéros à mesure qu'ils sortiraient de la roue, que le somnambule n'avait pas hésité, et qu'à des intervalles égaux à peu près au temps que l'on met à tirer chaque numéro, il les avait nommés tous fort exactement, quoiqu'il fût à une assez grande distance du lieu du tirage.

Il n'y aurait rien à objecter contre un pareil fait s'il était bien avéré; mais observé il y a vingt ans, par quelques personnes seulement, qui me sont inconnues, je serais taxé avec raison d'une puérile crédulité s'il pouvait déterminer ma croyance. Je ne nie pas l'existence de la faculté dont il établirait la preuve irrécusable, mais j'attends pour me prononcer que j'aie pu observer par moi-même des faits indubitables.

L'histoire fournit aussi des exemples de vue à distance fort remarquables. On rapporte que les Romains connurent le résultat de la bataille de Pharsale avant l'arrivée du courrier. Pétrarque assure que la nuit où mourut Laure, éloignée de lui de près de cent lieues, il rêva qu'il la voyait pour la dernière fois.

Des exemples analogues sont cités de nos jours. Un homme, recommandable par ses lumières et sa bonne foi, m'a assuré qu'une de ses amies étant en Italie lors de la bataille de Marengo, avait eu tout éveillée une vision qui lui présentait son mari couvert de sang et

étendu sur le champ de bataille. Peu de jours après elle reçut l'avis que son mari avait été blessé à l'heure de la vision.

Un de mes amis d'enfance me disait dernièrement qu'une personne de sa connaissance intime lui avait un jour raconté un rêve qu'elle venait d'avoir et qui lui apprenait la mort subite de son père alors en Normandie; bientôt une lettre confirma la vérité de cette triste vision.

Tous ces faits, considérés comme dépendants de la faculté de voir à distance, ne sont pas, je le répète, absolument impossibles; mais il y a tant de causes qui peuvent avoir altéré la vérité de quelques-unes de leurs circonstances, que ce serait folie d'en tirer aucune conclusion sans avoir fait de nouvelles expériences bien convaincantes. Ce serait vouloir accréditer toutes les fables que les chroniques des temps barbares ont fait passer jusqu'à nous. La plupart de ces fables, je l'ai dit, cachent bien quelques vérités défigurées; mais c'est pour cela même qu'il faut les examiner avec plus de précaution et bien se garder de prendre, dans le choix que l'on fait, l'erreur patente au lieu de la vérité voilée.

Il est un dernier fait qui semble fortement militer en faveur de l'opinion des magnétiseurs qui admettent la vue à de grandes distances. C'est ce que des voyageurs ont appelé la seconde vue chez les habitants des îles Hébrides et chez les Lapons. On rapporte que ces hommes paraissent doués d'une faculté, détruite sans doute dans le reste de la race humaine et en vertu de laquelle ils voient par une espèce d'intuition les objets éloignés d'eux qui touchent à leurs intérêts ou à leurs affections. On dit même qu'ils ont le sentiment de certains événements futurs.

On ne pourrait sans doute nier d'une manière absolue la réalité de l'observation d'une sorte d'inspiration dans les peuplades de certaines contrées du Nord ; mais les faits sont-ils assez bien connus, ont-ils été examinés avec assez de soin, avec assez de persévérance, pour qu'on puisse décider si cette prétendue inspiration ne produit pas uniquement de vaines illusions ? Je ne pense pas qu'il en soit ainsi, et je reste dans le même doute sur la seconde vue des habitants du Nord que sur la vue à distance des somnambules.

Parmi les personnes qui liront ce mémoire, celles qui ne croient pas aux phénomènes du somnambulisme ne manqueront pas sans doute de me faire, au sujet de ce chapitre, une objection qu'elles regarderont comme victorieuse. Comment, diront-elles, voulez-vous que nous admettions votre témoignage sur un grand nombre de faits merveilleux, lorsque vous récusez vous-même celui des magnétiseurs sur un fait qui n'est pas plus surprenant ? Il y a dans vos prétentions démesure ou excès d'orgueil.

Mais, si l'on m'a compris, on sentira combien cette objection est peu solide. Je ferai d'abord observer que, sans croire aveuglément de suite tous les faits qui me sont présentés par des magnétiseurs que je ne connais pas, je suis loin cependant de récuser leur témoignage. Il en est beaucoup parmi eux qui peuvent mériter la plus grande confiance. Je crois à la plupart des faits matériels qu'ils rapportent, et mon opinion ne diffère souvent de la leur que sur les explications. Je ne prétends pas ensuite qu'on me croie en tout sur parole. Si l'on veut se convaincre, il faut voir et faire des expériences. J'ai voulu surtout présenter un système d'explications ; mais je ne me suis pas engagé à expliquer les faits dont

je n'avais pas la conviction. Si l'on trouve ma théorie admissible, on ne sera peut-être pas pour cela plus persuadé de la réalité des faits que j'aurai mis en avant; mais du moins on n'aura plus le même éloignement pour chercher à les vérifier. C'est tout ce que peut demander un homme raisonnable qui écrit sur le somnambulisme, et sans doute l'académie de Berlin, en proposant le sujet du concours, n'a pas espéré que ses doutes disparaîtraient totalement par la lecture des mémoires qui lui seraient adressés.

CHAPITRE VII.

DU DÉVELOPPEMENT DES FACULTÉS INSTINCTIVES DANS LE SOMNAMBULISME.

Les facultés intellectuelles paraissent sensiblement développées dans l'état de somnambulisme. — De la mémoire. — Du prétendu don des langues. — Les somnambules ne jugent pas les corps comme ils le feraient au moyen des sens. — Ils ne décrivent que ce qu'ils imaginent lorsqu'ils disent voir un objet extérieur. — Ils jugent mieux les corps organisés que la matière brute. — Ils ne peuvent donner la description exacte de leurs organes internes. — Ils se trompent dans les jugements qu'ils portent sur les apparences des corps. — Ils ont le sentiment de leurs organes internes et des affections dont ils sont atteints. — Ils sentent les remèdes les plus propres à les soulager ou à les guérir. — Faits habituellement observés qui viennent à l'appui de cette assertion. — Faits particuliers fournis par l'observation du somnambulisme. — Explication de la faculté dont jouissent les somnambules d'indiquer les remèdes qui conviennent à leur état. — La désignation des remèdes par les somnambules est souvent accompagnée d'illusions résultant de leurs idées dominantes. — L'état de somnambulisme est bienfaisant par lui-même. — Les illusions peuvent être employées pour hâter la guérison des somnambules malades. — Exemple de l'effet des illusions. — Les somnambules apprécient le temps avec exactitude. — Le sommeil ordinaire fournit des exemples d'une semblable propriété. — Explication de cette propriété. — Autre explication.

Une nouvelle classe de phénomènes va s'offrir maintenant à nos regards. Je n'ai considéré jusqu'à présent que la sensibilité de l'âme, et j'ai fait voir que bien que cette sensibilité fût toujours la même que dans l'état de veille, elle n'avait plus à s'exercer de la même manière; qu'ainsi l'âme jugeait toujours les modifications éprouvées par le fluide vital, et réagissait toujours sur

lui pour produire divers mouvements dans nos organes, mais que le cerveau n'était plus le point de réunion des impressions extérieures, ni le centre de nos mouvements volontaires. Je vais examiner l'influence que cette manière d'être particulière de l'âme exerce sur les idées des somnambules et sur leur intelligence.

Il me suffira d'énoncer d'abord que plusieurs de leurs facultés intellectuelles paraissent sensiblement développées; telles que l'esprit, le jugement et tout ce qui tient à la comparaison rapide des idées. Ils ne raisonnent plus, ils sentent. Aussi, dans certains cas, montrent-ils une énergie extraordinaire. Ils s'expriment avec force et justesse, et ils ont une éloquence d'autant plus entraînante qu'elle est toute de sentiment. J'en ai déjà fait voir la raison : l'âme, dans le somnambulisme, n'a pas besoin d'agir sur le cerveau pour faire renaître une ancienne idée; dans cet état, vouloir se rappeler une idée, c'est se la rappeler en effet. Il est à remarquer encore que ce ne sont pas seulement les idées anciennement connues qui redeviennent présentes aux somnambules, mais celles mêmes dont ils n'ont pas eu la conscience dans l'état de veille, parce que les impressions qui les ont fait naître étaient trop faibles pour affecter sensiblement le cerveau, quoiqu'elles aient produit sur le fluide vital une modification appréciée par l'âme (Q).

Cette observation sert à expliquer comment on a pu voir des somnambules dire quelques mots dans une langue qu'ils ne semblaient pas connaître, ou même la parler tout à fait. Jamais ils ne parlent ainsi une langue qui leur est étrangère qu'autant qu'ils l'ont sue plus ou moins bien dans leur enfance et qu'ils l'ont oubliée depuis; parce que, pendant le somnambulisme, les impressions que le cerveau n'a plus l'habitude de retra-

cer, mais qui ne sont pas effacées de l'âme, peuvent se reproduire avec netteté.

Par la même raison, un écolier de cinquième parlera le latin avec quelque facilité. Tous les mots et toutes les tournures de phrases qui n'ont pas encore fait sur son cerveau des impressions assez fortes pour qu'il en garde le souvenir dans l'état de veille lui seront familiers pendant son sommeil, parce que l'âme en aura pris une connaissance suffisante. Il ne sera même pas étonnant d'entendre une somnambule dévote prononcer quelques mots de latin qu'elle aura appris dans ses livres de prières. Des observations de cette nature ont jeté plusieurs magnétiseurs dans l'exagération, et ont fait dire à quelques-uns d'entre eux que les somnambules pouvaient parler toutes les langues. On voit que, selon moi, rien n'est moins fondé que de semblables prétentions. Mais revenons à notre sujet.

Les somnambules ne jugeant plus les corps sous les rapports de leurs formes, de leurs poids, de leur dureté, de leurs couleurs, de leur goût, etc., il est évident que les idées qu'ils en acquièrent doivent être essentiellement différentes de celles que ces mêmes corps feraient naître en eux pendant l'état de veille. Aussi arrive-t-il la plupart du temps que lorsqu'on demande à un somnambule de faire la description d'un objet qu'il prétend voir, il ne le peut pas, ou bien il en donne une tout à fait dénuée de raison.

Cette circonstance a fait rejeter comme absurde par bien des personnes la faculté de sentir des somnambules, qu'ils n'ont considérés que comme des rêveurs. Mais c'est faute d'y avoir bien réfléchi ou d'avoir observé les phénomènes avec soin qu'elles ont porté un tel jugement. C'est ainsi que quelques médecins magnétiseurs, et particu-

lièrement M. Bertrand, dont les observations sont d'ailleurs faites avec scrupule, refusent aux somnambules la faculté de voir leur organisation intérieure, tout en leur accordant celle de juger les objets qui sont hors d'eux. Ils s'appuient sur ce que tous les somnambules ignorants en anatomie et en médecine ne disent que des sottises quand ils parlent de la forme et de la disposition de leurs organes internes. Il me semble cependant qu'il faut admettre ou rejeter ensemble ces deux facultés, et que les erreurs des somnambules dans la description des formes ou des propriétés apparentes des corps ne prouvent pas du tout l'absence d'une impression et d'un jugement positifs.

Je ferai remarquer que lorsque les somnambules reconnaissent un objet extérieur et le décrivent, ils n'expriment pas ce qu'ils voient, mais seulement ce qu'ils imaginent. Ils ont reconnu cet objet, parce que souvent ils l'avaient vu pendant l'état de veille, ou qu'ils connaissaient du moins des objets de même nature. Dans cet état, l'âme en avait ressenti des impressions de deux espèces, les unes transmises par les sens au cerveau, et les autres dans la masse du fluide vital, sans la participation de cet organe. Or, des impressions semblables à ces dernières venant à se renouveler pendant le somnambulisme et étant alors sensibles, rappellent les sensations que le corps fait naître habituellement. De là l'idée de ce corps sous le rapport de ses apparences et la représentation que s'en fait le somnambule. Mais il ne paraît pas possible, lorsqu'un somnambule n'a pas d'avance quelque connaissance sur un objet, qu'il en puisse faire une description physique exacte.

On s'explique facilement, d'après ce qui précède, comment il se fait que les somnambules reconnaissent beau-

coup mieux les corps animés que la matière inorganique. Ces corps, en effet, environnés d'abondantes effluves, font sur nous pendant l'état de veille de fortes impressions inaperçues qui, en se reproduisant pendant le sommeil, servent à les faire reconnaître.

On conçoit en même temps combien il doit être rare de rencontrer des somnambules dont la sensibilité soit assez grande pour qu'ils puissent reconnaître des caractères d'écriture. Ces caractères, en effet, ne peuvent produire pendant l'état de veille sur le fluide vital qu'une impression extrêmement légère. Je ne connais aussi aucun fait bien constaté à cet égard, si ce n'est sur des somnambules naturels et des cataleptiques¹.

On voit enfin pourquoi les somnambules ignorants donnent des descriptions si fausses de tous leurs organes internes. Ils sentent, et c'est tout. Aussi, les somnambules les plus parfaits, ou plutôt ceux qui sont le moins susceptibles de se laisser abuser par leur imagination, disent-ils qu'ils ne sauraient exprimer ce qu'ils éprouvent lorsqu'on leur demande la description de ce qui se passe en eux. Mais d'autres, en saisissant quelque fausse analogie, jugent par l'impression qu'ils ressentent les formes et les dispositions des corps qui ont fait naître cette impression, de la même manière que nous concluons quelquefois de l'indice donné par un seul de nos sens les propriétés d'un corps qui ne sont susceptibles d'être bien appréciées que par le concours de tous les autres. Ce jugement est le plus souvent inexact, parce que jamais dans l'état de veille les sens n'ont concouru avec la sensibilité interne de l'âme pour juger de semblables objets.

¹ M. Bertrand, dans son intéressant traité du somnambulisme publié en 1824, rapporte des exemples de cette faculté chez des cataleptiques. (Note de 1854.)

Je crois donc devoir établir, malgré l'opposition de quelques médecins magnétiseurs, que les somnambules sentent leurs organes internes comme les objets extérieurs, et même incomparablement mieux, parce que l'âme agissant sans cesse sur ces organes, et en recevant sans cesse aussi de nouvelles impressions, se trouve au milieu d'eux dans sa demeure habituelle, dont elle connaît toutes les issues et tous les détails par instinct et sans s'en être rendu raison. Mais il est évident que cette manière de sentir tout instinctive, c'est-à-dire indépendante du cerveau, n'est point propre à donner sur les formes des notions semblables à celles que l'on obtiendrait par les sens.

L'établissement du principe précédent rend concevable un fait extrêmement important, et qui donne au somnambulisme un grand degré d'utilité. Il consiste en ce que les somnambules malades ont le sentiment de ceux de leurs organes qui sont affectés par la maladie. Ils ne pourront pas décrire exactement, à moins d'être médecins, la nature de leur mal, non plus que l'effet physique produit sur leurs organes; mais ils indiqueront la région malade, décriront les symptômes dont ils pourraient avoir des notions dans l'état de veille, et donneront des détails plus ou moins circonstanciés, plus ou moins précis selon leur degré de lucidité et la connaissance qu'ils auraient eue antérieurement de la nature et de la disposition de leurs organes. Souvent, en indiquant bien la région de leur mal, ils divagueront dans des dissertations sur sa nature et sur son siège exact, et leur erreur proviendra de la cause que j'ai énoncée plus haut. Quelquefois aussi ils reconnaîtront la cause et le principe de leur maladie, et cette connaissance dérivera principalement du souvenir des impressions insensibles

au cerveau qui ont déterminé la naissance de la maladie.

La plupart des observateurs du somnambulisme, ceux surtout qui ne sont pas médecins, portent leur croyance bien au delà des faits que je viens de citer, et regardent les somnambules comme des oracles pour tout ce qui concerne leur propre organisation. Je erois cependant devoir borner à ce que je viens d'énoncer les faits admissibles touchant la faculté des somnambules de juger l'état de leurs organes, encore n'aurai-je à citer à l'appui de mon opinion aucun exemple particulier qui me soit personnel. Cette faculté me semble surtout ressortir comme conséquence des principes que j'ai posés dans ce chapitre.

Le somnambule sur qui je faisais des observations à Stenay ne jouissait pas d'une bonne santé; mais il avait dans l'état de veille une idée assez exacte de son mal, qui provenait d'une contusion reçue à la poitrine. Il me donnait dans son sommeil quelques détails sur son état; mais d'une part, n'étant point médecin, je ne pouvais vérifier la justesse de ses assertions, et d'une autre rien ne me démontrait qu'il puisât ses idées dans l'état de ses organes plutôt que dans les notions qu'il avait pendant la veille. Aussi n'ai-je pu faire sur lui à ce sujet aucune observation bien concluante.

Il en est de même des expériences que j'ai vu faire chez l'abbé Faria. Un assez grand nombre de malades somnambules indiquaient le siège et la cause de leur mal. Ce qu'ils disaient me paraissait raisonnable, mais je ne pouvais en vérifier la justesse ni savoir si les idées qu'ils exprimaient ne provenaient pas de connaissances acquises pendant l'état de veille.

A défaut de faits concluants observés par moi-même,

je puis renvoyer aux écrits des magnétiseurs et particulièrement à ceux de M. de Puységur, où l'on en trouvera un grand nombre confirmant ce que j'ai avancé. Des paysans ignorants, Violet, la femme Maréchal et bien d'autres, savent dire où gît leur mal et depuis quand il existe. Les faits subséquents prouvent la justesse de leurs déclarations. Mais lorsqu'ils veulent définir leurs maladies, ils ne disent plus que des absurdités : l'un a des humeurs recuites sur l'estomac ; l'autre a des boules d'eau, des poches de sang, des dépôts, etc. Ils se trompent, parce qu'ils ne se bornent plus à exprimer ce qu'ils sentent, mais qu'ils veulent revêtir l'objet de leur sentiment d'une forme appréciable par les sens.

Aux vérités que je viens d'exposer comme résultats de l'observation et conséquences nécessaires des principes précédemment posés, succède une autre classe de faits dont il est bien plus facile de constater l'existence, parce que rien ne s'oppose à ce qu'ils soient bien observés.

Les somnambules qui ont une connaissance instinctive de leurs maux sentent en outre ordinairement quels sont les remèdes les plus propres à les soulager ou à les guérir.

Ce phénomène semble au premier abord bien plus incompréhensible que les précédents. Car nos organes étant une partie de nous-mêmes, on conçoit que l'on sente les diverses modifications qu'ils éprouvent par l'état de maladie, tandis que pour les remèdes qui sont hors de nous la connaissance de leur rapport avec ces modifications de notre être se complique et paraît difficile à saisir. Ce phénomène cependant n'est pas inexplicable, et il est heureusement aussi l'un de ceux qui sont le mieux établis par des expériences.

Pour citer d'abord à l'appui de mon assertion des faits

qui soient connus de tout le monde, je rappellerai l'instinct des animaux qui leur fait rechercher lorsqu'ils sont malades les plantes les plus propres à leur servir de remèdes. Le chien, le chat, le cheval nous en offrent la preuve. Pourquoi refuserait-on à l'homme, surtout lorsqu'il se trouve dans un état où tous ses jugements sont purement instinctifs, une faculté que l'on ne fait pas difficulté d'admettre dans les animaux?

Mais pour prendre l'homme même pour exemple, et l'homme dans l'état où l'a mis la civilisation, ne se rencontre-t-il pas diverses circonstances où son instinct se manifeste d'une manière semblable? Tous les médecins le reconnaissent, et ils attribuent les faits de cette nature, qu'ils observent souvent, à l'influence de la force médicatrice naturelle qui tend à rétablir l'équilibre dans la machine humaine lorsqu'il vient à être troublé. Cette force est l'âme même, selon moi.

Les malades pendant le cours de leur maladie n'éprouvent pas ordinairement le besoin de prendre de nourriture, tandis qu'il se fait violemment sentir lors de la convalescence, époque à laquelle il est nécessaire que le corps récupère les forces qu'il a perdues. Dans beaucoup de maladies, dans plusieurs espèces de fièvres particulièrement, le goût des malades se modifie de telle manière, qu'ils sentent un certain appétit pour plusieurs substances qui peuvent leur être salutaires, et qu'ils éprouvent au contraire du dégoût pour celles qui leur seraient nuisibles. Quelquefois en outre un malade exprime subitement le désir ardent de prendre un aliment ou une boisson pour lesquels il n'a pas ordinairement un goût prononcé; et lorsque ce désir n'est pas un simple caprice, il n'est pas rare que le malade recouvre la santé en le satisfaisant. C'est ainsi que M. Virey eite,

dans le Dictionnaire des sciences médicales, qu'un malade ayant manifesté le désir de manger des groseilles et en ayant mangé une fort grande quantité malgré la défense de son médecin, fut guéri presque instantanément par ce seul remède¹.

Il existe beaucoup d'autres faits semblables, mais il faut bien prendre garde de confondre les caprices des malades ou les résultats d'un faux système avec les inspirations réelles de l'âme. Descartes étant malade voulut boire un verre d'eau-de-vie pour ranimer ses esprits et manger un panais pour renforcer ses muscles par les fibres de cette racine. On céda à son désir, et il mourut.

Il est des maladies, telles que l'hydropisie, pendant lesquelles l'homme montre souvent des goûts tout à fait contraires au rétablissement de la santé. Mais ces cas sont rares et proviennent, selon moi, comme je l'ai déjà dit, de ce que la cause désorganisatrice l'emporte sur la force conservatrice de l'âme, ou de ce que la maladie est telle, que, par l'effet de l'altération de certains organes, l'âme n'agit plus avec assez de facilité sur le cerveau pour lui communiquer les inspirations propres à hâter la guérison.

A ces faits, qui tendent à établir l'instinct de l'homme, dans certaines circonstances, pour le ramener à la santé, on peut joindre les observations qu'a fournies le somnambulisme.

J'ai vu chez l'abbé Faria plusieurs malades s'ordonner des traitements, les suivre et guérir. L'un d'eux, M. B...,

¹ M. Bertrand cite, dans son *Traité du somnambulisme*, l'extrait suivant de Cabanis : — « J'ai vu des malades dont le goût avait acquis une finesse particulière, qui désiraient et savaient choisir les aliments et même les remèdes » qui paraissaient leur être véritablement utiles, avec une sagacité qu'on n'observe pour l'ordinaire que dans les animaux. » (*Rapport du physique au moral*, t. II, p. 60.) (Note de 1851.)

capitaine de cavalerie, avait été condamné par plusieurs médecins, qui le disaient attaqué d'un ulcère aux poumons. Je l'ai vu fort malade. Il suivit un traitement qu'il s'était lui-même ordonné, et en moins de trois semaines il fut bien portant.

Les ouvrages de M. de Puységur et des autres magnétiseurs sont remplis de relations de cures semblables. Les malades dérivent souvent leur maladie d'une manière inexacte, mais ces maladies n'en sont pas moins réelles. Ils se prescrivent des remèdes, on les leur donne et ils guérissent, ou du moins leur état en est sensiblement amélioré. On peut lire, dans M. de Puységur, les traitements de Viealey, de Joly, d'Hébert et d'un grand nombre d'autres, qui sont écrits avec une simplicité et une apparence de bonne foi difficiles à imiter.

Les faits particuliers ne manquent donc pas à l'appui de ce que j'avance ici, mais la théorie non plus ne reste pas en arrière pour les faire concevoir et pour montrer qu'ils sont parfaitement compatibles avec les principes que j'ai posés.

Avoir l'idée d'un objet, c'est juger l'impression que cet objet fait sur les organes destinés à nous en donner la connaissance : ainsi, dans l'état de veille, c'est se représenter sa forme, sa couleur, son odeur, sa saveur, etc. ; dans l'état de somnambulisme, c'est juger l'impression qu'il fait immédiatement sur le fluide vital. Mais l'état de maladie produit aussi sur le fluide vital une modification particulière dont l'âme a la connaissance. Elle peut donc juger par la simple comparaison de deux modifications du même fluide, si telle substance, tel remède administré d'une certaine façon est propre à détruire l'effet résultant de la maladie, et par suite la maladie elle-même. C'est ainsi que, dans l'état

de veille, nous jugeons instinctivement qu'un verre d'eau éteindra notre soif. L'expérience, il est vrai, nous a fait connaître l'efficacité de ce remède, mais la nature seule nous l'eût indiquée sans le secours de l'expérience.

Il suffit donc qu'un bon somnambule ait la connaissance d'une substance pour savoir si son usage lui serait salutaire, comme il suffit d'avoir l'idée d'un mets, dans l'état de veille, pour connaître d'avance s'il sera agréable au goût. Mais on doit observer ici que cette connaissance, dans l'état de somnambulisme, n'en suppose pas une pareille dans l'état de veille. Il suffit qu'un corps placé à portée de nous ait exercé sur notre fluide vital une impression devenue sensible à l'âme sans la participation du cerveau, pour que cette âme en conserve le sentiment et puisse à volonté reproduire pendant le somnambulisme l'impression éprouvée d'abord. On ne doit donc pas être étonné de l'espèce de science que font paraître quelques somnambules en désignant des remèdes dont ils n'ont point la connaissance dans l'état de veille. Toutefois, s'ils nomment ces remèdes, c'est qu'ils en connaissent le nom dans leur état ordinaire, ou bien qu'ils l'ont vu écrit ou entendu prononcer sans y apporter assez d'attention pour en garder le souvenir.

Lorsque les somnambules font la description d'une plante à laquelle ils attribuent des propriétés médicales, on doit supposer que cette plante a frappé leur vue, et qu'ils se rappellent à la fois la double impression qu'elle a produite et sur leur fluide vital, indépendamment du cerveau, et sur l'organe de la vue ou sur ceux des autres sens. Mais, le plus souvent, ils ne peuvent pas donner une semblable description, parce que la plante ou la substance dont ils pressentent l'action n'a frappé aucun de leurs sens pendant l'état de veille, ou bien n'y a

produit que de trop faibles impressions. Cependant, par un effet de la puissance de l'âme, ils peuvent faire en sorte que dans l'état de veille ils reconnaissent un corps qu'ils ont désigné pendant le somnambulisme aussitôt qu'il viendra frapper un de leurs sens. Leur fluide vital étant alors directement *impressionné*, prévient l'âme de la présence de la substance cherchée, et celle-ci, réagissant instinctivement sur le cerveau, rend sensible cette présence, ou fait exécuter aux membres divers mouvements coordonnés dans le but de la recueillir. J'ai cité un exemple de ce fait dans le chapitre III, en parlant des idées instinctives de l'âme.

On tirerait peu de lumière sur le mode d'action de l'âme pour indiquer les remèdes aux somnambules, si l'on s'en rapportait aux contes qu'ils débitent presque tous à cet égard. Les seuls raisonnables sont ceux qui avouent ne rien savoir, et qui se contentent d'énoncer ce qu'ils sentent. Mais beaucoup d'autres, dominés par certaines idées qui leur sont particulières, ou qui leur viennent de leurs magnétiseurs, accompagnent leurs inspirations de formes étrangères dépendantes de ces idées. Ainsi, tel somnambule prétend, lorsqu'on l'interroge, qu'il se trouve dans un jardin orné de fleurs et qu'il voit subitement naître à ses pieds la plante dont l'emploi doit le soulager; tel autre entend une voix qui lui nomme cette plante, ou voit une main qui la lui présente; celui-ci croit que quelque démon ouvre pour lui la pharmacie des enfers; celui-là reçoit ses inspirations de la Vierge ou de quelque saint du paradis; chacun enfin cherche à établir un rapport plus ou moins direct entre les idées que ses sens ou quelque autre cause ont fait naître dans son âme, et celles qui résultent de la modification actuelle de son fluide vital par l'état de ses

organes. Mais toutes ces bizarreries ne détruisent rien de la justesse des jugements instinctifs des somnambules.

Je ne dois pas dissimuler cependant qu'il peut arriver quelquefois, lorsque les somnambules sont très-imparfaits, c'est-à-dire lorsque leur sommeil est peu profond, qu'ils désignent des remèdes au hasard, sans que le jugement d'une impression réelle ait fait naître l'idée qu'ils expriment. Mais ce cas est rare, et l'on s'assurera facilement si les somnambules méritent quelque confiance. Je ne veux, au reste, m'occuper ici que du somnambulisme bien caractérisé, et lorsqu'il est tel, on ne doit pas craindre de pareilles méprises. Plus tard je dirai quelques mots du somnambulisme imparfait.

Tous les somnambules malades, indépendamment des remèdes qu'ils se prescrivent, indiquent ordinairement l'état de somnambulisme lui-même, ou de sommeil profond, comme un moyen efficace de hâter leur guérison. On en a vu se guérir promptement sans faire usage d'aucun autre remède. Ce fait peut être admis sans explication, si l'on a bien compris mes idées sur le somnambulisme. J'ai dit en effet que le sommeil était réparateur, et que plus il était profond, plus il devenait salutaire. L'âme alors, principalement occupée de la direction des mouvements internes, peut employer toute sa puissance au rétablissement de l'équilibre dont la maladie cause la rupture. Cette puissance de l'âme ou cette force médicatrice naturelle agit, comme on le sait, dans les maladies ordinaires pendant le sommeil, ou pendant les crises dans lesquelles l'usage des sens est suspendu. Selon bien des médecins, l'action la plus efficace des remèdes est celle qui tend à seconder les efforts de cette puissance. Le somnambulisme, considéré sous ce point

de vue, est donc lui-même un fort bon remède, et il est vraisemblable que, dirigé avec discernement, il suffirait seul pour la guérison d'un grand nombre de maladies. Il est plus sûr néanmoins de joindre à ce genre de traitement l'emploi des remèdes ou du régime indiqués par les somnambules.

On peut aussi, sans l'emploi d'aucun remède, aider l'effet ordinaire du somnambulisme pour le soulagement ou la guérison des malades par un moyen qui résulte toujours des principes que j'ai développés, mais qui a été peu étudié et qui est ignoré même de beaucoup de magnétiseurs, quoiqu'il ait été souvent pratiqué par l'abbé Faria.

On a vu plus haut que les somnambules étaient susceptibles de devenir le jouet de toutes sortes d'illusions : c'est-à-dire que par la réaction de leur âme il pouvait arriver que leurs organes éprouvassent des impressions identiques avec celles que produiraient les objets présents à leur pensée, si ces objets existaient en effet et agissaient sur eux. Il résulte de ce phénomène, dont j'ai cité plusieurs exemples, que lorsqu'un somnambule malade indique un remède, il suffit, pendant son état de somnambulisme, de lui persuader qu'on le lui administre pour qu'il en ressente tous les bons effets. C'est l'âme seule alors, dont la puissance est renforcée par la conviction, qui produit ces effets salutaires.

Une pareille manière d'agir avec les somnambules a le grand avantage de permettre d'appliquer sans crainte tous les remèdes qu'ils indiquent; parce que, quelle que soit l'action de ces remèdes, les effets produits n'étant jamais que ceux qui sont annoncés, on est sûr qu'ils ne peuvent être que favorables; tandis qu'en appliquant les remèdes eux-mêmes on peut craindre que

les somnambules se soient trompés, quoique je ne connaisse aucun exemple de semblable erreur.

Bien plus, lorsqu'un somnambule ne peut pas reconnaître quelle substance lui serait salutaire, son magnétiseur, s'il a su lui inspirer quelque confiance, lui déclarera qu'il possède un remède souverain pour son mal, et il suffira qu'il lui fasse boire un verre d'eau ou avaler des boulettes de mie de pain pour obtenir les résultats les plus positifs.

J'ai vu, comme je l'ai dit, de nombreux exemples de ces faits chez l'abbé Faria, mais en outre j'en ai vérifié moi-même la réalité sur mon somnamuble prussien. Le coup qu'il avait reçu sur la poitrine lui causait souvent de violentes douleurs. Quelquefois le seul état de somnambulisme suffisait pour les calmer; d'autres fois il était nécessaire de renforcer la puissance de son âme par l'expression de ma volonté. Un jour, après être resté quelque temps sans me voir, il tomba tout à fait malade. On fit venir un médecin qui lui ordonna des positions calmantes, mais sans beaucoup de succès. Il me fit enfin prier de passer chez lui secrètement, car son médecin incrédule sur les effets du somnambulisme, qu'il n'avait pas observés, lui avait recommandé de n'en point faire usage.

Je le trouvai, en entrant, dans une crise convulsive très-violente; il avait le teint extrêmement animé, se roulait sur son lit, mordait ses draps et roidissait ses membres avec force. A ma seule vue il se calma un peu. Je lui demandai s'il avait dormi la nuit précédente. Il me répondit que depuis deux jours il n'avait pas pris le moindre repos. Je m'approchai alors plus près de son lit, je posai ma main sur sa tête, et en moins de deux secondes il fut endormi.

Je l'interrogeai d'abord sur ce qu'il éprouvait. Il me répondit que son mal était toujours le même et de nature à ne se guérir jamais complètement; que quand il éprouvait quelque contrariété il souffrait beaucoup à la poitrine; qu'il ressentait le même effet par les changements de temps, etc.

Je lui demandai si ce que lui avait ordonné son médecin était propre à calmer ses douleurs actuelles. Il me dit que ce n'était ni bon ni mauvais; qu'il pouvait continuer à en prendre par complaisance; que le repos était ce qui valait le mieux pour lui. Je lui donnai l'ordre alors de dormir jusqu'au lendemain six heures du matin (il était à ce moment quatre heures du soir environ). Il m'assura que ce sommeil le guérirait autant que possible, qu'il dissiperait entièrement ses douleurs. Comme il m'exprima toutefois la crainte d'éprouver pendant la nuit une crise semblable à celle que je venais de calmer, je mis sur une table, auprès de son lit, un verre que je lui dis contenir une potion très-adoucissante, et dans lequel il n'y avait que de l'eau. Je lui recommandai de boire cette potion aussitôt qu'il sentirait une première atteinte de douleur, et je me retirai ensuite.

Le lendemain matin je vins voir ce qui s'était passé. Je trouvai mon malade éveillé et fort tranquille. Il m'assura qu'il ne souffrait aucunement et qu'il se lèverait le jour même. Je demandai à son domestique à quelle heure il s'était réveillé, et il me répondit à six heures précises. Je regardai sur la table et je vis que le verre que j'y avais mis était vide.

Je proposai à mon somnambule de le rendormir, et quoiqu'il n'y eût que deux heures qu'il fût éveillé, après un sommeil de quatorze heures, j'y parvins sans la moindre peine, comme à l'ordinaire. Il me répéta,

dans son somnambulisme, qu'il allait fort bien, et qu'il n'avait plus besoin de rien prendre; qu'il était nécessaire seulement qu'il usât de beaucoup de ménagements. Il m'apprit que vers minuit il avait éprouvé un commencement de crise douloureuse, mais qu'ayant bu la liqueur que j'avais préparée pour lui il s'était trouvé soulagé, et que cette crise n'avait pas eu de suites. Après diverses questions, je le réveillai, et dès ce moment il quitta le lit et se porta bien jusqu'à ce qu'il se sépara de moi pour retourner à Berlin; ce qui arriva peu de temps après (R).

Cet exemple, qui ne laisse aucun doute sur l'efficacité du somnambulisme et des illusions qu'il peut produire pour guérir certains maux ou calmer du moins les douleurs qu'ils causent, fait ressortir en outre une propriété dont sont doués les somnambules et dont je n'ai pas encore parlé jusqu'à présent. C'est celle d'estimer le temps avec une étonnante précision. Lorsqu'on leur désigne ou qu'ils indiquent eux-mêmes l'heure exacte à laquelle ils doivent s'éveiller, on peut se dispenser de s'occuper d'eux; ils ne manqueront pas de se réveiller seuls, à l'heure dite, sans se tromper d'une seconde.

Ce phénomène fort surprenant, comme tous ceux que présente le somnambulisme, avait été observé depuis longtemps, et bien avant qu'il fût question du magnétisme animal, mais sans qu'on y eût jamais fait une grande attention. Il méritait cependant d'être examiné avec soin.

Un grand nombre de personnes qui n'ont jamais donné le moindre signe de somnambulisme jouissent de la propriété de s'éveiller à telle heure de la nuit qui leur est nécessaire, et cette faculté paraît être le résultat d'une

étude particulière et de l'habitude. J'en ai fait souvent l'expérience sur moi-même, quoique je ne puisse pas tomber en somnambulisme. Lorsque quelque affaire exige que je me lève à deux ou à trois heures du matin, j'ai soin de me bien pénétrer le soir en me couchant de l'idée de me réveiller à cette heure, et le lendemain matin en ouvrant les yeux, et regardant ma montre, je vois l'aiguille marquer exactement l'heure que je me suis indiquée la veille.

Ce fait est assez connu pour qu'on ne puisse pas raisonnablement le nier. Quelques personnes cependant observeront peut-être que lorsqu'une idée occupe sérieusement le soir, elle agite toute la nuit le cerveau et empêche de dormir, et que par conséquent il n'est pas étonnant qu'on se trouve éveillé précisément à l'heure qu'on désire. Mais ce n'est pas ainsi que la chose se passe toujours. Il est vrai que quelquefois l'idée qu'on a de s'éveiller de bon matin empêche toute la nuit de se livrer au repos, mais ce ne sont que les personnes dont le sommeil est léger qui sont ainsi tourmentées; les autres dormiront fort bien et ne s'éveilleront qu'une fois à l'heure qu'elles auront fixée. J'ai connu plusieurs personnes qui étaient dans ce cas et qui s'éveillaient toujours avec une grande précision à l'heure voulue, non-seulement lorsqu'il s'agissait d'un intérêt de quelque importance, mais pour quelque motif que ce pût être.

La propriété que présentent les somnambules d'apprécier le temps est donc d'accord avec des observations antérieures à l'établissement des doctrines du magnétisme animal et du somnambulisme. Cette conformité, cette identité même des faits, ne me dispense pas cependant d'en donner une explication vraisemblable. Je n'ai jamais consulté de somnambules à ce sujet. Je doute

qu'ils eussent pu m'apprendre quelque chose de satisfaisant sur cette faculté; mais dans tous les cas, à défaut des renseignements qu'ils auraient pu me fournir, je vais exposer ce qui me semble probable.

Pour juger le temps d'une manière un peu exacte pendant notre état ordinaire, nous sommes obligés d'avoir recours à des divisions assez petites pour qu'elles puissent être appréciées directement; et comme ces divisions ou périodes forment une suite non interrompue, nous concluons de la connaissance de chacune d'elles le temps qui sépare la première de la dernière. Notre jugement est d'autant plus certain que les divisions formant les petits intervalles sont plus égales entre elles, et que les idées qui les remplissent sont de même nature. Ainsi, les ouvriers qui travaillent des mains et qui font toujours le même ouvrage peuvent apprécier le temps avec une exactitude presque aussi grande que s'ils faisaient usage d'une horloge. Or, dans le somnambulisme, l'âme, principalement occupée des organes internes, porte son attention sur des mouvements réguliers et qui se suivent à des intervalles très-rapprochés; il n'est donc pas étonnant qu'elle puisse alors juger le temps avec une fort grande précision.

L'explication que je viens de donner, et qui appartient à M. le docteur Bertrand, doit paraître raisonnable et suffisante. Cependant il peut arriver que dans l'appréciation que l'âme fait du temps les choses ne se passent pas comme on vient de le supposer. Voici une seconde hypothèse qui se lie peut-être mieux avec mes idées précédentes.

J'ai dit que pour estimer le temps il fallait le partager en intervalles dont chacun fût saisissable par notre esprit. Cela suppose de toute rigueur que l'âme a la fa-

culté d'apprécier immédiatement un espace de temps déterminé, quelque petit qu'on veuille d'ailleurs le supposer. Or je prétends que si pendant l'état de veille nous lui reconnaissons une semblable faculté, il faut admettre que lorsque son intelligence ne s'exerce plus sur les impressions transmises au cerveau par les sens, elle jouit de celle d'apprécier directement une période de temps d'une durée beaucoup plus étendue dont je ne saurais assigner les limites. Dans l'état de veille, en effet, ce ne peut être qu'à l'aide d'un raisonnement, et en comparant les intervalles successifs de temps dont on a la connaissance, que l'on acquiert l'idée du temps total qui se compose de ces intervalles; tandis que dans le somnambulisme plusieurs idées pouvant se présenter simultanément à l'âme, sans que le cerveau retrace successivement diverses impressions, tout raisonnement peut se réduire à une seule opération, qui est la volonté de juger, et cette manière d'être de l'âme est la même lorsqu'il s'agit d'apprécier le temps que dans tous les autres jugements qu'elle porte pendant le somnambulisme.

Quelle que soit celle de ces deux explications que l'on préfère, je dois faire observer encore que lorsqu'un somnambule ou une personne profondément endormie se réveille à une heure fixée d'avance, il est fort possible que ce ne soit pas toujours en appréciant le temps qui s'est écoulé pendant la nuit qu'il parvienne ainsi à s'éveiller à volonté, mais en lisant l'heure marquée par la montre ou par l'horloge qu'il a près de lui. Une observation donne beaucoup de vraisemblance à cette conjecture : c'est que si l'horloge allait mal, qu'elle avançât, par exemple, ou qu'elle retardât d'une heure pendant la nuit, ce serait néanmoins souvent sur elle que se réglerait le somnambule pour se réveiller.

La remarque que je viens de faire ne détruit en rien ce que j'ai avancé de la faculté dont jouissent les somnambules d'apprécier le temps. Car lorsqu'on les endort sans leur faire connaître l'heure exacte qu'il est et qu'on leur ordonne ensuite de se réveiller au bout d'un temps déterminé, et cela sans laisser de montre ou d'horloge à leur portée, il faut bien nécessairement qu'ils apprécient eux-mêmes le temps écoulé depuis le moment où ils se sont endormis jusqu'à celui qui doit terminer leur sommeil. J'ai voulu dire seulement que dans certains cas ils ne faisaient pas usage de cette faculté, mais qu'ils se servaient d'une autre non moins extraordinaire et peut-être même plus difficile à admettre.

Il y aurait encore bien des choses à ajouter à ce que je viens de dire sur quelques facultés instinctives des somnambules; mais ce chapitre est déjà fort long, d'autres phénomènes importants réclament notre attention, et il serait impossible d'examiner en détail tous ceux que présente le somnambulisme. L'essentiel pour moi est de bien faire concevoir la théorie que j'expose, parce qu'elle explique tous ces phénomènes avec une égale facilité.

CHAPITRE VIII.

DE LA PRÉVISION DANS LE SOMNAMBULISME.

Les somnambules prévoient les changements prochains qui doivent avoir lieu dans leur organisation. — L'instinct des animaux présente un exemple de prévision. — L'analogie porte à faire admettre la prévision dans l'homme. — On ne peut guère admettre la prévision que pour les changements qui doivent survenir dans les organes. — Les prévisions des somnambules sont souvent accompagnées d'erreurs. — Exemples de prévision. — Explication de la prévision. — Les somnambules ne peuvent tenir compte des accidents fortuits dans leurs prévisions. — Les crises qu'ils annoncent peuvent n'avoir lieu que parce qu'ils les ont prédites. — Expérience de M. le docteur Bertrand. — On ne doit pas conclure de cette expérience que les somnambules ne jouissent pas de la prévision. — Quelques magnétiseurs ont exagéré la portée de cette faculté.

De tous les phénomènes du somnambulisme, aucun peut-être n'a été aussi défiguré que la prévision; aucun non plus n'a contribué davantage à éloigner les savants de l'observation des résultats obtenus et présentés par les magnétiseurs. Je tâcherai de réduire ce phénomène à sa juste valeur, et sans doute alors il n'offrira rien de plus merveilleux que les précédents, avec lesquels il aura une liaison intime.

La prévision des somnambules se borne à peu près, selon moi et selon quelques magnétiseurs, à la faculté de prévoir les changements prochains qui doivent avoir lieu dans leur organisation. Cette faculté ainsi restreinte est encore assez remarquable, puisque nous ne la possédons pas dans notre état ordinaire. Elle ne se présente pas cependant isolée dans la nature, et je puis

montrer en dehors du somnambulisme quelques exemples qui pourront aider à la faire concevoir.

Si l'homme dans son état ordinaire ne fournit aucun de ces exemples, les animaux du moins en offrent de nombreux et qui ne peuvent être méconnus. L'instinct, en effet, dont ils sont tous doués à un degré plus ou moins éminent, présente cette prévision parfaitement caractérisée. Lorsque dans le temps de leurs amours les oiseaux vont chercher des brins de paille ou de ramille pour en construire des nids, qui les pousse à agir d'une manière aussi intelligente? qui leur apprend à proportionner la grandeur du nid à la quantité d'œufs que la femelle doit pondre? qui les porte à échauffer les œufs jusqu'à ce qu'ils soient éclos? qui les pousse à faire mille actions dont le résultat n'est pas immédiat et ne frappe pas leurs sens? qui enseigne enfin à tous les animaux à veiller à leur conservation et à leur reproduction par des moyens souvent si détournés que l'intelligence humaine elle-même n'en peut saisir d'avance les conséquences?

C'est leur organisation, répondront quelques philosophes. Eh! sans doute, leur organisation les sert parfaitement pour l'exécution de leurs actes, et chaque animal se conduit différemment selon son organisation particulière; mais si l'organisation seule agissait, si les animaux n'étaient que de simples machines montées pour exécuter une série d'actions déterminées, comme de bons automates, ils agiraient toujours d'une manière constante dans les mêmes occasions, quelles que fussent les circonstances accessoires; mais il est loin d'en être ainsi. Lorsqu'une hirondelle, par exemple, construit son nid et qu'elle trouve de la terre humide, elle la prend et la porte immédiatement à son petit édifice; mais si elle n'en rencontre que de sèche, elle la mouille dans l'eau la

plus voisine, et l'emploie ensuite à sa construction. On sait aussi que lorsqu'un animal change de climat, il modifie ses habitudes selon le sol et les productions du pays qu'il habite. Il agit donc d'une manière intelligente, et ses actions, bien qu'en rapport avec son organisation, ne sont pas uniquement déterminées par elle.

Se croira-t-on dispensé d'examiner la question parce que d'avance on aura dit que l'instinct régissait les animaux? Mais la signification vague de ce mot, qui exprime une cause inconnue, a besoin d'être précisée autant que possible par la considération de ses effets connus; et puisque les animaux sont poussés à faire des actions raisonnables qui portent un caractère de prévoyance, on doit en conclure que l'instinct qui les guide est une direction intelligente et prévoyante¹. Doit-il donc paraître absurde d'accorder à l'homme, dirigé par une âme intelligente et puissante, une faculté qu'on est forcé de reconnaître dans tous les animaux? Il devrait sembler bien plus étonnant au contraire que l'homme seul en fût privé. Ainsi, puisque l'analogie porte à conclure l'existence d'une certaine prévision dans l'homme, c'est à l'expérience à éclairer sur ce point, et d'avance on doit se soumettre au jugement qu'elle prononcera.

¹ L'opinion de M. Ampère sur l'instinct, que j'ai rapportée dans la première partie, pourrait encore servir à combattre la croyance à la prévision des animaux. Il faudrait admettre pour cela que l'organisation des fœtus est modifiée par les pensées ou les impressions sensibles de la mère, de telle manière que lorsque les circonstances extérieures qui déterminent les actions de celle-ci viendront à se renouveler pour ses petits, ils soient poussés à faire les mêmes actions qu'elle. Mais j'ai dit déjà que je ne pouvais concevoir ces modifications de l'organisation étrangères à l'intelligence qui dirige les actions et ne se manifestant que dans certaines circonstances. Je crois, comme M. Ampère, que les penchants des mères déterminent ceux des enfants ou des petits des animaux, mais que l'âme a connaissance de ces penchants, et que par conséquent c'est elle qui, dans l'instinct, dirige les actes qui portent ce caractère de prévoyance.

Or, cette expérience montre que si dans l'état de veille l'homme ne jouit de quelque prévoyance qu'à l'aide d'un raisonnement dont les bases ne sont jamais bien fixes et dont la portée se trouve très-limitée, cette faculté prend un grand essor pendant le somnambulisme, qu'elle devient instinctive, comme toutes les autres manières de juger des somnambules, et qu'elle mérite alors la dénomination de prévision, que tous les magnétiseurs et les observateurs du somnambulisme se sont accordés à lui donner.

Mais pour que ce jugement instinctif soit porté avec précision et sûreté, il faut nécessairement qu'il s'exerce sur des objets dont la connaissance appartient au somnambule. Cette simple observation me fait rejeter comme exagérées les prétentions des magnétiseurs qui veulent que leurs somnambules servent d'oracles pour tous les événements de quelque intérêt pour eux. Elle montre aussi pourquoi cette prévision s'exerce avec une grande lucidité sur les troubles qui devront avoir lieu dans l'organisation des somnambules eux-mêmes, et sur les périodes diverses des maladies dont ils sont affectés.

Tous les traitements décrits dans les mémoires de M. de Puységur contiennent des prédictions du genre de celles que je viens d'indiquer. Les malades annoncent le jour et l'heure auxquels ils auront une crise d'une nature déterminée. Ils prédisent qu'ils rendront du sang, de la bile, etc., et que tel jour ils cesseront d'être somnambules et seront guéris. Toutes ces prédictions sont bien, il est vrai, accompagnées la plupart du temps de détails erronés, mais qui ne changent point la nature du fait, parce qu'ils ne portent que sur l'explication des causes qui doivent amener la crise. On sait que les somnambules se trompent souvent lorsqu'ils ne se bornent

pas à énoncer simplement ce qu'ils sentent; ainsi, ces erreurs ne doivent pas surprendre; mais ce qui est constant et facile à vérifier, c'est que les crises arrivent comme elles sont annoncées; que lorsqu'un somnambule dit : Je rendrai par la bouche ou par le nez une grande quantité de sang qui forme un dépôt dans ma tête, il se trompe sur la cause de son hémorrhagie, mais cette hémorrhagie a lieu comme il l'avait prédit et à l'époque qu'il avait fixée.

Mon somnambule prussien ne m'a fourni aucun autre exemple de prévision que celui que j'ai indiqué dans le chapitre précédent, lors de la crise qu'il éprouva. Il me dit alors qu'il serait guéri le lendemain, et que pendant la nuit il devait encore ressentir un accès douloureux. Sa prédiction se réalisa ponctuellement. Ce fait cependant serait peu concluant, si l'on n'en avait observé déjà un grand nombre d'autres du même genre, car on pourrait l'attribuer au hasard. Mais le hasard n'est pas constant dans ses résultats.

J'ai vérifié dernièrement encore par moi-même la prévision d'une somnambule. Un jeune docteur de mes amis traitait par le somnambulisme une femme hystérique qui avait de fréquents accès. Le nombre de ses accès diminua sensiblement depuis le jour où elle commença à entrer en somnambulisme, et il ne lui en survint plus que deux ou trois par mois. J'assistai à plusieurs de ses sommeils; elle prédit une fois qu'elle aurait un accès d'hystérie deux jours après si on ne la saignait pas à la tempe. Son docteur appréhenda une trop forte hémorrhagie, quoiqu'elle assurât qu'il n'y avait rien à craindre. Il se contenta de lui poser des sangsues, et elle eut la crise le jour indiqué. Endormie peu d'instants après, elle déclara que les sangsues lui avaient

fait du bien, qu'elles avaient diminué la violence de sa crise, mais que la saignée seule, comme elle l'avait ordonné, aurait pu la prévenir. Je ne fus témoin que de cette seule prédiction, mais elle avait toujours prévu avec la même exactitude toutes les crises qu'elle devait avoir, et sans que dans son état de veille elle en eût la moindre connaissance.

Tous les magnétiseurs sont d'accord sur l'existence de la faculté de prévision dans le somnambulisme, mais chacun lui donne une extension plus ou moins grande, selon son système ou son enthousiasme. Considérée sous le point de vue que je viens d'indiquer, on peut en trouver facilement l'explication sans sortir de la série d'idées que j'ai énoncées sur les propriétés de l'âme.

J'ai dit que, dans l'état de somnambulisme, l'âme avait une connaissance instinctive de l'organisation interne, et qu'elle sentait les diverses modifications que lui faisait éprouver l'état de maladie; qu'elle pouvait même connaître le principe de cette maladie et juger ainsi, par un seul acte de son intelligence, ses progrès pendant un temps déterminé. N'est-il pas évident d'après cela que, par le même acte d'intelligence, elle doit embrasser les conséquences de la modification actuelle des organes, et cela sans raisonnement, sans passer par des idées intermédiaires et de la même manière que pour tout autre objet, elle passe d'une idée connue à une inconnue, brusquement et comme par inspiration, lorsque l'une de ces deux idées est la conséquence nécessaire quoique non immédiate de l'autre?

C'est ainsi que lorsque nous voyons un corps parcourir pendant un temps appréciable une partie déterminée d'un espace qui n'est pas de trop grande étendue, nous jugeons de suite, sans calcul, sans raisonnement,

mais immédiatement, par une seule opération de notre esprit, l'instant où le corps aura parcouru tout l'espace. Dans le somnambulisme, la portée de notre jugement immédiat est plus étendue que dans l'état de veille, voilà tout le mystère de la prévision. Quant à la limite de cette étendue, il serait difficile de la fixer, parce qu'elle est très-variable d'un somnambule à un autre, et dans le même somnambule selon les circonstances dans lesquelles il se trouve ou la nature de l'objet dont il s'occupe; mais il est constant que les somnambules ont, sous ce rapport, une supériorité immense sur les hommes dans l'état de veille.

Il résulte de la manière dont je présente ici la prévision, que les somnambules ne doivent nullement tenir compte des événements fortuits qui peuvent venir troubler la justesse de leurs prédictions. C'est ce que l'expérience apprend en effet. Telle crise qui était annoncée pour un certain jour n'arrive quelquefois que le lendemain, ou bien elle arrive un jour plus tôt, ou bien même encore elle n'a pas lieu du tout. Les somnambules, interrogés sur cette inexactitude, répondent que quelque circonstance de nature à n'être pas prévue est venue hâter ou retarder la crise, et alors ils font de nouvelles prédictions, conséquences du nouvel état dans lequel ils se trouvent. Ce genre d'erreurs ne se rencontre pas fréquemment. Les observations de M. de Puységur en offrent cependant quelques exemples, et d'autres magnétiseurs ont vérifié le même fait.

Quelquefois aussi les prédictions des somnambules s'accomplissent avec une exactitude vraiment surprenante. Ils prédisent l'heure, la minute à laquelle ils auront une crise d'une certaine nature, et cette crise a lieu à l'heure, à la minute indiquées. Cette précision,

quoique possible en théorie, ne peut être admise que difficilement cependant, lorsque l'on considère la multitude de causes accidentelles qui doivent concourir à l'altérer. Plusieurs circonstances se sont en outre réunies pour montrer qu'elle tenait souvent à des causes étrangères à la faculté de prévoir. On remarqua d'abord que chez quelques somnambules les crises prédites étaient d'une nature fort bizarre et ne semblaient point des conséquences nécessaires de la maladie; que ces crises, qui arrivaient ordinairement avec une grande précision aux heures annoncées, pouvaient cependant ne pas avoir lieu lorsque le malade, dans son état de veille, était fortement distrait par l'occupation de ses sens, et cela sans que sa maladie en prît un caractère plus grave. On observa aussi quelquefois qu'elles étaient prédites pour des heures exactes, comme deux heures, trois heures, trois heures et demie, etc.; qu'elles devaient durer exactement aussi un quart d'heure, une demi-heure, etc.; régularité que ne suit point la nature. On fut amené ainsi à soupçonner qu'il pourrait bien se faire que des accès prédits par les somnambules n'eussent pas été annoncés pour certaines heures, parce qu'ils devaient avoir lieu en effet à ces heures d'une manière irrévocable, mais qu'ils n'eussent lieu, au contraire, aux moments indiqués que parce que les somnambules l'avaient ainsi annoncé.

Cette observation extrêmement importante, et qui diminue beaucoup le merveilleux de la prévision, telle qu'on l'avait présentée jusqu'ici dans les ouvrages où l'on traite du somnambulisme, est due à M. le docteur Bertrand. Une somnambule malade lui prédisait toujours des crises pour des heures sonnantes, et sans qu'elle eût même connaissance de l'heure qu'il était au mo-

ment où elle faisait sa prédiction. Cette circonstance lui fit soupçonner que l'horloge elle-même n'était pas étrangère à l'effet produit, et la malade avoua, dans son état de somnambulisme, que le son de l'horloge était en effet la cause déterminante de ses crises. C'est ainsi qu'on a vu déjà que des idées conçues pendant le sommeil déterminaient quelquefois certaines actions de l'état de veille, sans que la personne agissante eût la moindre conscience de ce qui se passait en elle.

Il est à remarquer que lorsque les somnambules font de semblables prédictions, ils se trompent en même temps qu'ils trompent leur magnétiseur, et qu'ils ne reconnaissent leur erreur que dans le cas où on les oblige à reporter leur attention sur eux-mêmes pour démêler s'ils énoncent ce qu'ils sentent réellement, ou bien ce que leur pensée ou leur imagination seule a créé. Lorsqu'ils prévoient qu'il doit s'opérer en eux certains changements organiques, et qu'on leur demande l'époque à laquelle la crise aura lieu, ils fixent eux-mêmes cette époque s'ils ne la voient pas bien clairement, et alors tout arrive comme ils l'ont prédit, parce que la puissance de leur âme détermine la crise pour l'instant désigné.

Ce qu'ils font par rapport aux époques, a lieu quelquefois aussi pour la crise elle-même, et ils ne la prédisent que parce qu'on les interroge et qu'on semble désirer qu'ils annoncent quelque chose d'extraordinaire. On peut se rappeler à ce sujet ce que j'ai dit dans les chapitres précédents sur les illusions; mais on évite ce genre d'erreur avec les bons somnambules, surtout lorsqu'on a su, par la fermeté de sa volonté, prendre sur eux un puissant ascendant, en exigeant qu'ils disent si ce qu'ils avancent provient de l'inspection de leurs or-

ganes, ou si ce n'est que le résultat d'une illusion et du jeu de leur imagination. Mon somnambule prussien ne manquait pas de me répondre d'une manière satisfaisante sur cette question, et souvent il m'avouait que ses prétendues inspirations n'étaient que de pures chimères.

On aurait tort pourtant de conclure de ce qui précède que les somnambules ne jouissent pas de la prévision. Quelques circonstances seulement sont fausses dans les faits admis à cet égard par les magnétiseurs. Bien des somnambules, sans fixer le temps d'une manière absolue, annoncent les périodes naturelles de leurs maladies, leur guérison, et quelquefois leur mort. Les ouvrages de M. de Puységur sont remplis d'exemples de somnambules qui prédisent l'instant de leur guérison et qui ne se trompent que de bien peu de temps. Quant à l'annonce de la mort, les exemples en sont moins fréquents. Cependant les médecins ont pu en faire l'observation sur des malades qui n'étaient même pas dans l'état de somnambulisme. Il semble que, prête à quitter son enveloppe terrestre, l'âme agite déjà ses ailes pour s'élançer dans l'éternité. Elle domine les sens auxquels elle n'est plus que faiblement liée, et essaie son indépendance en secouant le joug d'organes fatigués de sa présence.

M. le docteur Bertrand a cité dans une de ses séances publiques sur le magnétisme animal l'histoire d'une malade qui pendant son sommeil accusait d'ignorance les médecins qui l'avaient traitée. Elle affirmait que le siège de son mal résidait dans ses entrailles, tandis qu'on l'avait jugé dans la tête, et prédisait qu'elle n'avait plus que peu de jours à vivre. Sa prédiction s'accomplit, et l'on reconnut qu'elle ne s'était pas trompée dans l'indication du siège de son mal.

Si tous les magnétiseurs se fussent bornés à présenter la prévision sous le point de vue sous lequel je l'ai considérée, peut-être eût-on montré moins de répugnance à admettre les phénomènes du somnambulisme; mais, entraînés par une exaltation bien concevable sans doute dans un pareil sujet, quelques-uns ont attribué la science universelle aux somnambules. J'ai déjà fait voir comment ils s'étaient trompés en supposant les somnambules doués du don des langues; je pense qu'ils sont également dans l'erreur lorsqu'ils étendent la faculté de prévision à tous les sujets indistinctement.

Je ne suis pas éloigné de croire que pour certains événements qui les intéressent vivement, dont les causes sont à leur connaissance et dont le cours doit suivre une loi déterminée, ils puissent prédire l'issue avec beaucoup plus de sagacité et de certitude qu'ils ne le feraient dans l'état de veille, à cause du développement de leur jugement instinctif pendant le somnambulisme. Mais je pense que ce jugement n'est jamais qu'une présomption que mille accidents peuvent rendre vaine, et que d'ailleurs il ne s'applique qu'à une série bien limitée d'événements. Je ne fixerai cependant pas son étendue, non plus que celle d'aucune des facultés de l'âme dont le somnambulisme donne la connaissance, parce que ignorant ce qu'est l'âme, je ne puis assigner le point où s'arrêtent son intelligence et sa puissance. J'expose ce que l'expérience a révélé jusqu'à ce jour, et je suis dans le doute sur le reste. Je puis dire seulement avoir toujours vu les somnambules déraisonner lorsqu'on les interrogeait d'une manière vague sur l'avenir. Celui sur qui j'ai fait des observations, par exemple, ne m'a rien dit de remarquable qui se soit vérifié. Interrogé plusieurs fois sur la réalité de ce qu'il prétendait voir,

il me répondait que son imagination lui montrait ce qu'il me disait, et que sa pensée seule l'avait créé. Je ne crois donc pas devoir admettre la prévision sur les objets étrangers à l'organisation de l'homme, mais pourtant cette prévision n'est pas absolument impossible; car rien dans la nature n'est l'effet du hasard; tout se lie, tout s'enchaîne par des lois constantes; et celui qui saurait embrasser ces lois pourrait lire dans l'avenir comme l'astronome de nos jours prédit le retour des astres à des positions respectives déterminées, et calcule des mouvements dont le secret semblait autrefois ne pouvoir être connu que de Dieu.

J'ai quelquefois, dans les chapitres précédents, établi le rapport qui existait entre les facultés observées dans le somnambulisme et des faits antérieurement connus et appartenant à l'état de veille. Je pourrais ici comparer de même la prévision avec les pressentiments dont quelques personnes paraissent susceptibles, et dont aucune peut-être n'est entièrement privée. Mais les faits de cette nature sont trop peu constatés pour que je puisse m'en servir à l'appui de mon opinion. Le rapprochement, d'ailleurs, si l'on admet les pressentiments, est si évident, qu'il suffit de l'énoncer pour qu'on le reconnaisse.

Je terminerai donc ici ce chapitre pour m'occuper dans le suivant d'un dernier phénomène présenté par le somnambulisme artificiel.

CHAPITRE IX.

DES CONSULTATIONS DONNÉES PAR LES SOMNAMBULES.

Les facultés analysées dans les deux chapitres précédents ne s'exercent pas seulement sur les somnambules eux-mêmes, mais elles s'étendent aussi sur les personnes avec lesquelles ils sont mis en rapport. — Exemple. — Explication. — Quelques somnambules semblent éprouver les douleurs des malades qui les consultent.

Aucun phénomène maintenant de la nature de ceux que j'examine, quelque étonnant qu'il puisse paraître, ne doit plus arrêter après ce qu'on a vu jusqu'ici des facultés des somnambules, et la répugnance qu'on éprouve naturellement à s'occuper de faits qui semblent merveilleux doit faire place à une juste curiosité. Rien peut-il paraître étonnant, en effet, lorsqu'on a vu les somnambules juger les corps indépendamment de leurs sens, sentir leur organisation intérieure et la modifier à volonté, lire dans la pensée de leurs magnétiseurs, et dérober enfin à l'avenir quelques-uns de ses secrets?

Le dernier phénomène que je me propose d'examiner encore serait sans doute inadmissible s'il se présentait isolé de tous ceux dont j'ai déjà parlé; mais il devient tellement simple maintenant, que toute explication est à peu près superflue; car elle n'est que la répétition de ce que j'ai vingt fois énoncé.

Les facultés des somnambules que j'ai examinées dans les deux chapitres précédents et qui consistent à avoir le

sentiment des altérations de leurs organes, à en voir quelquefois les causes, à ordonner des remèdes pour la guérison de leurs maladies, et enfin à en prédire les diverses crises, ne s'appliquent pas exclusivement aux somnambules eux-mêmes, mais s'étendent aussi à leurs magnétiseurs ainsi qu'à toutes les personnes qui sont mises en communication ou en rapport avec eux. En sorte qu'un somnambule donne des espèces de consultations aux personnes qui lui sont présentées.

Ce fait, dépendant nécessairement des précédents, doit être compris comme eux entre des bornes que l'enthousiasme seul se plaît à franchir. Mais en outre une foule de circonstances peuvent induire en erreur dans son observation. Il ne faut pas croire par exemple que les somnambules consultés indiquent toujours la maladie de la personne qu'on leur présente. On a vérifié, comme dans le cas où ils parlent pour eux-mêmes, que souvent il leur arrivait de dire des absurdités palpables. Lorsque ensuite ils désignent les symptômes d'une affection, disent-ils bien ce qu'ils sentent, ce qu'ils jugent, ou ne font-ils que réfléchir la pensée du magnétiseur ou celle du malade? Enfin, lorsqu'ils prescrivent des remèdes, ces remèdes sont-ils efficaces par eux-mêmes, ou le bon effet qui en résulte quelquefois ne peut-il être attribué à la confiance des malades dans leur efficacité?

Sans doute les somnambules, à moins d'avoir des notions en anatomie et en médecine, ne peuvent définir les maladies soumises à leur examen, mais ils en sentent l'existence, et ils jugent instinctivement comme pour eux-mêmes les remèdes les plus convenables pour en arrêter les effets. Ils ne réfléchissent pas seulement la pensée des personnes qui les consultent, car souvent ils indiquent des maladies toutes différentes de celles dont

on avait présumé l'existence par les symptômes extérieurs.

J'ai vu beaucoup d'exemples de semblables consultations, mais n'ayant pu vérifier l'exactitude de ce que disaient les somnambules, il serait superflu de les rapporter ici. On m'en a cité quelques-uns qui paraissaient bien authentiques et d'une nature fort étonnante. Les ouvrages de M. de Puysegur, auxquels j'ai déjà souvent renvoyé, en contiennent un assez grand nombre fort précis et propres à dissiper tous les doutes, si l'on ne met pas en question la bonne foi de cet écrivain estimable. Je me contenterai toutefois de faire le récit de ce que m'a présenté mon somnambule prussien pour ce genre de faculté.

A l'époque où je fis sur lui mes premières expériences, je ne jouissais pas d'une fort bonne santé, et j'éprouvais des douleurs assez vives dans diverses parties du corps. Il vit très-bien l'état dans lequel j'étais, et m'en indiqua même la cause, me rassura sur les suites que je pouvais craindre, et m'ordonna un régime fort simple et fort raisonnable dont je me suis bien trouvé. Il me conseilla en outre de me frotter les membres avec un onguent dont il ne put me dire le nom ni m'indiquer la composition, mais dont il me définit quelques propriétés. Je lui présentai cinq ou six espèces d'onguents qui tous contenaient une dose assez considérable d'ammoniaque. Il les examina pendant son sommeil, me dit qu'aucun n'était celui qu'il m'avait désigné; que cependant l'un d'eux pourrait le remplacer, et il me donna celui dont je devais faire usage. Je m'en frottai; et au bout de quelques jours mes douleurs disparurent. Je dois faire observer que mon somnambule, jeune officier de dix-huit à vingt ans au plus, n'avait pas la moindre notion de médecine.

Je n'insiste pas sur les exemples, parce que la faculté que j'examine est une simple conséquence de ce qui a été dit dans les chapitres précédents. Le somnambule sent l'état de l'organisation de la personne sur laquelle il porte son attention de la même manière qu'il sent la sienne propre, par les modifications que le fluide vital de cette personne fait éprouver au sien ; et dès lors, tout ce que son instinct pourrait lui suggérer pour lui-même, il le ressent pour le malade avec lequel on l'a mis en communication ; avec cette différence pourtant, que les impressions qu'il reçoit de ses propres organes étant plus vives que celles qu'il reçoit d'organes étrangers, le jugement qu'il porte pour lui-même doit nécessairement être plus juste que celui qui n'a qu'un étranger pour objet. Aussi faut-il se garder d'avoir une confiance aveugle dans les consultations des somnambules ; et lorsqu'on administre un remède qu'ils ont conseillé, il est toujours prudent de le soumettre préalablement à l'appréciation d'un médecin. Il serait même très-sage que le somnambulisme artificiel ne fût jamais employé que par des médecins ou sous leur inspection.

Il arrive assez souvent lorsque l'on consulte un somnambule qu'il semble éprouver les mêmes douleurs que le malade qui a recours à lui. Ce fait montre bien qu'alors le somnambule juge des remèdes qu'il ordonne comme s'il s'agissait de lui-même, et il vient en outre à l'appui de la doctrine que j'ai établie sur la sensibilité de l'âme, consistant uniquement à juger les modifications du fluide vital sur lequel elle agit. La douleur modifie d'une certaine façon le fluide vital de la personne malade ; cette modification se transmet d'une manière analogue, si ce n'est identique, au fluide du somnambule. Ce dernier doit donc souffrir s'il sait sentir cette modification ; et si

plusieurs somnambules n'éprouvent pas cet effet, c'est peut-être parce qu'ils ne sont pas assez parfaits pour que l'impression se transmette à eux d'une manière bien distincte (S).

Je m'arrêterai ici dans l'exposition des phénomènes généraux du somnambulisme. Je suis loin d'avoir épuisé un pareil sujet, à peine même l'ai-je ébauché; mais ce que j'ai dit suffit pour l'objet de ce mémoire, qui ne peut être d'ailleurs d'une étendue démesurée. Je terminerai cette seconde partie par des considérations générales que je n'ai pu intercaler dans les chapitres précédents.

CHAPITRE X.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LA PRODUCTION DU SOMNAMBULISME.

Les malades ne sont pas seuls susceptibles de tomber en somnambulisme. — Ils sont plus que d'autres susceptibles d'entrer dans cet état. — Signes extérieurs auxquels on peut reconnaître les somnambules. — Les femmes sont-elles plus propres que les hommes à tomber en somnambulisme? — Influence de l'âge. — Le degré de lucidité varie dans les somnambules.

J'ai considéré dans les chapitres précédents le somnambulisme d'une manière absolue et en supposant à cet état le degré de perfection dont il est susceptible; j'ai été conduit ainsi à examiner les propriétés les plus remarquables qu'il présente. Mais en essayant de reproduire les phénomènes que j'ai cités, on rencontrerait de nombreuses anomalies dont je n'ai pas fait mention; on verrait, en outre, ainsi que je l'ai déjà dit, qu'un bien petit nombre d'individus seulement sont susceptibles d'éprouver des effets sensibles lorsqu'ils sont soumis à l'épreuve que j'ai indiquée dans le premier chapitre de cette deuxième partie, et l'on doit naturellement alors se demander quelles sont les personnes les plus propres à tomber dans le somnambulisme artificiel.

Il existe à ce sujet une opinion assez généralement répandue, à savoir : que les malades, ou du moins les personnes menacées d'une maladie prochaine, sont seules susceptibles de devenir somnambules. Je crois cette opinion erronée, quoiqu'elle paraisse appuyée sur

un assez grand nombre de faits. En lisant, par exemple, les ouvrages de M. de Puységur et ceux de quelques autres magnétiseurs, on y remarque que tous les somnambules dont il est question sont des malades, et qu'en même temps qu'ils annoncent leur guérison, ils prédisent aussi qu'ils cesseront de tomber en somnambulisme. Ce fait est très-réel, mais on peut nier qu'il soit parfaitement concluant.

Il faut remarquer d'abord que si les somnambules dont parlent la plupart des magnétiseurs étaient tous des malades, cela peut tenir à ce que ces magnétiseurs n'ont jamais opéré que sur des malades. Le magnétisme, en effet, qui a conduit à l'observation du somnambulisme avait été annoncé par Mesmer comme moyen curatif. C'est aussi comme moyen curatif que ses élèves l'ont uniquement envisagé.

En outre, quoique ces somnambules aient annoncé qu'ils cesseraient, à leur guérison, d'éprouver aucun effet sensible du magnétisme, il aurait très-bien pu se faire que quelques-uns d'entre eux tombassent encore dans le somnambulisme s'ils eussent été soumis à l'action de toute autre personne que leur magnétiseur ordinaire, persuadé lui-même qu'il ne produirait rien sur eux.

La déclaration des somnambules qui affirment que les malades seuls sont susceptibles de tomber dans cet état ne peut être admise non plus comme preuve, puisqu'on sait combien ils sont sujets à être induits en erreur, lorsqu'il s'agit surtout d'opinions fortement enracinées dans l'esprit des personnes qui les ont endormis.

Mais pour détruire complètement l'opinion que je combats, il suffit de dire que de tout temps on a observé des somnambules qui n'étaient point malades. Je citerai

d'abord les sonnambules naturels, qui la plupart sont fort bien portants, à moins qu'on ne prétende que leur état de somnambulisme soit lui-même une maladie. Une pareille supposition n'est pas en harmonie avec la manière dont j'ai considéré cet état; car, selon moi, le sonnambule naturel n'est qu'un homme qui rêve pendant un sommeil profond. Mais en admettant même que le somnambulisme naturel fût une maladie, toujours serait-il vrai de dire qu'il peut exister chez des personnes qui n'ont d'autre maladie que celle de tomber dans cet état.

Je ferai observer ensuite que les magnétiseurs conviennent eux-mêmes qu'on peut, dans certains cas, prolonger le somnambulisme au delà de la guérison, et, quoiqu'ils prétendent qu'il soit dangereux d'en agir ainsi, il n'en résulte pas moins que le somnambulisme existe alors chez des personnes en bonne santé. On en a souvent vu d'ailleurs des exemples. Paris en offre un remarquable maintenant dans la personne d'une femme qui depuis fort longtemps a l'habitude de se faire mettre en somnambulisme, et donne dans cet état des consultations aux personnes qui s'adressent à elle ¹. Je ne défendrai pas la bonté de ses ordonnances, mais j'affirmerai le fait que j'énonce à l'appui de l'opinion que j'é mets ici.

J'ai vu chez l'abbé Faria, non pas seulement des malades qui conservaient leurs facultés après la guérison de leurs maux, mais aussi un grand nombre de personnes bien portantes qui tombaient en somnambulisme.

Enfin, mon sonnambule prussien n'était pas malade

¹ Depuis trente-quatre ans que ce mémoire est écrit, les exemples se sont bien multipliés à Paris, et aujourd'hui ce n'est pas un, mais plus de trente que l'on pourrait citer.

lorsque j'ai commencé mes expériences sur lui. J'ai dit, il est vrai, qu'il souffrait d'un coup à la poitrine, mais cela ne constituait pas réellement une maladie; et s'il suffit d'une semblable incommodité pour acquérir la faculté de tomber en somnambulisme, il faut avouer que bien peu de personnes en seront privées pour cause de bonne santé : car on ne rencontre que bien rarement des hommes qui soient entièrement exempts d'aucune infirmité. Il serait alors fort difficile de poser la limite qui sépare les personnes malades de celles qui sont bien portantes, et si elle n'est pas bien marquée, on ne conçoit pas qu'elle puisse servir de borne à la faculté de tomber en somnambulisme.

Je rejette donc l'opinion émise par les magnétiseurs en général, qu'on ne trouve de somnambules que parmi les malades; mais je crois néanmoins, et l'expérience le prouve, que les malades sont plus que d'autres propres à entrer en somnambulisme. L'état de maladie, en effet, étant un dérangement dans les fonctions vitales, et l'âme tendant à rétablir ces fonctions dans leur état primitif, sa puissance est plus particulièrement appliquée alors à agir sur les organes de la vie intérieure, ce qui facilite nécessairement la cessation d'action des organes extérieurs ou des sens. Il n'est donc pas étonnant de voir la lucidité des somnambules, c'est-à-dire le degré d'intensité de leurs facultés instinctives, diminuer en même temps que les symptômes de leurs maladies et s'évanouir même souvent avec eux.

Parmi les maladies, il en est aussi qui se prêtent plus que les autres à la production du somnambulisme. Sans doute un médecin, à l'aide de mes idées théoriques seulement, pourrait déterminer quels sont les genres d'affections les plus propres à conduire à cet état; mais

pour moi, je ne puis dire à ce sujet que ce que l'expérience a fait connaître à d'autres plus compétents pour ce genre d'observations. Ils ont remarqué que les maladies de nerfs, l'hystérie surtout, étaient celles qui fournissaient le plus de somnambules artificiels; ensuite les obstructions, l'hydropisie, quelques genres de fièvres, etc.

J'ajouterai à ces observations les remarques suivantes, auxquelles l'abbé Faria attachait une grande importance et que je crois, en effet, justifiées par l'expérience.

Toutes les personnes dont le sommeil est facile, qui transpirent beaucoup et qui sont très-impressionnables, sont ordinairement susceptibles de somnambulisme. Un autre caractère qui semble commun à tous les somnambules est un battement rapide et continu dans les paupières lorsque les yeux sont légèrement fermés. Il ne serait sans doute pas impossible d'expliquer ces diverses conditions, mais je me borne à les citer comme résultats de l'observation de quelques magnétiseurs.

Les femmes sont-elles plus que les hommes propres à tomber dans l'état de somnambulisme? Cette question ne manque pas de quelque intérêt, dans l'état où se trouve maintenant l'opinion. Les antagonistes, on pourrait presque dire les ennemis du magnétisme et des phénomènes du somnambulisme qui en dérivent, ont prononcé d'abord, et sans s'être donné la peine de s'en assurer, que les femmes surtout, ou bien même les femmes seules, pouvaient ressentir les prétendus effets du magnétisme animal. Leur but, en faisant de semblables assertions, était manifeste. Ce n'était point de combattre le magnétisme animal ou le somnambulisme, mais de le discréditer dans l'esprit des gens de bien, en présentant les phénomènes annoncés comme une jonglerie

propre seulement à favoriser les mauvaises mœurs et indigne en tous points d'occuper sérieusement un homme d'honneur. Lorsque la passion prononcée, en vain chercherait-on le jugement.

Aucun observateur sensé ne nie les inconvénients réels qui peuvent résulter pour les mœurs, dans certains cas, de l'emploi du somnambulisme. Mais ces inconvénients sont de même nature que ceux qui se rencontrent journellement dans le monde. Un jeune magnétiseur et un jeune médecin sont deux éveils également dangereux pour la vertu d'une jeune femme. Mais heureusement pour les mœurs, et pour rassurer nos consciencieux adversaires, les expériences réussissent fort bien sur les hommes, et les femmes prudentes peuvent avoir soin de ne se laisser mettre dans l'état de somnambulisme que par leurs maris, ou par des personnes de leur sexe, qui s'en acquittent tout aussi bien que les hommes. Ainsi le danger n'existe qu'autant qu'on veut s'y exposer.

Je n'ai jamais obtenu d'effet bien sensible que sur des jeunes gens. Quelques autres observateurs, il est vrai, ont rencontré plus de somnambules parmi les femmes que parmi les hommes; peut-être, en effet, la délicatesse de leur organisation les rend-elle plus sensibles à l'action qu'on exerce sur elles; mais la différence n'est pas assez remarquable pour qu'on puisse rien affirmer à cet égard, et plusieurs magnétiseurs pensent que le sexe est tout à fait indifférent à la production des effets.

L'âge apporte sans doute quelques modifications à la sensibilité des somnambules; mais je ne saurais non plus rien dire de positif à cet égard.

Enfin, il est essentiel de faire observer que les degrés du somnambulisme varient à l'infini d'un individu à un autre. Tel somnambule jouit seulement de la faculté d'en-

tendre son magnétiseur et de lui répondre à peu près comme il le ferait s'il était éveillé, sans acquérir la connaissance d'aucun des objets qui l'entourent. Tel autre entend non-seulement son magnétiseur, mais aussi toutes les personnes qui l'approchent. Il semble évident alors qu'il n'est pas bien profondément endormi, ou que du moins le sens de l'ouïe reste éveillé. Aussi les somnambules de ce genre sont-ils rarement fort lucides.

Il en est qui, dormant plus profondément, savent apprécier les changements qui s'opèrent dans leur organisation; mais il existe encore parmi ceux-ci un grand nombre de degrés de lucidité. Quelques-uns seulement la poussent jusqu'à lire dans l'organisation des personnes avec lesquelles ils sont mis en rapport. Un bien petit nombre peuvent acquérir quelque idée des objets inanimés qui les environnent, peuvent interpréter les idées de leur magnétiseur et obéir à ses commandements tacites, etc. Mais presque tous sont susceptibles d'éprouver des illusions. J'ajouterai encore que toutes les variations qu'on remarque dans le degré de lucidité des divers somnambules peuvent s'observer même sur un seul individu considéré à des époques différentes.

On voit donc qu'on se tromperait beaucoup si l'on espérait obtenir des résultats constants sur tous les somnambules qu'on peut avoir l'occasion d'observer. Les nuances qui les distinguent sont aussi multipliées au moins que celles qui différencient les individus dans l'état de veille, et ce n'est qu'à force d'expériences, de patience et d'observations répétées qu'on peut parvenir à reconnaître l'existence de tous les phénomènes que j'ai cités et d'autres encore que j'ai été obligé d'omettre par suite de la précipitation avec laquelle j'ai écrit ce mémoire.

La persévérance nécessaire pour l'examen des phénomènes du somnambulisme sera longtemps un obstacle à leur admission. On se rebute après quelques expériences infructueuses ou négatives, et l'on conclut pour le rejet des prétentions des magnétiseurs. Serai-je plus heureux en parlant aux savants de Berlin que les magnétiseurs français ne l'ont été auprès des savants de leur pays?

CHAPITRE XI.

DE PLUSIEURS PHÉNOMÈNES QUI ONT UN RAPPORT DIRECT AVEC LE SOMNAMBULISME ARTIFICIEL.

Identité du somnambulisme artificiel avec le somnambulisme naturel. — Expérience faite sur un somnambule naturel. — Le somnambulisme résulte dans tous les cas du sommeil profond. — De quelques cures miraculeuses. — Exorcismes de Gassner. — Comparaison des exorcisés et des somnambules. — De la magie et des sortilèges. — Des miracles opérés sur le tombeau du diacre Paris. — Les phénomènes présentés par les convulsionnaires de Saint-Médard sont les mêmes que ceux du somnambulisme. — Insensibilité des convulsionnaires. — Jeune extraordinaire d'un convulsionnaire. — Les convulsionnaires jugeaient les objets indépendamment de leurs sens. — Ils avaient le sentiment des maladies et jouissaient de la prévision. — Explication des convulsions.

Le somnambulisme artificiel n'est pas, dans la nature, un phénomène qui ne puisse se rattacher à aucun fait dont nous ayons la connaissance antérieure. J'ai déjà indiqué quelques-uns des rapprochements que l'on pouvait faire; je vais plus particulièrement, dans ce chapitre, établir l'identité du somnambulisme artificiel avec divers phénomènes observés à plusieurs époques.

On sait déjà que le somnambulisme artificiel ne diffère en rien par sa nature du somnambulisme naturel. On a vu, en effet, que les facultés les plus saillantes dont jouissent les somnambules naturels, telles qu'un développement notable de l'intelligence, la propriété de juger les objets autrement que par l'intermédiaire des organes des sens, l'oubli total à l'instant du réveil de ce qui s'est passé pendant le somnambulisme, se retrouvent

dans les somnambules artificiels. Mais en outre les autres propriétés que j'ai reconnues dans le somnambulisme artificiel, et qui sont principalement relatives à l'état de maladie, se rencontrent aussi chez les somnambules naturels lorsqu'ils sont malades. Si cette vérité est longtemps restée inconnue, on doit uniquement l'attribuer à ce que de semblables propriétés ne peuvent pas se manifester d'elles-mêmes, et à ce que les somnambules naturels étant fortement préoccupés d'une idée dominante, et n'ayant aucun rapport qui les unisse aux personnes qui s'approchent d'eux, ne se prêtent pas facilement aux expériences dont on voudrait qu'ils fussent l'objet.

J'ai fait remarquer cependant que si l'on savait entrer dans la pensée d'un somnambule naturel, il devenait facile de lier conversation avec lui et de vérifier dès lors qu'il jouit des mêmes facultés que les somnambules artificiels.

J'ai entendu rapporter, il y a peu de temps, par M. de Puységur, un fait assez intéressant dont il venait d'être le témoin et même un des acteurs, et qui prouve bien l'identité des deux états que je compare. Un enfant malade avait chaque jour des accès de somnambulisme naturel. M. de Puységur essaya pendant un de ces accès de s'approcher de lui et de le magnétiser à sa manière; mais cet enfant s'enfuyait aussitôt qu'il s'apercevait de l'action qu'on voulait exercer sur lui, et pendant plusieurs jours il se montra tout à fait rebelle. Il finit pourtant par céder, répondit aux questions de M. de Puységur, donna sur sa maladie les renseignements qu'on lui demandait, indiqua le traitement qu'il devait suivre et prédit le jour de sa guérison, qui arriva comme il l'avait annoncé.

J'ai dit aussi que le somnambulisme naturel ou artificiel était le résultat du sommeil profond, pendant lequel, il est vrai, il n'y a pas toujours manifestation extérieure des facultés que j'ai décrites. Plusieurs personnes ont essayé des expériences propres à établir ce fait; mais, par une inertie dont l'esprit humain a souvent offert des exemples, ces expériences sont restées sans fruit et n'ont donné lieu à aucune conséquence. J'ai tenté deux fois l'épreuve suivante, et elle m'a réussi. Elle consiste à s'approcher pendant la nuit d'une personne que l'on suppose profondément endormie, et à lui appliquer légèrement le doigt sur le front, ou mieux encore sur le creux de l'estomac. Après être ainsi resté pendant quelques minutes, on interroge cette personne, et souvent il arrive qu'elle répond sans se réveiller, et qu'elle présente alors les caractères du somnambulisme. Cette expérience est bien facile à répéter, dans les pensions surtout, où elle a déjà souvent été faite. Qu'on l'essaye, et l'on ne tardera pas à se convaincre de la réalité de tous les phénomènes du somnambulisme.

Mais sortons d'un champ déjà parcouru, et examinons quelques faits singuliers dépendants de cette puissance de la conviction dont j'ai parlé dans la première partie, et que j'ai ensuite présentée comme une des causes productrices du somnambulisme artificiel et de quelques-uns des phénomènes qui en dérivent.

Je pourrais citer le prétendu don de guérir possédé par les empereurs romains, et dont l'histoire a conservé la tradition. Je pourrais rapporter également les guérisons opérées par le simple attouchement de plusieurs rois de France ou d'autres pays, les cures plus nombreuses et plus miraculeuses encore de l'Irlandais Graetreck, qui montrent l'immense puissance que la confiance

et la conviction des malades communiquent à leur âme pour agir sur leurs propres organes et en rétablir l'harmonie troublée; mais de semblables faits, quoique bien constatés pour la plupart, sont trop éloignés de nos jours pour qu'on puisse y avoir une grande confiance. On découvrirait peut-être de la supercherie dans quelques-uns d'entre eux, et cela suffirait pour discréditer tous les autres. Laissons donc là tous les vieux miracles pour nous occuper des nouveaux.

Je dirai d'abord quelques mots des exorcismes de Gassner, dont tout le monde a entendu parler, et qui ont été bien diversement jugés selon les opinions ou les passions des hommes. Gassner prétendait que la plupart des maladies provenaient de possession du démon, et que, par conséquent, au lieu d'employer des remèdes physiques, souvent plus pernicieux que salutaires, il était beaucoup plus raisonnable d'employer l'exorcisme pour obtenir une prompte guérison. Il exorcisait en effet, et il guérissait.

Il était difficile alors de dévoiler la vérité au milieu des ténèbres qui l'entouraient; mais elle ressort avec évidence aujourd'hui. Les prétendues possessions n'étaient que des maladies du genre de celles dont j'ai parlé dans le chapitre précédent, qui sont les plus propres à conduire au somnambulisme. Les malades en outre étaient préparés par des prières et des jeûnes à tomber dans cet état singulier. Enfin, en les exorcisant, Gassner les ébranlait fortement, concentrait toute leur attention sur un objet unique, suspendait ainsi l'action de leurs sens et les jetait dans un véritable somnambulisme.

On est frappé, en lisant la relation des cures de Gassner, de la ressemblance de l'état de ses exorcisés avec

celui des somnambules artificiels. Ils deviennent sourds à toute autre voix que celle de leur exorciseur ; mais ils entendent celui-ci lors même qu'il leur parle dans une langue qui leur est étrangère. Ils obéissent à tous ses commandements, paraissent d'une insensibilité complète, acquièrent souvent une éloquence et une sagacité extraordinaires, enfin ils prédisent leurs crises et le terme de leur possession. Il est superflu de faire observer ici que tous les discours des exorcisés sont fortement empreints des idées dominantes de Gassner ; qu'ainsi, c'est le démon qui parle par leur bouche, qui résiste aux efforts du prêtre, qui cède enfin, fait des révélations, etc. J'ai déjà fait voir comment il devait en être ainsi.

Je citerais quelques exemples particuliers à l'appui de ce que je viens d'avancer, si j'avais pu me procurer les procès-verbaux des exorcismes de Gassner. Mais ce livre sans doute est assez connu en Allemagne pour qu'on puisse facilement vérifier ce que j'avance, et que j'ai tiré d'un extrait de procès-verbal dont M. le docteur Bertrand a fait la lecture dans l'une de ses conférences publiques sur le magnétisme animal.

Une autre série de faits bien constatés vient se placer auprès de ceux que fournissent les exorcismes de Gassner. On a vu dans les siècles d'ignorance une innombrable quantité de magiciens et de sorciers de toute espèce. Naguère encore il en existait. Les tribunaux les jugeaient avec une impitoyable rigueur, et cependant, comme le phénix, ils semblaient renaître de leurs cendres. Mais ce qui doit surtout étonner les hommes sages de toutes les opinions, ces malheureux, en montant sur le bûcher, avouaient souvent qu'en effet ils étaient sorciers, qu'ils avaient eu des communications avec le diable, qu'ils avaient ensorcelé ou fait posséder plu-

sieurs personnes, et qu'ils méritaient bien leur sort affreux.

Si quelques faits extraordinaires n'eussent pas donné lieu à des jugements aussi multipliés, pense-t-on que, pendant des siècles, tous les juges, dont beaucoup se distinguaient par d'éminentes vertus, eussent été assez barbares pour ordonner le supplice de tant d'innocents? On ne peut croire non plus que ces victimes fussent en effet des sorciers; mais on sort bientôt de doute et l'on fixe son opinion lorsqu'on parcourt les recueils de procédure, après s'être bien pénétré des phénomènes que présente le somnambulisme. On reste convaincu que la plupart de ces malheureux étaient des hommes qui, pleins de confiance dans la prétendue puissance que leur avait accordée le démon, exerçaient cette puissance sur d'autres individus facilement impressionnables et que les préjugés du siècle préparaient à en ressentir l'influence. Le fameux procès d'Urbain Grandier fournirait à lui seul ample matière à commentaires, et l'on y verrait le somnambulisme se montrer avec tous ses caractères distinctifs. Mais un examen de ce fait particulier m'entraînerait trop loin. Je me hâte d'arriver à des phénomènes qu'on a souvent cités pour combattre les prétentions des magnétiseurs, et qui fournissent au contraire, selon moi, la preuve la plus évidente de leur réalité ¹.

Toute l'Europe a été instruite des prétendus miracles du diacre Paris, enterré dans le cimetière de Saint-Médard. Ces faits ont donné lieu à de vives discussions. Les partisans de la bulle *Unigenitus* les traitaient d'abord de charlatanisme, puis après les ont condamnés comme

¹ Le traité du somnambulisme de M. le docteur Bertrand présente un exposé et une discussion des plus intéressants sur tous les faits relatifs au sortilège, aux possessions et à l'état extatique. (Note de 1854.)

œuvres du démon; les appelants y voyaient une manifestation de la puissance divine en faveur de leur cause; les philosophes d'alors niaient tout, comme ceux d'aujourd'hui nient les faits du somnambulisme, sans rien examiner, mais uniquement parce qu'une telle croyance ne s'alliait pas avec les principes de leur philosophie, et leur semblait, en conséquence, incompatible avec les lois générales de la nature. Cependant la plupart des faits relatifs aux convulsionnaires étaient attestés d'une manière bien imposante, et si maintenant on les examine avec une scrupuleuse attention, on reconnaît avec étonnement qu'ils sont exactement les mêmes que ceux du somnambulisme artificiel. La forme seule est changée. Les convulsionnaires de Saint-Médard étaient des êtres impressionnables qu'un régime sévère, des contemplations et des prières continuelles détachaient des sensations extérieures et jetaient ainsi dans un état de concentration qui constitue le somnambulisme.

Il me sera d'autant moins difficile d'établir, par la comparaison des faits, le rapport qui existe entre les convulsionnaires et les somnambules, que les adversaires du magnétisme animal ont eux-mêmes employé ce rapprochement pour combattre les magnétiseurs, en raisonnant ainsi : Les faits avancés par les magnétiseurs sont les mêmes, identiquement, que ceux qui ont eu lieu, dit-on, sur le tombeau du diacre Paris; or, ceux-ci étaient un pur charlatanisme, donc les premiers ne sont pas dignes non plus du moindre examen. Mais il me semble qu'on pourrait parvenir à une conclusion toute différente et plus raisonnable en disant : On a observé, il y a quatre-vingt-dix ans, des faits fort extraordinaires, et qui, à en juger sur la simple apparence, semblent même sortir des lois ordinaires de la nature; depuis quarante ans, des

hommes répandus dans toutes les classes de la société prétendent avoir observé des faits tout aussi surprenants, qu'ils soutiennent être différents des premiers, mais que nous reconnaissons identiques avec eux : deux sociétés de charlatans auraient-elles inventé à cinquante ans de distance les mêmes contes pour nous tromper ? Une telle supposition n'est pas admissible dans le cas dont il s'agit, et il est beaucoup plus probable que les faits rapportés de l'une et l'autre part ont une cause naturelle commune, inconnue jusqu'à présent, mais que l'expérience devra bientôt faire découvrir. Je ne puis supposer à mes lecteurs d'autre manière de raisonner que celle-là, et c'est d'après cette croyance que je vais transcrire de l'ouvrage de Carré de Montgéron, conseiller au parlement de Paris, *Sur la vérité des miracles opérés par l'intercession de M. de Paris*, quelques passages propres à faire voir le rapport de ces miracles avec les phénomènes du somnambulisme.

Avant de commencer la citation des faits, je rappellerai qu'ils sont tous appuyés sur une quantité de preuves et de témoignages beaucoup plus grande qu'on n'en demanderait pour aucun fait historique ; qu'en outre, toutes les personnes qui s'en occupaient et dont ils blessaient les opinions ne les rejetaient pas, mais les attribuaient au démon. Je dirai enfin qu'une prétendue consultation de trente docteurs, imaginée pour les décrier, ne les a pas non plus niés d'une manière positive, mais a seulement cherché à les rendre ridicules. Un personnage est censé consulter ces trente docteurs, et on lui fait dire : « qu'il a vu naître ces convulsions il y a quel-
» que temps ; qu'il a ouï dire qu'il s'était fait sur des
» malades plusieurs miracles auxquels il paraissait que
» ces convulsions avaient contribué, et qu'il s'en était fait

» même quelques-uns par le ministère et par l'interven-
 » tion des convulsionnaires;

» Qu'il a entendu plusieurs fois des discours qui lui
 » ont paru fort au-dessus de la portée et de l'âge de ceux
 » et de celles qui les faisaient;

» Qu'il a entendu prédire des événements futurs très-
 » intéressants, qu'elles (les convulsionnaires) figuraient
 » par des mouvements et des actions qui y avaient une
 » espèce de rapport;

» Qu'il a vu d'autres convulsionnaires qui faisaient le
 » discernement des reliques, qui révélaient des choses
 » cachées, même le secret des cœurs, etc.» (CARRÉ DE
 MONTGÉRON, 1747, *Idée de l'œuvre des convulsions*, page 59
 et suivantes.)

On peut juger par ces seuls aveux combien de faits
 étaient passés sous silence, et l'on entrevoit déjà le rap-
 port qu'ils peuvent avoir avec le somnambulisme. On
 reconnaît que les convulsionnaires étaient dans un état
 où leur intelligence acquérait un grand développement.
 Cette assertion se vérifie facilement par les faits.

L'auteur établit (page 59 *ibidem*) que les convulsion-
 naires étaient des gens du peuple, des ignorants, des
 idiots souvent. On peut d'autant moins en douter qu'on a
 allégué ce fait contre les partisans des convulsions. Il cite
 ensuite quelques-uns des discours prononcés par ces
 ignorants, qui bien évidemment n'auraient pu dans leur
 état ordinaire en composer de semblables. L'un de ces
 convulsionnaires, par exemple, s'écrie dans une de ses
 extases (*Idée de l'état des convulsionnaires*, page 44) :

« Dieu veut montrer qu'il est Dieu; il veut montrer
 » qu'il n'a besoin de personne; il veut se passer de tous
 » ceux qui se croient nécessaires à sa cause, et c'est du
 » sein de la misère qu'il va tirer ceux qu'il lui plaira

» d'employer. Les appelants qui se parent du titre honorable d'amis de la vérité ne sentent pas assez toute la force des vérités qu'ils ont défendues, et ne s'en font point à eux-mêmes l'application. Dieu veut les leur faire éprouver par leur propre expérience. Ils ne sont pas assez pénétrés de la gratuité de la miséricorde et de la puissance de la grâce. Dieu pour les en vaincre veut aujourd'hui prendre pour défendre sa cause ce qui y est le moins propre, etc., etc. »

L'auteur rapporte, dans le même chapitre, à la page 94, un fait analogue tiré de la vie des saints :

« Catherine de Sienne, dit saint Antoine, avait fort à cœur la composition d'un livre qu'elle composait sous l'inspiration du Saint-Esprit, et elle avait prié ceux qui écrivaient d'observer le temps où, selon sa coutume, *elle était aliénée de ses sens*, afin d'écrire exactement tout ce qu'elle dictait pour lors, et c'est à quoi ils s'appliquaient, et par ce moyen ils ont recueilli un livre rempli de grandes et d'importantes vérités que Dieu lui a révélées et qu'elle dictait de vive voix. Il y eut cela de singulier et d'admirable dans la composition de ce livre, que tout ce qu'elle dictait ne fut prononcé que lorsqu'elle était en extase *et que tous ses sens étaient privés de leurs fonctions.* »

Le somnambulisme fournit des faits absolument semblables à ceux-ci. On a imprimé à Rastadt, en 1787, la relation de la cure de mademoiselle N..., qui, pendant son sommeil, dicta un ouvrage en trois parties, où l'on trouve des idées fortement conçues et exprimées convenablement. Cette demoiselle N... était une ouvrière capable à peine de soutenir une conversation ordinaire lorsqu'elle était dans l'état de veille¹.

¹ Voir les notes N et Q.

Les convulsionnaires, dans leurs moments de convulsions ou plutôt d'extase, car on donnait le nom de convulsionnaires à des personnes qui souvent n'éprouvaient pas la moindre convulsion, se trouvaient, comme les somnambules, dans un état presque complet d'insensibilité; et cet état était d'autant plus prononcé, que la conviction qui conduisait à l'extase était elle-même plus forte. Cette vérité a été constatée par une multitude d'expériences. Les convulsionnaires souffraient avec résignation et joie même les traitements les plus affreux. Ils se faisaient frapper avec des verges ou des bâtons, arracher la peau, percer avec des pointes de fer, brûler quelques parties du corps, et ils ne paraissaient pas en éprouver la moindre douleur tant que durait leur extase. Ils s'imposaient des jeûnes extraordinaires, bien au-dessus des forces que nous connaissons à l'homme, et pourtant ils les supportaient. Voici comment en parle M. Poncet, au rapport de l'auteur (*Idée de l'état des convulsionnaires*, page 63) : « Y a-t-il rien de plus extra- » ordinaire que ce que nous voyons aujourd'hui sous nos » yeux et qui soit plus sensiblement surnaturel?... de » voir peut-être cent ou cent cinquante personnes de » tout âge, de tout sexe, de toute condition, faire des » jeûnes affreux.... les faire comme contraints par une » puissance supérieure, et avertir en même temps que » ce qu'ils sont obligés de faire est un prodige de la » part de Dieu.... pour annoncer que la pénitence est le » seul moyen d'éviter sa colère? » A quoi il ajoute plus bas « qu'il n'y a point de convulsionnaires qui soient in- » commodés par les pénitences auxquelles ils sont ainsi » forcés par leurs convulsions. » Il cite ensuite des faits semblables tirés de la vie des saints mystiques.

On peut avoir une idée des jeûnes des convulsion-

naires en lisant le jeûne rigoureux de quarante jours que le sieur Fontaine s'était imposé pendant sa convulsion, et qu'il observa d'autant plus exactement que ses organes se refusaient à recevoir toute espèce de nourriture. Un fait aussi extraordinaire prouve bien la puissance de l'âme pour maintenir le corps dans une espèce d'équilibre pendant un temps assez long, indépendamment de toute nourriture. Il montre aussi, comme je l'ai déjà fait voir par d'autres exemples, que la volonté de l'âme déterminée pendant le temps où les sens sont privés de leurs fonctions, prolonge son action après qu'ils ont repris leur usage ordinaire.

Les convulsionnaires pouvaient, comme les somnambules, juger l'approche de certaines personnes, indépendamment du secours de leurs sens. M. de Montgéron s'exprime à cet égard ainsi qu'il suit (*Idée de l'œuvre des convulsionnaires*, page 75) :

« Quantité de gens sont témoins de ces faits; je l'ai été
 » moi-même de plusieurs. J'ai vu, entre autres, une
 » bonne convulsionnaire souffrir tout à coup une peine
 » extrême parce qu'elle sentait, dit-elle, qu'un augustiniste
 » approchait de la chambre où elle était. Une personne
 » présente étant aussitôt sortie pour voir si quelqu'un
 » de cette secte passait effectivement près de cette
 » chambre, en trouva un, bien connu pour tel, qui
 » était encore à plus de dix pas et qui n'avait pu être vu
 » par la convulsionnaire. »

C'est ainsi que quelques somnambules désignent les personnes qui sont croyantes aux effets du somnambulisme ou du magnétisme animal, et qu'ils se plaignent quelquefois de la présence des inédules.

Les rapports entre les convulsionnaires et les somnambules ne se bornent pas à ces seuls faits, ils s'étendent

dent encore au sentiment des maladies personnelles ou étrangères, à leur guérison et aux prédictions qui peuvent y être relatives.

On lit à la page 49 de l'*Idée des convulsionnaires* : « Y » a-t-il rien, dit M. Poncet, de plus surprenant et de » plus évidemment surnaturel que de prendre la maladie » d'une autre personne et d'en avoir tous les symptômes? Y a-t-il un plus grand prodige, quand on est » assuré des faits, et qu'on est certain de ne pouvoir être » trompé, comme on l'est quand on voit que cela arrive » à deux cents personnes.... qui portent ce caractère » par état et en qui on le remarque tous les jours et en » toute heure? »

Et plus loin : « On apporte aux pieds d'une convulsionnaire une petite fille pâle, étique et qui paraît » moribonde. Aussitôt que la convulsionnaire l'aperçoit, » la joie se peint sur son visage; elle est intérieurement » instruite, par l'instinct de la convulsion, que cette jeune » fille a une jambe pourrie par des écrouelles; elle le » déclare aux assistants, et elle remercie le Seigneur » avec de vives actions de grâce de ce qu'il lui commande de la panser, etc. »

L'auteur rapporte ailleurs la guérison de M. le chevalier Deydé, capitaine de cavalerie réformé, attaqué de plusieurs maladies graves, et entre autres de l'épilepsie.

« Il y avait dix-huit ans que M. le chevalier Deydé » était dans un état si déplorable de toutes façons, lorsqu'en 1733 un procès l'obligea de venir à Paris.... »

» La sœur Angélique, appelée communément Liquette, » fut la première qui lui annonça sa guérison future » dans une extase qu'elle eut le 13 octobre 1733.... »

» Aussitôt elle lui mit sur l'estomac des reliques du » bienheureux M. de Paris, et elle lui fit boire de l'eau »

» avec de la terre de son célèbre tombeau, et à la fin de
 » son extase elle tomba dans une attaque d'épilepsie si
 » complète, et fit ensuite une prière pour lui si magni-
 » fique, si touchante et qui convenait si parfaitement à
 » l'état où se trouvaient son corps et son âme, dont elle
 » ne pouvait avoir nullement de connaissance, qu'il ne
 » put retenir ses larmes. »

Cette convulsionnaire ne le guérit pas entièrement ce-
 pendant, à ce que fait observer l'auteur; mais il ajoute :

« La Providence le conduisit ensuite chez la petite
 » sœur Jeanne Mouler, qui, ayant pris ses *étourdissements*,
 » lui annonça avec une pleine assurance, le 2^e ou 3^e dé-
 » cembre de cette même année 1733, qu'il n'en aurait
 » plus à l'avenir, et, en effet, depuis ce jour-là, il en fut
 » entièrement délivré. »

Je ne terminerais pas si je voulais citer tous les faits
 de cette nature qui se trouvent rapportés dans le second
 volume de l'ouvrage de M. Carré de Montgéron. On peut
 voir dans cet ouvrage, où l'on considère les convulsions
 comme une œuvre de la puissance divine, que plusieurs
 convulsionnaires cependant pouvaient entrer dans cet
 état singulier par le seul effet de leur volonté; qu'ils
 perdaient souvent dans leur état ordinaire le souvenir de
 ce qui s'était passé pendant la convulsion, ou que du
 moins ils n'en conservaient qu'une idée vague; que
 quelques-uns pouvaient connaître les secrets du cœur,
 entendaient les questions qu'on leur adressait mentale-
 ment ou dans une langue étrangère; qu'assez ordinaire-
 ment leurs convulsions les quittaient lorsqu'ils étaient
 guéris des maladies qui les avaient conduits au tombeau
 du diacre Paris; que néanmoins les convulsions prirent
 à quelques personnes en bonne santé, etc., etc.

Qui ne reconnaîtrait à tous ces caractères réunis le

somnambulisme artificiel dont je me suis occupé dans cette seconde partie? La forme seulement, comme je l'ai dit, est changée; mais cette forme est variable avec l'imagination humaine, et elle dépend d'ailleurs de la cause qui détermine cet état. Qu'on ne se laisse pas imposer par l'expression de convulsionnaire, dont on se sert pour désigner les personnes qui présentaient les phénomènes dont je viens de parler. La plupart n'éprouvaient aucune convulsion, mais tombaient dans une véritable extase pendant laquelle elles étaient privées de l'usage ordinaire de leurs sens. Cet état était produit par la ferme conviction où elles étaient de l'empire qu'exerçait sur elles le diacre bienheureux et variait d'un individu à l'autre, selon sa foi et selon sa constitution. Quelques malades n'étaient point susceptibles de tomber en extase; mais leur confiance et leur foi leur faisaient éprouver des effets salutaires presque miraculeux de l'application d'un peu de terre du tombeau sur quelques parties de leur corps, ou de la boisson d'une eau mélangée de cette terre. Tous ces faits prouvent la puissance de l'âme, que j'ai posée en principe pour l'explication des phénomènes du somnambulisme, et se rangent auprès de ces derniers pour obéir à une même loi de la nature que nous ne connaissons encore qu'imparfaitement, parce que nous n'avons que des idées peu précises sur le mode d'action de l'esprit sur la matière.

Un grand nombre d'autres faits encore se rattacheraient aux mêmes principes; mais j'en ai dit assez pour faire voir que bien des phénomènes que quelques hommes regardent comme merveilleux, et qu'un grand nombre d'autres rejettent pour cette seule cause, peuvent être admis avec ceux du somnambulisme sans blesser la raison ni les lois de la nature (I).

TROISIÈME PARTIE.

DU MAGNÉTISME ANIMAL PROPREMENT DIT.



CHAPITRE PREMIER.

DU MAGNÉTISME ANIMAL DEPUIS MESMER.

De la doctrine de Mesmer. — Rapport des commissaires de 1784 sur le magnétisme. — Apparition du somnambulisme. — Du fluide magnétique.

Les magnétiseurs chercheraient vainement dans ce qui précède des traces de ce qu'ils nomment le magnétisme animal, parce qu'ils ne verraient point d'action physique exercée par un individu sur un autre au moyen d'un fluide intermédiaire. J'ai présenté cependant la vérité telle qu'elle se montre à moi, délivrée d'un cortège d'erreurs capable d'éloigner d'elle les hommes les plus raisonnables. Mais il faut la dire tout entière, et après m'être écarté des idées reçues par presque tous les magnétiseurs, je vais m'en rapprocher en expliquant, toujours par les principes qui m'ont guidé jusqu'ici, ce que j'entends par l'action physique des hommes exercée à distance.

Avant d'entrer dans la discussion des faits, je veux rappeler succinctement ce qu'était le magnétisme animal du temps de Mesmer, et les changements que ses disciples y ont apportés.

Mesmer puisa dans les écrivains du seizième et du dix-septième siècle, particulièrement dans Maxwell et Santanelli, ses premières idées sur le magnétisme animal. Mais son esprit élevé, éclairé par les lumières de son siècle, lui fit écarter les superstitions qui défiguraient ces auteurs. Il tenta des expériences, et elles réussirent au delà de ses espérances. Alors, rempli d'un enthousiasme que les savants devraient pardonner à tout homme qui fait une grande découverte, il établit son étrange système sur les débris de ceux de ses devanciers.

Ce dont Mesmer devait se glorifier à juste titre était la découverte d'une nouvelle série de faits dont l'étude mieux approfondie pouvait conduire aux conséquences les plus étendues; mais, loin de là, ces faits ne lui paraissaient que d'un intérêt secondaire; ce qu'il proclamait, ce qu'il soutenait avec un entêtement furieux, ce qu'il regardait comme sa propriété, comme sa gloire, était ses vaines rêveries théoriques. Les faits n'étaient pour lui qu'une preuve des prétendues vérités qu'il révélait dans ses aphorismes. Il lui semblait sans doute qu'ils fussent la propriété de tout le monde, parce qu'ils n'étaient qu'un résultat d'observations, tandis que sa théorie, qu'il disait sortie de son cerveau, ne pouvait appartenir qu'à lui seul.

Tant que Mesmer n'offrit que des résultats à la curiosité publique, on accourut en foule chez lui. On y voyait en effet des scènes fort extraordinaires, et personne ne récusait le témoignage de ses sens. Peu de malades résistaient à l'action de son baquet magique autour duquel ils étaient rangés, et la salle de traitement présentait le spectacle bizarre de convulsions et de crises de toute espèce. On y remarquait des assoupissements, des évanouissements, enfin les symptômes les plus va-

riés et les moins équivoques. Le résultat de ce traitement singulier était la guérison ou du moins le soulagement de plusieurs malades.

M. Court de Gébelin, auteur du *Monde primitif*, en fournit un exemple. Il était depuis longtemps presque complètement perclus. Quelques mois de traitement suffirent pour remettre sa santé dans une position meilleure qu'elle n'avait été depuis longtemps. Beaucoup de personnes connaissent la lettre qu'il écrivit à ce sujet aux souscripteurs de son ouvrage. Malheureusement, il mourut une année après ce traitement. Les plaisants ne se firent pas faute de rire aux dépens du docteur, et les ennemis de Mesmer crièrent à l'imposture et au charlatanisme, comme s'il eût dû répondre pour un an de la santé des malades qu'il soignait. Il se pouvait sans doute que le traitement magnétique, en procurant un soulagement momentané, eût hâté la mort de M. Court de Gébelin; mais s'il en a été ainsi, ce magnétisme n'était point une chose vaine et devait être examiné avec la plus scrupuleuse attention.

Si Mesmer se fût ainsi borné à présenter des faits, peut-être le magnétisme eût-il alors triomphé : on les aurait étudiés; et, quelle qu'eût été la cause qu'on leur eût attribuée, on n'en aurait pas moins cherché à les utiliser. Mais il voulut faire adopter sa théorie, et ce fut ce qui le perdit.

Le gouvernement français nomma enfin en 1784 des commissaires pour juger cette théorie à laquelle Mesmer attachait tant d'importance; et ce fut chez son élève M. Deslon, médecin magnétiseur, que ces commissaires, parmi lesquels se trouvaient Lavoisier, Franklin et Bailly, se transportèrent pour faire des expériences.

Ils ne voulurent point suivre le traitement de ma-

lades, prétendant qu'on ne pourrait pas reconnaître si les guérisons, dans le cas où l'on en obtiendrait de remarquables, proviendraient du magnétisme animal ou bien de la seule nature. Ils se bornèrent donc à examiner des faits isolés, et ils en virent de fort extraordinaires. Mais ce fut en vain qu'ils cherchèrent la preuve de l'existence du fluide universel admis par Mesmer, son action sur tous les êtres organisés pour entretenir l'équilibre qui constitue la vie, et toutes les propriétés chimériques dont le gratifiait son inventeur. Ils expliquèrent tous les phénomènes qu'ils eurent occasion d'observer par l'action de l'*imagination*, par l'effet de l'imitation, et enfin par les attouchements du magnétiseur.

Cette explication n'aurait pas suffi pour faire rejeter le magnétisme, car elle ne détruisait pas les effets; mais les commissaires présentèrent en même temps au roi un mémoire dans lequel ils dépeignaient l'emploi du magnétisme animal comme contraire aux bonnes mœurs. Dès lors ce traitement fut discrédité; la foule suivit l'impulsion donnée par l'opinion des hommes célèbres qui venaient de juger Mesmer; et une découverte précieuse qui n'avait besoin que de tomber entre les mains d'hommes sages, éclairés et exempts d'enthousiasme, resta comme abandonnée, et ne fut recueillie que par quelques-uns des élèves de Mesmer.

Bientôt les traitements publics devinrent rares; mais en revanche plusieurs personnes s'occupèrent isolément de traitements particuliers; et c'est alors que les avantages du magnétisme animal se firent mieux sentir par ses adeptes, et que les procédés se perfectionnèrent.

Au lieu de crises violentes, comme on en avait vu chez Mesmer, on n'obtint plus qu'un état calme et doux, un assoupissement salutaire, enfin un sommeil profond

accompagné de somnambulisme. Ce nouveau phénomène éclipsa bientôt tous les autres et fit changer d'aspect à la découverte de Mesmer.

Il paraît que c'est à M. de Puységur qu'on doit les premières observations sur le somnambulisme, quoique Mesmer ait prétendu en avoir eu déjà connaissance. Depuis la découverte de ce phénomène important, le magnétisme animal resta longtemps stationnaire. La révolution française dispersa les élèves de Mesmer, et mit une interruption dans les expériences que l'on tentait en France, en même temps qu'elle en reporta l'étude en Allemagne, où le magnétisme avait pris naissance, mais d'où il avait été d'abord repoussé. Enfin, sous les dernières années de l'empire, le magnétisme animal reprit quelque faveur en France, et depuis ce temps le nombre de ses partisans a toujours été en croissant. Les choses en sont même arrivées à un tel point maintenant, qu'il semble impossible que le gouvernement reste encore longtemps étranger aux progrès de la croyance, et nous touchons peut-être au terme de la révision du procès jugé par les savants de la commission de 1784 (U).

Toutefois, quoique le magnétisme animal ait bien changé de face, et qu'il ne ressemble plus pour ainsi dire que de nom à ce qu'il était du temps de son inventeur, la théorie cependant est restée fort en arrière, et bien que les idées de Mesmer ne soient plus adoptées, l'opinion la plus générale est encore entachée de quelques-uns des préjugés de ce célèbre rêveur.

La plupart des magnétiseurs en effet qui ont soutenu le magnétisme animal en France et qui l'ont propagé dans les pays étrangers étaient des élèves de Mesmer, personnages assez distingués dans la société, mais trop peu familiarisés avec l'observation des phénomènes

physiologiques pour pouvoir créer eux-mêmes une théorie lumineuse sur les faits étonnants dont ils avaient la connaissance. Ils sentaient bien le faible des idées de leur maître, mais au lieu de les abandonner entièrement, ils ne firent que les amender; en sorte que le fond de ces idées est toujours resté le même. Le fluide magnétique universel a été longtemps admis, et lorsqu'on l'a rejeté, il s'est trouvé remplacé par un autre fluide magnétique moins répandu, mais jouissant de propriétés plus étonnantes encore que celles que Mesmer avait attribuées au sien.

Cette opinion du fluide magnétique est maintenant encore dominante. Aussi, quelle indignation s'empare des magnétiseurs exclusifs lorsqu'ils entendent parler d'imagination ou de toute autre cause du même genre! Ils sont tout aussi intolérants pour ce mot que les savants français pour celui de magnétisme animal. L'abbé Faria cependant est venu leur montrer qu'un grand nombre de phénomènes, particulièrement ceux du somnambulisme, s'obtenaient et s'expliquaient sans qu'il fût nécessaire d'admettre l'existence d'un fluide magnétique; mais ils se sont fermé les yeux et les oreilles en faisant pour la première fois chorus avec les antagonistes du magnétisme pour crier au charlatanisme.

C'est ainsi que la prévention et l'esprit de parti s'emparent souvent de ceux mêmes qui se plaignent le plus hautement d'en être les victimes. Pour moi, j'excuse et je brave à la fois cette prévention. Seul peut-être de tout Paris, je me suis donné la peine d'écouter et d'entendre l'abbé Faria; je me suis convaincu de sa bonne foi, et j'ai reconnu que souvent il avait raison. Je n'ai point hésité à admettre une partie de ses idées, et entant dessus les miennes propres, j'en ai composé le système que je présente aujourd'hui.

Il n'existe pas dans ce qui précède de différence bien essentielle entre la théorie de l'abbé Faria et la mienne, mais ce que je vais ajouter dans cette troisième partie contrarie tout à fait ses idées. Car il était tout aussi exclusif dans son opinion que les autres magnétiseurs : ceux-ci ne veulent reconnaître d'autre cause pour la production des phénomènes qu'ils observent que l'action d'un prétendu fluide magnétique particulier mû par la volonté; lui, de son côté, rejetait entièrement l'action de tout fluide étranger. On verra par ce qui suit que j'ai adopté une opinion intermédiaire propre à concilier autant que possible les deux opinions divergentes que je viens d'énoncer. Elle ne blesse pas non plus celle de la plupart des médecins et des savants qui, admettant quelques-uns des phénomènes attribués au magnétisme animal, les expliquent par la puissance de l'imagination. Puisse ce premier pas rapprocher des adversaires qui semblent plutôt se fuir que vouloir sérieusement se combattre et vider leur vieille querelle!

CHAPITRE II.

DE L'ACTION VITALE D'UN ÊTRE ANIMÉ SUR UN AUTRE.

Les effets du magnétisme animal résultent-ils de la puissance de l'âme de la personne magnétisée ou d'une force qui lui est étrangère? — L'action physique exercée à distance par un être vivant sur un autre est une conséquence de la théorie exposée dans ce mémoire. — Les animaux agissent à distance les uns sur les autres. — Expériences de M. de Jussieu. — La volonté du magnétiseur influe sur le résultat de ses opérations. — Première expérience faite sur l'auteur. — Autre expérience. — Expérience pour reconnaître si les effets éprouvés par l'auteur venaient d'une cause qui lui était étrangère. — L'effet résultant de l'action magnétique est moindre que celui qui est dû à l'attente ou à la persuasion. — L'action magnétique n'est point nulle. — Nouvelle expérience faite sur l'auteur.

La question importante à résoudre dans l'état actuel de la science pour juger le différend qui sépare les magnétiseurs des savants est celle-ci : Tous les effets attribués au magnétisme animal résultent-ils uniquement de l'action sur ses propres organes, de la personne que l'on dit magnétisée, ou proviennent-ils de l'influence exercée sur cette personne par une force qui lui est étrangère?

Ce que j'ai dit dans la seconde partie, et qui embrasse la presque totalité des faits énoncés par les magnétiseurs, semblerait décider la question selon la première hypothèse; mais il est à remarquer qu'en présentant la production du somnambulisme comme un effet de la puissance de l'âme même du somnambule, je n'ai point exclu toute autre cause pour l'obtention du même résultat. J'ai même cité quelques-unes de ces causes dans le

premier chapitre de cette seconde partie. Ce que j'ai dit jusqu'ici ne préjuge donc rien pour la solution de la question.

Les commissaires nommés par le gouvernement français en 1784 pour l'examen du magnétisme animal pratiqué par Mesmer et Deslon voulurent dissiper le doute; et comme ils expliquaient par la puissance de l'imagination et par les autres causes citées plus haut tous les phénomènes qu'on leur présentait, ils voulurent voir par eux-mêmes ce que produisait l'imagination sans magnétisme, et s'assurer si le magnétisme sans l'imagination n'offrirait aucun résultat. Ils firent des expériences, et parvinrent à cette conclusion que l'imagination produisait tout, et que le magnétisme animal n'était rien.

Leurs expériences cependant ne furent pas faites avec toute la persévérance et la variété nécessaires pour les rendre parfaitement concluantes, et M. de Jussieu, l'un des commissaires de l'Académie, ne voulut point signer le rapport de ses collègues. Il en fit un particulier dans lequel il reconnaissait et prouvait l'existence d'un agent autre que l'imagination, bien qu'il fût d'avis que cette dernière avait la plus grande part d'influence. Bien des gens raisonnables pensent aujourd'hui comme ce savant, à l'égard surtout des phénomènes qu'on pouvait observer du temps de Mesmer.

On peut donc dire que le jugement des commissaires a laissé la question encore indécise, et je vais chercher à détruire l'incertitude dans laquelle elle a continué à demeurer jusqu'à ce jour.

L'action physique qu'exerce sur un individu l'approche d'un autre être vivant ne devrait donner lieu à aucun doute, si l'on admettait la théorie que j'ai exposée dans ce mémoire; puisque l'âme étant sensible aux mo-

difications que le contact du fluide vital d'un être animé fait éprouver à celui de l'individu auquel elle appartient, on doit en conclure que d'un semblable contact prolongé ou réitéré il peut résulter dans la personne soumise à cette action une impression particulière qui se manifeste par certains symptômes extérieurs. Ce qui résulte ici de mon système et qui n'est qu'une probabilité, devient certitude lorsqu'on consulte l'expérience.

On peut remarquer d'abord que certains animaux sont essentiellement doués de la faculté d'agir à distance sur des animaux d'espèce différente. Il n'est personne qui ne connaisse l'action réelle que les oiseaux de proie exercent sur les animaux qu'ils veulent dévorer. Ils les engourdissent et les rendent incapables de leur échapper. Cette action est surtout remarquable, en ce qu'elle ne semble avoir lieu qu'autant qu'il y a dans l'oiseau de proie volonté de l'exercer. Car s'il dormait, par exemple, les autres oiseaux s'approcheraient de lui sans rien éprouver. On objectera peut-être que c'est la peur seule qui produit un pareil effet sur les animaux qui en sont les victimes; mais c'est cette peur même qu'il s'agirait d'expliquer.

Pourquoi tous les animaux ne la produiraient-ils pas indifféremment dans les mêmes circonstances, si une certaine cause physique ne faisait pas discerner ceux qui sont ennemis? Pourquoi cette peur qui fait fuir l'animal lorsque c'est l'homme qui la cause, l'empêche-t-elle de fuir lorsque c'est l'épervier? Les chiens présentent le même phénomène par rapport au gibier qu'ils arrêtent, ce que ne pourrait pas faire l'homme, par exemple, dont le gibier a également peur.

Mais le plus saillant, sans contredit, de tous les exemples semblables est celui du serpent boa, qui jette dans

un tel état de stupeur les animaux sur lesquels il fixe ses regards, qu'il les engloutit sans qu'ils puissent faire le moindre mouvement pour lui échapper. Cette expérience, répétée il y a peu d'années en Angleterre, ne doit laisser aucun doute sur l'influence exercée à distance par certains animaux, et peut-être par un nombre bien plus grand que celui qu'on a reconnu jusqu'à ce jour. Si ces premiers faits, dont la citation est déjà devenue triviale, n'offrent pas une preuve rigoureuse de l'influence que les hommes peuvent exercer à distance les uns sur les autres, elle détruit déjà du moins toute idée d'in vraisemblance, et doit engager à l'examen approfondi des faits.

Les premières expériences authentiques faites à ce sujet paraissent être celles que rapporte M. de Jussieu dans le mémoire particulier dont j'ai parlé plus haut. Assistant chez M. Deslon à un traitement public par le magnétisme animal, il se plaça auprès d'une femme aveugle, et promenant sa main devant elle à une certaine distance de son corps, il reconnut qu'elle éprouvait diverses sensations selon les parties vis-à-vis lesquelles se trouvait sa main. Il répéta cette expérience de différentes manières sur plusieurs malades soumis au même traitement, et elle réussit sur quelques-uns. Ce premier fait était peu saillant, mais il suffisait à un observateur impartial pour lui faire conclure que certains êtres étaient doués d'une telle sensibilité, que, dans quelques circonstances, l'approche d'un corps animé produisait sur eux une impression physique appréciable.

Lorsque les traitements publics eurent cessé et que les traitements particuliers devinrent plus nombreux, on ne tarda pas à remarquer que la volonté du magnétiseur influait singulièrement sur le résultat de ses opé-

rations. Cette découverte était de la plus haute importance. Elle expliqua d'une manière satisfaisante comment toutes les expériences tentées par les commissaires du gouvernement en 1784 pour reconnaître l'action du magnétisme sans imagination avaient complètement manqué, tandis que des expériences semblables répétées depuis par divers magnétiseurs réussirent assez souvent. On parvint, par exemple, à endormir quelques personnes sans qu'elles se doutassent qu'on les magnétisât. On endormit de même des enfants, presque subitement, à des moments où ils ne paraissaient pas avoir besoin de repos. J'ai moi-même réussi dans une semblable expérience que je tentais pour la première fois il y a peu de temps. Je ne citerais pas ce fait s'il était isolé, parce qu'on peut toujours m'objecter que j'ignore si cet enfant, qui n'avait que dix-huit mois, ne se fût pas endormi tout seul, lors même que je n'eusse exercé aucune action sur lui. Mais il reste encore assez d'autres expériences contre lesquelles on ne peut pas faire d'objections fondées, pour que l'on doive admettre l'existence d'une influence physique exercée à distance par un homme sur un autre.

J'avoue que, sans les faits que je viens de citer et sans quelques autres encore qui m'ont été rapportés par des personnes en qui je puis avoir toute confiance, j'aurais rejeté l'influence exercée par un individu sur un autre indépendamment de la participation de la volonté de ce dernier. Voici même des expériences faites sur moi qui viennent à l'appui de celles que les commissaires de l'Académie firent en 1784 chez le docteur Jumelin, et qui prouvent à la fois combien est grande la puissance de la persuasion ou de l'attente d'un effet quelconque, et combien il est facile d'être induit en erreur sur les

causes que l'on assigne aux phénomènes nommés magnétiques.

La première fois que je me fis magnétiser, poussé par la seule curiosité de savoir si j'éprouverais quelque effet et n'ayant pas encore des idées bien arrêtées sur le magnétisme animal, je ressentis d'abord, au bout de fort peu d'instant, un assez grand appesantissement sur les paupières; puis, ma figure se convulsionna, mon nez se fronçait, ma bouche faisait en tous sens des mouvements de contraction. Bientôt après j'éprouvai une oppression sur la poitrine, puis enfin une espèce d'assoupissement périodique tel que dans certains moments j'étais prêt à me sentir défaillir. Je pensai alors que si je venais à perdre tout à fait connaissance, la personne qui me magnétisait et qui n'avait d'autres instructions que celles que je lui avais données, se trouverait fort embarrassée, et qu'il pourrait en résulter pour moi quelque accident fâcheux. Cette idée me fit faire un effort assez violent pour sortir de l'état où j'étais et j'ouvris les yeux, non sans quelque peine. Mais aussitôt que je voulus me lever, je sentis une grande faiblesse dans les jambes, accompagnée d'un tremblement et d'une forte oppression. Je me jetai sur mon lit, et pendant un quart d'heure environ j'y fus dans un état de frisson et de convulsion par tout le corps.

Je répétais l'expérience les jours suivants, mais je ne sentis plus un assoupissement aussi prononcé, et mon réveil, ou plutôt la cessation de l'action, ne fut plus accompagné des mêmes symptômes que la première fois.

Dernièrement enfin, il y a six mois environ, je voulus me soumettre à de nouvelles expériences, et je priai M. le docteur Bertrand de me magnétiser pour reconnaître si je ne serais pas susceptible de somnambulisme;

et, afin de n'être pas distrait par les objets extérieurs, je fermai les yeux pendant qu'il agissait sur moi.

Le premier jour, à peine eut-il commencé à me magnétiser, que j'éprouvai des convulsions dans toute la figure; mes paupières se plissaient, ma bouche, mes joues se contractaient, ma tête même se remuait par secousses, je ressentis en outre une grande difficulté de respirer, et j'eus de fortes expectorations.

Le second jour, les convulsions furent plus violentes, mais je n'éprouvai encore aucun assoupissement.

Le troisième jour, les convulsions continuèrent d'aller en croissant. Elles se manifestèrent dans les bras, dans les doigts, dans le corps, dans les jambes.

Cet effet augmentant encore le quatrième jour sans que j'éprouvasse un commencement de sommeil, je désespérai de pouvoir m'endormir. Je voulus pourtant essayer une dernière expérience dans un autre but.

J'étais depuis longtemps assez éloigné d'admettre l'intervention d'un fluide particulier pour la production des phénomènes du magnétisme animal; je ne pouvais cependant me figurer que ce que j'éprouvais vînt de moi-même, lorsque j'étais si bien en garde contre les effets de ce qu'on nomme l'imagination, et que d'ailleurs lorsqu'on agissait sur moi je m'occupais souvent d'idées tout à fait étrangères à l'objet de l'expérience. Dans le but de reconnaître la véritable cause des effets que je ressentais, je priai M. Bertrand d'employer pour me magnétiser une verge de fer de quelques pieds de longueur, ainsi qu'on le faisait du temps de Mesmer et que le pratiquent encore quelques magnétiseurs, afin qu'agissant sur moi à distance je ne pusse m'apercevoir de la cessation ou de la reprise de son action.

Il fit l'expérience comme je le désirais; je m'assis, je

fermai les yeux et j'attendis tranquillement ce qui allait se produire. Mes convulsions ne tardèrent pas à commencer; puis, au bout de quelque temps, elles se calmèrent; elles reprirent ensuite et se calmèrent de nouveau, et cette alternative de crises et de moments de repos se renouvela cinq ou dix fois d'une manière irrégulière dans l'espace d'une demi-heure que dura l'expérience. Je m'attendais à apprendre que cette succession d'effets avait correspondu, au moins à peu près, à l'action de M. Bertrand sur moi et à la cessation de cette action. Mais il n'en fut point ainsi, et il me dit qu'il n'avait pas existé le moindre rapport entre les mouvements de la verge de fer et les symptômes que j'avais manifestés; que mes convulsions avaient commencé avant qu'il eût encore agi; qu'elles avaient plusieurs fois cessé au milieu de son action; qu'il était évident enfin que tout ce que j'avais ressenti était indépendant de son influence ¹.

Ce fut sur de semblables expériences que les commissaires décidèrent en 1784 que le magnétisme ne produisait rien sans l'imagination; mais je crois leur conclusion outrée. Ils s'appuyèrent, il est vrai, sur quelques autres faits, mais qui étaient également insuffisants, et la seule conclusion rigoureuse que je crois pouvoir tirer de l'expérience précédente est celle-ci : que s'il existe une influence magnétique, c'est-à-dire que si la présence d'un individu peut produire sur un autre une impression sensible, l'effet en est incomparablement moindre que celui de l'action de l'âme même de ce dernier excitée, par exemple,

¹ Cette déclaration est d'autant plus remarquable qu'à cette époque M. Bertrand professait l'opinion de l'existence d'un fluide mu par la volonté du magnétiseur qui était la cause productrice des phénomènes magnétiques; tandis que moi, disciple de l'abbé Faria, je soutenais l'opinion opposée.

par l'attente et la persuasion de la prochaine production d'un effet quelconque. Ainsi, il serait possible que les premières convulsions que j'ai éprouvées eussent été le résultat d'une action magnétique réelle, mais que je les eusse reproduites ensuite de moi-même parce que déjà elles avaient eu lieu. Je ne saurais, au reste, rien affirmer à cet égard.

Je vais maintenant citer une dernière expérience, faite également sur moi, et d'où résulte évidemment, ce me semble, que l'influence étrangère ou magnétique n'est point nulle lorsqu'elle n'est pas détruite par une action opposée de la personne même qu'on magnétise, ce qui viendra à l'appui de mes idées théoriques.

Après la dernière expérience que j'ai rapportée ci-dessus, j'interrompis mes essais parce que, mes convulsions augmentant chaque jour de violence, je craignais que l'habitude ne m'en restât. Lorsque j'étais seul en effet et sans distraction, il suffisait que je pensasse au magnétisme pour éprouver dans la figure des contractions semblables à celles que j'ai décrites, quoique cependant jusqu'à ce jour je n'eusse jamais eu de convulsions, lors même que j'étais malade.

Cependant M. Bertrand vint me voir au bout de quelques jours et me proposa de me soumettre encore une fois à son action, pour tenter une expérience curieuse dont il ne me ferait part qu'après en avoir vu le résultat. J'y consentis, et il me magnétisa comme à l'ordinaire; mais je n'éprouvai plus de convulsions, ou du moins je ne ressentis que de très-légères contractions qu'il put à peine apercevoir, et qui ne duraient que l'espace de quelques secondes. Au bout d'un quart d'heure, il me vint dans l'idée que je ne devais point avoir de convulsions, mais je ne cherchai pas à m'en défendre. Cette

idée était tout à fait passive dans mon cerveau. L'expérience dura une demi-heure et ne présenta rien que ce que je viens de dire.

Je demandai à M. Bertrand en ouvrant les yeux si son but avait été atteint. Il m'apprit que ce but avait été de m'empêcher d'avoir des convulsions en ayant la ferme volonté que je n'en éprouvasse pas. L'expérience ne pouvait mieux réussir et prouve même plus qu'il n'en attendait.

En me soumettant à l'épreuve, je n'avais nulle idée de ce qui devait arriver, et l'attente d'un effet extraordinaire devait en provoquer un quelconque plutôt que d'arrêter ceux qui avaient ordinairement lieu. Je n'éprouvai rien cependant et restai fort tranquille pendant un quart d'heure. Il me vint dans l'esprit, après ce temps seulement, que je n'aurais aucune convulsion. Ce n'est donc point cette idée tardive qui s'opposa aux effets qui avaient ordinairement lieu au bout de quelques minutes. Quant à cette idée en elle-même, on sera porté à penser qu'elle ne m'est venue précisément que parce que depuis un quart d'heure je ne ressentais rien; mais je croirais bien plutôt qu'elle m'a été transmise de mon magnétiseur, par l'impression qu'il exerçait sur mon fluide vital, comme je l'ai expliqué dans la deuxième partie de ce mémoire, et cela parce que cette idée ne m'est point venue à la suite d'un raisonnement dont j'aurais eu la conscience, mais par inspiration et contre ma raison, qui me disait que sans doute l'expérience manquait, puisque je n'éprouvais rien encore, mais que plus tard peut-être je ressentirais quelque effet.

Je conçois bien que le fait particulier que je viens de citer ne peut pas paraître très-concluante, mais il appuie ceux qui sont avancés par les magnétiseurs; et j'insiste

plus particulièrement sur cette expérience, parce que, m'étant personnelle, j'en puis apprécier parfaitement les détails, aussi fait-elle naître en moi une conviction complète de la réalité de son résultat.

Je crois donc pouvoir affirmer, d'après le petit nombre de faits que j'ai cités et d'après le grand nombre de ceux que les magnétiseurs ont observés, que les hommes, de même que certains animaux, exercent les uns sur les autres une influence par le simple effet de leur approche renforcé de l'action de leur volonté; que cette influence cependant est en général peu sensible, et qu'elle n'a de résultats qu'autant qu'une disposition particulière de l'âme de la personne sur laquelle on agit ne s'y oppose pas, ou ne donne pas lieu à des effets plus remarquables dans lesquels sont compris les premiers.

De quelle nature est cette influence et quels sont les moyens de la produire avec le plus d'efficacité? Telles sont les questions qui feront l'objet du chapitre suivant. Je suis sur ces questions, comme sur plusieurs autres points, en opposition avec les idées de la plupart des magnétiseurs; mais je crois que la manière dont je les envisagerai sera propre à simplifier l'explication des faits.

CHAPITRE III.

DE L'ACTION DU MAGNÉTISME ANIMAL ET DE LA MANIÈRE DE LE PRODUIRE.

De l'action physique du fluide vital d'un individu sur celui de son semblable.
— Procédé le plus généralement en usage parmi les magnétiseurs. — La volonté est essentielle pour la production des effets du magnétisme animal.
— Quels sont ces effets? — Explication des effets dus à l'action magnétique. — Il paraît difficile de produire des effets malgré la volonté de la personne magnétisée.

J'ai supposé, dans le courant de ce mémoire, que tous les mouvements qui se passent en nous avaient lieu par l'intermédiaire d'un fluide vital qui s'évapore et se renouvelle sans cesse, en formant ainsi une atmosphère autour de nous. J'ai dit que ce fluide était mis en mouvement de deux manières fort distinctes : d'abord, par les objets extérieurs qui le modifient et donnent ainsi à l'âme un moyen de juger leur existence; en second lieu, par l'âme elle-même qui réagit sur lui, pour produire nos mouvements volontaires et même nos mouvements organiques. J'ai dit aussi que plusieurs des modifications de notre organisation qui ne sont pas ordinairement le résultat immédiat de notre volonté, peuvent le devenir cependant lorsque cette volonté est renforcée par une forte persuasion, ou mieux encore par une conviction intime. J'ai cité plusieurs faits à l'appui de cette opinion, en insistant plus particulièrement sur la production du sommeil profond et du somnambulisme qui en est la

conséquence. On a vu enfin que dans l'hypothèse que j'ai admise, ce sommeil profond résultait du dégagement aussi complet que possible de la portion de fluide vital destinée à entretenir la sensibilité du cerveau.

Mais n'existe-t-il pas, pour déterminer ce dégagement de fluide, d'autres moyens que ceux que j'ai indiqués dans la deuxième partie de ce mémoire? et ne peut-on pas, par des causes physiques, exciter dans le fluide vital des mouvements analogues à ceux que produit l'âme par son action? Il résulterait de ces mouvements différentes modifications dans l'organisation des individus sur lesquels on agirait, et ce serait à l'expérience à faire connaître celles de ces modifications qui peuvent être salutaires ou avoir un but d'utilité quelconque, et à enseigner les meilleurs procédés que l'on devrait employer pour les produire.

Le fluide vital étant une substance matérielle, doit jouir de propriétés analogues à celles qu'on remarque dans tous les fluides, et ses molécules doivent exercer une certaine action les unes sur les autres. Je ne chercherai point à définir cette action. Les expériences manquent, et d'ailleurs, le plus important n'est pas ici de connaître quelle en est la nature, mais d'admettre qu'il en existe une. Lors donc qu'un homme s'approchera d'un autre, les deux atmosphères de fluide qui les environnent réagiront l'une sur l'autre, mais il n'en résultera ordinairement aucun effet sensible, parce que l'action sera égale de chaque côté, et que d'ailleurs, se renouvelant continuellement depuis l'enfance, elle ne devra pas être plus appréciable que le poids variable de l'atmosphère qui pèse sur nos têtes. Mais on conçoit aisément que certaines causes particulières peuvent renforcer cette action et la rendre sensible. La plus efficace

de ces causes est la volonté d'agir accompagnée d'une confiance entière dans la puissance de l'action. Le fluide vital se porte alors, sans doute, en grande masse et animé d'une grande vitesse, vers la personne sur laquelle est dirigée cette volonté, et lorsqu'il rencontre ainsi le fluide de cette personne qui est dans un état presque complet d'inertie et de non-résistance, il doit produire sur lui un effet bien plus déterminé que dans le cas de la première hypothèse.

Telle est, à proprement parler, l'action du magnétisme animal dont l'expérience a fait connaître plusieurs des résultats. L'expérience aussi a fait adopter par beaucoup de magnétiseurs le procédé suivant pour la produire.

Le magnétiseur s'assied vis-à-vis la personne qu'il veut magnétiser et qui est elle-même assise; il prend ses mains de manière à lui toucher les pouces avec les siens et il reste quelques moments dans cette position. Cette première opération a pour but de bien établir la communication entre les fluides des deux individus. Le magnétiseur reporte ensuite ses mains sur les épaules du magnétisé, les y laisse pendant quelques minutes et les redescend doucement à une petite distance des bras et des cuisses jusqu'aux genoux. Il reprend ensuite les pouces et recommence plusieurs fois la même manœuvre. Il place après cela ses mains au-dessus de la tête de la personne qu'il magnétise, il les redescend doucement jusqu'aux genoux et recommence plusieurs fois le même mouvement. Il peut ensuite les placer sur les côtés de manière que ses deux pouces viennent se joindre vers le creux de l'estomac, ou bien il les appuie sur les tempes, puis les fait redescendre pour recommencer, et ainsi de suite en variant de temps en temps les mouvements.

Il faut avoir attention seulement de faire toujours ces mouvements de haut en bas et jamais de bas en haut, de façon qu'après avoir descendu les mains jusqu'aux genoux, en les passant très-près des bras et du corps, on les éloigne un peu lorsqu'on les reporte vers la tête ou sur les épaules. Plusieurs magnétiseurs prétendent que sans cette précaution on n'obtient aucun effet, ou bien qu'on produit des crises convulsives et dangereuses. Je n'ai pas vérifié jusqu'à quel point cette assertion est vraie, et je ne sais pas si la condition qu'elle prescrit est indispensable; mais une autre qui est essentielle pour obtenir les effets dus au contact des fluides, est d'agir, comme je l'ai déjà dit, avec volonté ferme et avec confiance. Je suis même persuadé que c'est là la seule condition vraiment nécessaire, et que la nature des mouvements qu'on opère est assez indifférente en elle-même. Car il y a tel magnétiseur qui se contente de poser sa main sur la tête de la personne qu'il magnétise; tel autre qui ne fait que lui tenir les pouces, et ils réussissent également bien. On peut cependant employer le procédé que je viens d'indiquer, jusqu'à ce qu'il soit bien prouvé que tous conduisent au même résultat.

En agissant comme je l'ai dit, et modifiant le procédé selon ce que peuvent exiger les circonstances, on obtient sur quelques personnes, et particulièrement sur les malades, les effets suivants :

Quelquefois la personne soumise aux expériences éprouve des sensations de froid et de chaud qui semblent suivre les mains du magnétiseur; d'autres fois, des mouvements convulsifs tels que ceux dont j'ai donné plus haut la description; souvent aussi elle ressent un assoupissement plus ou moins prononcé, un engour-

dissement dans les membres, une altération dans le pouls, des effets enfin d'une variété presque infinie dont le plus remarquable est le sommeil accompagné de somnambulisme.

Il est quelques malades qui ne ressentent aucun de ces effets et qui, même pendant dix, quinze séances ou plus, paraissent n'éprouver absolument rien. Mais enfin, après ce temps, l'état de leur santé s'améliore petit à petit, et ils parviennent quelquefois à une guérison complète, sans faire usage d'aucun médicament et sans tomber dans le somnambulisme.

Tels sont les faits reconnus par tous les magnétiseurs, de quelque opinion qu'ils soient. On en trouve un tel nombre rapportés dans tous les écrits sur le magnétisme animal publiés depuis Mesmer, que je me dispenserai d'en citer ici aucun exemple particulier.

Les médecins eux-mêmes ne nient pas positivement les faits que je viens d'énoncer, mais ils se demandent s'ils sont bien le résultat du magnétisme. Je suis loin de croire qu'ils lui soient dus exclusivement, et je pense que la persuasion et l'attente de la personne magnétisée renforcent beaucoup l'action du magnétiseur; mais, je le répète, on est parvenu à endormir quelques personnes sans qu'elles se doutassent qu'on agissait sur elles, et la même expérience a été faite sur des enfants trop jeunes pour savoir ce qu'on voulait obtenir d'eux. Je n'ajouterai pas à ces raisons la preuve que beaucoup de magnétiseurs tirent des effets obtenus sur des personnes endormies. Ce que j'ai dit dans la deuxième partie fait voir en quoi consistent ces effets. J'y reviendrai d'ailleurs un peu plus tard.

S'il existe une action sensible, indépendante de la personne magnétisée, on ne peut raisonnablement l'ex-

pliquer que par le mouvement communiqué à son fluide vital par celui du magnétiseur, et l'on conçoit facilement que l'un des résultats de ce mouvement soit le sommeil profond. Car le procédé que l'on emploie semble devoir soutirer la portion de ce fluide qui est accumulée dans la partie supérieure du corps, pour la reporter vers le centre de l'organisation.

Il résulte de ce que je viens de dire que, lorsqu'un individu n'est pas organisé de manière à pouvoir tomber en somnambulisme par le seul effet de sa conviction, l'action du magnétisme aidant celle de sa volonté peut être suffisante dans certains cas pour l'amener à cet état. Il peut arriver aussi, sur un petit nombre de personnes, que leur volonté restant absolument passive, on parvienne au même résultat. C'est ce qui a lieu quand on magnétise quelqu'un sans qu'il en ait connaissance. Mais je doute qu'on parvienne jamais à rien produire sur une personne dont la volonté lutterait avec force et persévérance contre l'action du magnétiseur, parce qu'il paraît peu conforme aux lois de la nature qu'une personne étrangère agisse avec plus de force sur notre propre organisation que nous ne pouvons le faire nous-mêmes.

Des magnétiseurs objecteront qu'on voit tous les jours des personnes endormies par le magnétisme malgré l'opposition de leur volonté. Mais je répondrai à cela qu'on n'a sans doute obtenu de semblables résultats que sur des somnambules maintes fois déjà endormis, ou sur des personnes craintives et faciles à s'émouvoir, et qu'alors ce n'était plus le magnétisme proprement dit qui agissait, mais la conviction du magnétisé, qui se trouvait en opposition avec sa volonté apparente, ainsi que je l'ai expliqué dans la deuxième partie. Je ne nie pas

cependant d'une manière absolue que ce fait puisse se produire; mais il doit être bien rare, et n'avoir lieu que sur des malades que leur état prive de toute énergie, et dont l'opposition par conséquent n'est que fort légère.

Ce qu'il y a de constant, au contraire, c'est que des personnes d'une constitution faible, et qui présentent tous les caractères extérieurs des somnambules, n'éprouvent quelquefois aucun effet du magnétisme, par l'unique raison qu'ayant une imagination vive ou l'esprit préoccupé, leur âme lance sans cesse de nouveau fluide vers le cerveau, pour remplacer celui que l'action magnétique tend à faire refluer dans d'autres parties du corps. C'est ainsi qu'un homme échauffé ou agité par des idées d'un intérêt ou d'un charme pressant lutte pendant des heures entières contre le sommeil que réclament ses membres fatigués.

Je terminerai ce chapitre en exposant une opinion de M. Ampère sur la manière dont on peut concevoir que s'exerce l'action magnétique. J'ai dit que je ne chercherais pas à donner une semblable explication, parce que l'expérience n'avait encore rien appris qui pût guider dans cette recherche. Aussi ne présenterai-je l'idée de M. Ampère que comme une hypothèse qui pourra paraître simple et naturelle aux personnes qui aiment à généraliser les propriétés physiques admises pour certains fluides.

M. Ampère suppose le fluide vital doué, comme tous les autres fluides impondérables, de la propriété de repousser les molécules de fluide de même espèce en présence desquels il se trouve, et cette seule supposition lui donne le moyen d'expliquer plusieurs faits. L'action du magnétiseur, par exemple, sur la personne qu'il veut endormir, n'est autre chose que la concentration à l'in-

térieur du fluide vital de cette personne, par l'effet de la répulsion opérée par le contact d'un autre fluide.

Il expliquerait par le même principe ce fait admis de certains magnétiseurs, que l'on peut agir sur quelqu'un à travers une muraille. L'action du fluide vital se ferait sentir à travers cet obstacle sans le pénétrer, comme celle du fluide électrique à travers les parois de la bouteille de Leyde.

Mais le fait lui-même de cette action paraît fort douteux. Je ne l'ai jamais vu, et personne non plus de ma connaissance ne l'a observé. Il est très-vraisemblable que les magnétiseurs qui ont cru agir ainsi n'ont obtenu d'effets que par la puissance de la conviction des personnes qu'ils voulaient magnétiser. L'hypothèse de M. Ampère est propre cependant à faire concevoir la possibilité d'une telle action magnétique, et doit engager à consulter l'expérience. Car, je ne saurais trop le répéter, c'est par l'expérience seule qu'on peut se convaincre, et les meilleures explications ne doivent avoir d'autre but maintenant que de vaincre cette aversion presque générale qui détourne les savants de l'étude du magnétisme animal (V).

CHAPITRE IV.

DE L'INFLUENCE DES MÉTAUX SUR LA PRODUCTION DES PHÉNOMÈNES DU MAGNÉTISME ANIMAL.

De l'emploi des tiges métalliques par Mesmer. — L'emploi des métaux est inutile pour la production des phénomènes du magnétisme animal. — Expériences faites par l'auteur sur des métaux. — Nouvelle preuve de la puissance de la conviction. — Expérience servant à prouver que les métaux n'ont aucune influence fâcheuse dans la production des effets du magnétisme animal. — Expérience de l'auteur sur l'influence de l'électricité. — Conclusion.

Les idées anciennes dans lesquelles Mesmer avait puisé sa théorie et l'analogie qu'il croyait voir entre le magnétisme minéral et son magnétisme animal, l'hypothèse enfin d'un fluide universel produisant à la fois tous les phénomènes de l'électricité, du magnétisme minéral et du magnétisme animal, l'avaient nécessairement conduit à supposer que les métaux jouissaient de propriétés toutes particulières par rapport au fluide magnétique. Aussi se servait-il de tiges métalliques pointues pour mettre ce fluide en mouvement avec plus de facilité. Ces tiges étaient selon lui de bons conducteurs. C'était avec des tiges de fer coudées et mobiles qu'il mettait ses malades en communication avec le baquet magnétique dans lequel il croyait avoir accumulé une grande quantité de fluide. C'était pareillement avec des verges inflexibles du même métal qu'il achevait le traitement des malades lorsqu'ils avaient déjà éprouvé quelques effets au baquet. Le préjugé sur l'utilité des métaux était tel alors,

que l'on n'eût pas compris ce que pouvait être le magnétisme animal sans l'emploi de tiges de fer.

Bientôt après Mesmer cependant l'expérience apprit que tout cet appareil métallique était au moins superflu, car on finit par obtenir des résultats de plus en plus remarquables sans en faire aucunement usage, et depuis longtemps en France on y a tout à fait renoncé. C'est à M. de Puységur qu'on doit cette simplification dans la manière d'administrer le magnétisme animal.

La théorie que j'ai exposée doit faire voir qu'il est inutile en effet d'employer aucun conducteur pour le fluide magnétique, puisque ce fluide, qui ne serait autre que le fluide vital, est immédiatement mis en mouvement par la volonté. Il paraît pourtant qu'en Allemagne les magnétiseurs tiennent toujours beaucoup à l'emploi des métaux¹, et les succès qu'ils obtiennent les engagent à persévérer dans leur méthode. Mais ces succès viennent uniquement de l'action de leur volonté, qui a d'autant plus de force qu'ils ont plus de confiance dans l'excellence des moyens qu'ils emploient. Leurs somnambules aussi confirment leur opinion; mais on sait la valeur qu'on peut attribuer à de pareilles autorités, et je pense que l'importance attachée par certains magnétiseurs à l'emploi des métaux n'est fondée sur aucune expérience concluante, et n'est qu'un reste des idées systématiques de Mesmer.

Je n'ignore pas cependant que des expériences assez curieuses ont été faites dans le but de reconnaître l'action magnétique des métaux, et que, dernièrement encore, on en a tenté de semblables devant une société savante de Berlin; mais les résultats obtenus dans quelques cir-

¹ Il ne faut pas oublier que ce mémoire a été écrit en 1820.

constances assez rares, s'ils sont examinés avec soin, non-seulement ne prouvent pas la prétendue influence magnétique des métaux, mais viennent au contraire parfaitement à l'appui de mon opinion. Je vais pour le démontrer citer des expériences que j'ai eu l'occasion de faire, et qui n'ont pu laisser aucun doute dans mon esprit.

Il y a douze ans environ, j'entendis avancer que si l'on tenait avec la main au-dessus d'un morceau de métal une autre pièce métallique suspendue par le moyen d'un fil, cette dernière prenait d'elle-même un mouvement de rotation ou de balancement, selon que le métal inférieur était d'une forme ronde ou allongée. J'essayai cette expérience, et elle me réussit parfaitement.

J'étais alors dans une école publique. Quelques-uns de mes camarades tentèrent le même essai, mais il ne s'en trouva qu'un seul qui pût le faire réussir. On ne manqua pas alors de se récrier; on m'accusa de supercherie; on prétendit que je remuais volontairement les doigts de manière à produire le mouvement que je désirais. J'étais de bien bonne foi cependant, et ceux qui voulurent imiter le mouvement que je produisais remuèrent les doigts en effet, mais de telle force que tous les yeux s'en apercevaient; tandis qu'on ne pouvait remarquer dans ma main qu'un tremblement naturel et presque imperceptible.

M'inquiétant, au reste, assez peu de ce qu'on pouvait dire, je me mis isolément à faire quelques expériences, et je vis bientôt que si l'on touchait le métal inférieur pendant le mouvement, ce mouvement diminuait, puis cessait tout à fait; qu'il recommençait ensuite, mais en sens contraire de ce qu'il était d'abord. Je vis

qu'il en était de même lorsqu'on me touchait avec un métal. Je me fis toucher avec du verre ou de la résine, et le mouvement ne fut point altéré. Je mis en présence des métaux de même espèce; il n'y eut rien de produit. Enfin je variaï mes expériences de mille manières différentes, et toutes tendaient à me prouver que le mouvement avait lieu au moyen d'un fluide particulier se dégageant de mes doigts, décomposé par la présence de deux métaux différents, et jouissant de propriétés analogues à celles qu'on attribue au fluide électrique ou au fluide magnétique minéral.

Les circonstances me forcèrent à interrompre le cours de mes expériences; je n'y songeai plus au bout de quelque temps, et je n'en tentai de nouvelles qu'il y a peu d'années, lorsque j'eus entendu parler de fluide magnétique et de la prétendue action que les métaux exerçaient pour le mettre en mouvement. Mais il s'en fallut bien alors qu'elles me donnassent le même résultat que d'abord.

Je découvris au bout de quelque temps que ma seule volonté suffisait pour déterminer le sens du mouvement ou pour le suspendre, et qu'il était nécessaire que je fixasse mon attention sur le corps suspendu pour obtenir quelque effet régulier. Aueun mouvement n'avait lieu lorsque je fermais les yeux. Je reconnus qu'il était fort inutile de mettre deux métaux en présence l'un de l'autre; qu'une seule pièce isolée et suspendue donnait lieu aux mêmes effets; qu'un moreeau de bois ou de toute autre substance était également propre à l'expérience. J'en tirai avec raison eette conséquence, que si d'abord je n'avais pas obtenu de semblables résultats, la cause en était que persuadé d'avance de l'existence de certains faits, et désirant leur voir suivre une loi détermi-

née, cette persuasion et ce désir avaient tenu lieu de ma volonté pour faire arriver les choses précisément comme je supposais qu'elles devaient être.

Je voulus aussi m'assurer si le mouvement était produit par l'effet d'un fluide magnétique ou de tout autre entraînant le corps suspendu dans un tourbillon, et voici comment je m'y pris pour cela :

1° Je suspendis à ma main une pièce attachée au bout d'un fil, mais en appuyant ce fil à un point fixe, tantôt métallique, tantôt résineux. Aucun mouvement n'eut lieu.

2° Je laissai pendre la pièce verticalement au-dessous de mes doigts, sans que le fil touchât aucun obstacle, mais en ayant soin d'appuyer ma main entière jusqu'au près du fil, sur un plan fixe, comme par exemple le dessus d'une cheminée. Le mouvement fut à peu près insensible, quoique je cherchasse à le produire par l'action de ma volonté.

3° Je dégageai petit à petit mes doigts et ma main de dessus le plan fixe; et petit à petit aussi le mouvement devint plus sensible.

4° Je suspendis le corps à un point fixe au moyen d'un très-long fil, et je plaçai ma main au-dessus et très-près de ce corps sans le toucher. Il ne se manifesta aucun mouvement.

5° Enfin, laissant toujours la pièce suspendue à un point fixe, j'y attachai un nouveau fil que je tins d'une main en exerçant sur lui une légère tension. Il n'y eut pas plus de mouvement que dans le cas précédent.

Je conclus de ces expériences que le mouvement que prend un corps quelconque, lorsqu'on le tient à la main suspendu par un fil, ne dépend point de l'émission d'un fluide qui entoure ce corps, mais d'une contraction in-

volontaire et imperceptible produite par la pensée à l'extrémité des doigts, et dont tous les hommes ne sont pas également susceptibles, parce que tous ne sont pas impressionnables au même degré.

Ce fait fournit une nouvelle preuve de la puissance de la conviction pour produire en nous des mouvements inaccoutumés et tout à fait indépendants de la volonté apparente. Car j'ai dit que j'avais été longtemps à découvrir que mes idées étaient pour quelque chose dans l'expérience, et j'ajouterai qu'il m'eût été bien difficile d'arriver aux effets que j'avais observés en imprimant un mouvement à mes doigts par une action volontaire (X).

Après avoir longtemps cru que l'emploi des métaux était indispensable pour la production des effets magnétiques, on imagina que cet emploi ou la présence même d'un métal étaient au contraire fort nuisibles et avaient été cause de toutes les convulsions observés dans les anciens traitements, lesquelles ne se montraient plus que fort rarement dans les nouveaux. Ce préjugé n'est même pas encore tout à fait détruit. L'abbé Faria pensait qu'il suffisait qu'un somnambule portât sur lui un métal oxydable pour qu'il éprouvât des convulsions et ressentît de violentes douleurs pendant son sommeil. Il le vérifia souvent en effet, et je fus témoin de plusieurs crises qu'il avait prédites.

Il attribuait les mêmes qualités malfaisantes à diverses autres substances, et particulièrement aux pelleteries et aux corps qu'il nommait électriques. Quelques autres magnétiseurs professent encore une opinion à peu près semblable. Des expériences bien positives prouvent cependant que cette influence des métaux et de quelques autres corps est purement imaginaire. Je me bornerai à

en rapporter une seule qui me paraît assez concluante pour dissiper tous les doutes.

M. ^{***}, de Saint-Quentin, avait un somnambule fort lucide, mais qui était d'une susceptibilité extrême pour les métaux. Il éprouvait des convulsions très-violentes lorsqu'en le magnétisant on n'avait pas la précaution d'éloigner de lui tous ceux dont l'action lui était contraire. S'il portait des boutons de métal, il fallait lui ôter son habit, lui retirer ses souliers lorsqu'ils étaient garnis de clous, etc. M. ^{***} vint à Paris, et fit part à un magnétiseur de sa connaissance de l'embarras et de la gêne que lui causait l'extrême susceptibilité de son somnambule. Le magnétiseur lui répondit qu'il ne tenait qu'à lui de détruire cette susceptibilité, et qu'elle provenait uniquement de l'opinion qu'il avait lui-même de l'influence dangereuse des métaux; qu'il n'avait ainsi qu'à vouloir fortement que son somnambule devînt insensible à cette prétendue influence, et qu'elle cesserait d'avoir lieu en effet.

M. ^{***} retourna bientôt à Saint-Quentin, frappé de ce qu'on lui avait dit, et tenta l'expérience. Il magnétisa son somnambule sans prendre les précautions ordinaires, et celui-ci ne tarda pas à se plaindre d'éprouver de la douleur en prétendant qu'elle provenait de la présence de quelque métal. Mais M. ^{***} sans se troubler lui ordonna de se calmer et continua son action. Au bout de peu de temps les douleurs cessèrent, et depuis lors M. ^{***} magnétisa sans s'inquiéter de la présence des métaux, et réussit, comme auparavant, à produire des effets tranquilles et bienfaisants.

On reconnaîtrait, je pense, de la même manière le peu de fondement de l'opinion qui attribue une influence à diverses autres substances. Je n'ai fait à ce sujet qu'une

seule expérience, et elle vient à l'appui de ce que j'avance.

J'endormis un jour mon somnambule prussien auprès d'une machine électrique, et je le mis ensuite en communication avec le réservoir. Je fis mouvoir la machine, et je lui demandai ce qu'il éprouvait. Il me répondit qu'il sentait de légers picotements, mais sans nulle douleur. Je n'aperçus pas non plus chez lui le moindre symptôme de convulsion.

Je crois donc pouvoir affirmer que les influences supposées des métaux et de quelques autres substances pour accélérer ou modifier les effets du magnétisme animal sont imaginaires et proviennent uniquement de l'opinion des magnétiseurs, et par suite de celle des personnes magnétisées; que la croyance à cette influence est une des nombreuses erreurs produites par l'extrême facilité avec laquelle les somnambules éprouvent les sensations qu'ils se persuadent devoir éprouver et se laissent dominer par les idées de leurs magnétiseurs.

Qu'on cesse donc de vouloir étudier par l'action des métaux la nature du fluide qu'on nomme magnétique. Cette route ne conduirait qu'aux résultats les plus erronés, comme le prouvent les expériences dont j'ai donné une idée dans ce chapitre.

CHAPITRE V.

DES LIMITES DE L'ACTION DU MAGNÉTISME ANIMAL.

L'action du magnétisme animal se borne à modifier l'état du fluide vital de la personne magnétisée, indépendamment de sa propre volonté. — L'action de l'âme entre toujours pour une grande part dans les effets auxquels conduit l'emploi du magnétisme animal. — L'action du magnétisme se réduit à déterminer une première impulsion dont l'âme s'empare bientôt. — De l'action exercée sur une personne endormie. — Conclusion. — Exemples.

Le magnétisme animal, comme je viens de l'envisager dans ce mémoire, est loin d'avoir une action aussi étendue que celle que lui attribuent la plupart de ses adeptes. Cette action se borne à modifier l'état de la personne magnétisée indépendamment de sa propre volonté, et l'expérience a montré que cette modification donnait naissance à quelques phénomènes particuliers tels que des sensations de froid ou de chaud, une altération dans l'état du pouls, un assoupissement ou même un sommeil profond, enfin quelquefois, et même assez généralement, une amélioration dans l'état de la santé des personnes malades. Hors de là, les faits observés, comme, par exemple, presque tous ceux offerts par les somnambules, sont indépendants du magnétisme animal tel qu'on l'a entendu jusqu'à ce jour, et tiennent à la nature même du somnambulisme, ainsi que je l'ai exposé dans la deuxième partie. Il ne faut pas même croire que les premiers résultats que je viens de citer soient entièrement dus à l'action magnétique; la puissance de l'âme

de la personne magnétisée y a toujours part, et quelquefois la plus grande part. Bien des observations prouvent ce fait que beaucoup de magnétiseurs cependant ne veulent pas encore reconnaître.

On remarque généralement que l'action du magnétisme est lente et progressive. Le premier jour, on n'obtient le plus souvent que peu d'effets; le second jour, ces effets sont plus sensibles; le troisième, ils augmentent encore un peu, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on cesse les expériences. Croit-on qu'il en soit ainsi parce que l'organisation s'habitue graduellement à un effet qu'elle n'avait pas éprouvé jusqu'alors, de même que les jambes d'un danseur se façonnent pour les mouvements qu'elles doivent exécuter? Je ne le pense pas, parce que l'action d'un fluide sur un autre est trop fugitive et le fluide lui-même trop inconstant pour qu'il puisse conserver d'un jour à l'autre la légère modification qu'il a reçue. Je pense bien plutôt que l'âme, joignant son action à celle du magnétiseur, produit un effet d'autant plus sensible que ceux déjà précédemment obtenus lui donnent plus de confiance dans sa puissance.

Cette assertion devient plus vraisemblable encore lorsqu'on observe que plusieurs somnambules, qu'on a eu d'abord beaucoup de peine à mettre en somnambulisme, acquièrent cependant bientôt une telle facilité à tomber dans cet état qu'il suffit souvent d'un geste ou d'un regard pour les plonger dans le sommeil le plus profond.

Une semblable faculté vient évidemment de ce qu'alors ce n'est plus l'action étrangère du fluide du magnétiseur qui produit le sommeil, mais bien la puissance de l'âme du somnambule. Or, il est évident que cette puissance dont l'âme se trouve douée ne lui est pas venue subitement, et que, puisque la facilité de s'endormir s'est ac-

crue progressivement, il faut admettre que la puissance de l'âme, s'exerçant d'abord d'une manière presque insensible au commencement des expériences, a successivement augmenté ses effets jusqu'à ce qu'enfin elle produise seule ceux qui sont obtenus.

Ainsi, l'on peut dire que l'action du magnétisme se réduit à déterminer une première impulsion plus ou moins forte que l'âme saisit, qu'elle augmente et à laquelle elle supplée bientôt par sa propre puissance.

Lorsque le somnambulisme est une fois produit, toutes les propriétés qui se développent dans le somnambule proviennent des facultés de l'âme qui n'avaient pu être remarquées pendant l'état de veille, mais qui n'en existaient pas moins en elle. Quelques-uns cependant des effets de ces facultés peuvent être appelés magnétiques, parce qu'ils dépendent d'une influence physique exercée par le magnétiseur et ressentie par le somnambule qui est doué d'un nouveau genre de sensibilité. Ainsi, lorsqu'un somnambule sent l'approche de quelque personne sur laquelle il porte son attention, lorsqu'il juge la volonté de son magnétiseur et qu'il obéit à son commandement mental, etc., tous ces phénomènes sont à proprement parler magnétiques, parce qu'ils résultent de l'action d'un fluide vital étranger.

Une autre action magnétique du même genre est celle qui est exercée sur une personne endormie lorsqu'on s'approche d'elle. Il peut arriver alors deux choses différentes : si elle n'est pas profondément endormie, l'effet tendant à produire un sommeil profond est le même que celui qui a lieu lorsqu'on magnétise une personne éveillée sans participation de sa volonté; ou bien, si elle est profondément endormie, le magnétiseur l'oblige à porter son attention sur lui en modifiant son fluide vital par sa

présence, et elle se trouve ainsi dans le cas des somnambules dont il est question dans la deuxième partie de ce mémoire. Dans le premier cas, l'action est plus physique; dans le second, elle est presque entièrement morale. La différence cependant n'est pas aussi grande qu'elle semble d'abord; car, lorsque l'action est physique, l'âme s'en empare, comme je l'ai dit déjà, aussitôt qu'elle devient sensible, et augmente elle-même son effet; en sorte que dans tous les phénomènes que présente l'observation du magnétisme animal, il est vrai de dire que l'action magnétique proprement dite est fort peu de chose en comparaison de celle qui résulte de la participation de l'âme. C'est ainsi que dans l'état ordinaire les impressions perçues par les sens ne sont que le germe des idées et des combinaisons diverses qui semblent naître de l'âme elle-même.

On m'accusera peut-être de n'appuyer mon opinion que sur des assertions vagues, et l'on désirerait sans doute me voir citer des faits particuliers et positifs qui l'établissent d'une manière irrécusable. Mais j'ai peu observé moi-même les phénomènes du magnétisme, et les citations que je pourrais faire des mémoires des magnétiseurs seraient bien longues pour pouvoir trouver place ici. Il suffit pourtant d'ouvrir au hasard un des ouvrages de M. de Puységur pour s'assurer que la puissance de l'âme a beaucoup plus de part qu'il ne pense dans la production de tous les effets dont il donne la description.

On voit, par exemple, en lisant le traitement de Henri-Joseph-Claude Joly, que ce jeune homme, qui d'abord montrait une extrême répugnance à se soumettre à l'action magnétique, y devint bientôt si sensible que l'approche seule de M. de Puységur, ou même *quelque circonstance étrangère*, suffisaient pour le faire

tomber en somnambulisme. Le traitement du jeune Hubert de Soissons et de vingt autres, pareillement rapportés par M. de Puységur, donneraient lieu à de semblables observations.

M. de Puységur, qui, sans croire à l'action et aux propriétés extraordinaires du fluide magnétique, admet une opinion tout aussi différente de la mienne, dit en note, dans son mémoire pour servir à l'établissement du magnétisme animal, édition de 1820, page 449 : « Le rapport » continuel qui existe entre l'arbre de Busancy et moi m'est » démontré par le fait. L'été dernier, pendant que j'étais » à Strasbourg, plusieurs malades que j'avais mis précédé- » demment en crise magnétique continuaient de tomber » dans cet état singulier toutes les fois qu'elles allaient » sous son ombrage. Je ne puis me rendre raison de ce » phénomène qu'en assimilant l'état d'un arbre magné- » tisé à celui d'une barre aimantée, etc. »

Il est évident pour moi que l'effet de l'arbre était nul, et que les crises qui se produisaient sous son ombrage provenaient entièrement de la confiance qu'on avait dans sa vertu magnétique. Je ne conçois guère comment on a voulu expliquer autrement cette prétendue propriété qui se conserve ainsi pendant des mois entiers dans toute son intégrité, et qui ne manifeste son effet que sur des personnes soumises depuis longtemps à l'action magnétique.

CHAPITRE VI.

DES CORPS MAGNÉTISÉS.

Les corps magnétisés agissent de deux manières. — Les somnambules peuvent sentir la présence d'un corps magnétisé. — Expériences faites par le docteur Bertrand. — Explication de l'action physique des corps magnétisés. — Faculté de reconnaître l'état de maladie d'une personne par le seul contact d'un objet qui lui a appartenu. — Exemple. — Conclusion.

Il me reste à parler dans ce chapitre des propriétés attribuées aux corps magnétisés, pour terminer ce que je voulais dire sur les phénomènes du magnétisme animal.

Bien des magnétiseurs ont longtemps douté de la réalité de l'action des corps magnétisés, et maintenant, cependant, tous sans exception croient à cette action. J'ai été forcé moi-même, après l'avoir rejetée, de renoncer à mon opinion, et l'expérience de concert avec ma théorie m'a fait reconnaître en quoi elle consistait.

On appelle corps magnétisé une substance touchée pendant quelques instants par un magnétiseur avec l'intention de l'imprégner de fluide. Les corps magnétisés agissent de deux manières distinctes qui se combinent souvent ensemble : ou bien par la conviction que les personnes qui les emploient ont de leur efficacité, ou bien par un effet réel du fluide dont ils sont entourés. La première de ces deux manières d'agir était la seule que j'admissee autrefois.

On attribue aux corps magnétisés des propriétés médicales diverses, surtout à l'eau, car c'est principalement

elle qu'on emploie dans les traitements. Elle est purgative, disent quelques magnétiseurs; elle a une saveur âcre ou acide, disent quelques autres; elle a telle propriété que l'on veut, pensent ceux-ci. Quant à moi, je crois qu'elle n'a aucune propriété particulière bien distincte, et que les différentes qualités qu'on lui attribue tiennent entièrement à la conviction ou, comme on dit plus généralement, à l'imagination. Mais ce qui résulte bien réellement de la présence du fluide est la faculté dont jouissent quelques personnes, même dans leur état ordinaire, de distinguer un corps magnétisé d'autres qui ne le sont pas. Les somnambules sont particulièrement doués de cette faculté.

On n'exigera pas sans doute que je prouve rigoureusement la première partie de mon assertion. Car, en disant que je ne crois pas que l'eau ou toute autre substance devienne purgative par le seul fait qu'elle est magnétisée, je m'abstiens seulement d'avancer un fait dont on serait fondé à me demander la preuve si je l'affirmais. Je dirai simplement que je rejette cette prétention, parce que je n'ai rien vu qui puisse me la faire admettre et qu'elle me semble inexplicable, tandis qu'il résulte de ma théorie, et d'observations faites par plusieurs médecins, qu'il suffit, pour certaines personnes, de croire à la vertu purgative d'une substance, pour que cette substance produise un tel effet. Tout le monde connaît l'histoire de ce médecin qui traitait ses malades avec des pilules de mie de pain et qui en guérissait quelques-uns.

Quant à la faculté qu'ont certaines personnes, et particulièrement les somnambules, de reconnaître les corps magnétisés, on ne peut l'attribuer qu'à la présence réelle du fluide vital sur la surface de ces corps, et je compare

ce fait à la finesse de sens des chiens qui savent reconnaître au fond de l'eau une pierre que leur maître n'a fait que toucher.

Les commissaires nommés en 1784 pour l'examen du magnétisme animal cherchèrent à s'assurer si un malade saurait reconnaître un verre d'eau magnétisé au milieu de trois ou quatre autres qui ne l'étaient pas. L'expérience manqua complètement. Cela est d'autant moins étonnant qu'elle ne réussit que bien rarement sur une personne éveillée, et que du temps de Mesmer le somnambulisme n'était pas connu. Mais cent faits négatifs de cette nature ne prouvent rien, tandis qu'un fait positif est concluant lorsqu'il a été examiné avec soin. On ne manque pas d'un grand nombre de faits positifs; je me bornerai cependant à en citer un seul sur la certitude duquel je n'ai pas le moindre doute, quoique je ne l'aie pas observé moi-même.

M. Bertrand, jeune docteur que j'ai déjà souvent cité, avait à Rennes une somnambule malade qu'il fut obligé de quitter pour venir à Paris. Il pria l'un de ses amis de continuer à la traiter par le magnétisme animal et de lui rendre compte de ses observations. Il s'établit ainsi, au sujet de cette somnambule, une correspondance entre les deux amis. M. Bertrand envoya un jour à Rennes une lettre magnétisée, en disant à son ami de la poser sur la somnambule pendant qu'elle dormirait. Cette expérience ne fut faite qu'après avoir prévenu la malade, dans son état ordinaire, de ce qu'on voulait tenter. Aussitôt qu'elle sentit la lettre, elle déclara qu'elle était magnétisée par M. Bertrand, et qu'elle même entra en somnambulisme en vertu de cette action.

M. Bertrand, instruit de ce résultat, pria son ami de recommencer l'expérience, en faisant voir à la malade

une lettre supposée et en la plaçant ensuite sur elle dans son sommeil, sans que M. Bertrand lui-même eût touché le papier, ni qu'il sût l'époque à laquelle la lettre serait remise. L'expérience fut faite comme il avait été prescrit, et produisit exactement le même effet que la première fois; ce qui mène évidemment à cette conclusion qu'un objet que l'on croit magnétisé produit l'effet qu'on attend de lui exactement comme s'il eût été magnétisé. Et, en ne poussant pas plus loin les expériences, on aurait encore été porté à conclure que l'action des corps magnétisés était nulle. Mais cette conclusion eût été hasardée, comme on va le voir.

M. Bertrand pria enfin son ami de tenter une troisième expérience. Il lui envoya un mouchoir magnétisé, et lui dit de le poser sur la somnambule endormie sans qu'elle en eût été prévenue. Il le fit, et elle reconnut la présence d'un objet qui avait appartenu à son ancien magnétiseur.

Ce fait prouve sans réplique que les somnambules sont affectés par la présence des corps magnétisés, et M. Bertrand a vu des exemples de malades qui, même dans leur état naturel, savaient fort bien reconnaître si on leur donnait de l'eau magnétisée ou de l'eau ordinaire.

L'expérience que je viens de citer s'explique sans qu'il soit besoin d'établir aucun nouveau principe. Lorsqu'on dit à un somnambule qu'on posera sur lui un corps magnétisé, l'attente de l'impression qu'il doit éprouver lui fait ressentir cette impression, soit que le corps ait été réellement ou non magnétisé. Ce fait rentre dans la classe des illusions.

Lorsqu'on pose de même sur lui, sans qu'il en soit prévenu, un corps non magnétisé, il ne se produit rien, parce que ce corps est dans le même cas que tous ceux

qui l'entourent et que l'attention de la personne endormie ne se porte pas particulièrement sur lui. Mais, lorsqu'on approche un objet vraiment magnétisé, cet objet est chargé à sa surface d'une émanation du magnétiseur, et la preuve qu'il en est ainsi, c'est qu'un chien pourrait le reconnaître entre mille autres. Le fluide de la personne endormie se trouve alors modifié, par la présence de cette émanation, d'une manière analogue à celle dont il le serait par la présence même du magnétiseur, et si cette personne connaît le magnétiseur, qu'elle ait l'habitude d'éprouver l'influence de sa présence, elle reconnaîtra son émanation et dira qu'elle est magnétisée par lui.

Cette influence éprouvée pendant le sommeil, ou l'état de somnambulisme, peut être aussi ressentie pendant l'état de veille par des personnes d'une grande sensibilité et qui ont été souvent soumises à l'action magnétique ; mais ce fait est beaucoup plus rare que le précédent.

Voilà, selon moi, à quoi se borne l'action réelle des corps magnétisés. Tant que je n'aurai pas vu de nouveaux faits ou qu'il n'en aura pas été observé par des personnes dignes de toute confiance, ma croyance n'ira pas plus loin, puisque je puis expliquer d'une manière plus simple ce qu'on présente aujourd'hui comme le résultat d'une vertu magnétique transmise aux corps inanimés par les magnétiseurs (Y).

Ce que je viens de dire me dispense d'entrer dans aucun détail sur la prétendue action du baquet magnétique, des bouteilles de verre, des arbres magnétisés, etc. Tous ces moyens, au reste, ont depuis assez longtemps cessé d'être en usage en France. Mais il est encore quelques phénomènes bien réels qui se ratta-

chent aux propriétés des corps magnétisés et qui s'expliquent de la même manière. Je veux parler de la faculté dont jouissent certains somnambules de reconnaître l'état de maladie d'une personne par le seul contact d'un objet qui lui a appartenu.

Je crois que plusieurs magnétiseurs exagèrent beaucoup cette faculté, et qu'on ne saurait admettre, par exemple, que sur la seule inspection de quelques cheveux d'un malade un somnambule puisse décrire tous les symptômes de la maladie. Ils auront sans doute été jetés dans une telle croyance par quelque'une des causes d'erreurs dont j'ai parlé, et qui tiennent à la facilité avec laquelle plusieurs somnambules devinent les idées de leur magnétiseur. Mais je suis convaincu cependant que les somnambules peuvent sentir si la personne à qui appartient un objet qu'on leur présente est malade ou en bonne santé, et même, dans certains cas, indiquer la nature de la maladie, surtout si elle est contagieuse.

Je suis persuadé, par exemple, que si l'on donnait à un somnambule une lettre qui eût traversé un pays désolé par la peste, il reconnaîtrait que cette lettre est imprégnée d'un germe malfaisant. Ce fait n'a rien de bien surprenant lorsqu'on admet dans les somnambules une sensibilité dont l'homme dans l'état de veille n'est pas susceptible ¹.

En concédant cette faculté aux somnambules pour les maladies contagieuses comme la peste, quelques fièvres, etc., on demandera peut-être comment elle peut avoir lieu lorsqu'il s'agit d'une maladie locale, d'une inflammation, d'une plaie, etc. Je rappellerai d'abord que je suppose qu'un somnambule reconnaîtra plus facilement

¹ La contagion de la peste n'était pas mise en doute lorsque ce mémoire a été écrit.

les maladies contagieuses que les autres; mais j'ajouterais que la limite n'est pas bien invariablement posée entre ces diverses affections. Telle maladie contagieuse pour certains hommes ne l'est pas pour d'autres. M. Vi-rey, antagoniste du magnétisme, s'exprime ainsi à l'article *Imagination* du Dictionnaire des sciences médicales : « Socrate se promène au milieu de la fameuse peste d'A-thènes décrite par Thucydide; son âme élevée le main-tient impassible, et le fléau destructeur semble respec-ter cette tête vénérable que ne devait pas faire pâlir davantage la ciguë et les bourreaux. » De nos jours, nous avons vu le général Bonaparte toucher en Égypte les tumeurs des pestiférés sans être atteint par ce mal redoutable. Et si une grande force d'âme peut ainsi quel-quefois repousser les contagions les plus violentes, une grande faiblesse peut également rendre contagieuse une maladie qui ne semblait pas par sa nature devoir pré-senter un semblable caractère.

La maladie la moins contagieuse d'ailleurs modifie toujours d'une certaine façon le fluide vital du malade; et l'on ne peut nier qu'il soit plus sain d'habiter avec une personne en parfaite santé qu'avec un malade, quelque bénigne que soit sa maladie. Or tout objet porté par un individu se chargeant d'une partie de ses émanations, le somnambule juge la modification qu'a éprouvée le fluide vital, et indique quelquefois le genre d'affection qui a pu la produire.

La plupart des somnambules qui jouissent de ce genre de sensibilité affirment qu'ils voient la personne malade à laquelle appartient l'objet qu'on leur présente, et ils sont quelquefois affectés des douleurs qu'elle doit res-sentir. Mais j'ai peu de confiance dans la réalité de ces effets, et je pense que l'imagination seule prête des for-

mes particulières aux idées que l'impression ressentie fait naître dans l'âme du somnambule. On peut revoir à cet égard ce que je dis au chapitre où je traite des illusions, dans la deuxième partie de ce mémoire.

J'ai lu et j'ai entendu citer beaucoup d'exemples de la faculté que je viens d'énoncer. Je n'en ai vu moi-même qu'un seul, que je vais rapporter.

M. B..., officier d'état-major employé à Paris, était fort bon somnambule; je le vis chez l'abbé Faria. On lui présenta un jour un mouchoir pendant qu'il était éveillé. Il le prit, l'examina, et le rendit sans rien éprouver de particulier. L'abbé Faria l'endormit aussitôt après, et dès qu'il fut plongé dans un sommeil profond on le vit éprouver de violentes convulsions. Interrogé sur la cause de cet état, il répondit qu'il provenait du mouchoir qu'on lui avait fait toucher, et qui appartenait à un enfant affecté d'une maladie de consommation; ce qui était vrai. L'abbé Faria eut beaucoup de peine à le calmer, et il n'y parvint qu'en l'assurant qu'on avait éloigné de lui le mouchoir.

Je ne pense pas que ce fait, si l'on veut y ajouter foi, puisse être expliqué par une autre cause que la présence réelle des miasmes dont était imprégné le mouchoir; et je ne crois pas qu'on doive l'attribuer à ce que le somnambule aurait lu la pensée du magnétiseur; parce que, outre que ce n'est pas chose facile de lire ainsi une idée fugitive, le somnambule, s'il en eût été ainsi, n'eût pas dû éprouver de convulsions, car l'idée principale et constante de l'abbé Faria était de maintenir ses somnambules dans un état de calme parfait; ce à quoi il réussissait en général.

J'admets donc comme un fait prouvé par l'expérience et dérivant aussi de mes idées théoriques, que quelques

somnambules sont doués d'un assez grand degré de sensibilité pour ressentir une impression non-seulement des personnes qui les approchent et sur lesquelles ils dirigent leur attention, mais encore d'objets chargés d'émanations de ces personnes ou qui sont magnétisées par elles, pour me servir de l'expression consacrée, quelque impropre qu'elle puisse être (Z).

Il me resterait maintenant à indiquer l'avantage qu'on peut retirer des propriétés réelles ou imaginaires des corps magnétisés ; mais le simple raisonnement peut le faire conclure de tout ce qui précède, et je ne veux pas prolonger inutilement ce mémoire déjà trop volumineux. Je serais cependant loin encore d'avoir rempli ma tâche, si je m'étais proposé d'écrire un traité complet sur le magnétisme animal ; mais on sait que ce n'était pas là mon but. J'ai voulu seulement exposer la manière dont j'envisageais les phénomènes, et faire voir qu'ils n'offrent rien de merveilleux, mais qu'ils étonnent seulement par leur nouveauté.

J'ai supposé en écrivant ce mémoire que mes lecteurs avaient déjà quelque idée de la matière que je traitais, et je me suis particulièrement appliqué à établir les vérités principales et à combattre les opinions des magnétiseurs ou des savants que j'ai crues fausses ou exagérées. Quelque imparfait que soit mon travail rapide, j'ai lieu d'espérer qu'on ne trouvera pas toutes mes idées déraisonnables, et que l'on saisira assez bien l'esprit de ma théorie pour pouvoir l'appliquer aux faits que je me suis abstenu de rapporter.

Je m'arrêterai ici dans l'exposition des phénomènes du magnétisme animal, et je me hâterai de terminer par quelques considérations générales qui feront l'objet des chapitres suivants.

CHAPITRE VII.

EXAMEN DE L'OPINION DES MAGNÉTISEURS QUI EXPLIQUENT TOUS LES FAITS PAR L'HYPOTHÈSE D'UN FLUIDE MAGNÉTIQUE.

Les savants reconnaissent déjà les faits les plus importants du magnétisme animal. — Opinion des savants. — Opinion des magnétiseurs. — Objections des magnétiseurs. — Les magnétiseurs ne veulent pas reconnaître que le somnambulisme résulte d'un sommeil profond.

Je me suis autant appliqué, en exposant mes idées sur le magnétisme animal, à combattre celles de la plupart des magnétiseurs qu'à persuader de la justesse des miennes. Il me semble en effet que leurs opinions sont peu propres, pour la plupart, à engager les hommes sérieux à un examen approfondi des faits. Ces opinions théoriques, qui ne devraient être que d'une importance secondaire, sont cependant ce qu'ils soutiennent avec le plus de persévérance. Ils reconnaissent la faute de Mesmer, et ils l'imitent.

Depuis longtemps sans doute, sans l'obstination que beaucoup de magnétiseurs ont mise à soutenir l'existence de leur fluide magnétique et à rapporter tous les phénomènes à son action, les savants auraient rétracté le premier jugement porté sur le magnétisme animal. Ils reconnaissent aujourd'hui la vérité des faits les plus importants. Ils ne nient pas que les hommes puissent exercer quelque espèce d'influence physique les uns sur les autres; il n'est presque personne qui n'admette la possibilité de produire, dans certains cas, un somnambu-

lisme artificiel; tout le monde avoue que cet état, de quelque façon qu'il ait été produit, présente des phénomènes tout à fait à part de ceux qu'offre l'état habituel de la vie; la plupart des médecins ont été témoins du réveil de l'instinct de quelques-uns de leurs malades; d'autres ont entendu des prédictions qui ne se sont que trop malheureusement réalisées, et rarement un malade se trompe lorsque, conservant encore quelque force d'âme, il affirme qu'avant peu il aura cessé d'exister. Bien d'autres faits encore sont admis par les savants les moins crédules.

On chercherait donc vainement l'obstacle insurmontable qui sépare les magnétiseurs des savants; je ne vois entre eux qu'une barrière posée par l'orgueil et le préjugé, mais que la raison peut abattre sans grands efforts. La dissidence d'opinions qui les tient éloignés ne vient que de la manière différente dont ils envisagent les mêmes faits. Les savants prétendent que tout dans le magnétisme est produit par l'imagination. Mais, je l'ai déjà dit, ce mot est vague dans leur bouche. En précisant un peu plus sa signification, peut-être serions-nous d'accord sur bien des points. On peut en juger par la lecture de ce mémoire.

Quant aux magnétiseurs en général, le seul mot d'imagination les révolte, et ils soutiennent que l'action d'un fluide magnétique mû par la volonté du magnétiseur est l'agent unique de tous les phénomènes du magnétisme animal et du somnambulisme. Croire à l'influence de l'imagination, ou, pour parler mon langage, à celle de l'âme, est une hérésie, et aux yeux de beaucoup d'entre eux je ne suis pas moins réprouvé que ceux qui les combattent en niant des faits évidents et en usant de sarcasmes au lieu de raisonnements. C'est la haine qui anime

les sectes d'une même religion. Examinons donc rapidement les raisons sur lesquelles se fonde l'intolérance magnétique.

L'imagination ne produit rien, dites-vous, parce qu'on magnétise des personnes sans qu'elles s'en doutent et qu'on les fait ainsi tomber dans le somnambulisme. On peut même les magnétiser à distance à travers une muraille ou d'autres obstacles plus grands encore.

Vous me permettrez de ne pas m'occuper de ce dernier fait tant que je ne l'aurai pas vérifié et qu'on ne m'aura pas prouvé qu'une pareille action peut avoir lieu sans que la personne sur laquelle on expérimente ait quelque idée de l'essai qu'on veut tenter¹. Pour ce qui est du premier fait, j'y crois; mais loin d'en conclure que l'imagination ne soit pour rien dans la production des phénomènes du magnétisme animal, je me contente de reconnaître qu'une autre cause que cette imagination agit aussi quelquefois; et cette concession est grande, car là plupart des faits du magnétisme pourraient se passer de cette hypothèse pour leur explication. Ceux qui l'exigent nécessairement sont en bien petit nombre, et l'on ne saurait forcer les savants de les croire sur une simple affirmation. Contentez-vous donc des concessions qu'ils vous font; reconnaissez avec eux que ce qu'ils entendent par *imagination* produit des effets remarquables que le magnétisme a donné l'occasion de découvrir ou de retrouver, et engagez-les à s'unir à vous pour faire de nouvelles observations à ce sujet. Bientôt alors, s'il est vrai que l'influence physique qu'un homme peut exercer sur un autre produise les résultats que vous énoncez, ils le reconnaîtront comme vous. Sans tolé-

¹ Voir dans la note U le rapport du docteur Husson.

rance, point d'union, point de progrès. Ce sont les savants qui tiennent la clef de l'opinion publique. Si vous les rebutez, ils ne vous ouvriront pas, et vous lutterez encore sans succès rapides, comme vous l'avez fait depuis l'apparition de Mesmer.

Une seconde raison encore des magnétiseurs non moins exclusive, selon eux, que la première est l'action des corps magnétisés. Mais on a vu que cette action n'était, la plupart du temps, que le résultat de la conviction et de la puissance qu'elle développe dans l'âme; que, quand il en était autrement, l'action physique était bien faible et ne produisait d'effets sensibles que lorsque l'âme elle-même devenait agissante. Tous les gens raisonnables seront parfaitement d'accord avec moi sur les faits auxquels s'applique la première partie de cette explication, lesquels sont analogues à ceux qui résultent parfois de l'usage d'une amulette, d'un talisman, et de l'emploi de divers objets auxquels on attribue certaines propriétés bienfaisantes dont ils ne jouissent pas par eux-mêmes.

Quant aux autres faits, ils sont, je le répète, les moins nombreux, les moins importants. Les commissaires de 1784 essayèrent en vain de les produire, et ce n'est pas par des discours et des raisonnements qu'on persuadera jamais les incrédules de leur réalité. Ils ne renonceront pas à expliquer les faits qu'ils admettent par la puissance de l'imagination, et de ce que certains faits paraissent indépendants de cette cause on ne saurait conclure que cette cause n'en produit aucun.

On nous dit enfin : Comment l'imagination produirait-elle les phénomènes attribués au magnétisme animal, puisque sur une personne endormie, sur un enfant en bas âge on obtient le somnambulisme par les procédés ordinaires du magnétisme? Cette objection n'a pas plus

de fondement que les autres, et conduit à la même conclusion. En supposant en effet qu'on fût obligé d'admettre pour ce fait particulier l'explication qu'en donnent les magnétiseurs, il en résulterait uniquement qu'il existe un moyen physique de produire dans certains cas le somnambulisme, ce qui n'empêcherait nullement que le même résultat ne pût s'obtenir d'une autre manière.

Mais, s'écriera-t-on, pourquoi admettre deux causes différentes pour des phénomènes de même nature? C'est aussi ce que demandent les adversaires du magnétisme animal qui veulent tout expliquer par l'imagination. La réponse est facile : c'est parce qu'une seule cause n'explique pas tous les faits.

Quelqu'un me saisit le bras et le soulève; je veux lever mon bras et je le lève; voilà deux fois le même résultat produit par deux causes différentes, l'une physique et qui m'est étrangère, l'autre morale et dépendante de moi. La cause réelle du somnambulisme est le sommeil des sens résultant de l'absence du fluide vital destiné à entretenir la sensibilité du cerveau; mais il importe peu d'où provienne la dispersion du fluide.

Le passage du sommeil ordinaire au somnambulisme ne prouve pas même rigoureusement l'action du magnétisme comme le conçoivent les magnétiseurs. J'ai donné l'explication de ce fait, qui provient, je crois, le plus souvent de l'action de l'âme de la personne endormie. Car quelquefois elle est déjà dans le sommeil profond lorsque le magnétiseur s'approche d'elle, et l'influence de celui-ci se borne alors à faire sentir sa présence.

Les magnétiseurs cependant ne veulent pas entendre ainsi les choses, et ils sont loin d'admettre que le somnambulisme ne soit qu'un sommeil profond. Ils veulent

qu'il ne soit même pas, à proprement parler, un sommeil, mais un état tout particulier dû à l'influence du fluide magnétique. Que deviendrait, dans ce système, le somnambulisme naturel?

Ils citent à l'appui de leur opinion les assertions de somnambules qui déclarent se trouver dans un état qui ne leur est pas ordinaire. De pareilles assertions n'ont rien de concluant, car il peut arriver que ces somnambules ne dorment pas habituellement d'un sommeil aussi profond que lorsqu'ils sont en somnambulisme, ou qu'alors leur pensée vagabonde ne s'arrête pas sur les objets dont on les entretient quand ils ont été soumis au magnétisme, ou bien enfin que toutes leurs idées se bornent, dans cet état, au sentiment de leur existence. J'ajouterai que dernièrement une somnambule que traite un de mes amis à l'hôpital de la Salpêtrière m'a déclaré qu'en somnambulisme elle dormait seulement mieux qu'à son ordinaire; que quelquefois aussi, mais rarement, elle se trouvait dans le même état pendant son sommeil habituel et qu'alors elle pensait de la même manière que dans le somnambulisme artificiel. Les magnétiseurs ne peuvent donc rigoureusement tirer aucune conclusion à leur avantage des déclarations des somnambules. Mais je ne veux pas non plus m'en prévaloir, parce qu'on sait qu'en fait d'opinions on ne peut avoir aucune confiance dans ce qu'ils avancent. J'en appelle seulement à la raison et je demande si l'hypothèse que j'ai admise sur la nature du somnambulisme, qui n'exige l'intervention d'aucune action étrangère ni d'aucun nouveau fluide particulier et qui explique également les faits, de quelque manière que soit produit le somnambulisme, n'est pas beaucoup plus probable et plus simple que celle qui suppose l'action d'un fluide

particulier dont rien ne prouve l'existence et qui ne rend plus raison du somnambulisme aussitôt qu'il devient un effet naturel indépendant de l'action du magnétiseur.

Je me rapproche autant que possible, dans ce qui précède, des idées émises par les antagonistes du magnétisme animal, en précisant toutefois l'action vague qu'ils attribuent à l'imagination. Mais après avoir critiqué le système exclusif des magnétiseurs, je ne puis m'empêcher de déplorer l'inertie qui arrête les savants lorsqu'il s'agit d'examiner ce qui se trouve au delà des seules lois générales dont ils ont admis l'existence, et qui s'oppose même à ce qu'ils réunissent en un seul faisceau les faits isolés relatifs au magnétisme animal qu'ils ont été obligés de reconnaître. Ce faisceau cependant deviendrait bientôt dans leurs mains un flambeau qui les guiderait avec sûreté dans une nouvelle carrière.

Pour parvenir à la connaissance du magnétisme animal, ce ne sont pas seulement des mémoires qu'il faut lire, ce sont des faits qu'il faut étudier avec soin et persévérance. Les meilleurs mémoires ne feront pas croire un seul fait nouveau, une seule expérience peut convaincre de tous. Je doute qu'il existe un magnétiseur qui ait été convaincu par la lecture ou le raisonnement. Il en doit être à plus forte raison de même pour les savants. Leurs préjugés s'opposent à ce que leur raison se soumette. Le meilleur mémoire, selon moi, ne serait donc pas celui qui exposerait le plus de faits et où seraient accumulées les preuves qui en établissent l'authenticité, mais bien celui dont la lecture pourrait déterminer à entreprendre des expériences.

CHAPITRE VIII.

DES PREUVES DU MAGNÉTISME ANIMAL.

La discussion des témoignages ne peut amener à la conviction de la réalité des phénomènes du magnétisme animal. — Les magnétiseurs ne peuvent se tromper eux-mêmes sur les faits qu'ils avancent. — Tous les magnétiseurs ne peuvent chercher à en imposer. — La persévérance des partisans du magnétisme animal est un puissant indice de la réalité de la cause qu'ils soutiennent. — Conclusion.

J'ai dit au commencement de ce mémoire que je ne m'arrêterais pas à discuter longuement les témoignages que j'aurais occasion de rapporter. Comment, en effet, cette discussion pourrait-elle ajouter à la conviction de mes lecteurs? S'ils ont quelque confiance en moi, ils devront croire ce que j'affirme pour l'avoir vu moi-même ou pour le tenir de personnes sûres. S'ils n'ajoutent aucune croyance à mes rapports, comment ne rejeteraient-ils pas pareillement ce que je n'avance que sur le témoignage d'autrui? Si je dis que cent personnes m'ont rapporté le même fait, ne peut-on pas croire que je suppose ces cent témoignages comme on croit que je suppose des faits? Si je cite cent auteurs, on peut récuser leurs cent témoignages comme on a récusé le mien; ou bien, si leur lecture est capable de convaincre, ce sera à cette lecture et non à mon mémoire qu'on devra la conviction. Or ces auteurs sont là depuis longtemps, on a pu les lire : si on l'a fait et qu'on ne soit pas convaincu, c'est qu'on suspecte leur bon sens ou leur bonne

foi ; si on n'a pas voulu les lire jusqu'à présent , puis-je espérer qu'on le fera davantage sur mon avis ?

Eh, comment, en écrivant de Paris, me flatterais-je de convaincre les incrédules de Berlin ? je leur rapporte ce que j'ai vu, et les faits semblables observés chaque jour auprès d'eux n'ont pu suffire à les éclairer. Tous les témoignages du monde ne pourraient rien et je n'ai pas la moindre confiance dans ce moyen de persuasion. Les expériences, je le répète, peuvent seules faire reconnaître la vérité.

Mais si mes juges ont déjà quelque disposition à admettre les faits, s'ils en ont vu quelques-uns, j'aurai pu, je l'espère, ajouter à leur croyance, non par les faits que j'ai cités et qu'ils connaissent sans doute en partie, mais par les explications au moyen desquelles je les ai liés entre eux et avec ceux qu'offre l'état habituel de la vie.

Je tenterai cependant, malgré ces considérations, et pour me conformer autant que possible au programme du concours, de donner quelques preuves en faveur du magnétisme animal, et j'envisagerai la question sous un triple point de vue. J'examinerai successivement si les magnétiseurs peuvent se tromper dans les faits qu'ils avancent ; s'ils peuvent eux-mêmes chercher à tromper ; enfin, si leur persévérance n'est pas un indice presque certain de la bonté de leur cause.

1° Les magnétiseurs peuvent-ils se tromper eux-mêmes sur les faits qu'ils avancent ?

On ne peut répondre que négativement à cette question générale. Les magnétiseurs prétendent endormir quelques personnes qui dans cet état sont d'une grande insensibilité. Il est de toute impossibilité qu'on se soit constamment trompé sur un pareil fait. Il est trop facile

à vérifier et l'on doit remarquer que les magnétiseurs sont tous d'accord sur ce premier point. Ils ajoutent que souvent, lorsqu'ils arrivent à un tel résultat, la personne endormie, ou le somnambule, cause avec eux. Ils ne peuvent pas non plus se faire illusion là-dessus; que si ce somnambule est malade, ce qui est le cas le plus ordinaire, il prévoit et annonce les crises de sa maladie, qui arrivent comme il l'a prédit. Peut-il encore y avoir erreur constante dans une semblable assertion? On pourrait en dire de même de beaucoup d'autres. Ou tous ces faits sont vrais, ou les magnétiseurs les inventent dans le but de tromper; car ils ne sauraient eux-mêmes être dupes.

Mais, dira-t-on, n'est-il aucun fait sur lequel on puisse être trompé; comme, par exemple, lorsqu'un somnambule décrit une maladie, lorsqu'il indique un remède, et dans bien d'autres cas? Il est vrai que sur ces faits on peut être dans l'erreur, je suis même entré dans quelques détails à ce sujet; mais il suffit, pour que ma proposition subsiste, qu'il y ait un certain nombre de faits sur lesquels il n'ait pas été possible de se méprendre. Et d'ailleurs, les erreurs mêmes que l'on peut relever supposent une réalité qui leur a donné lieu et qui prouve assez que le magnétisme n'est point une chimère. C'est ainsi que, pour rejeter la divination, on est obligé d'admettre la faculté chez les somnambules de lire dans la pensée de leurs magnétiseurs.

On répondrait de même au reproche des personnes qui ne veulent pas croire au magnétisme, parce que, disent-elles, on rencontre des enthousiastes parmi les magnétiseurs. Les enthousiastes se trompent certainement quelquefois; mais se tromperaient-ils par l'exagération des faits, s'ils n'en avaient eux-mêmes observé

de réels qui ont servi de base à leur conviction ? Car personne, je le répète, n'a cru sur l'assertion d'autrui.

On peut donc assurer que, bien qu'il soit raisonnable d'élever des doutes sur quelques faits particuliers, la plupart de ceux que présentent le magnétisme et le somnambulisme ne sont pas de nature à induire en erreur l'observateur de bonne foi. Il faut qu'ils existent, ou que ceux qui les rapportent soient d'indignes imposteurs. On remarquera que je ne parle ici que des faits et nullement des idées théoriques, qui sont toutes plus ou moins susceptibles de contestation.

2° *Tous les magnétiseurs peuvent-ils eux-mêmes chercher à en imposer ?*

Cette question présente moins de doute encore que la précédente, et l'on n'a qu'à suivre l'histoire du magnétisme animal pour s'assurer de la confiance qu'ont toujours eue ses défenseurs dans la justice de leur cause.

Mesmer, le premier qui ait apporté la découverte en France, n'était certainement pas un imposteur, comme on s'est plu à le publier. Un imposteur ne réclame point des juges, comme Mesmer n'a cessé de le faire. Un imposteur ne se montre pas intraitable pour les conditions avantageuses qu'on lui offre ; et quoique la ténacité que Mesmer a montrée dans ses discussions avec le gouvernement français au sujet de son établissement à Paris ne soit pas fort honorable pour lui, elle prouve du moins sa bonne foi. Car un imposteur ne refuse guère une offre de trente mille livres de rente, sous le prétexte qu'on ne paye pas assez l'importance de son secret.

Mesmer n'ayant pu s'arranger avec le gouvernement pour l'établissement d'un traitement public, ouvrit à Paris une souscription de cent élèves, payant chacun

cent louis, qu'il devait instruire dans sa doctrine. Cette souscription se remplit, et au delà, en fort peu de temps. Bientôt il eut avec ses élèves des discussions assez vives. Il prétendait qu'il ne leur avait pas vendu son secret et que par conséquent ils n'avaient pas le droit de le divulguer. Ceux-ci, de leur côté, lui reprochèrent son extrême cupidité. Quelques-uns abandonnèrent l'étude du magnétisme animal, mais aucun ne l'accusa d'être un trompeur. Ils eussent bien eu cependant le droit de lui faire ce reproche s'il ne leur eût rien appris en effet.

Plusieurs des élèves de Mesmer établirent des traitements publics d'après sa méthode, dont l'usage se répandit dans toute la France, et tous ces traitements furent gratuits. Il se forma ainsi des sociétés de magnétiseurs à Metz, à Nancy, Strasbourg, Bayonne, etc. Comment concevrait-on que ces sociétés se fussent organisées pour tromper, sans intérêt, des gens qui sortaient souvent du traitement guéris de leurs maux, soulagés dans leur misère et par conséquent fort satisfaits? A-t-on vu déjà des sociétés de trompeurs tellement unis qu'un faux frère ne trahît pas ses complices? des sociétés composées de gens riches et considérés dans le monde, d'officiers de tous grades, d'administrateurs, de médecins, etc., et réunis dans le but unique de tromper? On ne trompe jamais sans avoir intérêt à le faire, et quel pouvait être cet intérêt dans les sociétés dont je parle?

Parmi les magnétiseurs célèbres qui ont paru en France depuis Mesmer, on compte au premier rang M. le marquis de Puységur, dont j'ai souvent fait mention dans ce mémoire. On peut n'être point de l'avis de cet observateur sur les idées théoriques qu'il adopte, mais on

ne peut suspecter sa bonne foi dans les faits qu'il rapporte. Il a d'ailleurs pris souvent toutes les précautions imaginables pour rendre ces faits authentiques. M. de Puységur est un ancien officier général qui a consacré une partie de sa fortune et tous ses loisirs à la pratique du magnétisme animal et à l'étude du somnambulisme. Son seul but a été d'éclairer la science en secourant l'humanité; son profit, l'amour d'une foule de malheureux qu'il a rendus à la santé ou dont il a soulagé les maux.

J'ai entendu récuser par quelqu'un les témoignages que fournissait M. de Puységur, parce que, disait-on, c'est un homme trop bienfaisant; il n'est pas étonnant qu'il puisse trouver des signatures dans un village où il répand de nombreux bienfaits. On veut révoquer en doute la bonne foi d'un homme, et l'on commence par poser en fait son humanité. Pour moi, je pense que l'homme bon, humain et généreux, ne saurait être un trompeur.

On pourrait dire de beaucoup d'autres magnétiseurs ce que je viens d'avancer au sujet de M. de Puységur; de M. Deleuze, par exemple, dont les ouvrages si sages ont contribué à répandre en France la connaissance du magnétisme animal, à une époque où il semblait être oublié. Je suis loin de partager les opinions de cet auteur; mais, quant aux faits qu'il affirme pour les avoir vus, je suis forcé d'y ajouter foi, parce que j'ai la persuasion qu'il est intimement convaincu de l'existence des phénomènes du magnétisme animal, et qu'il n'invente pas, dans le but de tromper, des faits sur lesquels il ne peut être lui-même dans l'erreur.

Comment croire en effet qu'un homme honorablement connu dans le monde pour son caractère et sa probité,

attaché au Muséum d'histoire naturelle de Paris et jouissant par conséquent de la confiance du gouvernement qui le maintient dans ses fonctions, se voue volontairement au mépris mérité de ses concitoyens, sans espérer en tirer aucun avantage, en soutenant avec une persévérance de trente années des faits qu'il sait être de toute fausseté ?

Quel intérêt enfin puis-je avoir moi-même à soutenir contre ma conscience une doctrine dont je ne tirerai jamais le moindre parti à mon avantage ? Mon seul but est de répandre la connaissance d'une nouvelle source de phénomènes que je crois utiles, et mon désir est de voir concentrée entre les mains des médecins la pratique du magnétisme animal qu'ils emploieront toujours avec bien plus de succès et moins de dangers que les hommes de toute autre classe de la société.

Je m'attends cependant à ce que quelques personnes me soupçonnent d'imposture, parce que souvent la raison échoue devant les préjugés comme devant les passions. Je n'ai pas besoin de m'adresser à Berlin pour en faire l'expérience. Mes meilleurs amis à Paris, auprès de moi, n'osent accuser ni ma bonne foi, ni mon bon sens, et pourtant ils refusent de croire à mes assertions et veulent encore moins faire des expériences. Ils se bouchent les oreilles de peur de m'entendre. Ma voix aurait-elle plus de force dans un pays où l'on ne peut avoir aucune notion sur ma moralité ?

Les personnes qui ne refuseront pas de discuter, et mes juges doivent être de ce nombre, ne manqueront pas de m'objecter qu'il existe des magnétiseurs charlatans, disposés à abuser de la confiance ridicule que leur accordent quelques esprits faibles. Je le reconnâtrai comme eux. Il existe, il a toujours existé des charlatans dans

toutes les classes de la société; mais que peut-on en conclure contre ceux qui ne le sont pas? Rejette-t-on la médecine parce qu'il y a des marchands d'orviétan? Il suffirait qu'il se trouvât au monde un magnétiseur sensé et de bonne foi pour qu'on ne fût pas en droit de dire que le magnétisme est une chimère.

J'ajouterai à ce que je viens de dire que non-seulement les magnétiseurs sont de bonne foi, mais encore qu'il y a quelque courage à eux à publier leurs opinions, en France surtout, au milieu des préventions qu'ils rencontrent dans le monde. Cette puissance de l'opinion publique paraît si redoutable à certaines personnes que plusieurs magnétiseurs reculent devant elle. Je connais quelques savants, quelques médecins distingués, qui n'osent pas avouer publiquement leur croyance au magnétisme animal. D'autres, assez raisonnables pour reconnaître qu'il faut au moins faire des expériences sur cet objet important, craignent cependant de se compromettre en les entreprenant eux-mêmes. J'ai voulu il y a peu de temps organiser une société pour l'examen des phénomènes du magnétisme animal. Chacun a donné son assentiment à mon projet, mais je n'ai pu trouver personne pour le mettre à exécution.

Je respecte les craintes de ces hommes dont le caractère est d'ailleurs honorable, mais je suis loin de les partager. Je brave les sarcasmes du monde et je proclame la vérité sans redouter ses conséquences, qui ne peuvent être dangereuses que pour ceux qui s'appuient sur le mensonge.

Des deux propositions que je viens d'examiner, il résulte évidemment que le magnétisme animal n'est point un vain charlatanisme; car si les observateurs n'ont pu se tromper sur une grande partie des faits qu'ils ont

étudiés et s'ils sont de bonne foi en les rapportant, il faut nécessairement que ces faits soient réels. La troisième question que je vais discuter conduira encore à la même conséquence.

3° La persévérance des partisans du magnétisme animal est un puissant indice de la réalité de la cause qu'ils soutiennent.

La lutte seule que depuis quarante années le magnétisme animal soutient dans toute l'Europe devrait être une preuve suffisante de la réalité des faits qui lui servent de base, lors même qu'on ne s'arrêterait pas aux autres preuves que je viens de poser. L'erreur, je le sais, a souvent été soutenue avec une opiniâtreté au-dessus de toute expression, et elle l'est encore de nos jours. Mais c'est l'erreur d'opinion que l'on soutient ainsi, et non celle de faits. Souvent on ne nie pas les faits sur lesquels s'appuient certaines opinions, mais on nie les conséquences qu'on en tire; d'autres fois aussi l'on rejette certains faits, comme ceux, par exemple, sur lesquels s'appuient les fausses religions, les récits merveilleux admis par certains historiens, etc. Mais alors ces faits ne sont que les opinions des écrivains qui les rapportent, et l'on n'a pour les admettre que des probabilités plus ou moins vagues, tandis que ceux du magnétisme sont toujours présents et qu'on peut les vérifier à tous moments.

Que l'on cite donc dans l'histoire le concours de plusieurs milliers d'individus pris au-dessus des classes inférieures de la société, indépendants les uns des autres et différant à la fois de pays, d'intérêts et d'opinions, se réunissant pour affirmer pendant quarante années de suite des faits erronés qu'ils prétendent avoir vus chacun isolément, et cela sans aucun intérêt, sans aucun espoir

de réussite, car il n'y a pas d'apparence qu'on persuade jamais des faussetés dont on reconnaît soi-même l'absurdité en affrontant le ridicule et même la persécution; j'avouerai alors que le magnétisme peut être regardé comme une chimère par des gens raisonnables. Mais comme je crains peu qu'on m'objecte un tel exemple, je suis frappé de ce concours des partisans du magnétisme animal dont les assertions sont presque identiques sur des faits qu'ils jugent pourtant chacun d'une manière différente, selon leurs opinions théoriques et leurs préjugés.

Ma confiance doit augmenter encore lorsque je considère qu'aucune des personnes qui se sont déclarées croyantes au magnétisme, d'après leurs propres expériences, n'est revenue de son opinion à ce sujet; que plusieurs des ennemis les plus prononcés de cette découverte sont bientôt devenus ses plus chauds défenseurs, comme M. le docteur Petetin de Lyon, et qu'aucun de ses antagonistes n'a jamais combattu les faits par des expériences, mais par des raisonnements et souvent même par des sarcasmes. Je ne fais pas d'exception pour la commission de 1784, car ce ne sont pas les faits qu'elle a attaqués, elle en a au contraire constaté beaucoup, mais bien la doctrine de Mesmer basée sur l'existence d'un fluide magnétique universel.

J'espère donc que des hommes impartiaux pourront conclure avec moi que le magnétisme ne saurait être une pure rêverie, et que cette découverte, qui sans doute n'est encore qu'à son enfance, mérite d'être étudiée avec soin par les vrais savants; qu'alors elle pourra rendre des services d'autant plus signalés, qu'elle ne sera plus abandonnée à des mains inhabiles.

CHAPITRE IX.

RÉSUMÉ DES DEUX DERNIÈRES PARTIES DE CE MÉMOIRE.

J'ai cherché à présenter sous un même point de vue dans ce mémoire les phénomènes les plus importants du somnambulisme et du magnétisme animal. Je suis loin d'avoir complètement rempli la tâche que je m'étais tracée, et pourtant cet écrit est déjà trop étendu pour que j'y puisse rien ajouter. Je n'ai pas non plus le temps de le rendre moins long en le réduisant à ce qui est seulement utile. Je l'envoie tout imparfait qu'il est, en offrant dans le court résumé qui va suivre le rapprochement des faits principaux énoncés dans les deux dernières parties, afin que l'on saisisse mieux l'ensemble de mon système, si toutefois j'ai pu me faire comprendre dans mes explications précédentes. Je n'hésite pas d'ailleurs à reconnaître que si tout est certitude dans les faits, tout est doute dans les explications.

Je me dispenserai de revenir sur les principes établis dans la première partie, dont j'ai déjà fait la récapitulation, pour ne m'occuper ici que de ce qui est relatif au somnambulisme et au magnétisme animal.

1. Le sommeil profond résulte du dégagement aussi complet que possible de la partie du fluide vital qui est destinée à entretenir la sensibilité du cerveau.

2. Toute personne profondément endormie jouit des propriétés du somnambulisme.

3. Tous les hommes ne sont pas susceptibles, dans

toutes les circonstances, de tomber en somnambulisme. Cette faculté dépend de leur tempérament et de l'état de leurs organes. L'état de maladie est le plus favorable à la production du somnambulisme.

4. Le sommeil profond peut résulter de plusieurs causes, soit physiques, soit morales. La plus puissante est l'action de l'âme qui, excitée par une forte conviction, opère le dégagement du fluide vital concentré au cerveau. Mais de quelque manière que le sommeil ait été produit, le somnambulisme qui en résulte présente toujours des phénomènes de même nature.

5. Les sens cessent leur action pendant le somnambulisme complet, aussi les somnambules sont-ils d'une grande insensibilité corporelle, et ils oublient à leur réveil toutes les idées qui ont pu les occuper pendant leur sommeil profond.

6. Les somnambules jugent les objets extérieurs par l'impression que ces objets font directement sur leur fluide vital; mais il faut pour établir ce jugement que leur attention soit dirigée sur l'impression reçue.

7. Il résulte de ce qui précède que, dans le somnambulisme artificiel, les somnambules ne sont sensibles qu'à ce qui provient de leur magnétiseur ou des personnes sur lesquelles celui-ci leur fait porter leur attention.

8. L'âme pendant le somnambulisme n'agit plus particulièrement sur le cerveau, mais directement où la volonté dirige son action. Cette action a toujours lieu, selon l'hypothèse qui a été admise, par l'intermédiaire du fluide vital.

9. Les somnambules peuvent à volonté réveiller un quelconque de leurs sens, ou faire en sorte de garder au réveil le souvenir de quelques-uns des actes de leur état de somnambulisme.

Il est à remarquer que lorsque je parle de la volonté des somnambules, on doit entendre celle qui leur est exprimée par le magnétiseur, s'il s'agit de somnambulisme artificiel.

10. Les magnétiseurs peuvent faire éprouver à leurs somnambules toutes les illusions imaginables, parce que les sensations, résidant uniquement dans l'âme, peuvent être créées par elle indépendamment des impressions qui y donnent ordinairement lieu.

11. Il suffit que pendant son sommeil un somnambule ait la volonté de faire plus tard une certaine action pour qu'il soit incité pendant son état de veille à accomplir cette action sans se rendre raison de la cause de sa détermination. Peut-être les émissaires du Vieux de la montagne, si ce qu'on en raconte a quelque fondement, n'avaient-ils une volonté si constante et si déterminée que parce qu'elle était née au milieu d'une espèce de somnambulisme produit par des liqueurs enivrantes.

12. Les somnambules peuvent sentir la volonté et les idées dominantes de leur magnétiseur par la modification que le fluide vital de celui-ci imprime au leur en raison de ces idées. Ce phénomène sert à expliquer les exemples de sympathie que l'on rencontre quelquefois dans la vie ordinaire.

13. Toutes les facultés intellectuelles, et particulièrement la mémoire et l'imagination, prennent un grand développement dans le somnambulisme.

14. Les notions que les somnambules acquièrent des objets qui les environnent diffèrent essentiellement de celles qu'ils en prendraient dans l'état de veille, et leurs jugements peuvent être considérés comme instinctifs. Aussi ne font-ils qu'exprimer ce que leur montre leur

imagination lorsqu'ils font la description d'un objet qu'ils prétendent voir.

15. Les somnambules ont le sentiment de l'état de leurs organes, et peuvent indiquer les altérations qu'ils éprouvent par suite de quelque maladie.

16. Les somnambules malades peuvent sentir quels sont les remèdes les plus propres à rétablir l'harmonie de leurs organes.

17. Les illusions dont les somnambules sont susceptibles peuvent être mises à profit pour le traitement de leurs maladies; la conviction de l'action salutaire d'un remède suffit pour les soulager en effet.

18. Les somnambules peuvent apprécier le temps avec une grande exactitude.

19. Ils peuvent, à l'aide de leur jugement instinctif, prévoir les changements prochains qui doivent s'opérer dans leur organisme.

20. Les somnambules étant sensibles à la présence du fluide vital des personnes sur lesquelles ils portent leur attention, jugent par l'impression que fait sur eux ce fluide de l'état de la santé de ces personnes, et peuvent en conséquence indiquer comme pour eux-mêmes les remèdes qui leur conviennent ou prévoir les diverses crises de leurs maladies.

21. Le magnétisme animal proprement dit offre un moyen particulier de produire le somnambulisme.

22. Les effets du magnétisme animal résultent de l'action que le fluide vital du magnétiseur, mû par sa volonté, exerce sur celui de la personne magnétisée. Ces effets sont ordinairement salutaires.

23. Les résultats les plus sensibles de l'action du magnétisme sont des sensations diverses de froid ou de chaud, des mouvements convulsifs, un engourdissement

dans les membres, un changement dans l'état du pouls, un assoupissement, enfin un sommeil quelquefois assez profond pour donner lieu au somnambulisme.

24. Rarement les effets ci-dessus résultent entièrement de l'action magnétique; la conviction de la personne magnétisée y a le plus souvent une grande part.

25. On appelle corps magnétisé tout objet touché par un magnétiseur avec la volonté de fixer sur lui une certaine masse de fluide vital.

26. La plupart des propriétés attribuées aux corps magnétisés leur sont étrangères, et les effets que l'on observe proviennent le plus souvent de la confiance que les personnes qui les emploient ont dans leur efficacité. Ils agissent physiquement cependant en produisant sur le fluide vital des somnambules une impression analogue à celle qui résulterait de la présence du magnétiseur lui-même.

27. Les somnambules peuvent même, sans qu'un objet ait été magnétisé, reconnaître s'il appartient à une personne saine ou à un malade qui l'aurait porté sur lui, et indiquer dans certains cas le genre de maladie dont cette personne est affectée.

Je borne ici le résumé des vérités principales émises dans les deux dernières parties de ce mémoire. Bien d'autres que moi les auront présentées sans doute au jugement des savants de Berlin. Puissent-elles avoir trouvé de plus habiles défenseurs!

Les questions que j'ai examinées auront été considérées par d'autres sous un point de vue différent, et traitées d'une manière plus étendue et plus satisfaisante sans doute. J'ai peu d'espoir de faire adopter mes idées; mais, quel que soit le rang qu'on assigne à cet écrit, je désire qu'on y discerne l'amour de la vérité qui m'a

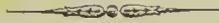
surtout guidé. Un jour, j'en suis convaincu, le magnétisme triomphera, soit que l'Académie de Berlin proclame ce triomphe ou le retarde encore, et alors on saura peut-être quelque gré aux écrivains désintéressés qui n'auront pas craint de proclamer leurs opinions, et qui auront combattu pour le triomphe d'une découverte importante qui placera Mesmer au rang des bienfaiteurs de l'humanité.

Paris, septembre 1820.

FIN.

NOTES

DE LA PREMIÈRE PARTIE.



NOTE A.

Note sur le résultat du concours ouvert par le gouvernement prussien, de 1818 à 1820, devant l'Académie de Berlin, sur la doctrine du magnétisme animal.

Le lecteur sera peut-être curieux de connaître quel a été le résultat du concours ouvert devant l'Académie de Berlin, en vertu du programme du 22 octobre 1818. Je m'en suis d'abord assez peu inquiété, et ce n'est que vaguement que j'ai appris que le concours n'avait pas eu de résultat. Après m'être décidé à faire imprimer mon mémoire, j'ai dû chercher cependant à recueillir quelques documents à cet égard. Je me suis d'abord adressé à la famille de feu M. le docteur Bertrand; mais aucun de ceux de ses membres que j'ai pu consulter n'a conservé de souvenirs suffisamment précis sur cette affaire pour satisfaire à ma demande. Je suis alors allé le plus directement possible au but en écrivant à M. le secrétaire de l'Académie des sciences de Berlin, qui a eu l'obligeance de m'adresser la réponse suivante, dont je donne la traduction :

« MONSIEUR,

» Après la réception de votre lettre du 19 juin de l'année courante, j'ai compulsé les comptes rendus de l'Académie concernant le concours de l'année 1820 sur le magnétisme animal. Cette question n'a pas été proposée du propre mouvement de l'Académie des sciences, mais le programme a été publié par un ordre du ministère

de l'intérieur. C'est par cette raison, à ce qu'il paraît, qu'il n'a pas été rédigé, et qu'on n'a pas publié de rapport formel et détaillé sur les mémoires qui ont été envoyés. Il a seulement paru, par ordre de l'autorité, un court article sur le résultat du concours dans les gazettes de Berlin du 17 février 1823, et ce même article a été reproduit dans l'introduction des *Annales* de l'Académie pour les années 1822 et 1823. Voici le sens général de cet article :

» — « L'autorité supérieure ayant demandé à l'Académie son
 » opinion sur le grand nombre de mémoires qui lui ont été envoyés
 » pour le concours relatif au magnétisme animal, il est résulté
 » de l'examen auquel elle s'est livrée, qu'aucun de ces mémoires ne
 » satisfait aux conditions du programme, puisqu'on n'a présenté
 » ni faits nouveaux suffisamment fondés, ni vues théoriques étayées
 » par des preuves concluantes et convenablement coordonnées. »

» Les opinions personnelles des membres de l'Académie sur lesquelles est fondé ce jugement général se trouvent à la vérité consignées dans les comptes rendus, mais la communication n'en est pas possible, et certainement, monsieur, il n'a pas été dans vos intentions d'en faire la demande.

» Recevez, etc.,

» *Le président secrétaire de l'Académie des sciences,*
 » *Signé BOECKH.* »

Berlin, le 8 juillet 1853.

Cette lettre, qui me donne le seul renseignement que j'aie demandé, confirme la connaissance vague que j'avais eue de l'annulation du concours; résultat qui était d'ailleurs facile à prévoir, car une académie n'aime guère à se compromettre dans des questions qui sont antipathiques à sa nature, et celle de Berlin a su se tirer sans scandale et avec assez d'adresse du mauvais pas où, malgré elle, l'avait engagée le gouvernement prussien.

Quant à moi, je dois m'applaudir du contre-temps qui a fait renvoyer mon mémoire sans examen, car il n'est pas vraisemblable qu'il eût été jugé plus digne que les autres d'occuper sérieusement l'Académie, et il eût été frappé d'une déclaration d'insuffisance qui ne m'eût pas permis de le présenter aujourd'hui à quelques lecteurs choisis comme une production de ma jeunesse sur laquelle je reporte mes souvenirs avec plaisir, et qui n'est peut-être pas sans quelque intérêt pour la science.

NOTE B.

Note sur l'existence de l'âme et sur la nature de son principe.

Je me suis contenté, dans le chapitre premier de la première partie, de poser en principe l'existence de l'âme, en faisant voir par un simple exemple la limite que j'établissais entre son domaine et celui de la matière. Mais, bien que ce principe suffise parfaitement à l'explication des phénomènes que j'ai à exposer et que je dusse m'abstenir avec prudence de donner trop de développement à ma pensée, je crains que le lecteur soit peu satisfait, comme je le suis peu moi-même, du défaut de transition qui existe entre les considérations sur lesquelles j'appuie l'existence de Dieu et celles d'où je conclus l'existence de l'âme. C'est un sujet sur lequel j'ai beaucoup réfléchi depuis trente ans, et, sans vouloir ici dévoiler ma pensée tout entière, je crois cependant devoir la compléter dans une certaine mesure pour donner plus de netteté aux explications contenues dans les chapitres suivants.

Je n'ai rien à ajouter à ce que je dis sur l'existence de Dieu. Le monde se compose de matière, de force et d'intelligence. La matière peut exister sans intelligence et sans force, et est d'une nature tout à fait distincte de celle de ces deux principes, lesquels sont immatériels et spirituels. Or cet ensemble immense de puissance et d'intelligence qui existe dans le monde, c'est-à-dire le principe spirituel, est ce que j'appelle Dieu. Personne, je crois, ne saurait contester ma définition. Maintenant, la matière est-elle créée ou incréée? n'est-elle qu'une forme, ou existe-t-elle par elle-même? C'est une question dont la solution importe peu à mon sujet. Tout se passe dans l'univers, en partant de la conception du chaos, comme si la matière était distincte de Dieu. C'est cette apparence que je dois accepter dans mes raisonnements.

Il résulte de l'idée que je viens d'exprimer sur Dieu que, partout dans l'univers où se montre puissance ou intelligence, se manifeste aussi la présence de Dieu, et que le monde n'est, à proprement parler, que le résultat de l'action de Dieu sur la matière.

Il n'y a pas un seul corps dans la nature qui n'existe en vertu des lois de l'attraction. La force, quelle qu'elle soit, à laquelle on donne ce nom, est donc une manifestation de la puissance de Dieu, mais ce n'est pas Dieu même, quoique c'en soit une émanation. Cette force est, à proprement parler, l'âme de la matière brute, et l'on ne devra pas s'étonner que je lui donne ce nom dans mon mémoire. Cette âme est puissante, mais elle ne laisse percevoir aucune trace d'intelligence par elle-même, quoique son principe qui est Dieu, soit l'intelligence par excellence.

À la force de l'attraction, s'unissent dans les végétaux, des forces particulières auxquelles on donne quelquefois le nom de forces végétales ou végétatives. Leur action est bien plus empreinte que celle de l'attraction du cachet de l'intelligence; mais le sentiment n'en réside pas dans la plante, et, en donnant encore à leur ensemble le nom d'âme, on n'a toujours là qu'une âme puissante, mais non intelligente.

Les animaux sont régis par des forces analogues à celles qui président à la vie des végétaux; mais auprès d'elles brille un rayon d'intelligence, bien faible dans les espèces inférieures, plus frappant dans les animaux supérieurs, et toujours en rapport avec le développement de leur organisation matérielle. L'ensemble de ces forces et de cette intelligence, dont le principe est toujours Dieu, reçoit encore dans mon mémoire le nom d'âme; car quel autre nom pourrait-on donner à la parcelle de substance spirituelle qui anime la matière? Au reste, cette identité de nom du principe de l'agglomération moléculaire des corps bruts, de celui de la végétation des plantes et de celui de la vie des animaux, n'implique pas plus une identité de propriétés qu'elle n'en peut impliquer avec l'âme humaine, dont il me reste à parler. L'identité réside seulement dans le principe, qui est Dieu, mais non dans sa manifestation.

L'homme a été formé du limon de la terre, dit la tradition, et Dieu répandit sur son visage un souffle de vie. Que peut être ce souffle, si ce n'est une émanation même de la Divinité? L'âme appartient donc à Dieu, mais elle n'est pas plus Dieu que l'attraction ou les autres forces de la nature, et la manifestation de la puissance divine est d'autant plus éclatante en elle, que l'organisation matérielle sur laquelle elle agit est elle-même plus parfaite. En sorte que si Dieu, après avoir organisé successivement la matière brute, les végétaux, les animaux et enfin l'homme, venait à créer

encore un être supérieur, une nouvelle âme plus parfaite que celle de l'homme se manifesterait en lui. La religion chrétienne nous offre un sublime exemple de cette vérité, puisque Dieu, ayant créé dans le Christ une forme exceptionnelle parfaite, lui a donné une âme qui est la Divinité même, but de l'aspiration de nos âmes enchaînées à des enveloppes trop faibles pour contenir toute la vertu de leur principe divin.

J'entends d'ici se soulever un orage d'objections contre un système réfuté mille fois, dira-t-on, et qui semble infirmer la moralité des actions humaines; je vois surgir les éternelles questions de l'existence du mal et du libre arbitre. Mais, je le demande de bonne foi, la difficulté disparaît-elle en substituant le mot de création à celui d'émanation, et pourrait-on aisément me faire concevoir qu'une âme créée par Dieu dût être moins parfaite que celle qui est émanée de lui? Je ne reculerais pas à aborder le grave problème que soulèvent ces questions et qui a fait l'objet de mes plus constantes méditations; mais ce n'est pas ici le lieu, et il doit suffire de déclarer que les conséquences auxquelles je suis conduit sont parfaitement morales et d'accord avec les principes des hommes vraiment religieux.

Je dirai au reste ici, ce que j'ai vingt fois répété dans le cours de mon mémoire : je n'ai pas la prétention de ramener mes lecteurs à mon sentiment sur des questions métaphysiques; j'ai posé en principe l'existence de l'âme, parce que j'y crois et que c'est aussi la croyance de l'immense majorité des hommes. J'expose dans cette note une partie de mes idées sur sa nature, pour faciliter l'intelligence de quelques passages de mon mémoire qui sans cela pourraient paraître obscurs, mais je respecte trop les croyances de chacun pour engager qui que ce soit à substituer les miennes aux siennes propres.

NOTE C.

Note sur le songe rapporté par M. le docteur Bertrand.

J'ai déjà parlé, dans la préface de ce livre, de la publication faite en 1823 sous le titre de *Traité du somnambulisme*, du mémoire que M. le docteur Bertrand avait adressé, en même temps que le mien, à l'Académie de Berlin. On retrouve dans ce traité un assez grand nombre de faits et quelques-unes des opinions que je rapporte moi-même, ce qui n'a rien que de fort naturel, puisque, me trouvant en rapport intime avec ce jeune savant qui avait beaucoup plus observé que moi, j'avais dû lui emprunter une partie de ses observations, surtout en ce qui concerne les phénomènes physiologiques, et que, comme je l'ai déjà dit, j'étais parvenu à lui faire abandonner l'hypothèse d'un fluide magnétique pour l'amener à croire que tous les faits du somnambulisme s'expliquaient par l'action propre des forces vitales de la personne endormie.

Parmi les faits communs cités dans nos deux mémoires, se trouve le rêve que je rapporte dans le chapitre III de la première partie (*Traité du somnambulisme*, page 441); l'explication qu'en donne M. Bertrand n'est point exclusive de la mienne et la confirme même, mais les choses n'y sont pas envisagées sous le même point de vue. Voici comme il s'exprime en plaçant dans une note l'exposé du rêve tel que je l'ai rapporté.

« Qui n'a pas quelquefois dans ses rêves entendu des conversations »
» entre des êtres imaginaires qu'il écoutait avec la plus grande »
» attention? Est-ce alors un autre esprit que le nôtre qui fait la »
» question qui nous intéresse et la réponse qui nous étonne? L'être »
» qui parle et celui qui répond disent-ils rien qui sorte d'une autre »
» intelligence que la nôtre? Et pourtant nous écoutons avec une »
» attention mêlée de curiosité ces résultats de notre esprit que nous »
» méconnaissons : nous jouons un triple rôle dans cette scène où »
» nous sommes tout à la fois acteurs et spectateurs attentifs.

» Le même phénomène si fréquent dans les rêves se trouve

» dans un grand nombre d'autres états analogues : dans le délire ,
» dans la manie, dans l'hypocondrie

» Ces faits sont au nombre de ceux dont l'existence est con-
» stante, et que l'expérience montre journellement en nous; cepen-
» dant on n'en tient en général aucun compte dans l'énumération
» des facultés qui appartiennent à l'esprit humain

» Or, si je ne me trompe, tous les phénomènes psycholo-
» giques que je viens de rappeler peuvent facilement s'expliquer par
» les idées que nous avons émises plus haut, quand nous avons
» indiqué le rôle que jouent l'intelligence et la volonté dans la re-
» cherche de toute vérité.

» Nous avons dit en effet alors que, dans tout raisonnement,
» nous ne devons réellement nous attribuer que la suite des efforts
» d'attention que nous faisons pour passer successivement d'une des
» parties à l'autre, et réunir dans une perception commune les dif-
» férents objets sur lesquels nous devons prononcer; de sorte que
» si les idées que notre attention va ainsi recueillir avec effort,
» naissaient spontanément dans notre cerveau, leur simple percep-
» tion suffirait pour en juger à l'instant, et arriver à une vérité qui
» nous frapperait sans que nous puissions suivre la chaîne des idées
» qui nous y ont conduits. Or c'est précisément ce qui a lieu dans les
» songes; car dans cet état les fibres cérébrales entrant sponta-
» nément en action, reproduisent une multitude de sensations et
» d'idées qui fournissent à notre âme des connaissances dont nous
» avons la conscience, mais sans pouvoir nous expliquer comment
» nous y sommes parvenus.

» Nous sommes alors dans le cas d'un homme qui, après avoir
» suivi la chaîne d'un raisonnement, oublierait, au même moment
» où il tirerait la conclusion, tous les antécédents qui l'y ont con-
» duit. Il est certain que cet homme serait fort étonné de trouver
» dans son esprit la nouvelle connaissance qu'il viendrait d'acquérir
» sans savoir d'où elle lui serait venue. Qu'on remarque bien qu'il
» ne pourrait avoir la conscience d'aucun effort qu'il eût fait pour y
» parvenir, car il n'y a rien qui nous appartienne dans le fait défi-
» nitif de la connaissance; et cette connaissance tombe dans notre
» esprit au moment où nous fixons notre attention sur les idées qui
» la font naître : comme l'idée du rouge nous vient au moment où
» nous dirigeons nos yeux sur un objet qui réfléchit les rayons dont
» le contact sur notre rétine produit en nous la sensation du

» rouge. . . . Mais que pensera le dormeur dans l'esprit duquel
 » tombera ainsi la vérité qu'il n'a pas la conscience d'avoir cherché?
 » Il lui arrivera ce qui lui arrive quand, au milieu de son sommeil,
 » il éprouve pourtant encore quelque sensation. Il rêvera la cause
 » qui dans l'état de veille pourrait faire sur lui l'impression qu'il
 » reçoit. Et de même que si pendant qu'il dort il vient à sentir
 » l'odeur d'une rose, la sensation qu'il éprouve le fera rêver à la
 » fleur dont il sentira le parfum, et qu'il verra en songe une rose
 » dont son imagination lui peindra la forme et les couleurs; si pen-
 » dant le même sommeil il vient à être frappé d'une pensée qu'il
 » n'a pas la conscience d'avoir formée, il rêvera tout de suite qu'elle
 » lui est communiquée par un autre homme qu'il verra; ou suivant
 » la tournure de son imagination et des objets dont il s'occupera
 » habituellement, il l'attribuera à un ange, à un génie, à un
 » démon, etc. »

Sans contester ce que les observations précédentes ont d'ingénieux
 et de fondé, je ferai remarquer d'abord que M. Bertrand restreint,
 plus que je ne le fais dans la suite de mon mémoire, la notion du
 moi, puisqu'il ne l'applique qu'aux opérations de notre esprit dont
 nous avons la conscience, et non aux jugements eux-mêmes que
 nous portons. Il ajoute en effet dans une note, à ce que je viens
 de dire : « Il me semble qu'on pourrait se faire une idée de la ma-
 » nière dont nous parvenons à la connaissance de la vérité, par la
 » comparaison successive des différentes perceptions, en considérant
 » le cerveau comme un lieu éclairé par la lumière de notre intelli-
 » gence, et où nous voyons clairement les rapports des objets aus-
 » sitôt que nous les y considérons ensemble. Tout notre rôle alors
 » consiste à les rassembler, à les placer ensemble au foyer de la lu-
 » mière pour pouvoir d'un seul coup d'œil, les considérer réunis et
 » prendre connaissance de leurs rapports. »

Tout cela est parfaitement juste; mais cette lumière qui éclaire
 notre cerveau n'est autre que notre âme, et, lorsqu'elle agit en
 nous, elle fait partie du moi; sans quoi tous nos mouvements in-
 stinctifs et même simplement habituels ne nous appartiendraient
 pas, non plus que nos inspirations, nos passions, et tout ce qui
 sortirait du cercle de nos idées réfléchies.

Je ne veux pas insister davantage sur cette distinction, qui pour-
 rait à la rigueur être considérée comme une vaine dispute de mots.
 Ce qu'il m'importe de faire observer, c'est que l'explication de

M. le docteur Bertrand implique l'existence dans notre esprit d'idées dont nous n'avons pas immédiatement la connaissance, puisque, lorsqu'une idée de ce genre vient à y tomber pendant le sommeil, notre intelligence crée un rêve pour nous la présenter, et cela après coup, qu'on le remarque bien ; car, dans l'exemple cité, l'idée du rapport entre les mots *dame* et *damnatio* était bien dans l'esprit du dormeur avant que l'interlocuteur imaginaire vint à la révéler, puisque celui-ci, d'après M. Bertrand, n'a été introduit en scène que pour cette révélation. Si donc M. Bertrand n'a pas exprimé la même opinion que moi sur ces idées internes qui jouent un si grand rôle dans tout mon mémoire, ce n'est pas qu'il en rejetât l'existence, mais uniquement parce qu'il envisageait dans son ouvrage les phénomènes du somnambulisme sous un autre point de vue que le mien.

Je ne m'arrêterai point ici sur ce qui est dit, dans la citation précédente, des fibres cérébrales entrant spontanément en action et reproduisant une multitude de sensations et d'idées qui fournissent des connaissances à notre âme ; l'ensemble de mon mémoire fait assez voir que c'est l'opinion tout à fait inverse que j'admets. Mon but n'est point de réfuter M. le docteur Bertrand, et, si d'ailleurs j'avais à faire l'examen de son livre, je n'y trouverais que bien peu de choses à reprendre et presque tout à approuver, car il est difficile de rencontrer dans un écrit de ce genre autant de lumière et de bonne foi.

NOTE D.

Notice de M. le colonel Goureau sur l'instinct des insectes et sur celui de l'homme.

A l'occasion de la citation que je fais dans mon mémoire de l'histoire de l'Abeille solitaire, j'ai pensé que plusieurs de mes lecteurs pourraient voir ici avec intérêt quelques exemples remarquables de l'instinct des insectes, et j'ai prié mon ami M. le colonel du génie en retraite Goureau, savant entomologiste, de me faire une note sur ce sujet intéressant. Il a bien voulu me remettre la notice suivante, que je publie en son entier sans l'accompagner d'aucune observation.

L'instinct est une force intérieure, un penchant irrésistible, qui pousse les animaux à exécuter invariablement et sans instruction préalable les principaux actes de leur vie. Les insectes offrent de nombreux exemples d'instinct, et parmi ces petits animaux les hyménoptères présentent les plus frappants. On peut citer la nombreuse famille des Fouisseurs, dont la femelle, chaque selon son espèce, creuse dans la terre ou dans le bois mort une galerie au fond de laquelle elle pratique une ou plusieurs cellules; elle remplit chaque cellule avec une espèce particulière d'insecte, ou de larve ou d'araignée qu'elle saisit dans la campagne, qu'elle blesse de manière à la mettre dans un état de torpeur qui l'empêche de remuer sans cependant lui ôter la vie; elle pond ensuite un œuf sur la provision déposée dans chaque cellule qu'elle ferme solidement et exactement, et meurt après avoir achevé sa ponte. Les œufs éclosent; les jeunes larves se nourrissent des provisions toujours fraîches et vivantes qu'elles trouvent autour d'elles, prennent leur accroissement, s'enferment dans un cocon de soie, se changent en chrysalides, et l'insecte parfait s'échappe de son nid de dix à onze mois après la mort de sa mère qu'il n'a pas connue, dont il n'a pu rien apprendre, et va construire un nid semblable au sien, approvisionné d'insectes de la

même espèce; et les mêmes actes se sont perpétués invariablement de génération en génération depuis l'origine du monde.

D'autres hyménoptères de la famille des Mellifères n'étant pas organisés pour construire des nids, ni pour récolter du miel et du pollen sur les fleurs, pondent leurs œufs dans les nids des hyménoptères récoltantes, choisissant ceux qui sont approvisionnés de la nourriture convenable à leurs larves. Celles-ci consomment les vivres destinés au légitime propriétaire qui meurt de faim. Ces hyménoptères parasites, sans avoir vu leurs parents, ni rien appris d'eux, exécutent ce que ces parents ont fait eux-mêmes l'année précédente, et s'adressent à la même espèce de récoltantes.

D'autres parasites pondent aussi dans des nids qu'ils n'ont pas faits, et dont les provisions n'ont pas été rassemblées pour eux; mais leurs larves étant carnassières dévorent le légitime habitant après qu'il a consommé toute sa nourriture. Chaque année leurs enfants, qui ont vu le jour dix mois après la mort de leurs parents, savent trouver pour leur postérité un nid tout pareil à celui dans lequel ils ont vécu.

Les Ichneumoniens, tribu très-nombreuse de la familles des Pupivores, pondent leurs œufs dans le corps des chenilles ou des larves des autres insectes qu'ils ont percé avec leur tarière ou les implantent simplement dans leur peau. Les larves sorties de ces œufs vivent dans le corps de leurs victimes, se nourrissent de la matière grasse qu'il renferme sans attaquer les organes essentiels à la vie, et ne leur donnent la mort que lorsqu'elles n'ont plus besoin de croître. Les enfants qui n'ont pas vu leur mère savent trouver l'année suivante les mêmes espèces pour leur imposer leur postérité.

On citerait une infinité d'exemples d'instinct particulier, si l'on voulait examiner l'histoire des insectes en détail. On peut aussi rapporter des exemples d'instinct social pris parmi ceux de ces animaux qui vivent en société. Le trait principal de cet instinct est le dévouement individuel à la prospérité, à l'accroissement et à la conservation de la société, dévouement qui va jusqu'au sacrifice de la vie pour la défendre lorsqu'elle est menacée. On en acquiert la preuve chaque fois qu'on attaque une cité d'abeilles, de guêpes, de bourdons ou de fourmis.

Les abeilles offrent un exemple d'instinct social d'un autre genre. Lorsque la reine d'une ruche meurt accidentellement, aussitôt les travaux et les récoltes cessent, l'ordre et la police disparaissent, et

toutes les abeilles ne tardent pas à périr; mais s'il existe dans la ruche une larve ou seulement un œuf de reine, rien n'est troublé, et tout marche comme à l'ordinaire. A défaut d'œuf ou de larve de reine, s'il existe un œuf d'ouvrière ou une larve d'ouvrière âgée de moins de trois jours, la police se maintient. Les abeilles agrandissent la cellule contenant cet œuf ou cette larve, l'approvisionnent d'une nourriture particulière aux larves des reines, et transforment ainsi cette ouvrière en reine féconde, lien de la société.

Certaines fourmis, nommées Amazones, offrent un trait d'instinct social qui mérite d'être rapporté. Elles font en troupe nombreuse des expéditions militaires; elles attaquent et prennent d'assaut d'autres fourmilières; elles enlèvent les larves et les nymphes qu'elles transportent dans leur cité. Ces larves et ces nymphes deviennent des fourmis esclaves chargées de tous les travaux et de tous les soins de leur nouvelle patrie. Les amazones n'emmènent jamais les fourmis adultes, qui pourraient s'enfuir ou exciter des troubles et des révoltes pendant leurs expéditions.

De tous ces traits on peut conclure que chaque espèce d'insecte a reçu du Créateur toute l'intelligence nécessaire pour assurer sa conservation et sa propagation. Dieu n'a pas voulu laisser à chacune d'elles le choix des moyens à employer; il leur a imposé les plus simples et les plus certains, et les a contraintes de s'y conformer perpétuellement et invariablement.

Tous les animaux ont aussi reçu de Dieu l'instinct nécessaire à la conservation et à la propagation de leur espèce; c'est pourquoi aucune espèce ne s'est perdue par défaut d'intelligence.

L'homme lui-même a été gratifié de l'instinct particulier et de l'instinct social. En sortant des mains de son Créateur, il a su parler à son voisin, mettre la main sans hésiter sur les fruits, les racines, les herbes convenables à sa nourriture, choisir celles qui étaient bonnes pour guérir ses maladies; construire une cabane, se couvrir de vêtements, se servir d'une massue, se faire un arc et une flèche; atteindre les animaux soit pour se nourrir de leur chair, soit pour se défendre contre leurs attaques. Il a su sans autre secours que l'instinct se rassembler dans des villes et des villages, obéir à des chefs et à des lois. C'est ce qui explique l'apparition de grandes villes, de nations puissantes, d'immenses armées dès les premiers jours de l'histoire; ce qui n'est pas plus extraordinaire que de rencontrer de grandes fourmilières, des ruches sauvages immensément

peuplées, où l'ordre et la police sont parfaits; c'est ee qui rend compte de l'ignorance où l'on est des inventeurs des arts de première nécessité : certaines nations ont nommé les dieux, e'est-à-dire personne; ear tout le monde les a inventés. C'est encore le moyen d'expliquer le sentiment religieux, eelui de l'amour de la patrie, les pressentiments, l'esprit prophétique, la révélation de la vérité dans certains songes, les idées innées admises par plusieurs philosophes, les sympathies, etc. Notre civilisation est le développement et le perfectionnement des idées bornées et des arts grossiers de l'homme primitif guidé par son seul instinct.

L'instinct de l'homme diminue à mesure que la civilisation augmente, et finit par être remplacée par les connaissances acquises et le jugement. Il se manifeste cependant quelquefois chez les nations policées, surtout dans les grandes crises qui menacent l'existence de la société même. Un des exemples les plus remarquables qu'on en peut citer est l'élection en 1848 de Louis-Napoléon comme président de la république. Chaque nation a des exemples analogues à produire dans le cours de son existence politique.

La vie de l'homme est longue, son intelligence élevée; il lègue son expérience à ses descendants. Dieu a pu lui laisser la liberté du choix des moyens à employer pour conserver et multiplier son espèce, et lui laisser son libre arbitre en toute chose; ee qu'il n'a pas jugé à propos de faire pour aucun des animaux qui peuplent la terre et les mers.

NOTE E.

Note sur le fluide vital.

En posant dans le chapitre VI de la première partie l'hypothèse de l'existence d'un fluide vital, je ne me suis nullement assujéti à fournir les preuves de l'existence de ce fluide, dont la nature et les propriétés sont encore complètement inconnues, et je ne me propose pas davantage dans cette note de révéler le mystère que les praticiens les plus éclairés n'ont pu dévoiler jusqu'à ce jour. Mais je lui fais jouer un tel rôle dans tout le cours de mon mémoire, que peut-être n'est-il pas inutile d'en dire encore ici quelques mots pour me justifier d'en parler d'une manière aussi affirmative.

Je rappellerai d'abord que ce fluide a été admis par un grand nombre de médecins, par ceux de l'école dite spiritualiste, expliquant la plupart des phénomènes vitaux par l'influence d'esprits animaux. Beaucoup d'autres physiologistes, sans partager la même doctrine, ont cru ou croient encore à son existence. Enfin tous, sans exception, reconnaissent la réalité des effluves des corps animés. Bien plus, ces effluves, véritables fluides impondérables, jouissent suivant eux de propriétés qui tiennent essentiellement à la vie et qu'ils perdent après la mort. Ainsi, par exemple, dans les maladies contagieuses, l'approche du corps malade suffit pour inoculer la maladie, tandis que le contact du cadavre est d'une innocuité quelquefois complète. Or cette action réciproque de deux corps animés, qui est si évidente dans certains cas, n'existe-t-elle que lorsqu'elle doit être malfaisante? On ne saurait le croire, et pour moi il est évident que les atmosphères qui enveloppent tous les corps vivants et même les corps bruts exercent constamment une certaine action les unes sur les autres, action qui se révèle quelquefois à nos sens par l'odeur, par une impression de chaleur ou par quelque autre caractère, mais qui plus souvent reste insensible, malgré la réalité de son existence.

Peut-être trouvera-t-on ces effluves trop matérielles et trop grossières pour jouer le rôle que je veux leur assigner. Mais personne ne contestera l'existence et l'entretien d'un foyer de calorique dans nos poumons et notre sang, foyer qui rayonne à l'extérieur et qui, à l'aide d'instruments assez sensibles, est appréciable à plusieurs mètres de distance, alors même que nos sens sont parfaitement rassis.

Le fluide calorique n'est-il pas encore assez subtil? L'électricité viendra à son aide; car il est hors de doute maintenant que la vie en développe en nous. Quant à un fluide particulier, magnétique ou autre, dont le nom soit en rapport avec les propriétés prétendues, rien ne nous en démontre l'existence. Ainsi, pour rester dans la réalité, nous avons l'électricité, le calorique et les effluves animales. Est-ce la réunion de ces trois fluides, celle de deux, ou un seulement d'entre eux qui doit composer le fluide vital? Je l'ignore; mais toujours est-il que, si l'on voulait lui disputer son nom, on ne pourrait du moins nier son existence. Ce qu'on pourrait avec plus de raison ne pas admettre, est le rôle que je fais jouer à ce fluide. Bien qu'il soit certain que la moindre vibration ne saurait s'opérer dans notre corps sans qu'elle se transmette au fluide qui l'entoure, et que par conséquent toutes nos pensées suffisent pour le modifier, il n'est nullement prouvé que ce soit sur lui qu'agisse notre âme plutôt que directement sur nos organes. C'est donc dans cette action surtout que consiste mon hypothèse, hypothèse toutefois que je considère comme fort probable, et qui a, comme je le dis dans mon mémoire, l'avantage d'une grande simplicité.

Dans ce que je dis du fluide vital dans le cours de mon mémoire, il y a donc des points incontestables, tels que l'existence d'une atmosphère qui nous entoure, l'influence soit des corps extérieurs, soit même de notre simple pensée sur les fluides qui la composent, enfin la réaction sensible ou insensible que les modifications éprouvées par notre atmosphère doivent nécessairement opérer sur nous; mais il en est d'autres qui sont contestables, comme, par exemple, l'intermédiaire obligé de cette atmosphère dans toutes nos sensations et nos mouvements volontaires ou organiques. Qu'on remarque au reste que cette dernière manière d'être du fluide que je nomme vital n'est nullement indispensable à l'explication des phénomènes que j'expose, tandis qu'au contraire la plupart de ces phénomènes resteraient sans explication si, par im-

possible, on rejetait entièrement les premières propriétés que je lui attribue sans les définir d'une manière précise.

Au moment où j'écris ces lignes, tout Paris s'occupe d'un phénomène curieux consistant dans un mouvement de rotation imprimé à des objets d'un poids déjà assez considérable par le fait du simple contact des mains de quelques personnes formant entre elles une espèce de chaîne. Beaucoup d'incrédules ne tardent pas à se convaincre par eux-mêmes de la réalité du phénomène, souvent ils passent d'une négation dédaigneuse à un enthousiasme peu réfléchi, et de suite ils voient les tourbillons d'un fluide vital ou magnétique entraînant dans son mouvement les corps qu'ils embrassent. N'est-ce pas là, diront bien des personnes, la preuve la plus palpable de l'existence de ce fluide si problématique? Je dirai que pour moi cette preuve est loin d'être convaincante, et pour faire connaître mon opinion à cet égard je renvoie à la note X de la troisième partie.

NOTE F.

Note sur l'imagination.

Ce que je dis sur l'imagination dans le chapitre VII de la première partie me semble aussi exact aujourd'hui qu'il me le paraissait à l'époque déjà bien ancienne où je l'ai écrit; et il est certain que de tout temps on a fait un singulier abus de l'emploi de ce mot. J'en veux citer ici quelques exemples qui devront faire comprendre complètement mon idée.

Ne soyons pas trop rigides sur l'extension donnée à cette faculté dans la poésie et les beaux-arts. Elle trône là dans son empire, et nous pouvons bien pardonner un peu d'enthousiasme à ses adorateurs. Mais l'abus du mot est passé dans le langage usuel et même jusque dans celui de la science, qui devrait toujours être si précis. Là il acquiert beaucoup plus de gravité. Non-seulement dans le langage vulgaire on a dit, comme dans la poésie ou les beaux-arts, imaginer c'est créer des images composées au moyen de sensations simples, mais encore c'est inventer. Aussi ces deux mots sont devenus synonymes, et l'on dit aussi bien imaginer une sauce qu'une scène de roman.

On ne s'est pas borné à cette acception, et bientôt croire ou même présumer est devenu imaginer, parce que dans certains cas l'imagination nous représente les objets avec tant de vivacité qu'on croirait en effet les voir. Ainsi, on dit communément, *j'imagine* ou *je m'imagine que je m'amuserai beaucoup à la fête du village voisin*. Cette manière de s'exprimer, qui serait exacte si elle signifiait, je me retrace l'image de la fête qui doit avoir lieu, je vois le rôle que j'y jouerai et il devra être agréable, est complètement fautive lorsqu'elle n'exprime qu'un espoir vague.

Il n'y aurait pas lieu d'insister sur cet abus de mots si on l'avait proscrit du langage des sciences; mais, loin de là, il semble qu'on ait

pris à tâche de l'exagérer ; et, si l'on examine ce que les médecins et les physiologistes entendent par imagination, on se convaincra facilement qu'ils ont complètement détourné ce mot de sa signification propre et primitive pour lui en donner une qui ne saurait nullement lui convenir.

M. Deleuze, défenseur distingué du magnétisme animal, dont les ouvrages sont écrits avec tant de précision et de clarté, s'exprime ainsi dans le second volume de son *Histoire du magnétisme animal*, page 270, en énumérant les diverses acceptions dans lesquelles le mot imagination est employé : « En physiologie, c'est » une sorte d'exaltation nerveuse qui fait voir les objets autrement » qu'ils ne sont et qui présente comme réelles des choses qui » n'existent pas. En médecine, et dans le sens que les médecins ont » donné au mot imagination, lorsqu'ils l'ont regardé comme la » cause des guérisons, c'est une puissance assez forte pour exciter » une révolution de laquelle résulte l'effet auquel on s'est attendu. »

Dans ces deux acceptions du mot imagination, on ne voit guère la simple faculté de réveiller en nous des sensations indépendamment des objets extérieurs propres à les faire naître. Et il semble que dans la première on ait pris la cause pour l'effet et dans la seconde l'effet pour la cause.

Dans le célèbre rapport de Bailly, au nom des commissaires nommés en 1784 pour l'examen de la doctrine de Mesmer, on trouve, page 51, le passage suivant :

« Ceci explique non-seulement les effets de l'attouchement » magnétique, mais encore les effets physiques de l'*imagination*. » On a toujours observé que les affections de l'âme portent leur » première impression sur le centre nerveux (l'épigastre), ce qui » fait dire communément qu'on a un poids sur l'estomac et qu'on » se sent suffoqué. Le diaphragme entre en jeu, d'où les soupirs, » les pleurs et les ris. On éprouve alors une réaction sur les viscères » du bas ventre, et c'est ainsi qu'on peut rendre raison des désor- » dres physiques produits par l'imagination. Le saisissement occa- » sionne la colique, la frayeur cause la diarrhée, le chagrin donne » la jaunisse. L'histoire de la médecine renferme une infinité » d'exemples du pouvoir de l'imagination et des affections de l'âme. » La crainte du feu, un désir violent, une espérance ferme et sou- » tenue, un accès de colère rendent l'usage des jambes à un gout- » teux perclus, à un paralytique ; une joie vive et inopinée dissipe

» une fièvre quarte de deux mois; une forte attention arrête le
 » hoquet; des muets par accident recouvrent la parole à la suite
 » d'une vive émotion de l'âme. L'histoire montre que cette émotion
 » suffit pour faire recouvrer la parole, et les commissaires ont vu
 » que l'imagination frappée avait suffi pour en suspendre l'usage. »

Il est difficile de confondre plus manifestement que dans ce passage toutes les passions et les affections de l'âme avec l'imagination, dont on chercherait même vainement à découvrir quelque trace dans la citation entière; et cependant c'est le judicieux et exact Bailly qui parle, ce qui montre quelle confusion règne dans l'opinion générale sur le sens véritable du mot imagination. Mais pour qu'on ne m'objecte pas de prendre une opinion individuelle pour l'expression de l'opinion générale, je continuerai mes citations en les choisissant toujours chez des auteurs qui se sont occupés de magnétisme animal.

Entre divers passages du rapport particulier de M. de Jussieu sur la théorie de Mesmer, je me bornerai à citer le suivant :

« Les grandes causes physiques agissent sur l'homme d'une ma-
 » nière continue, uniforme et générale; la marche de l'imagination
 » est particulière, inconstante, variable dans chaque individu; elle
 » ne peut suspendre les vraies fonctions animales exercées sans son
 » secours; mais elle a le pouvoir de les ralentir ou de les exciter.
 » Quelquefois dans le repos elle aide aux impressions extérieures;
 » plus souvent active, elle lutte et réagit contre tout ce qui l'en-
 » toure. Trop resserrée alors dans son espace étroit, elle s'agite
 » continuellement, elle tourmente le principe soumis à sa puissance,
 » le promène avec rapidité dans toutes les parties du corps, le
 » pousse au dehors ou l'attire au dedans avec une égale vivacité, et
 » par ces trois mouvements divers elle produit tous les effets attri-
 » bués à son action. »

Il me semble qu'il faudrait une grande perspicacité pour découvrir ce que c'est que l'imagination dont on parle dans ce discours, et il faut convenir que les faits qui ne trouvent leur explication que dans l'action d'une telle puissance ne doivent pas laisser dans l'esprit d'impressions bien nettes et bien satisfaisantes.

Mais continuons les citations que je vais extraire maintenant du *Journal des sciences médicales*, où M. le docteur Virey a écrit de nombreux articles contre le magnétisme animal. Ce savant médecin

commencee par définir l'imagination à peu près eomme le font les philosophes et même les poètes.

« Ce n'est, dit-il, que la représentation d'images à l'esprit, soit » volontairement, soit spontanément. » Plus loin il ajoute : « C'est » la puissance qui reproduit les impressions des sens externes ou » internes et qui les combine à son gré. » Mais bientôt cette définition prend sous sa plume une grande extension lorsqu'il dit : « Son » empire est si étonnant qu'on l'a vue guérir sur-le-champ des ma- » lades aux portes du tombeau et frapper souvent de mort l'homme » le plus furieux.... Elle est la reine du système nerveux.

» Les enfants quoique à la mamelle sont plus sensibles qu'on ne » le pense communément; leur jeune imagination est déjà frappée » par des regards d'individus qui les épouvantent ou qui leur dé- » plaisent....

» Dans tous les êtres frêles l'*imagination* ou plutôt l'*affectabilité* » *du moral* semble plus compatible à la peine et plus désireuse des » jouissances.

» Chez ces individus (les mélancoliques) la puissance de l'imagi- » nation a tant d'autorité, qu'elle distribue à son gré la sensibilité » en tel ou tel organe du corps, ou l'ôte complètement aux autres. » On se croit même sortir de son propre corps, lequel demeure » pendant ce temps dans un état d'insensibilité et d'évanouis- » sement....

» Il n'est certainement pas de panacée ou de remède à tous les » maux, si ce n'est la mort; cependant qu'on suppose ce remède » existant dans une certaine composition de nature inconnue, cette » ignorance seule est un motif de confiance. Le charme de l'imagi- » nation devient la panacée, etc....

» Comme notre volonté a le pouvoir de faire agir tel membre, » l'imagination a de même la faculté de créer de la douleur ou du » plaisir, ou une action quelconque en toute région de notre corps. » Une femme de chambre voit un chirurgien perçant un abcès au » bras de sa maîtresse, elle sent au même instant une vive poncture » au même lieu, qui devient rouge.

» Mais ce qui paraît singulier, c'est que cette imagination » puisse créer une action réelle par la seule direction de l'attention » sur telle ou telle partie du corps, sur les individus nerveux sur- » tout. Le fait est constaté par la physiologie, et l'on sent tout le » parti qu'en tirent les magnétiseurs. Ils dirigent ainsi les idées

» actives vers le lieu où ils veulent. De là vient que certains organes
 » acquièrent une sensibilité exquise et que d'autres peuvent la per-
 » dre totalement....

» Si l'on considère cette puissance dans nos propres en-
 » trailles, on verra qu'elle gouverne la plupart de nos fonctions,
 » qu'elle suscite, apaise ou transforme les passions.

» Quand la voix menaçante de saint Pierre faisait tomber à
 » ses pieds Ananias et Saphira, n'était-ce pas une commotion de
 » l'imagination qui les foudroyait?... »

Je pourrais multiplier beaucoup plus les citations, mais celles-ci
 suffisent bien pour justifier complètement mon assertion, que l'on
 confond à tout moment, même dans le langage de la science,
 l'imagination avec la simple croyance, la persuasion, la conviction,
 les passions, et enfin les forces vitales. En un mot, on fait de
 l'imagination l'âme à peu près tout entière; ce n'est qu'une manière
 de matérialiser un peu plus le mot. Sans doute dans tous les faits
 cités on voit entrer l'imagination pour quelque chose, puisque la
 plupart de nos idées ne sont que des images; mais il est aisé de re-
 connaître que cette imagination que l'on veut partout voir figurer
 comme cause n'est jamais là que comme occasion.

Je ne saurais m'abstenir de faire remarquer ici qu'après tous les
 prodiges que les physiologistes et les médecins attribuent à l'ima-
 gination, on ne comprend pas trop pourquoi ils font une guerre si
 acharnée aux magnétiseurs; car, vraiment, ils sont d'accord sur
 presque tous les faits, et l'on serait tenté de s'écrier avec Court de
 Gébclin dans sa lettre à ses souscripteurs : « Si l'imagination, si la
 » nature sont de si puissants remèdes, s'ils ont tant d'efficace,
 » comment ne vous en rendez-vous pas les maîtres? comment sont-
 » ils si puissants hors de vos mains, si faibles quand vous voulez
 » vous en servir? comment la confiance qu'on a en vous n'en-
 » flamme-t-elle pas l'imagination? comment avec cette imagination,
 » la nature et votre profond savoir, n'opérez-vous pas les mêmes
 » effets que vous semblez attribuer à la nature seule ou aux illu-
 » sions mobiles et inconstantes de l'imagination? avec plus de
 » moyens produirez-vous moins d'effets? »

On doit convenir ici que l'auteur du *Monde primitif* avait parfaite-
 ment raison, et que les magnétiseurs sont plus habiles que les
 médecins dans l'emploi de cette panacée que le docteur Virey crée
 avec l'imagination.

Je erois avoir complètement justifié dans cette note les assertions contenues dans le chapitre VII sur l'imagination. Mais je dois ajouter que peut-être me suis-je donné une peine inutile, car mon mémoire ne peut être un traité de philosophie et encore moins une dissertation sur la langue. J'aurais donc pu et peut-être dû accepter comme tout le monde le sens impropre qu'on donne au mot imagination, et comme en agissant ainsi je me serais trouvé presque entièrement d'accord avec les physiologistes sur les faits qu'on attribue au magnétisme animal, j'aurais eu sans doute plus de chances de les ramener à mon opinion, quoique M. le docteur Bertrand n'y soit pas parvenu en prenant la même voie. Mais j'ai dit dans la préface de cet ouvrage que je publiais mon mémoire tel que je l'avais présenté à l'Académie de Berlin, et je reste fidèle à mon engagement.

NOTE G.

Note sur la déperdition de substance du corps pendant l'état de veille.

Ce que je dis dans le chapitre IX de la première partie sur la déperdition du fluide vital pendant l'état de veille est parfaitement applicable à la déperdition de substance pondérable que nous faisons inécessamment par la transpiration sensible ou insensible, et il est certain qu'indépendamment de toute considération de fluide vital, nous aurions besoin chaque jour de repos pour réparer cette déperdition, qui est d'autant plus considérable que nos mouvements sont plus vifs et plus multipliés, et qui aurait encore lieu lors même que notre corps alité resterait dans un repos presque continu; car notre cerveau dans la veille ne reste pas inactif, les pensées le fatiguent et l'épuisent comme les mouvements fatiguent et épuisent les membres.

Mais si l'on admet l'hypothèse que j'ai établie de l'existence d'un fluide vital (voir la note F), ce fluide, véhicule lui-même de nos émanations, se dissipe avec elles et doit s'épuiser en même temps que notre propre substance. S'il est l'agent de nos pensées, son absence du cerveau doit en arrêter le cours, et par conséquent tout ce que je dis du rôle qu'il joue dans le sommeil est parfaitement admissible, quoique ce ne soit après tout que la conséquence d'une hypothèse.

NOTE H.

Note sur le somnambule de l'Encyclopédie.

Bien qu'il soit facile pour la plupart des personnes qui liront mon mémoire de vérifier ce que je dis sur le somnambule dont l'histoire est rapportée dans l'*Encyclopédie*, il sera plus commode pour tout le monde de trouver ici un extrait de l'article Somnambulisme de cet ouvrage philosophique. Voici textuellement ce qu'on y trouve :

« MONSEIGNEUR l'archevêque de Bordeaux m'a raconté qu'étant au » séminaire il avait rencontré un jeune ecclésiastique somnambule. » Curieux de connaître la nature de cette maladie, il allait tous les » soirs dans sa chambre dès qu'il était endormi. Il vit entre autres » choses que cet ecclésiastique se levait, prenait du papier, com- » posait et écrivait des sermons. Lorsqu'il avait fini une page, il » la relisait tout haut d'un bout à l'autre (si on peut appeler relire » cette action faite sans le secours des yeux). Si quelque chose alors » lui déplaisait, il le retranchait et écrivait par-dessus les cor- » rections avec beaucoup de justesse. J'ai vu le commencement » d'un de ses sermons qu'il avait écrit en dormant : il m'a paru » assez bien fait et correctement écrit ; mais il y avait une correc- » tion surprenante : ayant mis dans un endroit *ce divin enfant*, » il crut en le relisant devoir substituer le mot *adorable* à *divin* ; » pour cela, il effaça ce dernier mot et plaça exactement le premier » par-dessus ; après cela, il vit que le *ce* bien placé devant *divin* ne » pouvait aller avec *adorable*, il ajouta donc fort adroitement un *t* » à côté des lettres précédentes ; de sorte qu'on lisait *cet adorable* » *enfant*. La même personne, témoin oculaire de ces faits, pour » s'assurer s'il faisait usage de ses yeux, mit un carton sous son » menton, de façon à lui dérober la vue du papier qui était sur sa

» table; mais il continua à écrire sans s'en apercevoir. Voulant
» ensuite connaître à quoi il jugeait la présence des objets qui
» étaient sous ses yeux, il lui ôta le papier sur lequel il écrivait et
» en substitua plusieurs autres à différentes reprises; mais il s'en
» aperçut toujours, parce qu'ils étaient d'une inégale grandeur;
» car quand on trouva un papier parfaitement semblable, il le prit
» pour le sien, et écrivit les corrections aux endroits correspon-
» dant à celui qu'on lui avait ôté. C'est par ce stratagème in-
» génieux qu'on est venu à bout de ramasser quelques-uns de ses
» écrits nocturnes. Monseigneur l'archevêque de Bordeaux a eu
» la bonté de me les communiquer : ce que j'ai vu de plus étonnant,
» c'est de la musique faite assez exactement; une canne lui servait
» de règle; il traçait avec elle, à distance égale, les cinq lignes,
» mettait à leur place la clef, les bémols, les dièzes; ensuite il
» marquait les notes, qu'il faisait d'abord toutes blanches; et quand
» il avait fini, il rendait noires celles qui devaient l'être : les pa-
» roles étaient écrites en dessous. Il lui arriva une fois de les écrire
» en trop gros caractères, de façon qu'elles n'étaient pas placées
» directement sous leurs notes correspondantes. Il ne tarda pas
» à s'apercevoir de son erreur; et pour la réparer il effaça ce qu'il
» venait de faire en passant la main par-dessus, et refit plus bas
» cette ligne de musique avec toute la précision possible.

» Il s'imagina, une nuit, au milieu de l'hiver, se promener au
» bord d'une rivière et y voir tomber un enfant qui se noyait; la
» rigueur du froid ne l'empêcha pas de l'aller secourir. Il se jeta
» de suite sur son lit, dans la posture d'un homme qui nage. Il
» en imita tous les mouvements; et après s'être fatigué quelque
» temps à cet exercice, il sent au coin de son lit un paquet de
» la couverture, croit que c'est l'enfant, le prend avec une main et
» se sert de l'autre pour revenir, en nageant, au bord de la préten-
» due rivière; il y pose son paquet, et sort en frissonnant et cla-
» quant des dents comme si en effet il sortait d'une rivière glacée.
» Il dit aux assistants qu'il gèle et qu'il va mourir de froid, que
» tout son sang est glacé; il demande un verre d'eau-de-vie pour se
» réchauffer; n'en ayant pas, on lui donne de l'eau qui se trouvait
» dans la chambre; il en goûte, reconnaît la tromperie, et de-
» mande encore plus vivement de l'eau-de-vie, exposant la gran-
» deur du péril qu'il court; on lui apporte un verre de liqueur, il
» le prend avec plaisir et dit en ressentir beaucoup de soulagement.

» Cependant il ne s'éveille point, se couche et continue de dormir
» plus tranquillement. »

L'auteur fait suivre son récit de beaucoup de réflexions qui sont loin d'être sans intérêt; mais dont l'examen serait ici prématuré et sortirait même, sous quelques rapports, du cadre de mon travail. Mon but était uniquement dans cette note de préciser des faits qui ne sont énoncés que d'une manière un peu générale dans le chapitre X. M. le docteur Bertrand cite d'autres exemples curieux dans son *Traité du somnambulisme*, j'y renvoie le lecteur, qui y trouvera des détails intéressants dans lesquels mon intention n'est pas d'entrer ici.

NOTES

DE LA DEUXIÈME PARTIE.

NOTE I.

Note sur les effets de l'éther et du chloroforme.

La découverte assez récente des substances anesthésiques est venue donner quelque intérêt au peu de mots que j'ai dits dans le chapitre I^{er} de la deuxième partie sur les substances propres à déterminer le sommeil. L'éther d'abord, puis le chloroforme ont été reconnus susceptibles de produire un état qui n'est point le sommeil, qui n'est pas le somnambulisme non plus, qui participe cependant un peu de l'un et de l'autre, et dont le caractère le plus remarquable est d'anéantir la sensibilité nerveuse chez les individus soumis à leur action. Ces deux substances ne sont pas sans doute les seules qui jouissent d'une telle propriété. Chaque jour les journaux enregistrent quelques autres qui semblent pouvoir leur être substituées, et si leur vertu n'est pas bien constatée encore, on ne peut douter qu'on ne rencontre à l'avenir un certain nombre de corps qui présentent des propriétés analogues. C'est là un nouveau champ d'études ouvert aux physiologistes et aux médecins.

La suspension de la sensibilité étant un des phénomènes qui se présentent assez fréquemment dans le somnambulisme, il était naturel de rechercher s'il y avait quelque analogie entre les états produits par deux causes de natures aussi différentes.

Je me suis adressé d'abord pour fixer mes idées sur ce point à un savant médecin, qui s'est occupé autrefois de magnétisme animal, et qui était par suite plus qu'aucun autre en état d'envisager la question sous le même point de vue que moi.

Il m'a répondu que jusqu'à présent la médecine s'était bornée à accepter les faits, mais sans en étudier les causes, qu'il était bien difficile de saisir, et que, nul système n'ayant encore été mis en avant, les hypothèses que je pourrais établir ne contrarieraient aucune idée reçue à cet égard.

Ne pouvant tirer de lumière du côté de la science, je m'adressai à des somnambules pour voir si leur instinct me servirait mieux, quelque peu de confiance que m'inspirent d'ailleurs en général leurs appréciations théoriques.

La première que je consultai me répondit qu'il n'y avait aucune analogie entre le somnambulisme et l'état d'insensibilité des personnes soumises à l'action du chloroforme. Là-dessus elle me débita un long pathos qu'il me serait bien difficile de rapporter, et que je trouvai fortement empreint d'idées théoriques sur le magnétisme qui devaient lui avoir été suggérées par son magnétiseur.

J'en consultai une autre qui entra bien plus dans mes idées, et qui me dit que le sang et son mouvement étaient le principe de la vie; que, dans le sommeil magnétique, ce qui déterminait l'inaction ou l'insensibilité de certaines fonctions était l'éloignement de ce moteur, et que les substances anesthésiques produisaient un tel effet; que leur inspiration paralysait momentanément certaines parties du cerveau; qu'il suffisait de s'en frotter une partie quelconque du corps pour en chasser le sang et par suite pour la rendre insensible.

Cette explication est bien certainement erronée en quelque point, mais elle me paraît cependant se rapprocher de la vérité. Je doute que l'emploi du chloroforme ou d'autres substances analogues fasse refluer le sang dans les parties éloignées, mais je crois qu'une action semblable peut avoir réellement lieu sur les esprits vitaux qu'il entraîne dans sa circulation ou, en d'autres termes, sur ce que j'ai appelé le fluide vital. Ce serait donc un effet physique de même nature que l'effet moral qui produit le somnambulisme; mais comme la mesure de l'action qui le détermine n'est pas tempérée par une âme intelligente et habituée à régir les fonctions de la vie, il en

résulte que cet effet peut parfois devenir funeste, comme l'expérience ne l'a que trop montré.

Quelque précieuse donc que soit la nouvelle découverte de la science moderne, l'emploi du somnambulisme, lorsqu'il peut être produit, serait bien plus précieux encore pour favoriser les opérations chirurgicales, ainsi que M. le docteur J. Cloquet en a fait l'heureuse expérience sur une femme opérée du cancer. Le temps viendra, il faut l'espérer, où les préjugés, cédant à la lumière, permettront d'utiliser pour le soulagement de l'humanité les admirables phénomènes que présente le somnambulisme.

NOTE K.

Expérience récente faite sur une jeune fille. — Histoire de la somnambule du colonel Gourcau.

J'ai exposé dans le chapitre I^{er} de la deuxième partie comment je m'étais assuré des phénomènes du somnambulisme et des moyens pratiques qu'il suffisait d'employer pour les obtenir. Depuis l'expérience faite en 1816 sur mon somnambule prussien, je me suis peu occupé moi-même d'en produire de nouveaux. J'ai observé quelques somnambules, particulièrement à l'hôpital de la Salpêtrière, où un jeune médecin de ma connaissance traitait deux femmes hystériques qui ont présenté des faits intéressants; mais rarement je les endormais moi-même, et les circonstances de leur sommeil, dont je n'ai pas tenu de note exacte, sont trop éloignées de moi pour que je puisse les rapporter de souvenir avec assez de certitude. Ce que je puis dire aujourd'hui, c'est que tout ce que j'ai vu depuis près de quarante ans n'a fait qu'affermir ma conviction, et que ce qui m'a été rapporté ou ce que j'ai pu vérifier sur la nécessité des pratiques de la plupart des magnétiseurs pour obtenir le somnambulisme, ne l'a ébranlée en aucune manière.

Je viens de faire il n'y a que peu de jours une nouvelle expérience qui confirme pleinement encore mon assertion. Elle est fort simple, mais je crois devoir la rapporter, parce qu'elle concerne une jeune somnambule dont j'aurai à reparler dans plusieurs notes suivantes, et que d'ailleurs elle fournit une nouvelle preuve de la difficulté extrême qu'on éprouve à convaincre un incrédule par des raisonnements, tandis que la moindre expérience suffit pour le convertir.

Lorsqu'en 1816 je faisais à Stenay mes expériences, un de mes amis, le capitaine Gourcau, était en garnison à Toul, et j'entrai en correspondance avec lui pour lui exposer les phénomènes que j'observais, espérant exciter son intérêt et lui faire partager ma convic-

tion. Je lui déroulai dans deux longues lettres composant un véritable mémoire les faits d'abord, puis ma théorie à peu près telle que je la reproduis aujourd'hui. Mais il fut plus étonné que convaincu. S'il ne se moqua pas de moi, ce fut par pure politesse, et toutes mes raisons n'ébranlèrent point son incrédulité. Plus tard, je lui fis lire le mémoire que j'imprime aujourd'hui, et je n'obtins guère plus de succès. Il ne niait pas qu'il pût y avoir quelque chose de réel dans mes observations, mais il ne pouvait en admettre l'ensemble; et bref, s'il avait fallu préciser ce qu'il lui était permis de croire, il n'aurait rien trouvé à énoncer. Cette incrédulité passive dura trente-six ans malgré mes efforts plusieurs fois tentés pour la détruire. Enfin le hasard fut plus puissant que moi.

Retiré depuis trois ans du service, le colonel Goureau habite pendant l'été une petite propriété dans le département de l'Yonne, et s'y livre à ses recherches favorites sur l'entomologie. Pendant l'été de 1851, un de ses amis étant venu passer quelque temps auprès de lui, sa servante se vit obligée de chercher quelqu'un dans le village pour l'aider; et ne le trouvant que difficilement, parce qu'on était à l'époque de la moisson et que toutes les jeunes filles et les femmes étaient dans les champs, elle fut réduite à demander une enfant qu'on voulut bien lui confier.

Voici le portrait qu'en fait le colonel Goureau en tête d'un journal qu'il a tenu exactement depuis cette époque des faits remarquables que lui a présentés cette jeune fille :

« R... S... est une jeune fille de quatorze ans, née de parents honnêtes du village de S... Elle est douce, simple, sans malice, nonchalante; il faut lui répéter chaque jour la même chose pour qu'elle se la rappelle et la fasse. Ma servante n'a jamais pu dans l'espace de deux mois lui apprendre à faire un lit. Elle est d'une taille moyenne, d'un teint frais, blanc et rosé; ses cheveux sont châtons et ses yeux gris. »

Un soir la servante du colonel la fit coucher avec elle, parce qu'il était trop tard pour la renvoyer chez sa mère. Elle remarqua qu'elle parlait en dormant, qu'elle agitait ses membres, qu'elle rêvait continuellement sans jamais se tenir tranquille, en sorte qu'elle ne voulait plus la faire coucher avec elle. Son maître, prévenu de ces faits, soupçonna dès lors qu'elle était somnambule, et il engagea sa servante à renouveler l'expérience en se mêlant aux discours de cette rêveuse, et lui faisant des questions dans le sens de ses idées. L'é-

preuve fut continuée pendant plusieurs jours ; elle réussit parfaitement, et le colonel, convaincu que le hasard avait amené chez lui une somnambule, résolut d'en tirer parti pour fixer ses idées sur l'état singulier qu'elle présentait.

Ce qu'il avait entendu dire sur le magnétisme animal lui revenant vaguement à l'esprit, il se mit à magnétiser le soir cette enfant comme il put ; et après un quart d'heure ou vingt minutes de manœuvres, il parvint à l'endormir et à l'amener à l'état de somnambulisme tel à peu près que je le décris dans ce mémoire. Bien que cette somnambule n'ait pas présenté un degré de lucidité fort remarquable, elle me donnera lieu cependant de faire plus tard plusieurs observations de quelque importance ; mais ce n'est pas ici le moment de m'en occuper ; ce que je ferai remarquer seulement, c'est que mon camarade, que trente ans de discours n'avaient pu ébranler, fut immédiatement converti à mes idées, et qu'aujourd'hui il me permet de citer son nom parmi ceux des adeptes.

Une circonstance particulière engagea le colonel Goureau à la fin de l'hiver 1852-53 à faire venir près de lui à Paris la jeune R... Il me la fit voir et l'endormit plusieurs fois en ma présence en agissant suivant le mode ordinaire des magnétiseurs. Le sommeil se produisait assez promptement ; cependant il fallait encore de huit à dix minutes au moins avant qu'il fût bien complet. Je demandai un jour au colonel la permission d'opérer moi-même à ma manière ; il y consentit ; et en moins de quelques secondes je plongeai la jeune fille dans le sommeil le plus profond. Je lui fis pour cela avec force le commandement de dormir, et je lui appuyai légèrement ensuite un doigt sur le front.

Après avoir causé quelques instants avec elle, je partis, la laissant entre les mains de son maître ; et bientôt elle lui dit : Je n'aime pas trop les façons de ce monsieur ; il m'a fait grand'peur, et puis il m'a assommée d'un coup de poing sur la tête ; et elle grommela entre ses dents quelques mots de mécontentement. L'effet instantané n'en avait pas moins été produit ; effet tout moral, sans intervention d'aucun fluide émis par moi, mais que son imagination avait revêtu de formes sensibles et effrayantes.

NOTE L.

Note sur les exceptions que présentent quelques somnambules sous le rapport de la sensibilité.

Tout en présentant le sommeil des sens et l'insensibilité des somnambules comme un fait général bien constaté, j'ai cependant énoncé que ce fait avait des exceptions, et il en offre en effet d'assez nombreuses. Aussi les magnétiseurs distinguent-ils les somnambules chez lesquels cette propriété est bien caractérisée de ceux chez qui elle l'est moins, en disant des premiers qu'ils sont bien *isolés*; et ce sont généralement les somnambules les mieux isolés qui sont les plus parfaits, c'est-à-dire qui jouissent au plus haut degré des facultés remarquables que présente le somnambulisme, sans que pourtant on puisse affirmer que cette règle soit bien absolue.

Le docteur Bertrand cite dans son Traité du somnambulisme des somnambules qui entendaient toutes les personnes qui étaient présentes dans le salon au moment où on les endormait; et la jeune somnambule du colonel Goureau dont j'ai parlé dans la note précédente est dans le même cas; mais il suffit de l'injonction de la personne qui l'a endormie pour lui enlever cette faculté et pour la rendre sourde à toute voix ou à tout bruit extérieur.

Je trouve à ce sujet dans le journal que m'a confié le colonel Goureau :

SÉANCE DU 26 MAI 1852.

« Pendant ce sommeil, un orage a éclaté, et le tonnerre a roulé
» d'abord dans le lointain et s'est renforcé en approchant... Au
» premier roulement, R... s'est émue. — Qu'est-ce que cela? Il y a
» des rats sur le grenier... Les voilà qui reviennent, il y en a plus
» de vingt; qu'as-tu à rire, Marie, tu te moques de moi?

» M'étant aperçu qu'elle entendait le bruit du tonnerre, j'ai voulu
» éprouver si elle sentait; je l'ai très-légalement pincée sur la main.

» Elle l'a retirée subitement en disant : c'est un gros rat qui est
 » venu sur moi pour me mordre, et elle a frotté sa main. La sensi-
 » bilité, l'ouïe et la vue conservent leur action pendant son
 » sommeil. »

SÉANCE DU 3 JUILLET.

« J'ai oublié de noter qu'au moment où je l'ai endormie on son-
 » nait l'*Angelus* avec carillon. Ce bruit l'incommoda et l'impatienta.
 » — Il ne finira donc pas de sonner; ce bruit entre dans ma tête et
 » me fait mal. »

SÉANCE DU 8 JUILLET.

« J'ai omis de dire que pendant qu'on a sonné l'*Angelus* de midi,
 » elle a été très-incommodée du son de la cloche, dont le bruit lui
 » retentissait dans la tête. Elle pleurait de douleur et tenait sa tête
 » dans ses deux mains comme pour empêcher le son d'y entrer.
 » Marie pendant ce temps pliait du linge dont le froissement l'in-
 » commodait. Elle lui a dit de finir, qu'elle avait le temps de plier
 » sa toile. »

SÉANCE DU 14 JUILLET.

« A ce moment le premier coup de l'*Angelus* sonne, et elle se ré-
 » crie. — Fermez vos oreilles et n'entendez pas? — Elle demeure
 » dès ce moment insensible au son de la cloche; elle ne fait plus au-
 » cun mouvement annonçant la douleur, et elle dort avec le plus
 » grand calme. Après que l'*Angelus* est achevé, je lui dis : Ouvrez
 » vos oreilles, entendez et répondez-moi. Avez-vous entendu l'*An-
 » gelus* sonner? — Non, monsieur. — Avez-vous senti de la dou-
 » leur dans la tête? — Non, monsieur. — Voulez-vous encore par-
 » ler? — Oui, etc. »

J'ai moi-même fait sur cette jeune fille l'expérience de lui inter-
 dire l'usage de l'ouïe; mais voici un autre fait appartenant au même
 ordre d'idées et dont je n'ai fait l'observation que depuis peu de
 temps.

Je vois quelquefois une somnambule fort remarquable à plusieurs
 égards dont il sera encore question dans quelques-unes des notes
 suivantes. Lorsqu'on veut converser avec elle, il faut la toucher, lui
 prendre la main. Alors elle vous entend parfaitement et la conver-
 sation absolument comme pourrait faire une personne éveillée; mais
 si on ne prend pas cette précaution, ou qu'une tierce personne sur

laquelle on n'a pas appelé son attention veuille se mêler à l'entretien, elle ne l'entend pas et ne lui répond en aucune manière. Cependant, après avoir vérifié plusieurs fois ce fait, voici ce que j'ai fini par remarquer.

Si la tierce personne faisait une réflexion ou émettait une idée nouvelle, bien que la somnambule n'eût manifesté en rien qu'elle en eût la moindre connaissance, il arrivait quelquefois qu'au bout d'un certain temps elle venait à émettre elle-même une opinion en rapport avec l'énonciation qu'elle n'avait pas entendue, absolument comme si cette opinion ne lui était suggérée que par sa propre inspiration.

Ce fait trouve son analogue dans les impressions dont il est question dans mon mémoire, qui ne sont pas assez vives pour agir sensiblement sur les organes destinés à nous mettre en relation avec les objets extérieurs, mais qui n'en sont pas moins susceptibles d'être appréciées par l'âme. Voici comment l'expliquerait le docteur Bertrand dans son traité précité (page 245) :

« Un grand nombre de somnambules (surtout parmi ceux que les » magnétiseurs ont longtemps exercés) se trouvent dans un état de » demi-réveil en vertu duquel les sens extérieurs restent encore sus- » ceptibles de recevoir quelques impressions; seulement l'état où se » trouve le somnambule ne lui permettant pas de leur donner le » degré d'attention nécessaire pour en conserver quelque souvenir, il » paraît ne rien entendre de ce qu'on dit autour de lui. Il est alors » dans le cas d'un homme qui lit avec distraction, et dont les yeux » reçoivent successivement l'image de tous les caractères tracés sur » la page qu'il parcourt, mais sans qu'il se souvienne à la fin de rien » de ce qu'il a lu. Et de même que si au milieu de sa lecture une » idée plus saillante réveille l'attention de cet homme, il pourra, » sans avoir besoin de jeter une seconde fois les yeux sur ce qu'il » vient de lire, se rappeler une ou deux des lignes précédentes; de » même aussi le somnambule, si quelque chose rappelle tout à coup » son attention, pourra ressaisir les mots d'une phrase qu'il aurait » sans doute oubliée l'instant d'après. »

Bien que je n'admets guère ici le demi-sommeil dont parle le docteur Bertrand, j'ai tenu à citer le passage précédent, à cause de la justesse de la comparaison qu'il renferme.

On vient de voir plus haut que la jeune somnambule R... du colonel Goureau n'était nullement insensible. Il en est d'autres au contraire

qui présentent au plus haut degré le caractère de l'insensibilité. On peut placer en première ligne les cataleptiques cités par le docteur Petetin de Lyon. Mais il est naturellement bien des degrés intermédiaires, et j'en vais citer un exemple tiré d'une expérience qui m'est personnelle.

J'ai dit déjà que j'avais suivi en 1820 quelques essais faits par un jeune médecin de ma connaissance sur deux femmes hystériques, à l'hôpital de la Salpêtrière. L'une d'elles ayant dit dans son sommeil qu'une application de moxas lui serait salutaire, le jeune médecin consulta son chef de service sur l'opportunité de ce remède, et il reçut l'autorisation de l'appliquer. Je fus témoin et acteur de l'opération, l'une des plus douloureuses que l'on puisse supporter, et qui consiste à faire brûler sur la chair des boudins de coton embrasé de quelques centimètres de longueur. Cette femme ayant été endormie et couchée sans avoir été prévenue de rien à l'avance, nous lui appliquâmes cinq de ces moxas sur diverses parties du corps. Mes fonctions consistaient à la tenir et à l'empêcher de s'éveiller. Elle s'aperçut parfaitement de l'opération, manifesta quelques signes de douleur; elle me disait qu'elle allait se réveiller, mais je lui commandais avec force de dormir, et je la maintins à moi seul sans le moindre effort. Enfin, elle supporta l'opération sans beaucoup de plaintes, et lorsqu'elle fut terminée elle se remit sur un fauteuil et continua à dormir tranquillement. Réveillée au bout de quelque temps, elle ne dit rien d'abord, mais bientôt elle demanda ce qu'on lui avait fait, se plaignant de souffrir. On lui répondit que le médecin ayant ordonné de lui poser des moxas, on avait profité de son sommeil pour faire cette opération. Elle resta calme, et l'opération n'eut aucune suite fâcheuse.

Ce fait et bien d'autres analogues ou plus saillants, qui ont précédé de longtemps la découverte des substances anesthésiques, auraient dû appeler la sérieuse attention des médecins et eussent été célébrés par eux comme un bienfait de la nature, s'ils n'avaient pas été entachés par leur origine en se rattachant aux faits attribués au magnétisme animal. Mais c'est un point de vue sous lequel je ne veux point les examiner ici. Mon seul but était de présenter un exemple d'insensibilité incomplète.

NOTE M.

Note sur les fonctions que peut encore remplir le cerveau pendant le sommeil.

Le principe que j'ai posé que l'âme dans le sommeil profond agissait directement sur nos organes sans l'intermédiaire du cerveau, mais toujours à l'aide du fluide vital qu'elle dirigeait sur les parties auxquelles elle voulait rendre la sensibilité et l'action, a pour conséquence nécessaire que cette âme peut réveiller telle de nos fonctions cérébrales qu'il lui convient, sans pour cela réveiller les autres et ramener le somnambule à l'état de veille ordinaire. Si c'est ainsi que l'entendait le docteur Bertrand lorsqu'il disait, comme dans la citation de la note précédente, que beaucoup de somnambules se trouvaient dans un état de demi-réveil, je pourrais me trouver d'accord avec lui ; mais je ne crois pas qu'il en soit ainsi, parce qu'il pensait sans doute que les somnambules en question étaient dans un sommeil incomplet, tandis que je persiste à croire qu'ils sont toujours plongés dans un sommeil profond, et que c'est surtout à cause de cet état qu'ils jouissent de la faculté de rendre la sensibilité à une partie quelconque de leurs organes en laissant tous les autres dans une complète inertie.

Quoi qu'il en soit, la possibilité de réveiller l'ouïe et la vue est évidente, si on l'admet pour les trois autres sens. Je dis dans mon mémoire que je n'ai pas eu l'occasion de vérifier le fait par moi-même ; mais à peine ce mémoire était-il terminé que cette occasion se présenta.

En suivant les expériences dont j'ai déjà parlé à l'hôpital de la Salpêtrière, nous eûmes l'idée de faire ouvrir les yeux à une des deux femmes qui en étaient l'objet. La chambre dans laquelle nous opérions était fort élevée, et de sa fenêtre on avait la vue de tout Paris. La somnambule, placée à cette fenêtre les yeux ouverts et

fixes, semblait ne rien voir ; mais aussitôt qu'on lui désignait un monument ou qu'on portait son attention dans une direction déterminée, elle distinguait et décrivait fort nettement les objets. Quant à ceux qui se trouvaient en dehors de cette direction, elle ne les apercevait nullement. En un mot, elle ne voyait que les objets sur lesquels la volonté qui lui était transmise portait son attention, mais elle les voyait réellement bien par les organes de la vue.

Je fis sur la même femme une expérience plus curieuse et plus complète relativement au fait dont il est ici question. Je lui demandai s'il ne lui serait pas bon de dormir plusieurs jours de suite. Elle me répondit que oui, mais elle me fit l'objection qu'elle ne pourrait vaquer à ses affaires, prendre ses repas, et que cet état de sommeil continu ne serait point compatible avec les habitudes de l'hospice. Qu'à cela ne tienne, répondis-je, je vous rendrai l'usage des yeux et des oreilles, et vous vous dirigerez comme si vous étiez éveillée. Ainsi fut-il fait, et au bout de trois jours je revins à l'hospice comme j'en étais convenu, et je retrouvai ma somnambule comme je l'avais laissée. On me dit qu'elle était retournée auprès de ses compagnes, qui d'abord n'avaient pas fait attention à elle, mais qui bientôt avaient été frappées de la singularité de son regard et de sa démarche. Elle se dirigeait droit et avec roideur sur l'objet qu'elle voulait atteindre, sans paraître apercevoir les objets placés à sa droite ou à sa gauche ; elle pouvait bien causer avec une camarade, mais sans entendre rien de ce qui se disait autour d'elle en dehors de sa conversation, et son état bizarre excita la malice des autres femmes qui la plaisantaient et eherehaient à lui jouer quelques mauvais tours heureusement assez innocents. Aussi se plaignit-elle avant d'être éveillée de la contrariété qu'elle avait éprouvée. Toutefois, ramenée à son état ordinaire, elle oublia complètement, comme dans ses sommeils précédents, tout ce qui s'était passé en elle.

Je ne dois pas omettre de dire que j'avais fait sur la même somnambule l'expérience de réveiller sa mémoire, en lui faisant retenir à son réveil quelques-uns des faits qui s'étaient passés pendant son sommeil. Une fois, entre autres, je voulus lui apprendre une pièce de vers que je lui récitai deux fois assez lentement. A son réveil elle se rappela avec effort qu'elle avait entendu des vers, mais elle n'en avait saisi que quelques-uns. Cependant, en lui disant les premiers mots de chacun d'eux, elle retrouvait avec facilité les autres.

Je regrette aujourd'hui de n'avoir pas fait mon expérience plus complète, lorsque je l'ai tenue trois jours endormie, en lui rendant la mémoire en même temps que l'usage de ses sens. Il semble alors qu'elle eût dû être complètement réveillée et ne différer en rien d'une personne dans son état ordinaire. Mais je erois pourtant qu'il n'en aurait pas été ainsi, parce que ses actions et ses pensées auraient continué à être instinctives, et que le cerveau n'aurait fonctionné pour ainsi dire qu'exceptionnellement et dans la direction que lui aurait imprimée une attention déterminée par la volonté de l'âme plutôt que par les impressions reçues de l'extérieur.

D'autres expériences que celle que je viens de rapporter m'ont représenté les mêmes faits, toutefois avec des nuances assez distinctes; car on ne trouve guère deux somnambules qui se ressemblent parfaitement. Je me bornerai à citer ce qui concerne la jeune somnambule R... dont il a été question dans les notes précédentes.

J'ai dit qu'elle ne présentait pas de phénomènes des plus saillants. On chercherait vainement en elle le sentiment direct des objets extérieurs indépendamment de l'usage des sens; non que je croie qu'elle ne soit plongée que dans un demi-sommeil, mais parce que, par tempérament, par constitution, par habitude peut-être, il lui est plus facile de juger les objets en réveillant partiellement les organes propres à servir à ce jugement dans son état ordinaire, que d'en acquérir des notions par l'interprétation directe des modifications produites sur son fluide vital par la présence de ces objets.

On a déjà vu dans la note précédente que cette somnambule entendait parfaitement les sons, et qu'il fallait l'action morale de son magnétiseur pour lui enlever cette perception; qu'elle était pareillement sensible aux impressions produites sur la surface de son corps: l'expérience n'a pas été faite de détruire ce genre de sensibilité, mais je ne doute pas qu'elle ne réussit parfaitement. Quant à la vue, habituellement elle est inactive, et il a été vérifié que, lorsqu'elle marchait ou faisait une action quelconque les yeux fermés, elle hésitait et tâtonnait comme fait une personne éveillée lorsqu'elle est dans l'obscurité. Mais un jour le colonel Goureau lui fit ouvrir les yeux, et alors, bien que son regard fût un peu fixe, elle vit parfaitement tous les objets à sa portée et n'eut plus la moindre hésitation dans ses mouvements. Depuis ce temps elle demanda souvent qu'on lui ouvrît les yeux pour faire diverses actions, et elle finit bientôt par prendre l'habitude de les ouvrir

elle-même. Je l'ai vue une fois dans cet état, et il eût été impossible pour un étranger arrivant auprès d'elle de reconnaître si elle dormait ou si elle était éveillée. Cependant à son réveil elle oublie aussi complètement tout ce qui vient de se passer que si elle eût été tout à fait privée de l'usage de ses sens.

On remarquera peut-être qu'en parlant de cette somnambule, je fais mention d'expériences extrêmement simples qui n'ont point été faites et qu'il eût été facile cependant de tenter. Mais je ferai d'abord remarquer que ces observations arrivent à ma plume au moment même où j'écris et où cette jeune fille est loin de Paris, et en second lieu, que le colonel Goureau est fort discret en fait d'expériences; qu'il se borne plutôt à observer ce qui se passe en elle qu'à provoquer des faits extraordinaires, et qu'il consentirait difficilement à la livrer à un expérimentateur, dans la crainte de nuire soit à sa santé, soit à sa bonne réputation. Aussi n'est-ce que tout à fait accidentellement que j'ai pu faire quelques essais sur elle.

NOTE N.

Exemples d'idées internes observées dans la somnambule du colonel Goureau.

L'existence de ce que j'ai appelé les idées internes, c'est-à-dire celles dont nous n'avons pas la conscience, est si remarquable, si importante, si peu en harmonie avec les opinions reçues et par suite si contestée, qu'on ne saurait trop multiplier les preuves qui l'établissent. Les deux faits que j'ai cités dans le chapitre IV de la deuxième partie me semblent déjà bien concluants, et par leur nature, et par les circonstances si différentes dans lesquelles ils ont été observés. J'en vais citer néanmoins de nouveaux qui sont identiques avec le second exemple que j'ai rapporté, bien qu'ils aient été observés, plus de trente ans après, dans un village ignoré et par une personne qui jusque-là ne s'était jamais occupée des phénomènes du somnambulisme.

Je laisserai parler le colonel Goureau dans le journal si simple et si digne de foi qu'il a rédigé à la suite de chacune des séances de sommeil de la jeune R.....

SÉANCE DU 25 JUIN 1852.

Dans cette séance, on consulta la somnambule sur la maladie d'une jeune fille; après diverses questions et des réponses étranges à l'objet dont je m'occupe ici, voici comment s'exprime le journal :

« R..... continue à réfléchir, puis à la fin elle dit : « Il faut » qu'elle prenne des graines... vous savez bien... je ne puis pas » dire le nom... vous savez bien. — Non; comment sont ces graines? — C'est gros comme du chènevis, un peu plus; c'est jaune » et noir; ça a aussi un peu le goût de chènevis. — Je ne devine » pas; où cela vient-il? — Il y en a ici. — Dans quel endroit? — » Chez Raveau; il les fait venir de Paris; elles sont dans une boîte.

» — Quel effet doivent-elles produire? — Elles feront vomir. —
 » — Combien en faut-il prendre? — Vingt-quatre.....

» — Comment se procurer les graines dont vous avez parlé, puis-
 » que nous n'en savons pas le nom? — Eh bien, écoutez : j'irai
 » demain chez Raveau et je lui en demanderai; je lui dirai de me
 » donner des graines qui font vomir, grosses comme un petit pois,
 » jaunes et noires. — Vous le rappellerez-vous bien? — Oui, je me
 » le rappellerai bien, et j'irai aussitôt que je serai levée. — Vous
 » lui en demanderez le nom? — Oui, etc.....

» Le lendemain matin Marie m'a rapporté que R..... s'était ré-
 » veillée et dressée subitement sur son lit, à quatre heures du matin,
 » pour aller ouvrir la porte; mais que, les ouvriers n'étant venus
 » qu'à cinq heures, elle s'était rendormie; qu'aussitôt qu'elle a été
 » levée, elle est allée chez Raveau; elle ne voulait pas lui dire
 » pourquoi d'abord, mais en la pressant elle a avoué que c'était
 » pour lui demander de ma part des graines comme des vesees qui
 » font vomir, et qu'elle ne savait pas pourquoi faire... Elle a rap-
 » porté des graines logées par trois dans une capsule triloculaire...
 » Je lui ai demandé pourquoi elle était allée chez Raveau et ce qu'elle
 » voulait faire de ces graines; elle a répondu qu'elle avait rêvé à ces
 » graines pendant la nuit, qu'elles étaient bonnes pour faire vomir,
 » et que Raveau n'avait pu lui en dire le nom (*euphorbia cypa-*
 » *rissias*); le médecin n'a pas voulu en permettre l'emploi, qu'il a
 » trouvé dangereux, ce qui a beaucoup contrarié la jeune somnam-
 » bule. »

Ce premier fait n'est pas fort concluant, parce qu'il semble que R..... ait conservé, en partie du moins, d'après la recommandation de son maître, le souvenir de son idée; mais il est déjà assez remarquable, et il a été suivi par beaucoup d'autres qui ont un caractère plus prononcé.

SÉANCE DU 16 JUILLET 1852.

« ... Il faut le remplacer par six feuilles de sauge et de l'herbe de
 » la Saint-Jean. — Où est-ce que l'on trouve de la sauge et de
 » l'herbe de la Saint-Jean? — J'en apporterai demain, je sais où il
 » y en a. — Vous me donnerez aussi à moi un pied d'herbe de la
 » Saint-Jean, afin que je la voie et que je la connaisse? — Oui,
 » monsieur.....

» Le lendemain, je suis allé me promener au bois dès le matin,

» et je suis rentré à huit heures et demie; Marie m'a dit : — R.....
 » est sortie ce matin pour aller faire une commission, et je ne sais
 » ce qu'elle est devenue; j'en suis en peine, il y a deux heures
 » qu'elle est partie. — Elle est allée chercher de l'herbe de la Saint-
 » Jean sans aucun doute. — R..... est rentrée à neuf heures trois
 » quarts, tenant dans ses bras une botte d'herbe; je lui ai demandé
 » d'où elle venait, qu'est-ce que c'était que l'herbe qu'elle appor-
 » tait, et ce qu'elle en voulait faire : elle n'a su que répondre;
 » elle est d'abord allée dans une cour où il y en a; mais elle n'a pu
 » en arracher, parce qu'elle est sous du bois. Elle a été ensuite en
 » chercher au bas du village, elle n'en sait pas le nom, et elle était
 » très-embarrassée quand on lui demandait ce qu'elle portait; elle
 » répondait : — C'est M. Goureau qui en a besoin... C'est l'armoïse
 » commune (*artemisia vulgaris*).....

» Sur le lieu où elle a arraché l'armoïse, il y avait d'autres gran-
 » des plantes, et elle ne savait laquelle prendre; mais elle s'est déci-
 » dée, sans savoir pourquoi, pour celle qu'elle a apportée et qui
 » est celle qu'elle a promise à mademoiselle B..., à laquelle elle a
 » aussi donné de la sauge. »

SÉANCE DU 28 JUILLET 1852.

(*En parlant à la demoiselle B...*) « ... La faiblesse vient de la
 » tisane que vous prenez, qui est composée d'herbes fortes qui agis-
 » sent sur l'estomac. Il faut la continuer, mais vous en retirerez
 » l'oignon de lis, et vous le remplacerez par de la racine de bourra-
 » che et de la racine de... dites donc... vous savez bien... aidez-
 » moi donc... tu sais bien (Marie), tu en as rapporté quand nous
 » avons été chercher des fleurs au Bocaveau... une fleur bleue... —
 » Je n'ai pas vu cette plante et je ne la connais pas. — J'en irai
 » chercher demain matin; il y en a dans le pré au-dessous du ver-
 » ger de M^{me} R... J'apporterai aussi de la bourrache en revenant de
 » porter à dîner à nos gens; il y en a dans notre champ. — Vous
 » m'apporterez une plante fleurie entière de la première que vous
 » avez dite, afin que je la voie et que je cherche son nom? — Oui...

» Le lendemain R..... s'est levée à six heures moins le quart;
 » elle est rentrée vers sept heures, tenant dans ses mains une poi-
 » gnée de plantes. Elle a dit à Marie qu'elle voudrait bien me les
 » donner, mais qu'elle ne savait que me dire. Elles sont venues

» toutes les deux me les présenter. J'ai demandé à R.... pourquoi
 » elle m'apportait cela, qu'est-ce qu'elle voulait que j'en fisse. Elle
 » n'a pu rien dire et était fort embarrassée....

» La plante me paraît être de la campanule, fausse raiponce,
 » qui n'a d'autre propriété, d'après les ouvrages que j'ai consultés,
 » que d'avoir des racines que l'on peut manger en salade. La bour-
 » rache est diurétique, diaphorétique, et convient à mademoi-
 » selle B....; R.... en a cueilli dans le champ où elle a été porter
 » le dîner à son père et à sa mère. »

SÉANCE DU 30 JUILLET 1852.

« Où y a-t-il de l'absinthe? — J'en apporterai demain, il y
 » en a dans le jardin du père Raveau. »

SÉANCE DU 2 AOUT 1852.

« J'ai omis de dire que R.... n'a pas manqué d'apporter à Marie
 » de l'absinthe, comme elle l'avait promis dans son sommeil. Le
 » lendemain matin, elle disait à Marie qu'elle devait aller chez
 » Raveau, mais qu'elle ne savait pas pourquoi faire, et qu'il fallait
 » cependant qu'elle y allât. Elle s'est ensuite rappelée que c'était
 » pour chercher de l'absinthe. »

SÉANCE DU 5 AOUT 1852.

(*Parlant à mademoiselle B...*) « Vous ajouterez à votre tisane de
 » la racine de... tu sais bien, Marie... viens ici... tu sais bien, de
 » l'herbe avec des petites fleurs bleues, comme j'en ai apporté
 » pour mettre dans mon verre; je vous en apporterai demain, il y
 » en a dans notre cour. — Vous m'en présenterez aussi une plante
 » fleurie, pour que je la voie et sache son nom? — Oui....

» Le lendemain matin Marie m'a dit que R...., vers huit heures,
 » en revenant de chez elle, a rapporté une poignée de plantes, et a
 » dit qu'elle voudrait bien me les donner, mais qu'elle n'osait pas.
 » Elles sont venues toutes les deux me les apporter. J'ai demandé à
 » R.... pourquoi elle apportait cela. Elle a répondu qu'elle n'en
 » savait rien, qu'elle avait vu cette herbe dans sa cour, et que l'idée
 » lui était venue d'en arracher pour avoir aussi la racine. Cette
 » plante, examinée, est la verveine, si célèbre autrefois. »

SÉANCE DU 7 AOUT 1852.

« ... Que faut-il faire pour la soulager? — (*Après avoir pensé assez
 » longtemps.*) Il faut prendre de la fleur de sureau, de la mauve et
 » de l'herbe... vous savez bien... dites donc... vous ne savez pas...
 » de l'herbe... — Où y en a-t-il? — Dans une haie vers la fontaine
 » au cresson; il y a sur la haie des plantes comme vous en avez
 » planté dans la cour (de la clématite). — Comment fleurit-elle? —
 » La fleur est blanche, un peu rouge; la plante est haute comme
 » ça (*elle met sa main à 0^m50 environ au-dessus du pavé*). Quand on
 » frotte, elle fait de l'écume comme du savon. — Est-ce de la sapo-
 » naire? — Oui (*en riant*), c'est bien cela...

» Le lendemain R.... n'a pas manqué d'apporter à la maison de
 » la mauve, de la saponaire et de la fleur de sureau. »

SÉANCE DU 10 AOUT 1852.

(*Parlant à Marie.*) « Écoute, il faut faire une infusion de thé et
 » de... tu sais bien, de l'herbe comme tu en as cueilli dans notre
 » jardin; tu en boiras une tasse le matin. — C'est de la menthe?
 » — Oui, c'est cela, de la menthe; tu en mettras autant de l'un que
 » de l'autre. Je t'en apporterai demain matin. — Qu'est-ce que cela
 » fera? — Cela empêchera les étourdissements....

» Après des bavardages avec Marie, elle a demandé à être réveil-
 » lée. Je lui ai demandé, dans son état de veille, où elle avait cueilli
 » la saponaire qu'elle avait apportée, parce que je n'en ai point
 » trouvé dans le lieu qu'elle a indiqué pendant son sommeil. Elle
 » m'a répondu que c'était à la sortie du village, en allant à P... Je
 » lui avais indiqué ce lieu dans la séance du 7, et je ne lui en ai pas
 » parlé depuis. Qui est-ce qui vous a portée à en cueillir? — Rien;
 » quand j'ai vu cette herbe, il m'a pris envie d'en prendre et d'en
 » apporter....

» Aussitôt qu'elle a eu donné à manger aux pigeons et aux pou-
 » les, elle est allée chez elle pour donner à manger à son cheval,
 » puis elle est revenue tenant à la main une poignée d'herbe, qui
 » est la menthe qu'elle a promise. Marie m'a assuré qu'elle ne
 » lui en a pas parlé, ni hier soir, ni ce matin. Ces faits, qui se re-
 » nouvelent si souvent, prouvent qu'elle est poussée, par un mou-
 » vement intérieur et instinctif à faire dans son état de veille ce

» qu'elle a promis de faire dans son sommeil, quoiqu'elle ne con-
» serve aucun souvenir de ce qu'elle a dit. »

Il est curieux de voir ici le colonel Goureau, pressé par la force et l'évidence des faits, arriver à une conclusion qui n'est autre qu'un des principes fondamentaux de mon système.

SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 1852.

« Doit-elle continuer à boire sa tisane? — Il faut en faire une
» avec... vous savez bien... dites donc... mais dites donc... — Est-
» ce une plante? — Oui. — Comment est-elle? — Les feuilles sont
» larges; elles ont des poils des deux côtés; cela vient haut comme
» ça (*elle fait signe avec sa main d'une hauteur de 0^m60 environ*). —
» Est-ee du bouillon-blanc? — Non, cela fleurit blanc. — Où
» trouve-t-on cette plante? — Le long des chemins. — Je ne peux
» pas deviner quelle est cette plante; est-elle en fleur mainte-
» nant? — Non, elle est en graine; les graines sont renfermées
» dans des... choses comme les noisettes... mais dites donc... — Je
» ne peux pas deviner ce que vous voulez dire; vous en irez cher-
» cher demain et vous me la montrerez. — Oui, j'irai demain dès le
» matin; il me faudra du temps pour la trouver, et je n'en appor-
» terai qu'un pied, elle n'est pas commune. — Est-ee de la racine
» qu'il faut prendre? — Oui, de la racine...

» Le lendemain matin, j'ai demandé à R..... si elle n'avait pas
» quelque chose à aller chercher. Elle a répondu que oui, mais
» qu'elle ne savait pas ce que c'était, ni où il fallait aller; elle était
» très en souei et répétait: « Mais où donc que je vais aller?... est-
» ce dans les champs ou sur les chemins?... quoi donc que je vais
» rapporter? — Pensez-y bien, et vous trouverez. » A neuf heures,
» elle est rentrée tenant à la main un très-beau pied de jusquiame
» qu'elle m'a présenté. J'ai défendu de faire de la tisane avec cette
» plante, qui est indiquée dans les ouvrages de botanique comme
» un poison narcotique.

» Je dois annoter que R....., après son réveil, ne s'informe pas
» de ce qu'elle a dit dans son sommeil et ne paraît s'en préoccuper
» d'aucune façon. »

Je passe quelques autres citations encore d'après lesquelles la jeune somnambule indique des plantes qu'elle doit aller chercher, mais dont ne parle plus le journal. Ces faits sont devenus si fré-

quents, que le colonel Goureau a fini par n'en plus tenir pour ainsi dire compte, et, quelles que soient les particularités que présentent quelques-uns d'entre eux, ils concourent tous de la manière la plus évidente à montrer l'existence d'une incitation interne qui nous pousse, dans certaines circonstances, à exécuter des actions raisonnées dont le motif, quoique bien réel, nous est cependant inconnu. Ce fait est le plus incontestable peut-être de tous ceux que révèle le somnambulisme.

NOTE O.

Note sur M. Ampère relativement au magnétisme animal.

J'ai déjà cité M. Ampère dans la première partie de mon mémoire, et voilà encore son nom qui reparait maintenant qu'il est question des phénomènes du somnambulisme. M. Ampère, demandera-t-on, était-il donc magnétiseur ou du moins adepte du magnétisme animal ? Je répondrai que je ne pense pas que M. Ampère ait jamais essayé de faire par lui-même aucune expérience de magnétisme animal ; mais que c'était l'esprit le plus vaste et le plus universel qui fût sans doute de son temps ; qu'il savait tout et raisonnait parfaitement de toutes choses, surtout de celles qui se présentaient sous un point de vue philosophique ; que, loin d'imiter beaucoup de ses collègues, qui ne parlaient du magnétisme animal qu'avec ironie ou dédain, il avait voulu le connaître avant de le juger ; qu'il avait suivi avec assiduité les conférences du docteur Bertrand, et que moi, son ancien disciple, dont il avait bien voulu conserver le souvenir, j'ai souvent eu avec lui d'intéressantes conversations sur cette matière.

M. Ampère croyait à la plupart des faits généraux du magnétisme animal ; mais d'un esprit plus spéculatif qu'agissant, il cherchait moins à les expérimenter par lui-même qu'à s'en rendre compte, et par suite à se convaincre de leur possibilité. D'ailleurs les cours publics qu'il faisait alors au collège de France et ses recherches si précieuses sur l'électro-dynamie ne lui permettaient guère de se livrer à une autre étude un peu sérieuse, et lui laissaient à peine le temps d'y consacrer quelques rêveries. Enfin tous ses amis étaient assez peu disposés à l'encourager dans des recherches ayant un tel objet, et ce n'étaient pas des jeunes gens comme moi et M. Bertrand qui eussions pu l'y entraîner en lui faisant braver les sarcasmes des savants. Il eût fallu avoir quelques faits bien sail-

lants à lui montrer, pour ainsi dire en secret, et je n'avais aucun somnambule à ma disposition. Peut-être M. Bertrand lui en aura-t-il fait voir; mais j'en doute cependant, parce que M. Bertrand n'opérait que sur des malades qui n'aiment guère à se donner en spectacle, et que, bien que par mon âge et par mes relations antérieures j'eusse quelques droits à son intimité, jamais il ne m'a proposé de m'en montrer aucun.

M. Ampère ne s'est donc vraisemblablement jamais occupé de magnétisme animal que d'une manière toute spéculative, c'est du moins ainsi que j'ai pu en juger dans les rapports souvent interrompus que j'ai eus avec lui. Mais toutes les fois que je l'ai entendu raisonner sur cette matière, ç'a toujours été avec la supériorité et l'originalité d'esprit qui caractérisaient toutes ses discussions.

NOTE P.

Note sur la transmission des idées.

J'ai dit dans mon mémoire que je ne pourrais citer aucune observation personnelle qui établit la faculté dont jouissent quelques somnambules de sentir la pensée des personnes qui les ont endormis ou de celles avec lesquelles ils sont mis en rapport. Depuis que ces lignes ont été écrites, il m'a été fourni plusieurs exemples de cette faculté. Je me bornerai à citer ici les deux plus remarquables.

Vers 1842 ou 1843, je fus invité à passer chez un de mes anciens camarades une soirée dans laquelle on devait étaler les merveilles du somnambulisme. Je m'y rendis ; c'était la première fois que j'assistais à ce genre de spectacle, assez commun cependant dans les salons de Paris, et depuis je n'y ai pas assisté de nouveau.

Je trouvai là une quarantaine de personnes, quelques adeptes plus ou moins exaltés et beaucoup d'incrédules, parmi lesquels on pouvait compter au premier rang le maître de la maison. J'aurais mal, je le dis de suite, de la séance, et en effet toutes les expériences de vue à distance, de lecture de billet cacheté, tous les miracles en un mot échouèrent complètement, et il ne resta plus assez de faits saillants pour qu'une réunion aussi nombreuse et dans des dispositions d'esprit si diverses pût sagement les apprécier.

En causant dans un groupe à l'issue de cette déconvenue, je fis observer au maître de la maison que ce n'était pas par de semblables représentations que l'on pouvait se convaincre de la réalité des phénomènes du magnétisme animal ; que les expériences eussent-elles même réussi, chacun dans une réunion nombreuse de personnes étrangères les unes aux autres pouvait supposer quelque compérage et quelque supercherie, et que, pour bien observer les faits, il fallait les voir en tête-à-tête ou en fort petit comité du moins, les examiner sous toutes les faces et les répéter souvent.

Un de nos interlocuteurs, qui était un jeune homme, applaudit à mes paroles, dit qu'il connaissait une excellente somnambule, et nous proposa de tenter quelques essais avec elle en présence seulement du maître de la maison, d'un de nos amis communs et de moi. Nous acceptâmes et primes jour à un délai rapproché.

J'arrivai chez mon ami avant le magnétiseur et sa somnambule, et là le maître de la maison nous dit qu'entre autres facultés extraordinaires qu'on prêtait à cette somnambule était celle de pouvoir dire ce qu'une personne avec qui on la mettait en relation avait fait dans la journée. Il se trouvait justement par hasard que ce jour-là j'avais fait une démarche peu ordinaire; j'étais allé dans les ombles de l'hôtel des Invalides avec le duc de Montpensier pour lui faire voir la galerie des plans-reliefs des places fortes. Je proposai de faire sur moi l'essai de la faculté de la somnambule, et cette proposition fut acceptée par mes deux amis.

La somnambule arrivée et endormie, je me mis aussitôt en rapport avec elle, et lui demandai si elle pouvait voir ce que j'avais fait dans la journée.

Après quelques détails assez insignifiants et péniblement obtenus sur l'emploi de ma matinée, je lui demandai où j'étais allé après déjeuner. Elle me répondit sans grande hésitation aux Tuileries; ce qui pouvait fort bien s'entendre d'une simple promenade. J'insistai en demandant par où j'étais entré, et elle répondit fort bien encore par le guichet du quai, auprès du pont Royal. — Puis ensuite? — Vous êtes monté dans le château. — Par quel escalier? est-ce celui du milieu? — Non, c'est par celui du coin près du guichet. — Là elle se perdit dans les escaliers, et il y a lieu en effet de s'y perdre, car il y en a plusieurs: le grand escalier de service du pavillon de Flore, et l'escalier des appartements du roi avec des paliers et des marches de raccordement menant de l'un à l'autre. Enfin elle me laissa dans une grande salle où il y avait des officiers. C'était une salle d'attente au rez-de-chaussée. — Vous avez attendu, me dit-elle. — Et puis? — Il est venu un grand jeune homme vous parler. — Quel était ce jeune homme? — Je ne le connais pas. — Cherchez bien? — Ah! c'est un fils du roi. — Lequel? — Je ne le connais pas. — Ce n'est pas bien difficile à savoir, il n'y en a que deux à Paris: le duc de Nemours et le duc de Montpensier; est-ce le duc de Nemours? — Je ne le connais pas. — Je lui dis que c'était le duc de Montpensier. — Après? — Vous êtes monté en voiture. — Tout seul? — Non, avec le

prince. — Comment étais-je placé? — Au fond, à sa gauche. — Étions-nous seuls dans la voiture? — Non, il y avait encore devant un gros monsieur. — Quel était ce monsieur? — Je ne le connais pas. Cherchez? — Après avoir réfléchi : c'était le roi. — Comment! lui lui dis-je, j'étais sur le derrière de la voiture et le roi devant, vous voyez bien que cela n'est pas raisonnable. — Je ne sais pas, je ne connais pas ce monsieur. — Eh bien! c'était l'aide de camp du prince. — Je ne le connais pas. — Où avons-nous été? — Vous avez suivi la rivière. — Et puis? — Vous êtes allés dans un grand château. — Quel était ce château? — Je ne sais pas, il y a des arbres avant d'y arriver. — Regardez donc bien, vous devez le connaître? — Non, je ne sais pas. — J'abandonne cette question et je lui dis de continuer. — Vous avez été dans une grande salle. Là elle me fait une description imaginaire de la salle où elle voit briller des étoiles sur un fond blanc. Enfin elle me dit : — Il y avait de grandes tables. — Et qu'y avait-il sur ces tables? — Ce n'était pas haut, ce n'était pas plat non plus tout à fait. — Je ne pus pas l'amener à me dire qu'il y avait des plans-reliefs, objets que sans doute elle n'avait jamais vus. — Qu'avons-nous donc fait devant ces tables? — Vous montriez. Vous êtes monté sur un siège, et avec une grande baguette vous faisiez voir quelque chose. Cette particularité remarquable était parfaitement exacte. Enfin, après bien des lenteurs, elle nous fit remonter en voiture et partir. Je lui dis alors : — Mais regardez donc en arrière, vous devez reconnaître l'endroit d'où nous sortons. — Ah! dit-elle, comme étonnée et un peu confuse, c'est l'hôtel des Invalides. Elle ajouta encore que le prince m'avait laissé à ma porte, ce qui était vrai.

Quelque familiarisé que je fusse avec les phénomènes du somnambulisme, cette scène me frappa néanmoins beaucoup, et je ne pus raisonnablement attribuer qu'à la faculté de lire dans ma pensée ou sur des impressions existantes encore dans mon cerveau l'espèce de divination dont venait de faire preuve la somnambule. C'est encore la seule explication que je puis lui donner aujourd'hui.

Je dois cependant ajouter que mes deux amis, qui ne pouvaient juger comme moi de la justesse des réponses essentielles, ne furent ni complètement satisfaits, ni complètement convaincus. Ils auraient voulu plus de netteté dans le discours, et il est certain que la somnambule hésitait souvent et qu'il fallait lui arracher les réponses. Ils prétendaient que je les lui dictais pour ainsi dire, et que je l'aidais. Or

le dialogue que je viens de rapporter est un spécimen parfaitement exact de celui que j'ai eu avec elle, mais qui a été beaucoup plus long. Je ne lui ai dit que ce qu'elle renonçait à trouver et qui ne pouvait avoir aucune conséquence sur les réponses qu'elle avait encore à me faire. Je lui ai répété, il est vrai, plusieurs fois qu'elle connaissait très-bien le château dont elle me parlait; mais était-elle lui nommer les Invalides? Elle a hésité souvent, divagué quelquefois; mais croit-on qu'il doive être aussi facile à une somnambule de voir dans la pensée qu'à une personne éveillée de lire dans un livre ouvert? Enfin, on ne doit pas oublier que les somnambules rêvent et qu'ils ne divaguent pas moins parfois que les rêveurs les plus ordinaires. Pour moi, quelle qu'ait été la forme de la révélation, je suis frappé de cette suite de déclarations non provoquées que je suis allé aux Tuileries, que je suis entré dans le pavillon de Flore, que j'ai été dans une salle d'attente où un prince est venu me trouver, que nous sommes sortis ensemble en voiture accompagnés d'une troisième personne, que nous sommes allés dans un château où se trouvaient dans une galerie de grandes tables sur lesquelles étaient des objets étendus et peu élevés, que j'ai fait des démonstrations sur ces objets avec une baguette et en montant sur un banc, que le château dont il est question est l'hôtel des Invalides, enfin que le prince m'a reconduit chez moi.

Puisque j'énonce les doutes en même temps que ce qui est certitude pour moi, je dirai encore, afin que ma bonne foi ne puisse être en aucune façon soupçonnée, qu'après la scène que je viens de rapporter, j'ai appris que le jeune magnétiseur, que je ne connaissais en aucune façon et que je n'ai jamais revu, qui ne me connaissait pas davantage, avait été précepteur du jeune Vigier, qui était fort lié avec le duc de Montpensier et qui sortait souvent avec lui. Il n'aurait donc pas été absolument impossible qu'après mon départ, vers trois heures de l'après-midi, le prince eût vu ce jeune homme, lui eût conté sa promenade, que celui-ci l'eût redite avec des détails suffisants à son précepteur, lequel, sans se douter que le soir même j'en ferais l'objet d'une expérience, l'eût également redite à la somnambule pour la mettre en état de me répondre. Mais outre que ce concours de circonstances serait aussi étonnant au moins que le fait même que je rapporte, il est à remarquer qu'alors la somnambule n'eût point hésité à nommer les Invalides non plus que les plans-reliefs, au lieu de les désigner comme des objets étendus et

peu élevés placés sur de grandes tables, indication par laquelle bien certainement on n'a pas cherché à les lui faire connaître.

Un autre motif doit en outre me faire rejeter l'explication qu'on pourrait vouloir faire résulter des circonstances précédentes. C'est qu'au bout de quelque temps le prince lui-même me reparla avec quelque étonnement des détails de ma soirée, qui lui avaient été racontés par M. Vigier, lequel les tenait du magnétiseur lui-même. Le cercle que j'ai tracé plus haut avait donc été parcouru mais en sens inverse, ce qui n'a rien que de tout à fait naturel ; tandis que bien qu'il fût très-possible que le prince eût dit à M. Vigier qu'il avait été avec moi visiter la galerie des Invalides, il est tout à fait inadmissible qu'il l'eût entretenu des particularités insignifiantes et me concernant uniquement que la somnambule avait cependant rapportées avec exactitude.

Enfin je concevrais qu'on pût conserver quelques doutes et qu'on s'ingénîât à les corroborer si le fait que je viens de rapporter était unique ; mais il s'ajoute à cent autres de même nature qu'on observe journellement dans le somnambulisme. J'en vais citer un second, ainsi que je l'ai annoncé au commencement de cette note. On peut aussi le révoquer en doute ; mais quand on est ainsi réduit à tout démentir, ne semble-t-il pas que ce soit par un parti pris de se boucher les yeux et les oreilles pour ne rien voir et ne rien entendre ?

Il y a deux ans environ une somnambule me conseilla pour des douleurs de prendre des bains de vapeur sèche sulfureuse et m'indiqua un établissement dans la rue de la Victoire, comme le seul de Paris où on les administrât bien. Je suivis ce conseil, qui me parut raisonnable.

Le maître de l'établissement, qui est assez causeur, mais qui est d'ailleurs un vieillard à la mine et aux allures franches, me demanda un jour qui est-ce qui m'avait indiqué ses bains. Comme j'évitais de répondre, il me dit : Ne serait-ce pas une dame D... ? Là-dessus je lui demandai s'il connaissait cette dame. Il me répondit que non, mais qu'il désirait beaucoup la connaître, et qu'il se proposait bien d'aller un jour la voir, parce qu'elle lui avait rendu service et d'une manière tout à fait extraordinaire. Voici ce qu'il me rapporta à ce sujet.

« Une personne à qui il administrait des bains depuis quelque temps lui dit un jour : Il vient de m'arriver quelque chose de bien étonnant relativement à vous. Je vais quelquefois consulter me

sommambule pour ma maladie, et j'y suis retournée hier après une interruption assez longue. Aussitôt qu'elle m'eut reconnue, elle me dit : Vous allez beaucoup mieux, qu'avez-vous donc fait pour vous remettre en si bon état? — Cherchez, lui répondis-je. — Vous avez pris des bains, mais ce ne sont pas des bains ordinaires, ce sont des bains d'air sec sulfureux. Où donc avez-vous pris ces bains? — Cherchez! — Ah! je vois, c'est de l'autre côté des boulevards. Ce n'est pas dans la rue de Provence, mais dans la rue après. — A quel numéro? — Cherchez encore. — C'est au numéro 46, la maison des bains, mais non pas dans l'établissement même; c'est au fond de la troisième cour, au rez-de-chaussée. » Toutes ces indications étaient parfaitement exactes. Jamais la sommambule n'avait entendu parler de cet établissement, et je doute que jusqu'à ce jour elle y ait encore mis les pieds.

Je parlai de ce fait à la sommambule pendant son sommeil, elle le confirma en le prenant d'ailleurs sur le ton d'une parfaite indifférence; et ce qui m'étonna de sa part, c'est que je savais qu'elle répugnait, par habitude sans doute, à s'occuper de toute autre chose que de ce qui concerne les malades. Dans le cas présent, elle avait lu dans le cerveau de la dame qui la consultait.

Je sais bien, comme je l'ai dit, qu'on peut se débarrasser de ce fait en le niant. S'il était seul, je serais loin de l'admettre moi-même. Que l'on considère cependant quel concours d'impostures il suppose sans motifs bien raisonnables, et puis l'identité qu'il présente avec ceux que d'autres imposteurs dans des temps et des circonstances toutes différentes, sans se concerter entre eux, auraient imaginés chacun de leur côté.

Mais il ne faut pas que j'oublie que je ne me suis pas imposé la tâche impossible à remplir de convaincre des incrédules. Que mes lecteurs donc n'admettent aucun fait sur une simple assertion, mais qu'ils ne les rejettent pas du moins d'une manière absolue si je suis parvenu à les rendre vraisemblables.

NOTE Q.

Exemple du développement des facultés intellectuelles chez les somnambules.

Les exemples du développement des facultés intellectuelles chez les somnambules et en général chez les épileptiques de toute espèce sont très-nombreux ; et le docteur Bertrand en rapporte d'assez remarquables dans son *Traité du somnambulisme*. Je me bornerai à en citer un nouveau que j'extraits du journal que m'a confié mon ami le colonel Goureau.

On se rappelle le portrait qu'il a fait (note K) de sa jeune somnambule R..., qui, éveillée, semble douée de peu d'intelligence. Or voici ce qu'on trouve à son sujet dans la séance du 27 juin 1852.

« Vous avez fait un beau sermon hier pendant la nuit à R... et » à D... ; voulez-vous me le répéter ? — Ce que j'ai dit, c'est pour » leur bien ! Il faut que je me mette bien à mon aise. Elle s'arrange » commodément dans le fauteuil, porte sa main gauche sur son vi- » sage pour se couvrir les yeux comme quelqu'un qui médite pro- » fondément, et soutient son coude avec sa main droite. Puis après » avoir toussé, elle fait une exhortation en termes choisis pour » faire sentir à R... les suites de ses défauts pour elle, pour ses en- » fants et pour sa fortune, pour le présent et pour l'avenir. Elle » l'exhorte à se corriger, à prendre exemple sur sa mère qui par son » travail, son économie et sa bonne conduite a amassé du bien, » tandis qu'elle dissipe le sien ; qui s'est enrichie dans la ferme où » ils se ruinent sans payer leur maître, qui est trop bon pour eux. » Elle l'exhorte à ne pas enseigner le luxe à ses petites filles, à ne » pas les promener de fête en fête, etc. Elle dit à D... qu'il est tou- » jours en voyage dans les pays où la plupart du temps il n'a rien à » à faire ; qu'il vaudrait mieux qu'il surveillât ses domestiques et

» qu'il travaillât avec eux, etc. Tout cela était dit en excellents termes et était très-bien pensé, bien suivi, sans animosité, mais avec un ton d'intérêt saisissant. En l'entendant, je regrettais qu'ils ne fussent pas là pour l'écouter et pour profiter d'une aussi excellente morale. »

NOTE R.

Exemples d'effets produits sur les somnambules par des substances inertes.

Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit dans le chapitre VII de la deuxième partie de mon mémoire pour faire concevoir et pour expliquer l'action dont une substance inerte peut être l'occasion sur l'organisation d'un somnambule; action que les médecins aussi bien que les gens du monde admettent lorsqu'on l'attribue à l'imagination, et qu'ils écartent comme absurde en la traitant de pur charlatanisme lorsqu'on la présente comme un effet magnétique. Le rôle que je fais jouer à la faculté de l'âme qui constitue la force vitale semble devoir me concilier le suffrage des partisans de l'action de l'imagination; mais je n'en crois pas moins opportun d'insister sur la réalité des faits en en citant de nouveaux à l'appui de ceux que j'ai déjà rapportés.

Il me serait facile, soit en fouillant dans ma mémoire, soit en ouvrant les livres des magnétiseurs, d'en tirer de nombreux exemples présentant tous le même caractère; mais je préfère encore consulter le journal du colonel Goureau écrit dans le silence de la solitude par un homme d'une solide instruction, qui pendant trente ans s'est raillé de ma simplicité, et qui, simple aussi lui-même, écrit ce qu'il vient de voir sans se préoccuper du désaccord des faits avec ses idées antérieures.

Voici ce que je lis à la fin de la séance du 29 juin 1852 en parlant de sa somnambule R... :

« Elle s'est trouvée un peu indisposée, et Marie l'a envoyée pour » la distraire laver quelque linge. Elle est bientôt rentrée pâle, » vant à peine marcher, et nous disant qu'elle était tombée dans la » rue. Marie m'a dit qu'elle était très-échauffée, et que depuis trois » ou quatre jours elle n'était pas allée à la garde-robe.

» Je l'ai endormie et lui ai demandé ce qu'il fallait faire pour
» dissiper son échauffement et la guérir : — Il faut faire une tisane
» d'orge, de chicorée amère et de bois de réglisse, et que j'en prenne
» un verre. — Je lui ai présenté un demi-verre d'eau en lui disant :
» —Voici la tisane que vous avez demandée; buvez-la, et vous vous
» en trouverez bien. Elle en a bu une gorgée. — C'est bien mau-
» vais! Faisant une grimace de répugnance: Que c'est mauvais! —
» Buvez encore, cela vous guérira. — Elle boit une deuxième gor-
» gée, fait la grimace, et dit: Ah! que c'est mauvais! — Quel goût
» y trouvez-vous? — Celui que cela doit avoir; c'est amer. — Dor-
» mez tranquillement. — Après cinq minutes, elle dit: — Réveillez-
» moi. — Cinq minutes après son réveil elle sent des grouillements
» dans le ventre, puis de légères tranchées, et demande à s'en aller.
» Elle se trouve obligée d'aller deux fois de suite au cabinet immé-
» diatement après son retour à la cuisine. Dans moins d'un quart
» d'heure, deux gorgées d'eau claire lui ont lâché le ventre et l'ont
» guérie. »

Je trouve un peu plus tard un second fait analogue, mais qui, pou-
vant se rapporter à un autre genre d'idées, ne doit pas être cité ici.

NOTE S.

Note sur les consultations données par les somnambules.

Les consultations données publiquement par quelques somnambules dans les grandes villes, et particulièrement à Paris, sont un des faits qui ont le plus vivement soulevé l'opposition du corps médical, et le docteur Bertrand lui-même, tout partisan qu'il fût de la doctrine du magnétisme animal, ne trouve pas d'expression assez forte pour flétrir les personnes qui font métier de donner des prescriptions pour la guérison des maladies en se faisant mettre dans l'état de somnambulisme.

Ce que j'ai dit sur ces consultations dans le chapitre IX de la deuxième partie montre que je considère cette réprobation comme injuste et peu sage. Ce n'est pas que je nie les graves abus qui peuvent résulter de l'emploi désordonné du somnambulisme, que je ne connaisse tout le parti que le charlatanisme doit être tenté d'en tirer, les dangers enfin qu'une aveugle crédulité peut faire courir à certains malades; mais la seule conclusion que j'en tire, c'est que l'emploi du somnambulisme comme moyen curatif doit être réglementé tout aussi bien que les autres branches qui se rattachent à l'art médical, sans qu'il soit possible de l'interdire d'une manière absolue par l'action de la police et par l'omnipotence d'un magistrat déclarant du haut de son siège que le somnambulisme n'est qu'une indigne jonglerie.

Je me suis occupé, ainsi que je l'ai déjà dit, du somnambulisme d'une manière beaucoup plus spéculative que pratique; mes occupations d'ailleurs m'ont toujours détourné d'en faire l'objet d'une étude spéciale. Cependant, dans ces dernières années surtout, les circonstances et la curiosité m'ont conduit à voir plusieurs somnambules consultantes, et les observations qu'elles m'ont fournies m'ont fait que corroborer mes idées antérieures.

Vers 1845 ou 1846, bien qu'obligé par ma position à prendre

beaucoup d'exercice, mes digestions se faisaient d'une manière pénible; je mangeais sans appétit, me sentant gonflé immédiatement après mon repas, et je dépérissais d'une manière sensible. Je voyais intimement à cette époque un membre distingué du conseil supérieur de santé au ministère de la guerre avec qui je causais quelquefois de mon état. Il me disait que pour des maux de cette nature il fallait être soi-même son médecin, consulter son estomac et ne lui donner que ce qu'il pouvait bien supporter. Je n'étais point malade à garder la chambre; mais, malgré ces sages conseils, je m'en allais toujours déclinant, lorsque par hasard quelqu'un de ma connaissance me parla d'une somnambule qui donnait des consultations et dont il me conta des merveilles. Moitié curiosité, moitié désir et espoir de me soulager, je résolus de la voir, et j'allai m'inscrire chez elle; car elle avait et elle a encore tant de clients, qu'il faut s'y prendre longtemps à l'avance pour obtenir une demi-heure d'audience. Je fus ensuite chez mon ami le médecin et lui demandai s'il voulait venir avec moi voir une somnambule. Il rejeta bien loin une telle proposition, s'étonnant qu'un homme raisonnable comme il me jugeait être pût donner dans de semblables niaiseries. En vain lui représentai-je qu'il était sage au moins de voir avant de juger, que j'étais moi-même poussé par la curiosité, et qu'il me semblait qu'il devait être intéressant pour un médecin d'examiner, avec des yeux plus clairvoyants que les miens, des faits aussi curieux que ceux qu'on annonçait. Je ne pus rien obtenir que la promesse de me dire son avis sur le résultat de ma visite.

Au jour dit j'allai chez ma somnambule, que je trouvai endormie dans un fauteuil. Je m'assis auprès d'elle et lui tendis la main sans rien dire. Elle me tâta le pouls pendant quelques moments, puis porta la main au-dessous de mon estomac sans que j'ouvrisse la bouche. Enfin elle me dit : « Vous ne vous purgez donc jamais? — Non. — Vous avez tort. Je vois bien que vous êtes sobre, et cependant vous êtes gonflé comme un homme qui aurait trop mangé. Votre digestion ne se fait pas. L'estomac est bon cependant, le pyllore n'est pas attaqué; mais ce sont les intestins grêles qui ne fonctionnent pas. La muqueuse est engorgée, vos intestins sont tapissés de glaires. » Enfin elle me parla de la vessie qui était chargée, des reins, du sang, du foie, et me donna sur mon tempérament des renseignements fort justes, le tout sans que j'ouvrisse la bouche autrement que pour répondre par oui ou par non. Elle m'assura que

mon état n'avait rien de grave, mais qu'il avait besoin eependant de beaucoup de soins, et qu'en suivant pendant trois semaines l'ordonnanee qu'elle allait me donner l'appétit me reviendrait et que je me trouverais beaucoup mieux. Voici l'ordonnanee que j'écrivis sous sa diète.

« Prendre tous les deux jours, le matin à jeun, une bonne euil-
 » lérée à bouebe de magnésie anglaise ealcinée délayée dans un
 » verre d'eau fraîche sucrée. Prendre le lendemain matin une honne
 » tasse d'infusion de petite eentaurée. Prendre tous les soirs en se
 » eouchant une pilule eomposée de trois grains d'aloès et d'assa fœ-
 » tida. Prendre tons les jours à cinq heures une honne euillerée à
 » bouebe de vin de quinquina fait au malaga. Prendre dans la
 » journée trois verres d'eau de gruau légère coupée par moitié avec
 » eau naturelle de Seltz, et boire de eette ean en mangeant. Éviter
 » les acides et les crudités. Prendre un grand bain toutes les se-
 » maines d'une heure ou une heure et demie avec un grand litre
 » de vinaigre. Pour nourriture, de bonnes viandes rôties, pas de lé-
 » gumes, surtout de farineux. »

J'allai chez mon médecin lui raecouter ee qui s'était passé. Il me dit : — J'ignore comment eela a pu se faire, mais tout ee qu'elle vous a dit est raisonnable, et je ne vous aurais pas ordonné autre ehose qu'elle.

Je suivis done sa prescription et m'en trouvai hien, quoiqu'au hout de trois semaines je fusse loin d'être guéri. Je la revis et elle varia un peu ses ordonnanees, agissant tantôt pour les reins, tantôt pour le sang, pour les intestins, etc. Bref, depuis ee temps je puis dire n'avoir pas fait usage d'autre médeecin et je ne me suis jamais mieux porté. Les intestins sont eependant toujours mon eôté faible, et il faut de temps en temps que je revienne à quelques légères purgations et à des précautions de diverses espées qu'elle m'a elle-même indiquées. Je lui demandai un jour de faire une revue générale de ma personne, en eommençant par la tête. Elle découvrit d'abord une légère altération de l'ouïe provenant, suivant elle, d'une injection de sang dans le rocher, puis un affaiblissement de l'organe de la vue, puis quelque principe de douleurs sciaticques; enfin elle indiqua les traces d'une opération que le docteur Roux m'avait pratiquée au eommencement de 1841, et me donna quelques conseils pour éviter d'avoir besoin d'y reecourir à l'avenir.

J'ai adressé plus de cinquante personnes à cette somnambule, et à l'exception de deux ou trois qui n'ont pas voulu suivre ses conseils, je n'en connais pas une seule qui ne s'en soit bien trouvée. Je pourrais citer, parmi le grand nombre de ses visiteurs, des savants distingués, des généraux fort connus, un avocat célèbre qui était menacé de perdre la voix et qu'elle a guéri d'une affection grave sur laquelle les médecins paraissaient s'être trompés; enfin plusieurs autres personnages recommandables par leur caractère et par la portée de leur esprit. Mais il ne m'appartient point de révéler des faits qui tombent ici dans le domaine de la vie privée, et que beaucoup de mes lecteurs sans doute qualifieront de faiblesses.

Les remarques principales que j'ai pu faire sur cette somnambule, que je n'ai jamais vue qu'endormie, c'est qu'aussitôt qu'on approche d'elle et qu'on la touche elle vous reconnaît immédiatement et vous parle de vos maux, de votre état et des remèdes qu'elle a prescrits, quelquefois depuis un an, avec la même netteté que s'il ne s'était écoulé aucun intervalle entre la dernière visite et celle que vous lui faites. Cependant elle voit tous les jours dix ou douze personnes différentes. Sa mémoire est donc singulièrement développée.

Comme elle emploie un grand nombre de termes techniques, je lui ai demandé si elle avait étudié l'anatomie et si elle avait été sage-femme. Elle m'a répondu que non, mais que, comme elle avait longtemps été dirigée par un médecin, celui-ci lui avait appris beaucoup de termes afin d'éviter les longues périphrases qu'elle était obligée de faire dans le principe. Elle ne se sert donc que de termes qu'elle connaît pour les avoir appris.

Elle ne s'occupe que de ce qui concerne la santé, soit que la nature ne l'ait douée que de la faculté de sentir les organes vivants, soit que l'habitude l'ait éloignée de combinaisons d'une autre nature. J'ai quelquefois causé avec elle d'objets étrangers à cette direction d'idées. Elle ne restait point à court sur mes questions, mais ses réponses indiquaient de simples présomptions, comme eussent pu être celles d'une personne éveillée, et, sauf pour quelques circonstances assez insignifiantes, ses prévisions ne se sont pas réalisées. J'ajouterai que, même en ce qui concerne les maladies, je n'ai pas vérifié qu'elle possédât mieux la faculté de prévoir des crises; car elle annonce presque toujours des guérisons qui se font beaucoup plus attendre qu'elle ne l'a dit. J'ai tout lieu de croire,

au reste, qu'elle n'agit ainsi que pour encourager le malade. Voici à cet égard une anecdote dont je garantis la vérité.

La personne qui me l'avait fait connaître lui conduisit un jour un employé du dépôt des fortifications qui était depuis longtemps fort malade. Après lui avoir pris le pouls, elle lui parla avec douceur, lui disant qu'il avait dû beaucoup souffrir, qu'il était en effet assez malade, mais qu'il pouvait se rassurer, qu'elle allait lui donner une prescription qui le soulagerait et qu'il ne tarderait pas à se mieux trouver. Aussitôt qu'il fut sorti, elle dit à son mari de rappeler secrètement la personne qui avait accompagné le malade. Cette personne revint en effet et la somnambule lui dit : Mais qu'est-ce donc que vous avez amené là? ce n'est pas un homme, ce n'est rien, il ne reste plus de vie. Je lui ai dit quelque chose pour ne pas l'effrayer. Sans doute ce que je lui ai donné soulagera ses douleurs, mais cela ne peut rien contre sa maladie. Il n'a pas huit jours à vivre.

En effet le malade, revenu chez lui assez remonté, prit la potion indiquée, dont il se trouva merveilleusement; mais cela ne l'empêcha pas de succomber au bout de quatre jours. Je pourrais citer sur la même somnambule d'autres exemples analogues. Il serait heureux que tous agissent de même; mais il en est qui n'ont pas autant de prudence.

J'ai pu remarquer aussi qu'elle n'est pas également heureuse pour toutes les maladies. Lorsqu'il s'agit du cours du sang et de celui des humeurs, elle est d'une clairvoyance admirable et ses prescriptions sont d'une grande efficacité; mais pour les douleurs nerveuses et pour les applications de remèdes extérieurs, il s'en faut de beaucoup qu'elle soit aussi habile. Il arrive même quelquefois, lorsqu'une maladie chronique se prolonge, qu'après avoir varié ses remèdes et épuisé sa pharmacie, elle finit tout à fait par battre la campagne et ne plus dire que des choses insignifiantes. Est-ce insuffisance de la somnambule ou impuissance de la nature? Peut-être l'un et l'autre.

Ce que j'ai dit relativement aux termes qu'elle emploie est vrai aussi pour les remèdes; c'est-à-dire qu'elle ne se sert que de ceux qu'elle connaît. Ainsi elle ne m'a ordonné de bains de vapeur sulfureux qu'après en avoir vu le bon effet sur une de ses malades qui en avait fait usage sans la consulter. Il n'est donc pas étonnant que deux somnambules ne prescrivent pas les mêmes remèdes pour

la même maladie. J'ajouterai même qu'elles se forment jusqu'à un certain point des systèmes. Ainsi, celle dont je parle, qui est fort partisan des purgations, n'en ordonne généralement que de douces, à petites doses, mais fréquemment répétées. Elle s'attache surtout à agir sur la masse du sang, mais redoute, sauf des cas exceptionnels, les actions brusques et violentes, pondérant ses ordonnances de façon que les substances trop actives soient tempérées par d'autres qui sont calmantes.

L'interrogeant il y a peu de temps sur la manière dont lui venaient ses inspirations, elle me répondit qu'elle ne le savait pas, mais que nous étions tous, comme les animaux, doués d'un instinct conservateur; que nous l'avions perdu par l'état de civilisation, mais qu'il se retrouvait dans le sommeil.

Cette réponse était si conforme à mes opinions que je doutai un moment qu'elle ne fût que le reflet de ma propre pensée; mais je ne le crois pas cependant, parce que nous ne sommes pas toujours ainsi d'accord, et que le système qu'elle m'exposait est conséquent avec d'autres idées que je lui avais entendu émettre. Quoiqu'il en soit, la difficulté de distinguer ce qui émane bien réellement de l'instinct de ce qui n'est que le résultat de l'habitude et du caprice sera toujours un des écueils du somnambulisme, et il est aisé de comprendre que chez les personnes qui font un métier de cet état l'habitude doit jouer un grand rôle dans leur manière de juger. C'est sous certains rapports un avantage; mais cela peut les laisser tomber dans de grandes négligences.

La somnambule dont je viens de parler est celle que j'ai le mieux étudiée; mais j'ai été curieux d'en voir quelque autre, surtout au moment où je me suis proposé de publier mon mémoire, et dernièrement j'en ai vu une fort remarquable dont on m'avait beaucoup vanté la lucidité. C'est une demoiselle de F..... Celle-ci ne reste pas, comme madame D..., endormie pendant des heures entières, voyant de suite six ou huit malades, restant souvent en tête-à-tête avec eux et ne faisant apparaître un médecin que pour se mettre en règle avec la police. Elle agit toujours au contraire, si ce n'est sous la direction, du moins en la présence d'un médecin qui l'endort devant le malade et qui la réveille avant son départ. Elle prétend que sa lucidité serait altérée si elle donnait sans s'éveiller plusieurs consultations de suite. Quant à moi, je crois que ce n'est là qu'une affaire d'habitude.

A peine mademoiselle de F..... m'eut-elle touché le petit doigt, qu'elle me dit de suite, sans provocation, la même chose pour ma digestion que madame D....., et, comme il y avait assez longtemps que je ne faisais pour cela aucun traitement, elle me répéta, ce qui m'avait été dit déjà, que mes intestins étaient tapissés de glaires. Elle ne différa dans ses appréciations que relativement au pylore, en me disant que l'origine du mal était à l'entonnoir de l'estomac; car elle ne se sert pas de mots techniques et c'est le médecin qui prononça le mot de pylore. Du reste, quoiqu'elle soit en général fort alarmiste, elle m'assura que mon état n'avait rien d'inquiétant, mais que je devais me soigner.

Elle vit aussi ma dureté d'oreille, bien qu'elle n'eût pu s'en apercevoir dans la conversation; mais, au lieu de l'attribuer au sang, elle prétendit qu'elle venait des humeurs. Enfin elle vit fort bien que je devais manquer un peu de mémoire, et l'attribua à une petite distension des dernières vertèbres supérieures. Le docteur lui faisant quelques objections à cet égard, elle lui expliqua de manière à le satisfaire l'influence que cette circonstance pouvait avoir sur le cerveau. Je n'ai pas grande confiance, ainsi que je l'ai dit, aux explications anatomiques données par les somnambules; mais, ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle a fort bien vu mon état, et avec une grande promptitude. Le lisait-elle dans ma pensée? Je ne puis le croire, puisqu'elle me parlait de diverses particularités que n'avait pas vues ou que s'était abstenue de me dire madame D....., ma première somnambule.

Quant au traitement ordonné, il fut aussi fort analogue à celui que m'avait indiqué madame D..... Ce fut d'abord une purgation plus énergique seulement que celles dont j'avais fait précédemment usage, mais qu'il m'était recommandé de ne pas renouveler fréquemment: quelques doses de quinquina en poudre, des bains salés, de la tisane d'avoine et de feuilles de cassis, des frictions enfin de spiritueux avec infusion de sauge.

Cette somnambule, en définitive, me parut fort lucide, et ce qu'elle me présenta de plus remarquable fut la concordance de ses indications avec celles de la dame D.....; ses habitudes seulement étaient différentes, et l'on voyait facilement qu'elle était un peu novice dans la pratique de son métier.

J'ai essayé d'en voir une troisième qui est sage-femme et qui, m'a-t-on dit, s'endort seule en se passant un anneau dans le doigt,

ce qui appuie mon opinion que la faculté de produire le sommeil existe bien plus dans le somnambule lui-même que dans le magnétiseur ; mais cette femme, assez défiante et ne me connaissant pas, n'a voulu se prêter à aucune expérience, niant qu'elle fût somnambule : je n'ai pas voulu pousser plus loin mes investigations. Mais il me reste encore à parler d'une dernière somnambule, qui est la jeune R....., observée par le colonel Goureau.

Ce que j'en ai déjà cité indique assez qu'elle donne des consultations ; mais elles diffèrent beaucoup de celles des autres somnambules que j'ai pu voir, et cela sans doute par suite de la direction qui lui a été donnée par le colonel. En général, on ne fait pas venir près d'elle les malades pour lesquels on veut la consulter ; mais, lorsqu'elle est éveillée, son maître l'envoie chez eux pour s'informer de leur santé, et le soir, lorsqu'il l'endort, il lui demande d'abord ce qu'ils éprouvent, puis le remède à employer. Il fait préparer chez lui ce remède, et l'envoie le lendemain par sa petite servante sans dire comment il se l'est fait indiquer ; en sorte qu'il passe dans le pays pour un grand savant et pour une providence.

Je trouve dans le journal de 1852 plus de trente exemples de semblables consultations, et il faudrait transcrire tout le journal pour les faire connaître ; je me contenterai de la citation suivante, qui donne une idée bien suffisante des faits :

SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 1852.

« R....., avez-vous vu la petite B..... aujourd'hui? — Oui, » monsieur. — Comment va-t-elle? — Toujours de même : la tisane » n'a pas encore fait son effet ; elle s'en apercevra demain et ira » mieux. — En a-t-elle bu? — Oui, monsieur. — Et sa mère, » comment va-t-elle? — Pas bien ; elle est bien mal. — Ne pour- » riez-vous pas indiquer ce qu'il faudrait faire pour la guérir? — » Non ; elle est traitée par un médecin et je ne peux rien dire. — » M. G..... est allé dans son pays et ne reviendra que dans deux » ou trois jours, ne pourriez-vous pas indiquer quelque chose pen- » dant son absence? — (*Après avoir longtemps cherché.*) Je ne trouve » rien. — Est-ce que la maladie est bien dangereuse? — Oui, de- » puis que la malade a été saignée. — Vous avez dit que c'était un » refroidissement et qu'on aurait dû la faire suer avec de la vapeur » d'herbes, cela serait-il encore bon? — (*Après avoir cherché long-* » *temps.*) Écoutez : il faut prendre des feuilles de guimauve et de

» verne (aulne), les mettre dans une chaudière, les arroser avec du
 » vinaigre, bien bouclier la chaudière et la mettre sur le feu. C'est
 » la vapeur du vinaigre qui doit entrer dans les feuilles, et puis on
 » couvrira la malade avec ces feuilles aussi chaudes qu'elle pourra
 » les supporter, et on l'enveloppera dans une ouverture de laine;
 » cela la fera suer et elle sera soulagée. — Faut-il mettre de l'eau
 » dans la chaudière pour cuire les feuilles? — Non, elles ne doivent
 » pas cuire; on en peut mettre un peu pour empêcher la chaudière
 » de éasser. — Doit-elle boire quelque chose? — Oui, il faut qu'elle
 » prenne de l'infusion de sureau.

» — Avez-vous vu mademoiselle B.....? — Oui, monsieur. —
 » Comment va-t-elle? — Pas bien. — Est-elle toujours bien enflée?
 » — Oui, ses deux jambes sont enflées et son ventre est aussi gros
 » qu'autrefois. — Les remèdes que vous avez prescrits ne l'ont pas
 » guérie? — Non, mais ils l'ont soulagée. — Est-ee qu'il n'est pas
 » possible de la guérir? — Non, elle a une hydropisie; son sang se
 » tourne en eau, et on ne peut plus arrêter cela. — Faudrait-il faire
 » la ponction? Savez-vous ee que c'est que la ponction? — Oui,
 » cela la soulagerait; mais il faudrait recommencer tous les mois
 » ou tous les deux mois. — Est-ee que l'enflure augmentera? —
 » Oui, encore beaucoup.

» Après cela, elle s'est reposée quelque temps, puis ensuite elle
 » s'est mise à bavarder. Lorsqu'elle cause ainsi, elle se redresse
 » dans le fauteuil, dans l'attitude d'une personne qui fait la conver-
 » sation; elle fait des mouvements de corps, des gestes selon ee
 » qu'elle dit ou ce qu'elle entend; elle rit, répond, interroge. Pour
 » quelqu'un qui ne lui verrait point les yeux fermés et qui ne sau-
 » rait pas qu'elle dort, il serait impossible de ne pas la prendre pour
 » une personne éveillée, causant avec facilité, vivacité, intelli-
 » gence et malice. Lorsqu'elle est éveillée, elle est honteuse et n'ose
 » pas me répondre si je l'interroge; elle n'ose pas lever les yeux.
 » Endormie, elle est hardie, n'hésite jamais dans ses réponses et
 » fait les plus grands frais de la conversation. Elle s'exprime en
 » patois avec Marie, ordinairement en français lorsqu'elle me parle,
 » et toujours en français lorsque je l'interroge sur les malades.

» Le lendemain matin 15, la petite fille allait beaucoup mieux;
 » elle riait, mais la mère ne pouvait pas parler et a reconnu à peine
 » Marie qui est allée la voir. On lui a préparé le sudorifique indiqué
 » par R..... »

SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 1852.

« Hier matin, on a appliqué sur tout le corps de la femme B.....
 » des feuilles de vernis et de guimauve préparées comme R... l'a in-
 » diqué; on l'a enveloppée dans une couverture de laine, et on lui
 » a fait boire une infusion de sureau. La transpiration s'est établie
 » dans l'après-midi; elle a été très-abondante, et le 16 au matin la
 » malade était soulagée. Elle pouvait parler, remuer les membres,
 » et elle n'éprouvait plus autant de douleurs.

» R..., avez-vous vu la femme B... aujourd'hui? — Oui, mon-
 » sieur. — Comment va-t-elle? — Mieux, elle est sauvée. — Que
 » doit-elle faire maintenant pour se guérir? — Elle doit boire une
 » tisane (après avoir réfléchi assez longtemps) faite avec de la ra-
 » cine de menthe et de la fleur de guimauve. — Doit-elle en boire
 » souvent? — Un verre le matin et un le soir. — Si elle a soif dans
 » la journée, que doit-elle boire? — Ce que vous m'avez dit tantôt.
 » (Marie m'ayant dit que la malade après avoir transpiré avait eu
 » soif, et qu'on ne savait que lui donner à boire, j'ai dit en présence
 » de R... qu'on devait lui donner de l'eau pauée qui désaltère et ne
 » fait jamais de mal.) — Est-ce de l'eau pauée? — Oui, monsieur.
 » — Pourra-t-elle bientôt se lever? — Oui, demain. — Et la petite
 » fille, comment va-t-elle? — Elle va bien; elle commence à se le-
 » ver pour soigner sa mère. — Doit-elle continuer à boire sa ti-
 » sane? — Oui, il faut qu'elle continue pendant encore deux jours.
 » — Elles seront guéries bientôt, il n'y a que mademoiselle B...
 » que vous ne pouvez pas guérir. — J'ai dit pour elle tout ce que je
 » pouvais; le mal est le plus fort. On lui a mis aujourd'hui des vé-
 » sicatoires aux jambes et de la moutarde aux pieds. Cela ne vaut
 » rien. Si on voulait lui en mettre, il fallait les placer au-dessus
 » des genoux. Il n'y a rien à faire. L'hydropisie est formée. Il ne
 » faut pas qu'on le lui dise, cela lui ferait du mal. Il faut au con-
 » traire la rassurer. — Est-ee qu'elle mourra bientôt? — Pas en-
 » core de sitôt. »

Lorsque j'ai voulu consulter pour moi cette jeune somnambule habituée à voir les maladies fortement prononcées des robustes paysans de son village, elle m'a répondu ironiquement, prétendant que je n'avais rien, et que si je souffrais des intestins, c'est que j'avais trop mangé. Elle ne traite pas avec plus de révérence de légères douleurs dont lui parle son maître.

Il est à remarquer que la pharmacie de R... est fort simple, et qu'à l'exception du sel de nitre qu'elle a indiqué une fois, elle ne conseille que des infusions, des tisanes ou des cataplasmes composés des plantes qu'elle rencontre autour d'elle, ce qui vérifie l'observation générale que j'ai faite à cet égard. Il est inutile d'ajouter qu'elle ne se sert aussi que de termes usuels parfaitement connus d'elle.

Le colonel Goureau a eu la curiosité dans le commencement de l'interroger sur des événements futurs et sur divers autres objets qui impliqueraient une espèce de divination. Ses réponses ont confirmé mon opinion relativement aux faits de cette nature.

En fait de politique, elle a bien dit (ce qui n'était pas fort difficile), que le prince Napoléon deviendrait empereur, mais en accompagnant cette prédiction de détails tout à fait imaginaires. La seule chose remarquable qu'elle ait dite et dans laquelle le hasard semble l'avoir bien servie est relative au mariage de l'empereur. Elle annonça à la fin de 1851 qu'il épouserait une princesse du Nord, mais en 1852 elle se rectifia, et dit que ce serait une demoiselle de Paris. J'ai trouvé ces détails dans le journal précité.

Une dame de la connaissance du colonel Goureau ayant perdu un bijou à la sortie du village, on consulta la somnambule pour savoir ce qu'il était devenu. Elle vit parfaitement un ouvrier le ramasser dans la rue et le garder, bien qu'il sût à qui il appartenait. Elle dit son nom, prétendit qu'il l'avait vendu à un orfèvre d'Avalon qu'elle désigna, et vit enfin la personne qui l'avait racheté. Vérification faite, rien de tout ce conte n'était vrai; son imagination seule avait tout enfanté.

Le colonel Goureau avant sa retraite avait habité Cherbourg, d'où il avait amené sa servante Marie. Lorsqu'on demanda à R... des détails sur la maison qu'avait habitée le colonel, sur la ville, sur le port et la rade, sur les effets de la mer agitée, elle les donna d'une manière vraiment étonnante, et quoiqu'elle n'eût jamais perdu de vue le clocher de son village, elle en parlait comme aurait pu faire une personne du pays. Elle se plaisait beaucoup surtout au bord de la mer, où elle admirait le mouvement des vagues.

Une famille de Cherbourg étant venue visiter le colonel dans sa retraite, R... fit connaissance avec elle; et après son départ on lui demanda si elle ne pouvait voir la maison qu'elle habitait à la campagne près de Cherbourg, et donner des nouvelles de ce qui s'y pas-

sait. Elle n'hésita pas dans ses réponses, fit la description de l'habitation, prétendit en voir tous les habitants, et donna sur leur état et sur leurs actions au moment où on l'interrogeait les détails les plus précis. Le colonel écrivit de suite pour vérifier si la vision, en ce qui concernait les personnes, avait quelque rapport avec la réalité, et il reconnut qu'elle n'en avait aucun. Ainsi il résulte évidemment pour moi de l'ensemble des faits que je viens de rapporter que, lorsque R... décrit si bien les lieux sur lesquels on l'interroge, c'est qu'elle reflète l'image qui existe dans l'esprit de la personne qui l'interroge; mais que, pour le surplus, c'est son imagination qui l'inspire et qui la trompe.

Le colonel Goureau n'a pas été plus heureux lorsqu'il a voulu lui faire voir des objets rapprochés, mais renfermés dans une boîte ou situés dans une chambre voisine. Je n'en conclurai pas que cette faculté de vision ne saurait exister; mais je répéterai après trente-quatre ans ce que j'ai déjà dit dans mon mémoire, que je n'avais pu en voir aucun exemple bien concluant.

NOTE T.

Note sur l'article Convulsionnaires du Dictionnaire des sciences médicales.

En feuilletant mes papiers à l'occasion du mémoire que je fais imprimer aujourd'hui, j'ai retrouvé un écrit dont j'avais complètement oublié l'existence, et dont je crois qu'un extrait détaillé ne sera pas ici déplacé comme note. Il renferme des observations sur l'article *Convulsionnaires* du Dictionnaire des sciences médicales et sur le magnétisme animal rédigées en août 1821, que je me proposais sans doute alors de publier ; projet auquel, par une cause que j'ignore, je n'ai donné aucune suite.

Après un préambule que je crois devoir me dispenser de rapporter, voici comment j'entrais en matière :

« Le Dictionnaire des sciences médicales, vaste répertoire de vérités nombreuses, mais aussi de quelques erreurs, renferme plusieurs attaques auxquelles déjà les magnétiseurs ont en partie répondu. J'ai lu depuis peu de jours seulement dans ce Dictionnaire le remarquable article *Convulsionnaires*, de M. de Montègre, et cette lecture m'a inspiré le désir d'exprimer mon opinion sur la manière dont le magnétisme animal y est présenté.

» Dès les premières lignes de son article, M. de Montègre pose en fait l'identité des phénomènes du magnétisme animal avec ceux que l'on remarquait au tombeau du diacre Paris ; et il invoque à l'appui de son opinion le témoignage de M. Deleuze (l'un des plus chauds et des plus éclairés partisans du magnétisme). Loin de réuser en pareille circonstance le témoignage de M. Deleuze, j'y joindrai le mien ; et je crois même, sans crainte de me tromper, pouvoir affirmer que tous les magnétiseurs reconnaissent une similitude presque parfaite entre les faits principaux qui se passaient au cimetière de Saint-Médard et ceux qu'ils produisent par leurs procédés.

» Quant à la manière dont l'auteur suppose que les convulsions ont dû prendre naissance et se sont propagées, j'ignore si les magnétiseurs partagent le sentiment qu'il expose; mais certes il me paraît trop bien fondé sur la raison pour que je puisse en adopter un autre :

« Dès que l'on désire ardemment des miracles, dit-il, on ne tarde pas à en avoir. »

» Cette idée doit être accueillie par les philosophes comme un trait de lumière, et nous fait regretter que M. de Montègre, qui pouvait si bien faire envisager le magnétisme sous son véritable point de vue, au lieu de le décrier, n'ait pas cherché plutôt à ramener à son étude les hommes éclairés que n'aveugle pas la passion.

» Avant d'entrer en matière, l'auteur de l'article se hâte de faire connaître les preuves sur lesquelles on peut fonder sa croyance aux phénomènes des convulsions de Saint-Médard, et il avoue que ces preuves sont irrécusables. Je crains bien que, malgré toutes les précautions dont il entoure l'énoncé de son opinion, on ne l'accuse de faiblesse d'esprit. Pour moi, qui déjà suis convaincu de faiblesse, puisque je crois à d'autres miracles, je ne rougis point de partager la sienne. Comme lui je pense avec Hume qu'on ne saurait révoquer en doute l'authenticité des témoignages produits par le conseiller Carré de Montgéron, et que si quelques-uns des faits qu'il rapporte peuvent être exagérés ou altérés par suite de l'ignorance et des préjugés des observateurs, les principaux de ces faits sont inattaquables et doivent être admis.

» Je prends acte aussi de l'aveu suivant que l'on trouve dans le même paragraphe... « De plus, les faits étonnants dont les médecins ont connaissance leur permettent d'adopter la plupart de ceux-ci; et enfin le magnétisme ayant de nos jours reproduit des phénomènes analogues, on ne saurait se refuser à leur accorder du moins une croyance égale à celle que l'on donne aux autres merveilles produites par le magnétisme. »

» Cet aveu, dira-t-on sans doute, est de peu d'importance. Il le serait en effet s'il ne se trouvait dans le monde que des hommes éclairés et de bonne foi. Malheureusement il n'en est pas ainsi. La plupart des gens qui jugent le magnétisme sont loin de dire comme M. de Montègre : Les phénomènes du magnétisme et ceux des convulsions de Saint-Médard ont entre eux une analogie frappante, ils réunissent les uns et les autres un grand nombre de preuves en fa-

veur de leur existence; donc il faut les admettre et les rapporter à une cause commune. Ils tranchent bien plus vite toute difficulté en raisonnant de cette autre manière : Les phénomènes du magnétisme offrent les mêmes caractères que ceux qui ont été observés à Saint-Médard, or ceux-ci n'étaient qu'un pur charlatanisme; donc il en est de même des premiers. Je me serais tu si j'avais trouvé une pareille logique dans l'article que j'examine; mais on y reconnaît la réalité des phénomènes du magnétisme, et je m'empresse de mettre sous les yeux des incrédules un témoignage aussi peu suspect.

» Après avoir exposé d'une manière précise et claire en quoi consistent les guérisons prétendues miraculeuses opérées par l'intercession du bienheureux diacre Paris, M. de Montègre ajoute : « Les magnétiseurs reconnaissent que la cause de ces phénomènes » est la même que celle du magnétisme; je le pense comme eux, » mais je suis loin de partager leur opinion sur la nature de cette » cause commune aux deux ordres de phénomènes. »

» Ici seulement mon sentiment commence à différer de celui de l'auteur; mais toutefois comme l'erreur que je prétends relever ne peut provenir que de l'ignorance où était M. de Montègre de la véritable opinion des magnétiseurs, j'espère ramener facilement mes lecteurs à mon sentiment.

» Voici textuellement l'opinion attribuée aux magnétiseurs :

« Les magnétiseurs commencent par supposer qu'il s'établit d'un » individu à l'autre un rapport ou une communication à l'aide d'un » fluide; ils prétendent ensuite avoir à leur disposition les moyens » de mettre en mouvement ce fluide; et s'ils diffèrent entre eux sur » les procédés à employer pour cela, ils s'accordent *tous* pour ad- » mettre que cet agent de communication peut être mis en dépôt et » accumulé dans tous les corps de la nature d'où il passe ensuite » dans les êtres vivants pour y former des courants en vertu des- » quels son action est produite.

» Voilà, à ce qu'il me semble, la totalité du système réduit à ses » plus simples éléments. »

» Tel est bien en effet le système de quelques magnétiseurs, du plus grand nombre peut-être; mais il y aurait erreur à croire que *tous* pensent ainsi. M. de Puysegur, par exemple, ne croit point à l'existence de cet agent présenté dans l'opinion des magnétiseurs comme la cause de tous les phénomènes qu'ils nomment magnétiques. Je ne crois pas non plus à ce fluide mystérieux, quoique mes

idées diffèrent beaucoup de celles de M. de Puységur, et un grand nombre d'autres partisans du magnétisme le rejettent pareillement.

» Mais, dira-t-on sans doute, est-il possible de connaître l'opinion individuelle de chaque magnétiseur? et lorsqu'il s'agit de combattre une doctrine nouvelle, ne suffit-il pas d'attaquer la croyance la plus généralement reçue, sans vouloir discuter celles de tous les sectaires les plus inconnus? L'opinion de M. Deleuze est la seule qui soit venue à la connaissance des savants; elle est la seule aussi qu'il importe de détruire.

» Un tel raisonnement serait juste s'il ne s'agissait que de systèmes et des conséquences qu'on en peut déduire; mais il n'en est pas ainsi. Je ne ferai pas cependant un reproche à M. de Montègre d'ignorer la façon de penser de tous les magnétiseurs; je suis loin moi-même de la connaître; je ferai remarquer seulement que sa tâche ne devait pas être d'examiner l'opinion de M. Deleuze ni celle d'aucun autre, mais bien d'étudier les faits. Il n'eût point alors attaché d'importance au sentiment de tel ou tel magnétiseur; il se fût fait une opinion à lui, et eût pu, avec bien plus de connaissance et de certitude, établir alors le parallèle entre les phénomènes du magnétisme et ceux des convulsions. Déjà l'on commit la même faute en 1784 lorsqu'on s'appliqua bien plutôt à juger la doctrine de Mesmer qu'à rechercher si les pratiques qu'il employait étaient véritablement salutaires ou pouvaient du moins mener à quelques résultats importants.

» Je ne pense pas que lorsqu'on recommande aux médecins d'examiner les faits ils répondent qu'il leur répugne d'employer à des expériences sans doute inutiles un temps qu'ils pourraient consacrer plus noblement au secours de l'humanité. Car certes il leur faudrait moins de temps et de soins pour s'assurer de l'existence des phénomènes du magnétisme que plusieurs d'entre eux n'en ont mis pour combattre ces mêmes phénomènes à l'aide du raisonnement. Mais leurs raisonnements qu'ils croient infaillibles ne pourraient avoir de solidité qu'autant qu'ils s'appuieraient sur des faits pour conduire à des conséquences; tandis qu'au contraire c'est en partant de théories douteuses qu'ils combattent des faits dont ils n'ont pas voulu prendre connaissance.

» Cette dernière observation ne peut s'appliquer entièrement à M. de Montègre, puisqu'il ne rejette pas le plus grand nombre des faits avancés par les magnétiseurs; mais je voulais établir qu'en at-

taquant l'opinion de M. Deleuze, en la renversant même, s'il était possible, ce n'était nullement détruire celle de tous les magnétiseurs, et à plus forte raison encore le magnétisme lui-même; puisque toutes les opinions pourraient être reconnues fausses sans qu'on cessât de voir les phénomènes les plus intéressants et les plus utiles sous certains rapports. Ce premier point posé, je n'aurai pas de peine à répondre aux attaques dirigées contre le magnétisme dans le reste de l'article.

» Je transcrirai encore ici la suite du passage que j'ai cité plus haut, afin de montrer l'avantage que M. de Montègre sait prendre sur son adversaire en le présentant sous un point de vue tellement faible, qu'on ne lui pardonnerait pas de l'avoir sérieusement combattu :

« Si donc on disait aux magnétiseurs (rappelons-nous que ce » n'est qu'à M. Deleuze qu'on parle) : Vous reconnaissez que les » convulsions de Saint-Médard dépendaient de la même cause que » celles du magnétisme; eependant ces phénomènes étaient produits » sans action intentionnelle, du moins qui remplit les fonctions de » magnétiseur : donc il n'y a pas de communication nécessaire de » fluide d'un individu à l'autre, ils répondraient (*Histoire critique » du magnétisme animal*, tome II, page 301) : *Nous trouvons ici » comme partout une foi vive et une volonté forte dans ceux qui con- » scillaient les moyens dont on a fait usage, un abandon de confiance » dans ceux qui les employaient, et même une analogie dans les cir- » constances qui ont précédé et suivi les effets; et ils ajouteront » (page 302) : Rassemblez dans un même lieu plusieurs malades; » qu'un homme bien convaincu qu'il a le pouvoir de les guérir s'ap- » proche d'eux, qu'il fasse usage de sa volonté, bientôt le fluide ma- » gnétique sera mis en action, et une fois que cela aura lieu, il se » propagera d'une manière surprenante et produira les crises qu'on » a vues au baquet de Mesmer. Bien plus, cette action magnétique se » concentrera dans le lieu où l'on se réunit, tellement que les person- » nes susceptibles n'auront besoin que d'en approcher pour en être » affectés. Les objets mêmes qui sont dans ce lieu pourront s'impré- » gner tellement de la vertu magnétique qu'ils deviendront un fer- » ment propre à la développer dans les lieux où on les transportera. » Ces dernières paroles servent à expliquer dans l'hypothèse des » magnétiseurs l'action de la terre du tombeau que l'on transpor-*

» tait pour la faire avaler aux malades, ou qu'on appliquait sur
 » leurs corps avec des reliques. »

» Les magnétiseurs n'ont point attendu pour rejeter une pareille
 explication que M. de Montègre l'ait signalée comme ridicule; et
 malgré la juste confiance que leur inspire le mérite de M. Deleuze,
 il n'est peut-être aucun d'eux qui n'ait senti que cet écrivain s'était
 laissé trop aveuglément entraîner aux conséquences de son système.
 Je répéterai d'ailleurs ce que je viens de dire plus haut : laissons là
 l'opinion de M. Deleuze ; si elle fait autorité parmi quelques magné-
 tiseurs, ce n'est pas une raison pour que le magnétisme soit con-
 vaincu d'absurdité avec elle. Dans une science de faits, ne nous
 occupons d'abord que de faits jusqu'à ce qu'ils nous soient bien
 connus.

» Abandonnant un moment le magnétisme, ou plutôt M. Deleuze,
 M. de Montègre revient aux convulsionnaires, et décrit les *grands*
secours ou les *secours meurtriers* qu'ils se faisaient administrer. Je
 ne m'arrêterai pas sur les doutes dont il peint son esprit agité. Je
 ferai remarquer seulement que la phrase suivante pourrait être vi-
 vement censurée par un critique plus sévère que moi. Il dit en par-
 lant des épreuves extraordinaires auxquelles on rapporte que se sou-
 mettaient les convulsionnaires : « Mais ces faits sont pour la plupart
 » placés dans ma mémoire hors de rang, et sans que mon esprit
 » s'avise d'en tirer aucune conséquence, d'en déduire le moindre
 » jugement. »

» J'insisterai un peu davantage sur le paragraphe qui suit le pre-
 mier récit des traitements épouvantables qu'endurait avec plaisir
 une convulsionnaire de Saint-Médard. L'auteur s'exprime ainsi :
 « Comme ce que j'ai à rapporter devient de plus en plus extraor-
 » dinaire, je crois devoir rappeler à mes lecteurs combien, de
 » puis quelques années surtout, les magnétiseurs, de leur propre
 » avec autre espèce de convulsionnistes, nous ont présenté de
 » faits également incroyables, et nous ont ainsi accoutumés à ree-
 » voir leurs merveilles, non par conviction, mais uniquement parce
 » qu'il n'est pas possible de les convaincre de fausseté. »

» M. de Montègre veut établir ici une similitude entre l'insensibi-
 lité inconcevable des convulsionnaires et celle dont les magnétiseurs
 assurent que sont doués les somnambules. Il se croit obligé d'ad-
 mettre la première, parce que, bien qu'elle étonne sa raison, il ne
 peut repousser la masse de preuves qui l'établissent. Quant à la se-

conde, il la reçoit parce qu'il ne lui est pas possible de convaincre les magnétiseurs de fausseté. Je trouverais une telle manière de voir fort raisonnable, si les phénomènes qu'annoncent les partisans du magnétisme s'étaient passés il y a cent ans et qu'on ne fût plus maître de les reproduire; mais je le demande à tout lecteur impartial, si M. de Montègre eût vécu en 1730 et qu'alors on lui eût fourni à l'appui des merveilles des convulsions ces preuves qu'il n'ose pas réuser aujourd'hui, ne se fût-il pas transporté au cimetière de Saint-Médard pour juger par lui-même de ce qui s'y passait? Et si son esprit effrayé plutôt que convaincu par la vue de dix expériences ne se fût pas encore rendu, n'y fût-il point retourné cent fois ou même davantage, jusqu'à ce qu'enfin sa raison, domptant la résistance de son esprit, lui eût fait découvrir la cause naturelle des faits dont il ne lui eût pas été possible de douter, et qui, pour un observateur vulgaire, eussent été des miracles?

» M. de Montègre était par rapport aux phénomènes du magnétisme animal dans la position où je viens de le supposer à l'égard des convulsionnaires. Devait-il mettre de côté dans sa mémoire, sans essayer d'en tirer aucune conséquence, des faits dont il ne pouvait démontrer la fausseté, des faits qu'il lui suffisait, pour bien les connaître, d'examiner avec soin, non pas dans des livres, mais au moyen d'expériences qu'il pouvait journallement répéter? Voilà ce qu'on peut dire et ce qu'on dit sans cesse en effet à la plupart des médecins; et il est difficile de concevoir comment ils s'inquiètent aussi peu de pareils avertissements.

» Je pourrais ajouter à ces observations que l'auteur de l'article montre une prévention un peu forte contre les magnétiseurs, lorsque après avoir décrit les hideux et épouvantables traitements endurés par les convulsionnaires, les puérités ridicules auxquelles ils se livraient, il prétend que ces scènes sont renouvelées aujourd'hui par les somnambules. J'ignore s'il a vu ce qu'il avance, ou si son imagination a seule guidé sa plume, mais je puis affirmer que je n'ai jamais rien vu qui ressemblât le moins du monde aux tortures des convulsionnaires, et qu'aucun magnétiseur ne m'a jamais parlé de quelque chose de semblable.

» Beaucoup de somnambules donnent des marques d'insensibilité, qu'on reconnaît soit en leur pressant le bout des doigts, soit en les pinçant ou en les piquant légèrement à l'improviste; mais il y a loin de là aux coups de bûche dont parle Carré de Montgéron, aux

coups de pierre ou de chenet, aux pressions exercées par des pointes de fer, par le poids de vingt hommes, etc. N'a-t-on pas voulu exagérer ici pour ridiculiser? Cette vieille tactique est celle surtout que l'on emploie contre le magnétisme.

» L'insensibilité des somnambules doit paraître d'autant moins merveilleuse aux hommes raisonnables que, malgré ses attaques, M. de Montègre, pour faire concevoir la possibilité des phénomènes attribués aux convulsionnaires, cherche, comme l'a fait le médecin Huquet, à ramener ces derniers à des lois naturelles. Il cite pour cela plusieurs exemples bien constatés d'une très-grande insensibilité produite par quelque cause accidentelle sur des personnes hors de l'état de convulsion ou de somnambulisme. Il rapporte en même temps l'opinion de Cabanis qui compare la sensibilité à un fluide dont la masse constante en nous est pourtant mobile et abandonne complètement quelqu'une des parties de notre corps lorsqu'elle se porte en excès dans une autre. Je n'examinerai point si toutes les explications données par M. de Montègre sont parfaitement applicable à l'insensibilité des somnambules, je dirai seulement, comme je l'ai déjà dit et comme j'aurai encore l'occasion de le redire, que, puisque ce phénomène curieux annoncé par les magnétiseurs n'a rien qui soit contraire aux lois connues de la nature, on a tort de le négliger avec dédain. Il serait bien plus philosophique de l'étudier, quelle qu'en soit la cause, pour en tirer tous les avantages qu'il peut offrir dans le traitement des maladies, et surtout dans les opérations chirurgicales où de fortes hémorrhagies sont à craindre.

» Croit-on avoir détruit ce que je viens de dire ici, lorsqu'à propos de la croyance qu'on peut accorder aux phénomènes d'insensibilité des convulsionnaires, on s'exprime ainsi : « Cette question est assez délicate à traiter dans un temps où des faits analogues viennent effrayer de nouveau la raison et sont présentés à la » crédulité publique comme servant de fondement à des erreurs » non moins dangereuses peut-être que celles des convulsionnaires » du dernier siècle? »

» Si ces faits effrayants se présentent de nouveau, étudiez-les donc au lieu de disourir; et quant aux dangers que selon vous ils entraînent, il ne suffit pas que vous en énonciez vaguement l'existence, il faudrait encore les signaler clairement et démontrer

qu'ils sont réels. Voilà ce que je cherche vainement dans l'article *Convulsionnaires*.

» Je ne dois pas laisser sans réponse une phrase jetée au milieu des explications dont j'ai parlé plus haut, qui tendrait à justifier l'éloignement des médecins pour l'examen et l'emploi du magnétisme animal.

» Voici ce que dit M. de Montègre : « Doit-on établir quelque » rapprochement entre les *viciations* de la sensibilité physique dont » je viens de rappeler des exemples et celles de la sensibilité morale » qui portent quelques hommes au crime par un penchant presque » irrésistible ; et leur fait trouver dans les tourments et les larmes » de leurs semblables les mêmes délices que la nature a communé- » ment attachés à l'exercice de la bienfaisance? Mais comment » porter la lumière dans ces horribles ténèbres de l'esprit humain ; » et quel est l'homme qui voyant les résultats que peuvent avoir » ces mouvements extraordinaires de notre organisme, ne craindra » pas de les exciter lorsqu'il existe si peu de moyens de les diriger » d'une manière constante et régulière? »

» Je m'attendais peu, je l'avoue, à voir combattre l'usage du magnétisme par de telles considérations, lorsqu'on fait en même temps aux magnétiseurs cet autre reproche, un peu mieux fondé peut-être, d'exciter trop vivement la sensibilité des malades soumis à leur traitement, et de les rendre par là susceptibles d'éprouver du dehors les impressions les plus légères qui ne les affecteraient point s'ils étaient dans leur état ordinaire.

» Je veux croire avec M. de Montègre que l'insensibilité morale puisse être chez certains individus la conséquence nécessaire de l'insensibilité physique ; mais on doit remarquer que l'insensibilité des somnambules n'est que passagère, qu'elle n'est d'ailleurs pas absolue, et qu'il suffit qu'un malade plongé dans l'état de somnambulisme porte son attention sur la partie de son corps qui est affectée d'un mal quelconque pour qu'il ressente aussitôt les plus vives douleurs. Sa sensibilité revient d'ailleurs aussitôt la cessation du sommeil, et elle est même souvent accrue sans que le malade conserve aucunement la conscience de l'état dans lequel il a perdu l'usage de ses sens. Cette circonstance est remarquable, et prouve combien les craintes manifestées dans le paragraphe cité ci-dessus sont loin d'être fondées. Car si l'homme dont le corps enduret est dénué de la sensibilité commune à l'espèce humaine recèle quelquefois un

cœur de roc, ne doit-on pas raisonnablement l'attribuer à ce que la pitié, ce retour sur soi-même, quelque rapide et imperceptible qu'il soit, ne peut pas exister chez un être habitué à se jouer de sa propre douleur? Mais quel rapport peut-il exister entre un tel être et celui à qui une espèce d'évanouissement ou de sommeil profond enlève l'usage ordinaire de ses sens? Rappelons-nous qu'avec des assertions vagues et générales il n'est point de vérité qu'on ne puisse rapprocher de l'erreur, point de vertu à laquelle on ne donne l'apparence du vice. Je suis loin de suspecter l'intention de l'auteur en écrivant la phrase que j'ai rapportée, mais je dois faire observer que les armes qu'elle lui fournit sont celles de la faiblesse.

» Je n'aurai que peu d'observations à faire sur les pages dans lesquelles, revenant à l'opinion énoncée au commencement de son article, M. de Montègre établit la similitude des faits présentés par les somnambules avec ceux qu'ont offerts les convulsionnaires de Saint-Médard, et tous les autres convulsionnaires observés soit avant, soit depuis leur époque, comme aussi les possessions, les sortilèges, etc. Je reconnais que cette similitude est presque parfaite, et que les affections hystériques sont surtout propres au développement des phénomènes dont il est question; mais je ferai remarquer cependant que, malgré cette ressemblance, les crises du somnambulisme sont loin de présenter, comme on l'insinue, les mêmes caractères que celles des possessions ou des convulsions. Elles sont ordinairement calmes comme un sommeil profond et procurent toujours un grand soulagement aux malades qui les éprouvent. M. de Montègre cite le jeune Hubert dont parle M. de Puy-ségur, qui éprouvait pendant son somnambulisme de véritables accès de rage; mais il oublie de remarquer que cet enfant était traité pour une aliénation mentale, et qu'il n'est pas étonnant alors que le magnétisme, agissant dans le sens de la nature et hâtant seulement les crises qu'elle eût produites elle-même, ait déterminé de semblables accès. Il eût pu ne pas oublier en outre que M. de Puy-ségur indique le traitement du jeune Hubert comme une sorte d'exception, et il ne l'eût point alors donné comme un exemple général.

» On a pu voir par le petit nombre de citations sur lesquelles j'ai cru devoir faire quelques observations, que les médecins ne sont pas aussi éloignés qu'on pourrait le croire de se trouver d'accord avec beaucoup de partisans du magnétisme. Je n'insiste pas sur

tous les points sur lesquels je partage l'opinion de M. de Montègre. Je ne puis m'empêcher cependant de citer la phrase suivante qui semble empruntée à ma pensée :

« Il n'est pas douteux que les idées dont leur mémoire est » remplie avant de tomber dans cet état d'absence ou d'aliénation » ne déterminent la nature de celles dont ils seront occupés dans » leurs rêves, à moins que la cause qui les a plongés dans cet état » ne prolonge son influence, auquel cas il est à présumer que la » direction des idées sera déterminée par cette cause qui continue » d'agir. »

» Toutes les fois que M. de Montègre envisage les choses en elles-mêmes et sans s'occuper de combattre les magnétiseurs, ses observations sont aussi judicieuses qu'on devait les attendre d'un savant aussi distingué; mais, par une fatalité qui tient au mauvais choix de sa cause, ses assertions les plus sages sont entachées de faiblesse ou d'erreur aussitôt qu'il veut les faire tourner à la confusion de ses adversaires. C'est ce qu'on peut remarquer dans le passage suivant, dont le sens général rentre dans celui du précédent, et qui tend cependant à induire en erreur sur les résultats réels du magnétisme :

« La nature des objets dont s'occupent les convulsionnaires de ces » différentes espèces détermine le genre de leurs visions. Ainsi, les » convulsionnaires proprement dits ne rêvaient que de guérisons » miraculeuses; les magnétisés dirigés par la personne qui les conduit suivent la route vers laquelle on les pousse. On les fait » discourir tantôt de médecine, tantôt de politique, tantôt de métaphysique et tantôt d'astronomie. Quant aux possédés, leurs » idées les plus familières étant les diables et les démons, toutes » leurs rêveries sont du sabbat et des assemblées diaboliques où ils » vont se réunir. »

» Ne croirait-on pas d'après ce passage, dans lequel on place à dessein les somnambules entre les convulsionnaires et les possédés, que les magnétiseurs sont des alchimistes ou des astrologues assez fous pour entretenir leurs malades de visions et pour n'attacher d'importance qu'aux rêveries qu'ils excitent dans leurs têtes? Si la faiblesse ou l'enthousiasme ont pu entraîner quelques magnétiseurs dans des recherches puériles ou même dangereuses, ils sont blâmables sans doute; mais M. de Montègre, qui prétend si bien connaître l'opinion générale des magnétiseurs, a-t-il pu oublier que

leur prétention la plus universelle, celle à laquelle ils attachent le plus d'importance, est que, dans l'état de somnambulisme, l'instinct, ou ce que les médecins appellent quelquefois la force médicatrice naturelle, reçoit un développement inaccoutumé, et que tout l'art des magnétiseurs doit consister à savoir diriger cette force qui est pour ainsi dire remise entre leurs mains? S'ils sont des exaltés ou des fanatiques, ils produiront des convulsionnaires ou des possédés; s'ils sont des hommes sages et éclairés, s'ils sont des médecins plus jaloux du bien de l'humanité que de leur science, ils produiront des crises salutaires qui n'auront aucune analogie avec celles que se plaît à dépeindre M. de Montègre. Qu'importe que les somnambules déraisonnent en politique, si leur instinct est un guide assuré qui puisse mettre le médecin sur la voie de leur guérison? Fallait-il pour combattre les magnétiseurs rappeler des prétentions erronées que la plupart d'entre eux s'empressent de rejeter, et passer sous silence des faits que tous avancent avec certitude? Que les médecins démontrent par des faits irrécusables que cet instinct égare plus souvent les somnambules qu'il ne les éclaire, et nous nous déclarerons vaincus, mais que d'une erreur partielle et sans importance ils ne concluent pas contre les assertions de tous les partisans du magnétisme.

» Après avoir établi la similitude des effets du somnambulisme et des convulsions ou des possessions de toute espèce, notre antagoniste cherche une cause générale qui puisse produire tous les faits observés; et comme il est prouvé que dans bien des circonstances le fluide magnétique, mù par une volonté étrangère, comme le prétendent la plupart des magnétiseurs, ne peut être cette cause générale, il ne voit pas qu'il en puisse exister d'autre que *l'influence mutuelle et réciproque de notre moral sur notre physique et de notre physique sur notre moral*. Cette assertion est selon moi fort bien soutenue par son auteur, et il n'est pas douteux que cette seule influence suffise pour produire la plupart des phénomènes observés par les magnétiseurs, tous ceux du moins dont il est question dans l'article *Convulsionnaires*. L'opinion de M. de Montègre est tellement conforme à la mienne sur ce point, qu'en la citant je croirai énoncer mes propres idées :

« Cette influence n'est-elle pas la seule en effet qui puisse agir » également sur le convulsionnaire exalté qui tombe en erise dans » la solitude, lorsque personne ne s'est encore présenté à lui pour

» soumettre sa pensée à l'empire des gestes et de l'imitation ; sur la
 » femme vaporeuse que la lecture d'un livre amoureux jette dans
 » l'exaltation sans que pour cela le livre soit *tellement imprégné*
 » *de la vertu magnétique qu'il devienne un ferment propre à la dé-*
 » *velopper dans les lieux où on le transportera* (DELEUZE, *Histoire*
 » *crit.*, t. II, p. 302, 1^{re} édition); sur l'ignorant troublé des récits
 » d'un commerce intime avec les diables, récits qui reçoivent une
 » autorité infinie de la conviction profonde où se trouve celui qui
 » les fait et du désir que celui qui les écoute ne peut manquer
 » d'avoir d'en vérifier toutes les merveilles; sur le malheureux
 » effrayé d'un mot, d'un geste, d'un regard qu'il a depuis long-
 » temps appris à redouter, et dont son faible cerveau reçoit une
 » impression qui défendra désormais à ses organes d'agir ou peut-
 » être même lui deviendra mortelle; sur le magnétisé enfin qui,
 » nécessairement ému par le désir, par l'espérance ou par la cu-
 » riosité, ramène sa pensée sur lui-même, la concentre sur une
 » seule sensation et s'abandonne avec confiance aux impressions
 » qu'il peut recevoir des démonstrations d'une volonté forte, expri-
 » mée d'ailleurs avec tout ce qui peut la rendre aimable et sédui-
 » sante : c'est-à-dire les témoignages de la bienveillance la plus
 » active et de l'intérêt le plus tendre? A quoi il faut encore ajouter
 » les effets très-physiques des attouchements, des frictions, de la
 » communication de la chaleur et souvent de l'imitation.... »

» Comment se fait-il que, lorsque sur les points essentiels, des
 médecins distingués se trouvent d'accord avec beaucoup de magné-
 tiseurs, il y ait cependant entre eux si peu de rapprochement? Je
 me dispenserai de répondre à cette question. J'aime mieux chercher
 à faire disparaître quelques légères dissidences que d'expliquer un
 fait que chacun peut juger en interrogeant sa propre conscience. Je
 me hâterai donc de relever quelques erreurs répandues dans les pa-
 ragraphes suivants :

« Si les magnétiseurs (prétend M. de Montègre) se fussent con-
 » tentés de dire : On peut avec des gestes, avec quelques paroles,
 » avec l'expression d'une volonté forte, maîtriser l'imagination de
 » la plupart des hommes et s'en servir ensuite comme d'une mani-
 » velle pour leur faire exécuter des mouvements plus ou moins
 » bizarres, plus ou moins étrangers au cours ordinaire des choses,
 » et qui pourraient quelquefois donner lieu à d'heureux résultats,
 » les magnétiseurs auraient satisfait les esprits droits et éclairés;

» personne n'eût contesté la vérité d'une doctrine reconnue de tout
 » temps et qu'il pouvait être curieux d'examiner; mais en parlant
 » ainsi les magnétiseurs n'auraient produit aucune merveille, ils
 » n'auraient séduit personne. Car on ne se laisse point surprendre
 » quand on est averti, et par conséquent il n'y aurait pas eu de ma-
 » gnétisme. »

» L'auteur ici se trompe, parce qu'au lieu d'observer il raisonne
 en partant d'hypothèses que lui fournissent ses idées habituelles.
 Quelques magnétiseurs ont partagé son opinion sur l'explication
 qu'il donne des phénomènes du magnétisme; ils ont hautement dé-
 claré qu'ils n'exerceraient aucune puissance réelle, que tout le prin-
 cipe d'action résidait dans la personne soumise aux expériences, et
 malgré cette déclaration, ils produisaient des effets très-remarqu-
 ables. Cependant loin de satisfaire les *esprits droits et éclairés*, tout
 le monde a contesté la vérité de leur doctrine, admise pourtant de
 tout temps en thèse générale, et sans vouloir examiner leurs pré-
 tentions, on les a flétris du nom de charlatans.

» Je pense moi-même qu'en sachant prendre sur l'esprit des ma-
 lades un ascendant suffisant, il n'est pas de phénomène possible
 qu'on ne produise sur leur organisation. Je n'ai point caché cette
 opinion aux personnes sur lesquelles j'ai tenté quelques essais, et
 les effets n'en ont pas paru diminués. Bien plus, j'ai éprouvé moi-
 même et j'éprouve encore lorsque je me sou mets aux procédés ma-
 gnétiques des effets très-remarquables, quoique je sois convaincu
 que tout ce qui se passe en moi dépend uniquement de ma pensée.
 C'est que, loin qu'il soit indispensable, comme le dit M. de Mon-
 tègre, d'agir fortement sur l'imagination des malades et de les
 tromper même pour obtenir des résultats satisfaisants, il suffit
 souvent, surtout lorsque déjà ils ont éprouvé quelques effets, qu'ils
 arrêtent leur pensée sur certaines modifications de leurs organes
 pour que ces modifications se produisent. Que les médecins veuillent
 bien observer au lieu de discourir, et ils reconnaîtront la vérité de
 mon assertion.

» Je terminerai mes citations par la suivante qui ne sera pas la
 moins remarquable de celles que j'aurai présentées :

« Quant aux avantages que l'on peut quelquefois retirer de ces
 » pratiques dans les maladies, ils sont réels, mais extrêmement
 » bornés. On ne peut se dissimuler qu'un sentiment vif de con-
 » fiance, qu'une espérance aveugle, ne placent les malades dans

» des conditions très-favorables à leur guérison. On pourrait même
 » penser que des mouvements extraordinaires déterminés dans
 » toute la machine peuvent en quelques cas y favoriser la termi-
 » naison critique d'une maladie, bien qu'on ne voie jamais de sem-
 » blables mouvements avoir ce résultat dans l'ordre naturel; mais
 » ces faibles avantages pourront-ils compenser l'inconvénient énorme
 » de placer ceux qui éprouvent ces effets dans un état de suscepti-
 » bilité nerveuse, par laquelle, en supposant qu'ils n'en éprouvent
 » immédiatement aucun mal, ils restent exposés à l'impression de
 » tous les agents physiques et moraux dont nous sommes entou-
 » rés? Ainsi, pour me servir d'une figure qui exprime bien ma
 » pensée, tandis que la raison et la philosophie cherchent à raf-
 » fermir l'homme contre les attaques imprévues, et à le revêtir
 » d'une cuirasse impénétrable aux coups dont il est sans cesse me-
 » nacé, le magnétiseur et ceux qui agissent dans le même sens
 » s'efforcent de le ramollir, d'aiguiser sa sensibilité, pour le laisser
 » ensuite nu et sans défense prêt à succomber au moindre choc.

» Que sera-ce donc si l'on songe à la facilité avec laquelle ces
 » ébranlements nerveux se communiquent et se propagent à la ma-
 » nière des contagions, etc. »

» Chacune des lignes de ce passage peut donner lieu à une obser-
 vation que tout lecteur attentif ne manquera pas de faire lui-même,
 et qu'il paraîtra peut-être superflu que j'énonce ici. Si je me taisais
 tout à fait cependant, la prévention ne manquerait pas d'attribuer
 mon silence à l'impuissance de réfuter de tels arguments. Il faut
 donc, dans l'intérêt de la vérité, fatiguer encore le lecteur par un
 examen que son impatience aura devancé.

» Les avantages de la pratique du magnétisme, dites-vous, sont
 réels, mais très-bornés. S'ils sont réels, pourquoi n'en profitez-vous
 pas? Quant à leurs bornes, qui vous les a fait connaître? Sont-ce
 vos expériences? Vous n'en eitez aucune. Ces bornes ne peuvent
 être fixées que par l'observation des faits, et c'est sans succès que
 les magnétiseurs ne cessent d'engager la plupart des médecins
 à faire ces observations. Votre jugement est donc ici tout à fait
 hasardé.

» En parlant d'une manière vague des avantages que l'on peut
 tirer du magnétisme et les qualifiant arbitrairement de faibles, vous
 leur opposez par une antithèse les inconvénients, que vous croyez
 énormes, d'exciter chez les malades une grande susceptibilité ner-

veuse et une extrême sensibilité. Ici s'applique la remarque que j'ai faite plus haut lorsque vous reprochiez aux magnétiseurs d'étouffer la sensibilité physique des somnambules, et peut-être par suite de pervertir leur sensibilité morale. Vous ne fussiez point tombé dans une aussi étrange contradiction si votre raison n'eût pas été aveuglée par un esprit de prévention trop difficile à éviter et dont je me garderai bien de vous faire un erime, parce qu'une telle faiblesse est commune à presque tout le genre humain. Mais elle m'autorise à croire que, convaincu de la supériorité de votre cause, vous ne vous êtes pas donné la peine d'examiner sérieusement les raisons que vous deviez alléguer et celles qu'on pourrait vous opposer. Il en est résulté que, faute de bien connaître ce que vous deviez combattre, presque toutes vos attaques portent à faux, et qu'au milieu d'excellents raisonnements et d'idées fort justes et très-remarquables on rencontre beaucoup d'arguments qui manquent par la base.

» Il est évident pour le point qui nous occupe que M. de Montègre s'est trompé quelque part, puisqu'il pose deux assertions tout à fait opposées. La première, dans laquelle il suppose que le magnétisme détruit la sensibilité, est entièrement fautive, je l'ai déjà dit; quant à la seconde, elle ne l'est pas totalement, mais du moins elle est fort exagérée.

» Il est vrai de dire que l'emploi du magnétisme excite souvent la sensibilité; mais d'abord cette excitation n'a pas toujours lieu, comme il est aisé de s'en assurer en faisant des observations variées. Je veux bien cependant que cet inconvénient existe aussi généralement qu'on le suppose ici, et je demande encore à M. de Montègre qui lui a appris qu'il fût énorme et qu'il détruisit tous les avantages avec lesquels il se trouve en opposition. Serait-ce l'examen des phénomènes présentés par les convulsionnaires de tous les temps et de toutes les sectes? Mais, outre que nous ignorons complètement jusqu'à quel point la surexcitation nerveuse dont ils ont été l'objet a pu leur être funeste, il est une chose qu'il s'est bien gardé de dire, parce que peut-être il l'ignorait, c'est que la différence essentielle qui distingue les phénomènes du magnétisme, le somnambulisme compris, de ceux des convulsionnaires ou érisiaques, c'est qu'ils offrent l'irritabilité nerveuse à un degré incomparablement moindre que dans ces derniers; et que, lorsque pendant un traitement magnétique on voit paraître des convulsions ou des mouvements nerveux prononcés, la cause en est beaucoup plus souvent dans

l'imprudence du magnétiseur que dans le magnétisme lui-même.

» Au reste, les drogues et les poisons employés journellement dans la médecine ne présentent-ils par leur action physique sur nos organes aucun inconvénient réel? De l'avis même des médecins, leur usage est souvent très-pernicieux; mais leurs avantages, nous assurent-ils, l'emportent de beaucoup sur leurs inconvénients. S'il n'en était pas ainsi, la médecine en effet ne serait rien ou pire que rien. Nous croyons donc les médecins sur parole; mais n'abuseraient-ils pas étrangement de notre confiance en voulant nous persuader que hors leurs remèdes il n'y a pas de salut; que, si l'on en excepte leurs essais, tout ce qui présente le plus léger inconvénient doit être rejeté par cela seul qu'il n'est pas sans danger? Voilà cependant la conséquence absurde à laquelle conduit le raisonnement de l'auteur. C'eût été accorder bien peu sans doute que de conseiller l'essai du magnétisme dans les cas désespérés. Une telle concession eût été tout à fait conséquente avec les principes admis dans l'article dont je fais l'examen; mais on eût craint d'autoriser par ce conseil une pratique que l'on avait l'intention évidente de détruire.

» M. de Montègre termine son article par des exemples bien choisis, qui font voir avec quelle extrême facilité se communiquent et se propagent toutes les affections nerveuses; et il pense que le somnambulisme doit suivre aussi la même loi. Le somnambulisme, il est vrai, se propage jusqu'à un certain point comme les autres symptômes nerveux; mais loin que cette contagion doive être à redouter, elle est désirable au contraire lorsqu'on administre le magnétisme avec prudence et réserve; lorsqu'on n'en fait usage que pour le soulagement des malades, sans chercher à obtenir par pure curiosité des phénomènes extraordinaires ou bizarres. La contagion résulte uniquement dans ce cas de la confiance qu'inspire un magnétiseur connu déjà par plusieurs cures heureuses, confiance qui fait naître dans l'âme des malades l'espoir et la presque conviction d'une prompte guérison. Une telle disposition est chez tous les médecins la plus favorable que l'on puisse rencontrer; et certes les effets qui en peuvent résulter doivent être beaucoup moins pernicieux que ceux de beaucoup d'agents physiques employés par la médecine ordinaire. La question d'ailleurs, fût-elle encore indécise, le seul moyen de la résoudre serait de faire des expériences, et c'est le seul aussi qu'on ne veuille pas employer.

» Dans l'examen auquel je viens de me livrer, j'aurais pu multi-

plier les citations et les observations beaucoup plus que je ne l'ai fait; j'aurais pu relever des phrases exagérées, des mots placés à dessein pour provoquer le blâme ou déverser le ridicule sur les partisans du magnétisme animal; j'aurais enfin pu descendre dans la conscience de l'auteur; mais j'ai dû éviter d'être par trop long et surtout de paraître combattre dans l'opinion de M. de Montègre autre chose que cette opinion même. Je crois être entré dans assez de détails pour le but que je me proposais, et il me suffit maintenant de faire un court résumé de la discussion que je viens de terminer.

» M. de Montègre admet la réalité des phénomènes extraordinaires présentés à diverses époques par les convulsionnaires; il les attribue à un dérèglement de l'imagination; et bien que quelquefois ils pussent conduire à des guérisons presque miraculeuses, il les regarde néanmoins en général comme nuisibles, et pense que ce serait à tort qu'on chercherait à en provoquer de semblables.

» Il range le somnambulisme dans la même classe que les phénomènes des convulsions, ne lui reconnaissant d'autre cause que l'exaltation de l'imagination. Il le condamne en conséquence comme funeste, quoiqu'il admette qu'il offre dans certains cas des résultats avantageux.

» Je conviens que le somnambulisme peut être de la même nature que l'état d'extase des différents crisiaques observés jusqu'à ce jour, et que par conséquent il peut et doit même être produit par des causes analogues; mais j'affirme que ce somnambulisme, dont il n'est parlé dans tout le cours de l'article que d'une manière vague, diffère essentiellement des autres crises, en ce qu'il est dirigé par les magnétiseurs dans un but salutaire; en ce que, bien loin d'exciter l'exaltation de l'imagination dans cet état, on s'attache particulièrement à en diminuer l'action; enfin en ce que, sans avoir les inconvénients des convulsions, il présente de bien plus grands avantages pour le traitement des maladies lorsqu'il n'est pas abandonné à des mains malhabiles.

» Voilà ce qu'on peut noter de tout ce qui précède; car pour les attaques dirigées contre le prétendu système des magnétiseurs, on a vu qu'elles portaient généralement à faux.

» Il ne me reste plus pour appuyer la conclusion que j'ai cru devoir poser en opposition avec celle de M. de Montègre qu'à exposer succinctement quelques-unes de mes idées sur le somnambulisme et le

magnétisme animal. C'est ce que je vais faire dans les pages suivantes. »

Je pourrais terminer ici ma note, puisqu'il ne s'agit plus que d'exposer des idées qui sont développées avec beaucoup plus de détail dans le cours de mon mémoire; mais ce sera une sorte de résumé présenté sous un point de vue spécial qui peut n'être pas sans quelque intérêt; aussi crois-je devoir l'ajouter à ce qui précède. Seulement, comme ce qui me reste à dire s'applique non-seulement à ce que j'ai déjà exposé, mais aussi à la troisième partie de mon mémoire, je le diviserai en deux pour faire de la dernière portion l'objet d'une seconde note. Je reprends donc la suite de mon exposé :

« L'observation des divers mouvements qui se passent en nous dans l'état ordinaire ou de veille dénote l'existence d'une puissance énergique agissant sur nos organes indépendamment de notre volonté, mais avec la participation de notre pensée. Cette puissance, assez peu observée et dont on n'a cherché à tirer aucun parti, est en général attribuée à l'imagination, parce que celle-ci sert à la développer comme une simple idée fait naître souvent la volonté. Elle n'appartient pas plus cependant à l'imagination que la puissance de la volonté n'appartient à l'idée liée à cette volonté. Cette puissance est entièrement du domaine des passions; son siège principal est dans le système nerveux intérieur; nous n'avons pas la conscience de son action, et elle n'affecte le cerveau que par suite de l'ébranlement qui lui est communiqué au moyen du système des nerfs sympathiques.

» Cette force se développe en nous toutes les fois que par une cause quelconque nos organes reçoivent des impressions qui ne sont pas réfléchies, et qui font naître par conséquent non pas une idée, mais un sentiment.

» Ainsi lorsqu'un tempérament est disposé à l'amour, la vue d'une personne d'un sexe différent, celle d'un tableau, une seule idée lascive, un mot suffisent pour faire naître un sentiment en rapport avec l'état des organes et pour produire dans le sang des mouvements violents, sans que le cerveau ait été d'abord plus vivement ébranlé que lors des sensations ordinaires. On remarque cependant qu'après ce premier effet l'imagination s'enflamme à son tour, et mille tableaux voluptueux se présentent à l'esprit si bien disposé pour les recevoir. Mais cette excitation extraordinaire du cerveau n'est point la cause des mouvements tumultueux d'abord éprouvés;

elle n'en est au contraire que la conséquence. L'ébranlement de ce viscére résulte alors de celui de l'organisation entière, et particulièrement du centre épigastrique. L'indignation, la colère et toutes les passions vives donnent lieu aux mêmes observations et produisent en nous des mouvements variés dont nous pouvons rarement nous rendre les maîtres, parce que leur cause, bien qu'elle ne nous soit pas étrangère, est indépendante de notre volonté.

» Les sentiments passionnés ne sont pas les seuls qui développent en nous l'action de la puissance dont il est ici question. Si cette action résulte souvent de l'impression la plus légère fécondée par un penchant naturel qui ne donne pas à la réflexion le temps de s'en emparer, elle peut naître aussi d'une impression extérieure tellement vive, qu'elle paralyse pour ainsi dire les fonctions du cerveau et se communique jusqu'aux nerfs de la vie intérieure pour les ébranler d'une manière analogue à ce qui a lieu par l'effet des passions. C'est ce qui arrive souvent lorsqu'un bruit violent et inattendu, une lumière subite, une obscurité profonde viennent exciter nos sens d'une manière forte et inaccoutumée. Il en est de même aussi de toutes les sensations qui font naître notre étonnement ou notre admiration. La raison n'a pas encore tiré une conséquence de l'impression reçue que déjà tout notre être est ébranlé, et toutes les idées qui succèdent ne sont plus que la conséquence de cet ébranlement général.

» Il existe enfin une dernière cause, une cause morale, qui peut mettre en jeu cette puissance interne sans qu'aucune sensation vive soit produite, sans qu'aucune passion violente soit allumée. Cette cause est la confiance extrême qu'un homme peut inspirer à un autre, la persuasion vive dans laquelle est celui-ci de l'empire qu'on exerce sur lui, la conviction intime enfin où il se trouve de la nécessité que certains effets possibles se produisent en lui. Cette cause, la conviction, est la plus féconde de toutes, et celle pourtant sur laquelle on a fait le moins d'observations. Il est aisé de voir cependant, avant même de consulter l'expérience, qu'elle doit agir comme les passions pour exciter en nous des mouvements inaccoutumés. La conviction existe en effet lorsque nous recevons en même temps qu'une sensation quelconque l'idée fautive ou vraie de ses conséquences nécessaires, sans que la réflexion y entre pour quelque chose. Or si cette idée est propre à produire sur nos organes une impression vive de même que toutes les idées liées aux passions, cette

impression aura lieu comme dans les cas précédents. Ainsi lorsqu'une sensation nous donne la conviction d'un danger imminent, nous éprouvons les mêmes mouvements, soit que ce danger existe en effet, soit qu'il soit chimérique. Si l'on peut me donner la conviction d'une sensation vive capable de m'émouvoir, j'éprouverai une vive émotion, et mon imagination excitée produira dans mon esprit une illusion telle, que je croirai avoir ressenti du dehors l'impression dont je serai le seul auteur.

» La puissance développée par la conviction ne borne pas ses effets à ceux que je viens d'énoncer : l'expérience, celle des magnétiseurs surtout, a fait voir que non-seulement elle produisait des mouvements désordonnés comme ceux des passionnés, mais qu'il n'est pas de mouvement possible dans notre organisation qu'elle ne soit propre à exciter. Ainsi il suffira qu'une personne ait la conviction intime qu'une révolution déterminée doit s'opérer dans son être pour que cette révolution s'opère en effet si elle n'est pas physiquement impossible. Ce que j'avance ici est prouvé par les observations mêmes consignées dans l'article *Convulsionnaires*, où l'on admet que des malades persuadés de la puissance du diacre Pâris pour les délivrer de leurs maux se trouvaient tout d'un coup guéris ou du moins fort soulagés par le seul attouchement du tombeau du bienheureux saint. Les épileptiques de toutes les sectes et de tous les genres ont montré ce que pouvait la puissance intérieure que développe la conviction. Tous les malades en outre, sans être aussi vivement provoqués que l'étaient les convulsionnaires, peuvent donner lieu à des observations analogues; et il serait fastidieux de répéter ce que chacun sait de l'influence du moral sur le physique, influence variable avec l'organisation de chaque homme, mais qui est d'autant plus sensible que cette organisation est altérée.

» Si l'on admet une fois la puissance de cette force interne pour modifier notre organisation, l'état de somnambulisme, sans entrer ici dans l'examen de sa nature, pourra dériver de son action comme toute autre modification, et il suffira qu'une personne susceptible de tomber dans cet état se persuade qu'une autre personne jouit de la faculté de l'endormir et de la rendre somnambule pour qu'elle éprouve un tel effet à la volonté de celle-ci. Mais ce résultat serait peu de chose encore si le somnambulisme ne développait pas en nous de nouvelles propriétés dont le magnétiseur adroit peut tirer un grand parti. Je ne veux point discuter toutes ces propriétés,

parce que je n'éris pas un traité de somnambulisme, je me contenterai de dire que le somnambule artificiel continue d'entendre la voix de celui qui l'a endormi, que sa confiance en lui est bien plus grande encore que celle qu'il pouvait avoir pendant l'état de veille, et que par conséquent le magnétiseur peut produire par son commandement toutes les modifications possibles dans l'organisation d'un bon somnambule. C'est ainsi par exemple que Gassner, en exorcisant des malades qu'il croyait possédés du démon, produisait quelquefois à volonté sur les battements de leurs pouls tous les changements imaginables, depuis la nullité presque absolue jusqu'au redoublement le plus violent.

» Cette disposition des somnambules à recevoir toutes les impressions que les magnétiseurs voudront leur faire éprouver peut être utilisée avec le plus grand succès pour s'opposer à toutes les crises fâcheuses qui pourraient survenir pendant le somnambulisme, et l'état de calme est celui que les magnétiseurs cherchent à entretenir pendant le sommeil de leurs malades. Cette observation fait voir combien sont injustes les reproches qu'on leur adresse de mettre ces malades dans un état d'irritation nerveuse fort dangereux. On tombe dans l'erreur parce qu'on veut comparer trop rigoureusement les somnambules aux convulsionnaires de Saint-Médard ou à d'autres crises de même genre. La différence est grande cependant, et tout l'avantage est en faveur des somnambules qu'on nomme magnétiques.

» Si les anciens convulsionnaires, en effet, éprouvaient souvent de véritables convulsions, cela provenait de ce qu'ils étaient abandonnés à eux-mêmes et de ce que les premiers d'entre eux, venus au tombeau du saint diacre pour se guérir de maladies nerveuses, ayant éprouvé des convulsions, tous les autres se persuadèrent bientôt que les convulsions étaient un signe extérieur de l'action du saint et étaient indispensables pour la guérison. Au bout de quelque temps cependant, les convulsions cessèrent, sans que pour cela tous les autres phénomènes disparussent avec elles. De nos jours, on ne voit rien chez les somnambules de pareil à ce qu'on observait sur les premiers convulsionnaires, à moins qu'on n'agisse sur des personnes affectées de maladies nerveuses; mais alors même ces convulsions diminuent d'intensité et cessent ordinairement bientôt. Le somnambulisme artificiel ne peut donc être dangereux que lorsqu'il est di-

rigé par des mains inhabiles. Cela arrive trop souvent encore, mais la faute en est aux médecins, qui ne veulent pas s'occuper d'une pratique qui serait tout à fait de leur ressort. »

*(Voir la suite de ces observations à la note V
de la troisième partie.)*

NOTES

DE LA TROISIÈME PARTIE.

NOTE U.

Note sur les tentatives faites pour soumettre à une révision le jugement porté en 1784 sur le magnétisme animal par les commissaires du gouvernement.

Le jugement porté en 1784 sur le magnétisme animal par les commissaires du gouvernement, bien que portant un grand coup à la doctrine de Mesmer dans l'opinion publique, fut loin cependant de refroidir le zèle des adeptes; et quelle que fût la juste réputation de savoir et de probité du célèbre et infortuné Bailly, le rapport qu'il rédigea au nom de la commission souleva alors parmi eux de nombreuses et vives objections qui depuis ont pris bien plus de force encore.

Sans m'arrêter aux accusations de légèreté, de mauvais vouloir, de mauvaise foi même qui furent alors portées contre les commissaires et que l'autorité de leur nom ne saurait permettre d'accueillir, je rappellerai que, quoiqu'il s'agit de juger la doctrine de Mesmer, ce ne fut pas auprès de lui cependant qu'ils firent leurs observations, mais d'abord chez un de ses disciples, le docteur Deslon, puis chez le docteur Jumelin, procédé dont Mesmer se plaignit avec justice. J'ajouterai que le jugement porta surtout sur la doc-

trine, mais qu'il fut loin d'infirmier la plupart des faits; seulement, au lieu de leur attribuer pour cause l'action d'un fluide magnétique universel, il les expliqua par la puissance de l'imagination, par l'imitation, par l'effet des attouchements, ce qui n'empêchait pas qu'ils ne fussent fort remarquables et qu'ils ne méritassent sous tous les rapports d'être étudiés avec le plus grand soin par les physiologistes. Je rappellerai enfin que l'un des commissaires, M. de Jussieu, de la Faculté de médecine, ne crut pas devoir signer le rapport de ses collègues, qu'il ne trouva pas les faits suffisamment étudiés, qu'il en observa de nouveaux de son côté, et qu'il rédigea un rapport séparé dans lequel, sans admettre la théorie de Mesmer qui ne lui parut pas démontrée, il reconnut la réalité de faits nombreux qui ne lui semblèrent point susceptibles d'être expliqués par les diverses causes que la majorité des commissaires avaient admises à l'exclusion de toute autre.

Malgré la protestation de Mesmer, malgré surtout celle de M. de Jussieu, qui devait paraître bien autrement imposante, les corps savants s'emparèrent avec empressement du jugement de la commission, et l'opinion publique le leur attribua même, ce qui était fort éloigné de la vérité; car les commissaires, quoique tirés de l'Académie des sciences et de la Faculté de médecine, ne représentaient point ces corps, auxquels la question ne fut nullement soumise. Ils formaient une commission spéciale ne pouvant tirer son autorité que d'elle-même, mais dont le gouvernement avait choisi les membres dans les corps savants les plus aptes par la nature de leurs connaissances à lui présenter les garanties dont il devait chercher à s'entourer.

Bien loin que les académies eussent jugé elles-mêmes la doctrine du magnétisme, on peut dire qu'il y avait eu de leur part une espèce de déni de justice. Car Mesmer s'était vainement adressé directement à elles pour solliciter l'examen de son système, et ce n'est que par suite de leur refus que le gouvernement du roi se décida enfin à la nomination d'une commission spéciale.

Si du temps de Mesmer le jugement de la commission n'entraîna pas toutes les convietions, à plus forte raison dut-il perdre plus tard une grande partie de son autorité. En effet, la doctrine de Mesmer, le seul point sur lequel avait réellement porté le jugement, ne tarda pas à être abandonnée; mais les faits principaux sur lesquels elle avait été basée demeurèrent. Bien plus, il en apparut de

nouveaux par l'étude du somnambulisme, qui éclipserent pour ainsi dire les précédents; enfin la pratique même de Mesmer fit place à une autre beaucoup plus simple, qui fit tomber une partie des objections que la commission avait élevées contre les traitements publics de cet inventeur. En un mot, le magnétisme se transforma, et s'il resta le même dans son essence, il est bien certain que le jugement porté sur lui en 1784 dans le rapport de Bailly cessa bientôt de lui être applicable. Il n'est donc pas étonnant que les partisans du magnétisme, qui de jour en jour devenaient plus nombreux, aient depuis longtemps demandé la révision d'un jugement que dès l'origine même ils n'avaient pu accepter.

Cette demande néanmoins n'était peut-être pas fort raisonnable; car ils n'ignoraient pas l'extrême prévention que les académies, celle de médecine surtout, avaient contre la doctrine du magnétisme animal, et si dans les tribunaux ordinaires la loi réuse les juges qui peuvent être intéressés dans une cause, quelles que soient d'ailleurs leur probité et l'indépendance connue de leur caractère, combien à plus forte raison est-il imprudent de rechercher des juges notoirement prévenus, en n'ayant pour garantie que leur science et leur bonne foi dans une question de doctrine où des convictions formées à l'avance tiennent nécessairement lieu de ce qu'on nomme la conscience!

Les gouvernements étrangers, ceux du Nord particulièrement, ne sanctionnèrent pas le jugement de la commission française de 1784. On voit en 1815 l'empereur de Russie nommer une commission de médecins qui déclara que le magnétisme est un agent très-important, qui ne doit être mis en œuvre que par des médecins instruits. Un arrêté du Collège de santé du Danemark du 21 décembre 1816 et une ordonnance du 14 janvier 1817 statuent de la même manière. Il en est de même d'une ordonnance royale rendue en Prusse le 7 février 1817¹. Enfin on a vu par mon mémoire qu'un concours sur le magnétisme animal avait été ouvert devant l'Académie des sciences de Berlin par un ordre du cabinet de Prusse.

Il est vrai que le concours de Berlin, qui était un véritable appel du jugement de 1784, n'a donné aucun résultat (voir la note A); mais ce fait confirme seulement l'observation que j'ai consignée

¹ Voir les rapports et discussions de l'Académie royale de médecine sur le magnétisme animal publiés en 1833 par le docteur Foissac (page 48).

plus haut touchant les académies. L'initiative de ce concours ne serait jamais sortie de l'Académie elle-même; elle n'a publié son programme que comme contrainte. Aussi a-t-elle saisi un prétexte pour se dispenser d'émettre une opinion sur le magnétisme lui-même. L'intention bien évidente du gouvernement prussien était qu'elle se prononçât sur l'existence même de cet agent; cette intention ressort du premier paragraphe du programme où il est dit, en parlant des phénomènes du magnétisme animal: « Il est à désirer que ces phénomènes soient présentés dans un rapprochement tel qu'il en résulte » un jugement définitif; » mais elle n'est pas explicitement énoncée, et l'Académie s'en est tenue à la lettre, sans chercher à satisfaire à l'esprit. Le gouvernement prussien lui demandait seulement de décerner un prix au meilleur mémoire, et elle s'est bornée à déclarer qu'aucun des mémoires présentés ne lui paraissait mériter cette récompense.

Quant aux motifs sur lesquels est basé ce jugement, l'article inséré dans les journaux de Berlin en 1823 en fait connaître deux: le premier, que les concurrents n'ont présenté aucun fait nouveau; le second, qu'ils n'ont point tiré des faits connus des conséquences qui pussent servir à fonder une saine théorie. Le premier motif ne saurait être admis, car le programme ne pose nullement la condition de présenter des faits nouveaux, et s'il parle de faits nouveaux, en effet, il entend évidemment par là l'ensemble des faits attribués au magnétisme animal qu'il oppose aux faits antérieurement connus et généralement admis dans les sciences naturelles. Pour ce qui est de la seconde condition, elle était bien réellement obligatoire; mais dans l'absence des mémoires qui ont figuré au concours, il m'est impossible d'apprécier aujourd'hui jusqu'à quel degré elle a pu être remplie. Je dois supposer, d'après la déclaration de l'Académie, qu'aucun de ces mémoires n'était bien satisfaisant sous le rapport théorique. Cependant n'est-il pas permis de croire que d'autres juges eussent pu porter un jugement différent? car avec les idées préconçues de la plupart des membres de l'Académie, était-il possible qu'ils goûtassent des théories en opposition avec leur conviction? Et, si parmi les mémoires qu'ils ont lus il s'en trouvait un dans cet ordre d'idées, qui ne fût pourtant pas sans mérite, ne devaient-ils pas le condamner avec la même bonne foi que les juges de Galilée ont repoussé une doctrine qui blessait leur conscience et leurs préjugés? On accuse trop facilement les hommes de mauvaise foi. Sou-

vent ils sont injustes, il est vrai, mais c'est le plus ordinairement leur esprit qui les trompe, et leur conscience est parfaitement ignorante de la fausseté de leur jugement. C'est ce qui est généralement arrivé toutes les fois qu'il s'est agi de se prononcer sur le magnétisme animal. Aussi l'expérience que j'ai faite pendant près de quarante années de la légèreté du jugement du plus grand nombre, du dédain superbe de quelques-uns, du soupçon même de mauvaise foi de plusieurs, m'a-t-elle rendu fort indulgent pour les opinions que j'entends émettre sur le magnétisme animal. Les faiblesses d'esprit ou de sens que je crois apercevoir chez les autres à cet égard me font facilement supporter l'idée qu'ils m'en attribuent de semblables.

Mais laissons là les étrangers et leurs académies, pour en revenir à ce qui s'est passé en France relativement à la question qui nous occupe.

En 1825, un jeune médecin, plein de science et de zèle, le docteur Foissac, adressa à MM. les membres de l'Académie des sciences et de l'Académie royale de médecine un mémoire sur le magnétisme animal, dans lequel il démontrait la convenance d'une révision du jugement porté en 1784 sur la doctrine de Mesmer par les commissaires du gouvernement. M. Cuvier, au nom de l'Académie des sciences, lui accusa réception de son envoi; mais, ne recevant pas de réponse de l'Académie royale de médecine, il lui écrivit de nouveau, le 11 octobre 1825, pour lui demander de nommer une commission dans le but de constater la réalité des phénomènes attribués au magnétisme animal, s'offrant de mettre une somnambule à la disposition de cette commission pour faire les expériences qu'elle jugerait convenables.

La lecture de cette lettre produisit une grande rumeur, et, sur l'observation du président que, l'Académie n'étant pas préparée à la proposition qu'on venait de lui faire, il serait peut-être à propos de nommer seulement d'abord une commission chargée de faire un rapport sur la question de savoir s'il convenait que l'Académie s'occupât de magnétisme animal, cette commission fut immédiatement nommée en effet, et, le 13 décembre 1825, elle fit son rapport à l'Académie par l'organe de M. Husson. Voici quelles en étaient les conclusions :

« 1° Que le jugement porté en 1784 par les commissaires chargés
» par le roi d'examiner le magnétisme animal ne doit en aucune
» manière dispenser l'Académie de l'examiner de nouveau, parce

» que dans les sciences un jugement quelconque n'est point une
» chose absolue, irrévocable;

» 2° Que les expériences d'après lesquelles ce jugement a été
» porté paraissent avoir été faites sans ensemble, sans le concours
» simultané et nécessaire de tous les commissaires, et avec des dis-
» positions morales qui devaient, d'après les principes du fait qu'ils
» étaient chargés d'examiner, les faire complètement échouer;

» 3° Que le magnétisme jugé ainsi en 1784 diffère entièrement
» par la théorie, les procédés et les résultats, de celui que des
» observateurs exacts, probes, attentifs, que des médecins éclairés,
» laborieux, opiniâtres ont étudié dans ces dernières années;

» 4° Qu'il est de l'honneur de la médecine française de ne pas
» rester en arrière des médecins allemands dans l'étude des phéno-
» mènes que les partisans éclairés et impartiaux du magnétisme
» annoncent être produits par ce nouvel agent;

» 5° Qu'en considérant le magnétisme comme un remède secret,
» il est du devoir de l'Académie de l'étudier, de l'expérimenter,
» afin d'en enlever l'usage et la pratique aux gens tout à fait étran-
» gers à l'art, qui abusent de ce moyen et en font un objet de
» lucre et de spéculation.

» D'après toutes ces considérations, la commission est d'avis que
» la section de médecine de l'Académie doit accepter la proposition
» de M. Foissac et charger une commission spéciale de s'occuper de
» l'étude et de l'examen du magnétisme animal.

» Signé ADELON, PARISET, MARC, BURDIN *ainé*;

» HUSSON, *rapporteur*. »

Ce rapport fut suivi de trois séances de discussions dans lesquelles son esprit, ses détails et ses conclusions furent attaqués avec chaleur et même avec passion, mais dans lesquelles aussi il fut défendu avec persévérance et talent. Enfin, après une réponse du docteur Husson à toutes les objections qui avaient été élevées, on passa au vote par voie de scrutin secret sur les conclusions du rapport, et le résultat fut, sur 60 votants, de 35 voix pour la proposition de la commission et de 25 contre. Ces 25 voix doivent représenter exactement le nombre des opposants déterminés. Quant à la majorité de 35 voix, elle se composait sans doute d'une part de tous les partisans du magnétisme, et de l'autre de tous les membres dont l'opi-

nion n'était pas encore arrêtée et qui cherchaient avec conscience les moyens de s'éclairer. Il y avait bien loin d'un tel état de choses à ce qui s'était passé chez la sœur aînée de la même Académie du temps de Mesmer, où il fut décidé que tout médecin qui refuserait de signer que le magnétisme n'était qu'une vaine chimère serait rayé des contrôles de la compagnie. Cette sentence, tant soit peu tyrannique, fut mise à exécution contre le docteur Deslon.

La commission du magnétisme fut nommée dans la séance de l'Académie du 28 février 1826. M. Husson n'en faisait pas d'abord partie; mais, le 13 juin suivant, il fut nommé en remplacement de M. Laennec, que l'état de sa santé força de donner sa démission.

Je ne donnerai pas le détail des nombreuses et consciencieuses expériences entreprises ou suivies par la commission, malgré les entraves qui furent opposées à ses travaux. Il me suffira de dire qu'au mois d'août 1829 seulement elle se trouva en mesure de rédiger un rapport et qu'elle chargea encore M. Husson de ce soin. Ce ne fut que dans les séances du 21 et du 28 juin 1831 que ce savant rapporteur put donner lecture de son travail à un auditoire nombreux et attentif attiré par l'intérêt tout particulier du sujet et par la réputation de l'auteur.

Je transcrirai ici, sans les accepter complètement, les conclusions de ce rapport célèbre, qui, quoi qu'il arrive, fera époque dans l'histoire du magnétisme animal.

« 1. Le contact des pouces ou des mains, les frictions ou certains » gestes que l'on fait à peu de distance du corps et appelés *passes*, » sont les moyens employés pour se mettre en rapport ou, en d'au- » tres termes, pour transmettre l'action du magnétiseur au magné- » tisé.

» 2. Les moyens qui sont extérieurs et visibles ne sont pas tou- » jours nécessaires, puisque dans plusieurs occasions la volonté, la » fixité du regard ont suffi pour produire les phénomènes magné- » tiques, même à l'insu des magnétisés.

» 3. Le magnétisme a agi sur des personnes de sexe et d'âge » différents.

» 4. Le temps nécessaire pour transmettre et faire éprouver l'ac- » tion magnétique a varié depuis une demi-heure jusqu'à une » minute.

» 5. Le magnétisme n'agit pas, en général, sur les personnes » bien portantes.

» 6. Il n'agit pas non plus sur tous les malades.

» 7. Il se déclare quelquefois, pendant qu'on maguétise, des effets insignifiants et fugaces que nous n'attribuons pas au magnétisme seul, tels qu'un peu d'oppression, de chaleur ou de froid, et quelques autres phénomènes nerveux dont on peut se rendre compte sans l'intervention d'un agent particulier, savoir : par l'espérance ou la crainte, la prévention et l'attente d'une chose inconnue et nouvelle, l'ennui qui résulte de la monotonie des gestes, le silence et le repos observés dans les expériences, enfin par l'imagination, qui exerce un si grand empire sur certains esprits et sur certaines organisations.

» 8. Un certain nombre des effets observés nous ont paru dépendre du magnétisme seul et ne se sont pas produits sans lui. Ce sont des phénomènes physiologiques et thérapeutiques bien constatés.

» 9. Les effets réels produits par le magnétisme sont très-variés : il agite les uns, calme les autres; le plus ordinairement il cause l'accélération momentanée de la respiration et de la circulation, des mouvements convulsifs fibrillaires passagers ressemblant à des secousses électriques, un engourdissement plus ou moins profond, de l'assoupissement, de la somnolence, et dans un petit nombre de cas ce que les magnétiseurs appellent *somnambulisme*.

» 10. L'existence d'un caractère unique propre à faire reconnaître dans tous les cas la réalité de l'état de *somnambulisme* n'a pas été constatée.

» 11. Cependant on peut conclure avec certitude que cet état existe quand il donne lieu au développement des facultés nouvelles qui ont été désignées sous le nom de *clairvoyance*, d'*intuition*, de *prévision intérieure*, ou qu'il produit de grands changements dans l'état physiologique, comme l'insensibilité, un accroissement subit et considérable de forces, et quand cet état ne peut être rapporté à une autre cause.

» 12. Comme parmi les effets attribués au *somnambulisme* il en est qui peuvent être simulés, le *somnambulisme* lui-même peut quelquefois être simulé et fournir au charlatanisme des moyens de déception.

» Aussi, dans l'observation de ces phénomènes qui ne se présentent encore que comme des faits isolés qu'on ne peut rattacher à aucune théorie, ce n'est que par l'examen le plus attentif, les

» précautions les plus sévères et par des épreuves nombreuses et variées qu'on peut échapper à l'illusion.

» 13. Le sommeil provoqué avec plus ou moins de promptitude et établi à un degré plus ou moins profond est un effet réel mais non constant du magnétisme.

» 14. Il nous est démontré qu'il a été provoqué dans des circonstances où les magnétisés n'ont pu voir et ont ignoré les moyens employés pour le déterminer.

» 15. Lorsqu'on a fait tomber une fois une personne dans le sommeil magnétique, on n'a pas toujours besoin de recourir au contact et aux passes pour la magnétiser de nouveau. Le regard du magnétiseur, sa volonté seule ont sur elle la même influence. Dans ce cas on peut non-seulement agir sur le magnétisé, mais encore le mettre complètement en somnambulisme et l'en faire sortir à son insu, hors de sa vue, à une certaine distance et au travers des portes fermées.

» 16. Il s'opère ordinairement des changements plus ou moins remarquables dans les perceptions et les facultés des individus qui tombent en somnambulisme.

» A. Quelques-uns, au milieu du bruit de conversations confuses, n'entendent que la voix de leur magnétiseur ; plusieurs répondent d'une manière précise aux questions que celui-ci ou que les personnes avec lesquelles on les a mis en rapport leur adressent ; d'autres entretiennent des conversations avec toutes les personnes qui les entourent ; toutefois, il est rare qu'ils entendent ce qui se passe autour d'eux. La plupart du temps ils sont complètement étrangers au bruit extérieur et inopiné fait à leur oreille, tel que le retentissement de vases de cuivre vivement frappés près d'eux, la chute d'un meuble, etc.

» B. Les yeux sont fermés, les paupières cèdent difficilement aux efforts qu'on fait avec la main pour les ouvrir ; cette opération, qui n'est pas sans douleur, laisse voir le globe de l'œil convulsé et porté vers le haut et quelquefois vers le bas de l'orbite.

» C. Quelquefois l'odorat est comme anéanti. On peut leur faire respirer l'acide muriatique ou l'ammoniaque sans qu'ils en soient incommodés, sans même qu'ils s'en doutent. Le contraire a lieu dans certains cas et ils sont sensibles aux odeurs.

» D. La plupart des somnambules que nous avons vus étaient complètement insensibles. On a pu leur chatouiller les pieds, les

» narines et l'angle des yeux par l'approche d'une plume, leur
 » pincer la peau de manière à l'ecchymoser, les piquer sous l'ongle
 » avec des épingles enfoncées à l'improviste à une assez grande pro-
 » fondeur sans qu'ils aient témoigné de la douleur, sans qu'ils s'en
 » soient aperçus. Enfin, on en a vu une qui a été insensible à une
 » des opérations les plus douloureuses de la chirurgie, et dont ni la
 » figure, ni le pouls, ni la respiration n'ont dénoté la plus légère
 » émotion.

» 17. Le magnétisme a la même intensité, il est aussi prompte-
 » ment ressenti à une distance de six pieds que de six pouces, et
 » les phénomènes qu'il développe sont les mêmes dans les deux cas.

» 18. L'action à distance ne paraît pouvoir s'exercer avec succès
 » que sur des individus qui ont été déjà soumis au magnétisme.

» 19. Nous n'avons pas vu qu'une personne magnétisée pour la
 » première fois tombât en somnambulisme. Ce n'a été quelquefois
 » qu'à la huitième ou dixième séance que le somnambulisme s'est
 » déclaré.

» 20. Nous avons constamment vu le sommeil ordinaire, qui est
 » le repos des organes des sens, des facultés intellectuelles et des
 » mouvements volontaires, précéder et terminer l'état de somnam-
 » bulisme.

» 21. Pendant qu'ils sont en somnambulisme, les magnétisés
 » que nous avons observés conservent l'exercice des facultés qu'ils
 » ont pendant la veille. Leur mémoire même paraît plus fidèle et
 » plus étendue, puisqu'ils se souviennent de ce qui s'est passé pen-
 » dant tout le temps et toutes les fois qu'ils ont été en somnambu-
 » lisme.

» 22. A leur réveil, ils disent avoir oublié totalement toutes les
 » circonstances de l'état de somnambulisme et ne s'en ressouvenir
 » jamais. Nous ne pouvons avoir à cet égard d'autre garantie que
 » leurs déclarations.

» 23. Les forces musculaires des somnambules sont quelquefois
 » engourdies et paralysées. D'autres fois, les mouvements ne sont
 » que gênés, et les somnambules marchent et chancelent à la ma-
 » nière des hommes ivres, et sans éviter, quelquefois aussi en évi-
 » tant, les obstacles qu'ils rencontrent sur leur passage. Il y a des
 » somnambules qui conservent intact l'exercice de leurs mouve-
 » ments; on en voit même qui sont plus forts et plus agiles que
 » dans l'état de veille.

» 24. Nous avons vu deux somnambules distinguer, les yeux fermés, les objets que l'on a placés devant eux; ils ont désigné, sans les toucher, la couleur et la valeur des cartes; ils ont lu des mots tracés à la main, ou quelques lignes de livres que l'on a ouverts au hasard. Ce phénomène a eu lieu alors même qu'avec les doigts on fermait exactement l'ouverture des paupières.

» 25. Nous avons rencontré chez deux somnambules la faculté de prévoir des actes de l'organisme plus ou moins éloignés, plus ou moins compliqués. L'un d'eux a annoncé plusieurs jours, plusieurs mois d'avance, le jour, l'heure et la minute de l'invasion et du retour d'accès épileptiques; l'autre a indiqué l'époque de sa guérison. Leurs prévisions se sont réalisées avec une exactitude remarquable. Elles ne nous ont paru s'appliquer qu'à des actes ou à des lésions de leur organisme.

» 26. Nous n'avons rencontré qu'une seule somnambule qui ait indiqué les symptômes de la maladie de trois personnes avec lesquelles on l'avait mise en rapport. Nous avons cependant fait des recherches sur un assez grand nombre.

» 27. Pour établir avec quelque justesse les rapports du magnétisme avec la thérapeutique, il faudrait en avoir observé les effets sur un grand nombre d'individus, et avoir fait longtemps et tous les jours des expériences sur les mêmes malades. Cela n'ayant pas eu lieu, la commission a dû se borner à dire ce qu'elle a vu dans un trop petit nombre de cas pour oser rien prononcer¹.

» 28. Quelques-uns des malades magnétisés n'ont ressenti aucun bien. D'autres ont éprouvé un soulagement plus ou moins marqué, savoir : l'un, la suspension de douleurs habituelles; l'autre, le retour des forces; un troisième, un retard de plusieurs mois dans l'apparition des accès épileptiques; et un quatrième, la guérison complète d'une paralysie grave et ancienne.

» 29. Considéré comme agent de phénomènes physiologiques, ou comme moyen thérapeutique, le magnétisme devrait trouver sa place dans le cadre des connaissances médicales, et par conséquent les médecins seuls devraient en faire ou en surveiller l'emploi, ainsi que cela se pratique dans les pays du Nord.

» 30. La commission n'a pu vérifier, parce qu'elle n'en a pas eu

¹ Le conseil général de l'administration des hospices avait interdit à la commission de faire des expériences sur le magnétisme dans les hôpitaux de Paris

» l'occasion, d'autres faeultés que les magnétiseurs avaient annoncé
 » exister ehez les somnambules. Mais elle a recueilli et elle commu-
 » nique des faits assez importants pour qu'elle pense que l'Académie
 » devrait encourager les reeherehes sur le magnétisme, comme une
 » branehe très-curieuse de psychologie et d'histoire naturelle.

.

» Ont signé : BOURDOIS DE LA MOTTE, *président*; FOUQUIER,
 » GUENEAU DE MUSSY, GUERSANT, ITARD, J.-J. LEROUX, MARC,
 » THILLAYE, HUSSON *rapporteur*.

» *Nota*. MM. Double et Magendie, n'ayant point assisté aux ex-
 » périenees, n'ont pas eru devoir signer le rapport.»

La lecture du rapport de M. Husson ne fut pas éeoutée sans quel-
 ques murmures, qui furent réprimés eependant par la majorité des
 membres de l'Académie. Un membre demanda l'impression, un au-
 tre s'y opposa en disant que, si la plupart des faits qu'on avait
 annoncéés étaient réels, *ils détruiraient la moitié des connaissances*
physiologiques. La diseussion sur ce point devenant vive et confuse,
 on se tira d'embarras par un moyen terme, en décidant que le rap-
 port serait autographié.

Depuis ee jour il fut plusieurs fois question de diseuter les eonclu-
 sions du rapport; mais les partisans du magnétisme s'y opposèrent,
 en faisant observer que le travail de la eommission reposait tout
 entier sur des expériences rigoureuses, et qu'on ne pourrait le dis-
 euter sans attaquer les lumières ou la moralité des eommissaires.
 Comme les opposants de leur côté pouvaient avoir intérêt à laisser
 dormir la question, ils se eontentèrent de eette raison, qui, selon
 moi, a peu de valeur, et le rapport ne fut suivi d'aucune diseussion.

En agissant de cette manière, les partisans du magnétisme eru-
 rent pouvoir revendiquer le bénéfice du rapport, mais les opposants
 interprétèrent aussi à leur avantage le silence de l'Académie, qu'ils
 n'attribuèrent qu'à la crainte de blesser quelques-uns de ses mem-
 bres, et il est certain que, relativement à l'Académie, la question du
 magnétisme resta indécise. Car le rapport d'une eommission n'a de
 valeur absolue qu'autant qu'il a reçu l'approbation de l'assemblée
 dont émane eette eommission. Le rapport de M. Husson est donc
 loin jusqu'à présent d'avoir l'autorité de celui de Bailly, puisque ee
 dernier était l'expression de l'opinion d'une eommission spéciale, qui

ne relevait que d'elle-même, et dont le rapport par suite constituait un véritable jugement sur la question qui lui était soumise.

Quoi qu'il en soit, le rapport de M. Husson n'en est pas moins une pièce de la plus haute importance pour l'avenir du magnétisme animal, et qui renverse cette objection si souvent répétée que ce ne sont que des charlatans, des ignorants et des dupes qui peuvent exploiter le magnétisme ou croire à ses merveilles. On peut répondre aujourd'hui plus que jamais que les incrédules sont seulement ceux qui n'ont pas vu et le plus souvent ceux qui ont refusé de voir.

Ce qui montre combien peu l'Académie de médecine se croyait engagée par le rapport de M. Husson, c'est qu'en 1837 un autre jeune docteur, M. Berna, imprudent et enthousiaste comme il est permis et comme il est souvent honorable de l'être dans la jeunesse, s'adressa de nouveau à cette Académie pour lui soumettre deux somnambules, dont l'un présentait à un haut degré le caractère de l'insensibilité, et l'autre celui de la clairvoyance. L'Académie nomma une commission pour l'examen des faits annoncés, dont il fut à l'avance dressé un programme détaillé. Les expériences manquèrent ou furent fort incomplètes; ce qui n'étonnera aucune des personnes qui se sont occupées avec un peu de suite de semblables expériences, et M. le docteur Dubois (d'Amiens) fit un rapport dans lequel, invoquant le jugement porté par la commission de 1784, sans dire un mot du rapport si récent de M. Husson, il conclut, comme les premiers commissaires, que le fluide magnétique n'existe pas, que le magnétisme animal est nul et que les moyens employés pour le mettre en action sont dangereux.

Ce rapport ne passa pas sans discussion, comme celui de la commission précédente, et voici ce qu'en dit M. Husson dans la séance du 22 août 1837 :

« Ce rapport se réduit à des omissions historiques graves, à des » réticences nombreuses et certainement blâmables, à des conclu- » sions vicieuses et à une rédaction, amusante peut-être, mais dé- » placée, même d'après le jugement des amis du rapporteur.

» Dans cette position, messieurs, vous ne pouvez adopter ce tra- » vail, parce que vous ne pouvez approuver ni les omissions, ni les » infidélités historiques, ni le ridicule versé sur un jeune confrère » connu pour un homme studieux et honorable. »

On concevra facilement la vivacité des expressions de M. Husson devant le peu d'égards que le rapporteur venait de montrer pour les

opinions et le caractère d'un confrère aussi honorable que le rapporteur de la commission de 1826.

Si j'ai taxé d'imprudencce la conduite de M. Berna, combien à plus forte raison dois-je apprécier de même celle du docteur Pigeaire, qui, jouissant à Montpellier d'une juste considération, est venu compromettre à Paris en s'exposant aux dédains de l'Académie de médecine, au moment même où le rapport de M. Dubois aurait dû l'instruire de ce qu'il avait à attendre d'hommes aussi fortement prévenus?

Le docteur Burdin aîné, l'un des signataires du rapport de M. Husson, du 13 décembre 1825, sur la question de savoir si l'Académie de médecine devait s'occuper de l'examen du magnétisme animal, avait légué une somme de 3,000 fr. pour être donnée en prix par l'Académie au magnétiseur qui produirait un somnambule capable de lire sans le secours des yeux. Le programme se réduisait à deux conditions essentielles : 1° l'occlusion complète et parfaite des yeux; 2° la condition expresse que la commission aurait le droit de prendre les précautions qu'elle croirait convenables pour s'assurer contre toute supercherie.

Le docteur Pigeaire, qui ne s'était jamais occupé de magnétisme, découvrit, en 1837, dans sa jeune fille, enfant d'une douzaine d'années, les facultés d'une excellente somnambule. Entraîné par sa propre bonne foi, par sa conviction et par l'évidence des faits, il adressa, le 10 octobre 1837, à l'Académie royale de médecine, un mémoire en forme de lettre dans lequel, après avoir rapporté de nombreux faits et avoir particulièrement insisté sur la faculté que possédait son enfant de lire en ayant un bandeau sur les yeux, il faisait la proposition de déléguer à Montpellier MM. les docteurs Dubois (d'Amiens) et Bouillaud, qu'il considérait sans doute comme les plus incrédules, pour venir observer les faits, ou bien de se rendre lui-même à Paris pour les soumettre à l'Académie.

Le docteur Pariset, secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine, ayant écrit à M. le professeur Lordat, de la Faculté de Montpellier, de vouloir bien lui transmettre ses observations sur les faits dont il venait d'être donné communication à l'Académie, celui-ci lui envoya la copie des procès-verbaux qu'il avait dressés après chaque expérience relativement à la clairvoyance magnétique observée par lui sur la jeune somnambule.

MM. les docteurs Bousquet et Guéneau de Mussy avaient été

chargés de faire un rapport à l'Académie sur les communications de M. Pigeaire; mais la lecture de ce rapport était à peine commencée, qu'elle fut interrompue par les marques d'impatience des opposants; on ne permit pas même au rapporteur de donner connaissance du procès-verbal du docteur Lordat, et toutes les pièces furent renvoyées à une commission dite du magnétisme.

Malgré cette première expérience et les sages conseils de ses amis, M. Pigeaire persista dans la résolution de se rendre à Paris, espérant bien tenir tête à l'orage. Il se présenta à quelques-uns de ses confrères, qui le reçurent avec honnêteté, et il se proposa de faire d'abord quelques expériences isolées en présence d'un petit nombre de médecins et de savants connus, avant de soumettre sa somnambule à la commission de l'Académie, afin de convaincre ainsi quelques incrédules et de préparer l'opinion en sa faveur, ce qui assurément était une marche fort sage dans la circonstance où il se trouvait.

Ces expériences commencèrent le 21 juin 1838 et se continuèrent jusqu'au 3 novembre de la même année. Les procès-verbaux qui accompagnent les sept dernières, dans le récit qu'en fait M. Pigeaire, portent les noms les plus honorables dans la science et la littérature. Toutes ces expériences avaient pour but de constater la faculté de voir sans le secours des yeux dont jouissait la jeune somnambule. Voici comment se faisait l'expérience, dont la réussite est constatée autant qu'un fait peut l'être par des témoignages humains.

L'appareil d'occlusion des yeux se composait d'un premier bandeau de toile, par-dessus lequel on appliquait des tampons de coton dans les orbites; le tout recouvert d'un triple bandeau de velours noir de la largeur de la main embrassant toute la figure, depuis le front jusqu'un peu au-dessus des cavités nasales. Enfin, pour comble de précaution, une bande de taffetas d'Angleterre attachée à la partie inférieure du bandeau était collée le long des ailes du nez et sur les joues, de manière qu'aucun rayon de lumière ne pût accidentellement s'introduire par la partie inférieure de l'appareil. Cet appareil était appliqué par une des personnes étrangères qui assistaient à l'expérience, et l'on avait toujours soin de le faire essayer à quelques-unes d'entre elles, afin de les bien convaincre qu'il était impossible que la lumière le perçât. Il y avait loin de ces précautions minutieuses à celles dont s'était contentée la commission de

1826, qui s'était bornée à tenir les paupières des somnambules fermées en appuyant simplement les doigts dessus.

La jeune fille étant mise en état de somnambulisme et assise, on approchait d'elle une table sur laquelle on posait un pupitre, et, sur ce pupitre, on ouvrait au hasard un livre quelconque apporté par un des assistants; enfin on posait un verre poli sur les feuilles ouvertes, afin que le tact des doigts ne pût suppléer à l'action de la vue pour faire reconnaître les caractères. Le livre étant ainsi placé en face, à hauteur de la figure, de manière que les rayons lumineux ne pussent frapper le bandeau que dans une direction perpendiculaire, la somnambule lisait quelques lignes en les suivant avec les doigts, qui glissaient sur le verre. Cette première expérience faite, on jouait avec elle une partie d'écarté, et elle reconnaissait et nommait toutes les cartes sans les toucher, au fur et à mesure que son adversaire les jetait sur la table.

Mademoiselle Pigeaire, étant habituée à faire l'expérience de la façon qui vient d'être indiquée, le moindre changement dans les circonstances qui l'accompagnaient ordinairement pouvait suffire pour la faire manquer, et son père avait même reconnu que la seule interposition à distance d'un diaphragme opaque entre le livre ou la carte et son visage lui enlevait la faculté de voir, bien qu'elle en jouit malgré l'application immédiate d'un épais bandeau sur ses yeux. Ce sont là de ces bizarreries qui se rencontrent fréquemment dans le somnambulisme et qu'on avait déjà observées dans ce somnambule-naturel qui pour écrire pendant la nuit, les yeux fermés, plaçait une chandelle allumée sur sa table, et qui cessait de voir lorsqu'on la lui éteignait, bien que la chambre fût parfaitement éclairée par les lumières que portaient les curieux.

Pendant que ces expériences partielles suivaient leur cours, voici ce qui se passait à la commission du magnétisme, composée de sept membres et présidée par le docteur Double, qui, membre déjà de la commission de 1826, n'avait point assisté aux expériences faites à cette époque, et par suite avait refusé de signer le rapport auquel elles avaient donné lieu.

Le 26 juin 1838, M. Pigeaire avait écrit à la commission pour lui faire connaître son arrivée à Paris, avec l'intention de soumettre sa propre fille, âgée de douze ans, à l'épreuve proposée par le docteur Burdin. Il lui donnait la description de l'appareil d'occlusion des yeux dont il avait l'intention de faire usage, et présentait

une espèce de programme des expériences à faire, d'après lequel la commission devait se diviser en deux sections, assistant séparément à une épreuve.

Le 30 juin, il lui fut répondu que la commission ne pouvait consentir à être scindée, et que c'était à elle seule qu'il appartenait de déterminer la forme du masque à employer dans les expériences.

Le 2 juillet, nouvelle lettre de M. Pigeaire, dans laquelle il insiste sur la convenance de ne point rejeter le bandeau qu'il propose avant de l'avoir examiné, la seule condition posée par le docteur Burdin étant que les précautions nécessaires seraient prises pour que la lumière ne pût pénétrer dans les organes de la vision.

Enfin, le 6 juillet, M. Pigeaire reçut pour toute réponse l'invitation de se rendre le lendemain à l'Académie, auprès de la commission. Il s'y rendit seul, et le premier objet qui le frappa en entrant dans la salle où étaient réunis les commissaires fut une espèce de masque en satin noir qui devait embrasser toute la figure de la sonnambule sans y être appliqué. Le président lui déclara que la commission avait résolu d'employer cet appareil pour l'expérience qu'il avait proposée, son devoir étant de prendre toutes les précautions qu'elle pourrait juger nécessaires pour n'être pas trompée. Là-dessus protestation de M. Pigeaire, qui, après une discussion dans laquelle son amour-propre eut lieu d'être blessé, se retira en disant qu'un chimiste ou un physicien, avant de faire une expérience, ne permettrait pas de remplacer ses instruments ou même de les disposer comme on l'entendrait; qu'il présentait un appareil qu'on trouvait défectueux, mais que la commission ne l'avait ni vu ni essayé, et ne lui disait pas en quoi il pouvait pécher; que rien ne ressemble plus à une lame de verre qu'une autre lame de verre, et que cependant il avait apporté à Paris celle qui depuis longtemps est employée à l'expérience. Il ajouta : « Vous voulez juger un » phénomène dont vous n'avez aucune idée. Il me semble qu'il se » rait digne de votre observation. Vous n'étiez pas forcés de l'ad- » mettre sans preuve bien positive. Vous refusez de le voir tel qu'il » se présente; je me retire. »

Le président lui répondit que la commission allait délibérer, et qu'on lui ferait connaître la décision qui serait prise.

Le 24 juillet suivant, sans avoir assisté à d'autre conférence que celle dont il vient d'être fait mention, la commission fit son rapport à l'Académie. Il y est dit d'abord que la commission a trouvé que le

mode d'expérimentation proposé n'offrait pas toutes les garanties requises ; car, avec un bandeau aussi étroit que celui qu'on voulait employer, rien n'empêcherait quelque rayon lumineux de passer par son bord inférieur.

Il est dit ensuite dans le même rapport que mademoiselle Pigeaire place généralement son livre sur ses genoux, ce qui n'offre pas une condition rassurante. Ici la commission semble avoir été induite en erreur, puisque, dans toutes les expériences isolées, le livre a été placé sur un pupitre horizontalement avec la ligne des yeux.

« Par suite de ses refus, est-il dit plus loin, M. Pigeaire s'est » trouvé en dehors des conditions du programme de M. Burdin. La » commission avait, en effet, pour mission de constater la réalité du » phénomène magnétique avec les précautions propres à rassurer » contre toute espèce de supercherie ; ce sont justement ces précau- » tions que M. Pigeaire n'a pas cru devoir accepter. »

Enfin il est dit encore : « En conséquence, M. Pigeaire s'est » borné à faire fonctionner sa somnambule à sa manière. La som- » nambule a lu, en effet ; mais, à ce que l'on présume, à l'aide des » faibles rayons qui pénétraient par le bord inférieur du bandeau, et » après une heure et demie de contorsions de la figure et du corps » capables de déplacer plus ou moins le bandeau¹. »

On ne doit pas oublier que la commission n'a pas vu *fonctionner* la somnambule, en sorte que ce ne peut être que sur des rapports plus ou moins exacts, et qui ne concordent nullement avec les procès-verbaux signés par des témoins oculaires, que le rapporteur a fait la description qu'il donne d'une séance de lecture. Encore est-il obligé de convenir que la somnambule a lu. Que ce soit après une heure et demie ou après cinq minutes, le fait n'en reste pas moins acquis. Quant aux contorsions qui ont *pu déplacer le bandeau*, il n'était pas difficile de constater leur existence d'abord, puis leur effet, si elles avaient eu lieu, et c'est ce qui n'a point été fait, ni par la commission qui n'a rien vu, ni par les procès-verbaux des séances tenues chez M. Pigeaire.

Certainement la commission agissait selon son droit strict lorsqu'elle déclarait que M. Pigeaire n'ayant point voulu souscrire à des conditions qu'elle trouvait nécessaires pour se garantir contre toute surprise, elle ne jugeait pas qu'il y eût lieu de lui décerner le

¹ Voir le rapport inséré dans la *Gazette médicale* du 28 juillet 1838.

prix proposé; mais n'était-il pas au moins de son devoir d'assister à une expérience avant d'en décrire le résultat dans son rapport?

Pour moi, il est aussi rigoureusement démontré qu'il peut l'être, non-seulement par les procès-verbaux que cite M. Pigeaire dans la brochure publiée en 1839 sous le titre de *Puissance de l'électricité animale*, mais encore par le rapport même de la commission du magnétisme de l'Académie royale de médecine, que la jeune somnambule jouissait de la faculté de lire malgré l'occlusion complète de l'appareil de la vision. Cependant l'Académie, après une vive discussion, adopta les conclusions de la commission, et prouva une fois de plus que, si elle était un tribunal compétent, elle n'était pas du moins dans les conditions d'indépendance d'esprit nécessaires pour juger avec impartialité une question du genre de celle qui venait de lui être soumise.

Quel que soit au reste le peu de succès des tentatives faites jusqu'à ce jour auprès de l'Académie royale de médecine par les partisans du magnétisme animal, la question néanmoins marche et fait des progrès; car ce sont des médecins qui viennent ainsi soulever des orages dans le sein de cette Académie; et s'ils y trouvent des adversaires passionnés, ils rencontrent aussi des défenseurs éloquents, persuadés de la réalité des faits qu'ils s'efforcent de faire entrer dans le domaine de la science, ou jaloux du moins de les étudier avec impartialité. Qui d'ailleurs eût jamais pensé du temps de Mesmer que l'Académie de médecine pût accepter la mission de décerner un prix pour des expériences sur le magnétisme?

J'ai dit et je répète qu'il n'est guère possible que ce soit par l'Académie de médecine ni même par l'Académie des sciences, quoiqu'elle ait moins de motifs de préventions, que le magnétisme triomphe. Mais voilà qu'une autre Académie tout aussi savante, mais moins positive et plus nuageuse, celle des sciences morales et politiques, section de philosophie, prend l'initiative d'un concours sur le magnétisme en proposant pour l'année 1855 sur la question *Du sommeil au point de vue psychologique* le programme suivant :

« Quelles sont les facultés de l'âme qui subsistent ou sont suspendues ou considérablement modifiées dans le sommeil ?

» Quelle différence essentielle y a-t-il entre rêver et penser ?

» Les concurrents comprendront dans leurs recherches le somnambulisme et ses différentes espèces.

» Dans le somnambulisme naturel, y a-t-il conscience et identité personnelle?

» Le somnambulisme artificiel est-il un fait? Si c'est un fait, l'étudier et le décrire dans ses phénomènes les moins contestables, reconnaître celles de nos facultés qui y sont engagées, et essayer de donner de cet état de l'âme une théorie selon les règles d'une saine méthode philosophique.

» ... Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1853, terme de rigueur. »

Certes mon mémoire répond à l'avance, si ce n'est bien exactement, du moins en grande partie, aux termes de ce programme. Aussi, si j'avais trente années de moins, n'hésiterais-je pas à l'adresser à la docte Académie, quoiqu'il soit l'œuvre d'un homme qui n'a jamais ouvert un livre de philosophie, et qui n'est pas plus savant en physiologie, bien qu'il se hasarde à traiter les questions les plus ardues de ces deux sciences plus ou moins occultes.

Mais, repoussé déjà une fois par l'Académie de Berlin, ni mon âge ni ma position ne me permettent d'entrer en lice aujourd'hui avec de jeunes concurrents. Je me borne à donner à mes idées une demi-publicité sans les soumettre à un tribunal chargé de prononcer d'une manière absolue sur leur valeur. Néanmoins je prierai l'Académie d'accepter l'hommage d'un exemplaire de mon écrit, afin que si elle y trouve quelques vues utiles au moment où elle doit juger des ouvrages de même nature, ces idées ne soient pas entièrement perdues pour la science.

Peut-être l'Académie des sciences morales et politiques rencontrera-t-elle quelque mémoire digne d'être couronné, et son jugement pourra être un triomphe pour les partisans du magnétisme. Mais comme elle n'aura dû envisager la question que sous le point de vue psychologique, il est peu probable que son opinion modifie celle de l'Académie de médecine, qui sera vraisemblablement la dernière à céder à l'entraînement lorsqu'il deviendra de plus en plus général. Cependant, sans vouloir exagérer l'influence du magnétisme sur la thérapeutique, il est bien évident que c'est la médecine qui est appelée à tirer le plus grand parti du nouvel agent annoncé, quel qu'il puisse être, et que son intérêt bien entendu serait de s'en emparer exclusivement en faisant interdire de fait comme cela est déjà de droit l'application du magnétisme au traitement des maladies à toutes les personnes étrangères à l'art médical. Mais tant que le ma-

gnétisme ne sera pas légalement reconnu , les poursuites dont il est l'objet seront considérées comme une persécution plutôt que comme une mesure d'ordre nécessaire , et elles créeront plus de zélés que de victimes. L'outrecuidance d'ailleurs des tribunaux sur des questions qui, la plupart du temps, ne sont pas de leur compétence peut devenir un sujet de scandale qu'il serait dans l'intérêt de l'administration d'éviter.

NOTE V.

Note sur l'action propre du magnétisme animal.

Depuis l'époque où j'ai écrit mon mémoire, les phénomènes proprement dits magnétiques se sont tellement multipliés qu'il est impossible, pour peu qu'on ait voulu les observer, de ne point les admettre. Je n'aurai pas cependant à citer de faits qui me soient personnels, parce que, ainsi que je l'ai déjà dit, je me suis peu occupé d'expériences à ce sujet. Mais, bien que je sois complètement à la plupart de ceux qui sont cités par les auteurs d'écrits sur le magnétisme, dont beaucoup sont des hommes fort honorables, mes idées cependant n'ont guère varié sur la manière d'envisager ces faits. Tout en attribuant une influence réelle à l'action du fluide nerveux ou vital du magnétiseur sur la personne magnétisée, je persiste à croire que cette influence est moindre que celle que cette personne peut exercer elle-même sur son propre fluide lorsqu'elle y est excitée par une cause morale indépendante le plus souvent de sa volonté. En sorte qu'il est parfois fort difficile de discerner la part qui revient à chacune de ces deux influences dans la production des phénomènes.

Je n'ai donc que peu de chose à ajouter à ce que j'ai dit dans les chapitres II et III de la troisième partie sur l'action propre du magnétisme, et je me bornerai à transcrire la suite des observations contenues dans la note T de la deuxième partie, où cette action est envisagée sous un point de vue un peu différent de celui sous lequel je l'ai présentée dans les chapitres précités.

Suite et fin de la note sur l'article Convulsionnaires du Dictionnaire des sciences médicales.

« La plupart des phénomènes que présente l'observation du somnambulisme, ceux particulièrement dont il est fait mention dans

l'article de M. de Montègre, peuvent facilement s'expliquer par la seule cause morale que je viens d'indiquer. Cependant il est d'autres phénomènes non moins certains, quoiqu'on s'obstine à les nier ou qu'on affecte de les passer sous silence, qui ne peuvent recevoir la même explication, et qui dépendent évidemment d'une influence vitale qui constitue à proprement parler ce qu'on nomme le magnétisme animal.

» Par suite d'une prévention dont un jour sans doute on aura lieu de s'étonner, cette action vitale dont je parle n'est aujourd'hui méconnue qu'à cause du nom nouveau ou plutôt renouvelé que lui donnent les disciples de Mesmer. Que le mot de *magnétisme* en effet ne sorte pas de votre bouche, et vous rencontrerez bien moins de contradicteurs; on vous fera presque toutes les concessions que vous aurez l'adresse de demander.

» Si vous parlez d'une atmosphère qui environne tous les corps et qui dépend de leur nature, aucun médecin, aucun homme instruit, quelle que soit d'ailleurs sa profession, ne révoquera en doute son existence, que nos sens et surtout celui de l'odorat nous révèlent. On ne fera pas de difficulté de convenir avec vous que les émanations gazeuses sont bien plus abondantes en général sur les corps animés que sur les corps bruts; que leur nature n'est pas la même, et que par conséquent toutes ces atmosphères particulières doivent varier de propriétés selon les corps auxquels elles appartiennent.

» Les naturalistes et les médecins nous apprennent que certains animaux de même espèce ou d'espèces différentes se reconnaissent à de fort grandes distances, par la seule influence physique que leurs émanations exercent réciproquement sur eux. Les émanations de l'homme sont senties par plusieurs animaux, et tout le monde sait jusqu'à quel point le chien porte à cet égard la sensibilité. Il semble donc que ce ne soit qu'en vertu d'une exception que nous n'exerçons pas ordinairement sur nos semblables par notre seule présence une impression qui soit immédiatement sentie. Il est cependant de nombreuses circonstances où cette impression existe manifestement et produit les effets les plus violents. C'est par exemple toutes les fois qu'un homme en état de santé s'approche d'un autre homme qui est atteint de quelque maladie contagieuse. Et l'on doit faire à ce sujet deux observations importantes pour la doctrine des magnétiseurs : la première, que ce n'est pas seulement sur nos sens qu'agit

l'atmosphère viciée du corps malade, mais immédiatement sur notre organisation sans que nous acquerions la conscience de cette action; la seconde, plus essentielle encore, que cette influence diminue avec la force du malade, et qu'elle est infiniment moindre après sa mort que lorsqu'il existait encore. Ce fait, qui prouve que les fluides qui nous environnent après s'être échappés de notre corps ne sont pas entièrement indépendants de nos forces vitales, vient encore d'être vérifié lors de la dernière peste de Cadix, où l'on remarqua que les hommes chargés d'enlever et de conduire à la sépulture les corps de ceux qui avaient succombé à la maladie se préservaient facilement eux-mêmes de la contagion.

» Si dans l'état de santé l'influence que nous pouvons exercer les uns sur les autres n'est pas immédiatement sentie, doit-on en conclure qu'elle n'existe pas en effet? Les fluides qui nous entourent seraient-ils les seuls dans la nature qui n'exerceraient les uns sur les autres aucune action physique, telle que l'attraction ou la répulsion? Une semblable assertion serait aussi extraordinaire que peuvent le paraître les prétentions des magnétiseurs; et si cette action existe, comme tout porte à le croire, il est aisé de concevoir qu'elle ait quelque influence sur nos phénomènes vitaux. Car, par exemple, si tout d'un coup on venait à enlever la masse de gaz qui enveloppe un individu, n'est-il pas évident qu'aussitôt il s'en formerait une autre, et que tous ses organes contribuant à cette nouvelle émission en éprouveraient des modifications sensibles? Un effet inverse aurait lieu si par un moyen quelconque on parvenait à fixer cette atmosphère au lieu de l'enlever. Bientôt toute émission nouvelle serait gênée ou même entièrement arrêtée, et toute l'économie de la vie en serait dérangée. De ces deux suppositions extrêmes, on peut tirer avec certitude cette conclusion qu'un seul changement dans la densité de l'atmosphère gazeuse dont nous sommes le centre suffit pour produire une modification quelconque dans nos organes.

» Je n'ai parlé jusqu'ici que d'une action physique et pour ainsi dire morte, telle que l'attraction et la répulsion; mais des forces de cette nature ne sont évidemment pas les seules qui nous gouvernent; et sans les détailler toutes, on peut citer avec assurance la volonté et la pensée. Ces forces qui régissent toutes nos actions volontaires, et même une grande partie de celles qui sont du domaine des passions, n'ont-elles aucune influence sur nos fluides intérieurs et sur ceux mêmes qui se sont dégagés de notre épiderme? Il est évi-

dent d'abord que notre pensée a une puissante action sur la production et le dégagement d'une grande partie de nos effluves. Car une seule idée suffit pour faire tressaillir tout le corps et accélérer ou diminuer la transpiration, comme elle accélère ou retarde la circulation du sang. Mais si notre pensée a ainsi modifié d'une manière quelconque le cours de nos effluves, cette modification s'est fait sentir hors de nous sur toute la masse gazeuse qui forme notre atmosphère particulière. Car il est hors de doute que dans une masse de fluide réunie autour d'un centre le mouvement imprimé dans le voisinage de ce centre se communique bientôt jusqu'aux points de la circonférence. Il faut donc de toute rigueur admettre que notre pensée, qui, de même que notre volonté, ne peut exister sans produire un mouvement quelconque dans notre organisation, ne fût-elle que sur la plus petite portion de notre cerveau, détermine par cela même une modification sensible dans l'atmosphère dépendant de notre corps.

» Cela posé, on conviendra facilement que si réciproquement une cause extérieure quelconque, l'action, par exemple, d'une autre atmosphère, vient produire à l'extrémité de la nôtre une certaine modification, cette modification se transmettra de proche en proche jusqu'au centre du fluide qui est dans l'intérieur de notre corps, et que dès lors il devra ou du moins il pourra en résulter sur quelques-uns de nos organes une impression analogue à celle qui serait capable de produire sur la masse du fluide la modification qui est provenue d'une cause extérieure. Enfin notre pensée même, qui ne dépend pas seulement de nos sensations, mais aussi de l'état de nos organes internes, pourra être influencée par l'ébranlement produit.

» Si l'on admet les principes que je viens d'énoncer, on n'aura plus nulle répugnance à accorder que, dans certaines circonstances et avec certaines pratiques, l'approche d'un individu peut opérer sur le fluide atmosphérique d'un autre des modifications telles qu'il en résulte le sommeil ou toute autre phénomène remarquable. C'est à l'expérience à nous apprendre ce qu'il en est de cette action, et c'est elle que les magnétiseurs ont consultée, tandis que leurs adversaires se contentaient de raisonner.

» Il n'est pas un seul phénomène du magnétisme animal ou du somnambulisme qu'on ne puisse expliquer en ayant recours à l'une des deux causes d'action que j'ai succinctement indiquées. Et je le demande à tous les hommes de bonne foi, y a-t-il dans l'admission

de ces causes rien d'absurde, rien de surprenant, rien même d'extraordinaire? L'action morale dont j'ai parlé d'abord est admise par l'auteur de l'article *Convulsionnaires*, elle est admise par les antagonistes des magnétiseurs, par tout le monde enfin. Quant à la seconde, la cause physique, elle ne manque pas non plus d'autorités imposantes : plusieurs articles du *Dictionnaire des sciences médicales* me montrent que les médecins ne font pas difficulté de l'admettre. Je puis renvoyer particulièrement à l'article *Effluves*. Mais à un tel témoignage j'en ajouterai d'autres qu'on ne trouvera sans doute pas moins respectables.

M. Cuvier s'exprime ainsi dans son *Anatomie comparée* en parlant du magnétisme animal :

« Cependant les effets obtenus sur les personnes déjà sans connaissance avant que l'opération commeneât, ceux qui ont lieu sur les autres personnes après que l'opération même leur a fait perdre connaissance, et ceux que présentent les animaux, ne permettent pas de douter que la proximité de deux corps animés dans certaines positions et avec certains mouvements n'ait un effet réel indépendant de toute participation d'un des deux. Il paraît assez clairement aussi que les effets sont dus à une communication quelconque qui s'établit entre leurs systèmes nerveux. »

» On trouve dans la *Théorie analytique des probabilités* de M. de la Place (page 358, édition de 1812) un passage fort remarquable sur lequel les opposants au magnétisme feraient bien de réfléchir. Le voici :

« Les phénomènes singuliers qui résultent de l'extrême sensibilité des nerfs dans quelques individus ont donné naissance à diverses opinions sur l'existence du nouvel agent que l'on a nommé *magnétisme animal*, sur l'action du magnétisme ordinaire et l'influence du soleil et de la lune dans quelques affections nerveuses, enfin sur les impressions que peut faire naître la proximité des métaux ou d'une eau courante. Il est naturel de penser que l'action de ces causes est très-faible et peut facilement être troublée par un grand nombre de circonstances accidentelles; ainsi de ce que dans quelques cas elle ne s'est pas manifestée, on ne doit pas conclure qu'elle n'existe jamais. Nous sommes si éloignés de connaître tous les agents de la nature, qu'il serait peu philosophique de nier l'existence des phénomènes, uniquement parce qu'ils sont inexplicables dans l'état actuel de nos connaissances. Seulement, nous

» devons les examiner avec une attention d'autant plus scrupuleuse qu'il paraît plus difficile de les admettre. »

» On voit donc que M. de la Place ne regarde pas du tout comme invraisemblable l'existence d'une influence mutuelle exercée par les divers corps de la nature. Il recommande seulement d'examiner les phénomènes avec soin ; mais est-il un seul des adversaires du magnétisme qui puisse dire avoir apporté une attention scrupuleuse dans l'examen des phénomènes dont il a pris à tâche de nier l'existence ?

» Le petit nombre de réflexions que j'ai présentées dans cet écrit ont eu moins pour objet de faire croire à l'existence du magnétisme animal que de prouver qu'on n'avait aucune solide raison à alléguer pour le faire rejeter, et que pour un homme sage et ami de la vérité le seul parti convenable à prendre dans l'état actuel de la discussion était de faire des expériences, d'assister au moins à celles des magnétiseurs, et d'examiner avec soin les phénomènes qu'elles offriront. Je doute toutefois que mon but puisse être atteint. Car il semble que plus on s'efforce de mettre au jour les vérités que présente l'observation des phénomènes du magnétisme, plus l'aversion des médecins et en général des savants pour aucun examen sérieux paraît augmenter. Cependant les adeptes se multiplient tous les jours ; et si ce n'est dans la classe qui peuple les académies, e'est du moins dans celle des jeunes gens qui aspirent eux-mêmes à devenir célèbres un jour. Parmi ces jeunes gens, quelques-uns, sans doute dont l'esprit est plus ardent que réfléchi, se livrent avec trop d'enthousiasme à l'exercice d'une pratique qui, pour être salutaire, demande beaucoup de sagesse dans ceux qui l'emploient. Mais lorsque bien des fautes auront été commises, lorsque la question aura été envisagée sous mille points de vue divers, les opinions les plus exagérées viendront se briser contre la raison. Il apparaîtra peut-être quelque esprit supérieur qui s'emparera des vérités et des erreurs de ceux qui lui auront frayé la route, qui fera ressortir les uns et détruira les autres à jamais, et qui enfin présentera les phénomènes du magnétisme animal sous un jour si brillant et si vrai qu'il ne rencontrera plus de contradicteurs que parmi les ignorants entêtés de leurs vieux préjugés. C'est ainsi que la glorieuse application d'une découverte utile échappera aux médecins de nos jours pour appartenir à leurs élèves. »

Paris, août 1821.

NOTE X.

Note sur les tables tournantes.

Le *Journal des Débats* a rapporté dans son numéro du 13 mai 1853, à l'occasion du phénomène des tables tournantes qui occupait alors tout Paris, une lettre adressée à M. Ampère par M. Chevreul, membre de l'Institut, sur des phénomènes de rotation de métaux observés par lui en 1812, lettre qui a été publiée en 1833 dans la *Revue des Deux-Mondes*.

Les faits observés par M. Chevreul en 1812 sont identiquement les mêmes que ceux que j'avais expérimentés à l'École polytechnique dès 1808, et ce qu'il y a de remarquable, c'est que l'explication qu'il en donne dans sa lettre publiée en 1833 est précisément basée sur les mêmes principes que ceux que je pose dans le chapitre IV de la 3^e partie de mon mémoire de 1820.

Le rapprochement que je fais ici n'a pas pour but de réclamer un titre quelconque de priorité. Je ne doute pas que beaucoup d'esprits éclairés et impartiaux ne fussent arrivés à la même conclusion que M. Chevreul s'ils avaient eu l'occasion d'observer les mêmes faits, et c'est précisément pourquoi je me plais à constater que je me suis rencontré dans mes appréciations avec un savant de cette distinction.

Aussitôt que j'eus entendu parler du phénomène des tables tournantes, je lus à quelques-uns de mes amis le chapitre IV précité de mon mémoire. Tous ne sentirent pas immédiatement l'analogie qui le rattachait aux nouveaux phénomènes, mais pour moi je n'hésitai pas un moment à considérer ceux-ci comme une conséquence directe de la cause que j'avais assignée à la rotation des corps suspendus à l'extrémité d'un fil soutenu par la main de l'expérimentateur.

Avant d'entrer dans des explications à ce sujet, il est nécessaire de décrire d'abord en quoi consistent les nouveaux phénomènes

observés; car, s'ils sont parfaitement connus de tout le monde aujourd'hui, ils ne tarderont peut-être pas beaucoup à être oubliés, comme sans doute ils l'ont déjà été.

Lorsqu'un certain nombre de personnes se placent en cercle autour d'une table ou d'un autre objet mobile en se touchant deux à deux les mains d'une manière continue, et les appuyant légèrement en même temps sur la table ou sur ledit objet, cette table ou cet objet ne tarde pas à prendre un mouvement de rotation de gauche à droite. Mais si un étranger vient à toucher la table ou la chaîne, s'il s'opère un changement dans la position respective des diverses mains, le mouvement se ralentit, s'arrête et recommence bientôt dans un sens opposé.

Lors des premiers essais, la table est quelquefois rebelle à l'action; quelquefois elle exige une demi-heure, trois quarts d'heure, une heure avant de se mettre en mouvement; mais quand elle a cédé, et surtout lorsqu'elle a affaire à des opérateurs expérimentés, son mouvement se détermine presque instantanément, et souvent il acquiert une grande accélération.

Ce n'est pas tout. On ne tarda pas à reconnaître que pour modifier le mouvement il n'était pas indispensable d'employer un des moyens que j'ai indiqués plus haut, mais qu'il suffisait qu'un des acteurs en fit le commandement pour que la table, car c'est le plus souvent sur elle qu'on agit, s'arrêtât, changeât la direction de sa rotation, se mût en avant, de côté, dans tel sens qu'on veut lui indiquer, tourne sur un seul pied, se soulève légèrement et frappe en retombant un nombre de coups déterminé, enfin fasse des sauts et coure comme une folle à travers un appartement. Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que tout ce jeu peut se faire rien que par le commandement mental d'un seul des acteurs.

Il y a bien près de là aux prodiges; mais on ne s'arrêtera pas encore, et l'on produira en effet des prodiges. Car la table en arrivera jusqu'aux oracles et à la divination. Mais faisons nous-mêmes une pose, si nous voulons qu'on prenne au sérieux ce que nous écrivons.

Tous les faits que je viens de relater sont incontestables, quoique les esprits forts les rejettent sans vouloir s'y arrêter. Je les ai moi-même expérimentés en grande partie, avec diverses personnes d'une bonne foi incontestable. Non-seulement j'ai vu tourner des tables, mais un incrédule ayant consenti à se prêter personnellement à

l'expérience, trois ou quatre personnes placées autour de lui l'ont fait tourner sans qu'il s'aperçût d'aucune pression particulière qui déterminât le mouvement. Je me suis moi-même soumis à l'épreuve, et la première fois je ne me suis aperçu du mouvement que lorsqu'il était sensiblement prononcé déjà et que mon axe avait changé de direction.

Les explications et les systèmes suivirent bientôt les faits. Pour les incrédules, rien de plus simple. Il se trouve toujours parmi les expérimentateurs quelque plaisant ou quelque fourbe qui donne l'impulsion, et le reste des dupes admire tout ébahi un phénomène qui est ainsi produit par la cause la plus vulgaire. Pour les magnétiseurs, ou du moins pour la plupart d'entre eux, c'était le rêve d'un beau triomphe. On le tenait enfin, ce fluide insaisissable. N'était-il pas évident qu'il circulait avec une prodigieuse activité dans la pile animée qui le mettait en action, et que son tourbillon entraînait la table et avec elle la chaîne même qui lui avait donné naissance?

Laissons sans réponse l'argument des incrédules, mais examinons de près jusqu'à quel point peut être fondée la croyance des partisans du fluide magnétique.

Lorsqu'un spectateur impartial est témoin du phénomène de rotation d'une table, par exemple, et qu'il n'élève aucun doute sur l'entière bonne foi de ceux qui le produisent, son opinion sur la cause du mouvement ne peut hésiter que dans cette alternative : ou les mains des acteurs entraînent l'objet matériel, ou c'est au contraire cet objet qui entraîne les mains et avec elles la chaîne tout entière des opérateurs.

Contre la première supposition s'élèvent les assertions de personnes reconnues honorables, qui toutes déclarent qu'elles n'exercent aucune pression pour déterminer le mouvement et qu'elles se sentent elles-mêmes entraînées pour suivre la rotation de l'objet en mouvement. On doit croire à cette déclaration, mais elle est loin cependant d'être concluante.

Quant à la seconde hypothèse, elle serait la seule possible si la première était rejetée; mais que d'objections cependant peuvent lui être faites! Si la table ou le corps soumis à l'expérience tournait en effet par une impulsion indépendante de l'action directe des expérimentateurs, n'est-il pas évident, lorsque le mouvement surtout aurait pris une certaine accélération, qu'il pourrait être plus rapide que celui des mains, de telle sorte qu'en ne les appuyant pas, mais

ne faisant que toucher très-légèrement ce corps, on le sentirait fuir sous les doigts? Or ce n'est point là ce qui arrive. Si les mains cessent un instant d'appuyer d'une manière sensible sur le corps en mouvement, ce mouvement cesse immédiatement, et il est certain que le mouvement du corps et celui des mains restent identiquement les mêmes pendant toute l'expérience. On trouve, il est vrai, des personnes qui affirment avoir légèrement soulevé les doigts et avoir néanmoins senti le mouvement de rotation se continuer dessous. Je suis loin de récuser leur témoignage; mais pendant qu'elles faisaient cet essai toutes les autres mains restaient collées à la table, et par conséquent pouvaient fort bien l'entraîner. Pour que l'expérience fût concluante, il faudrait que toutes les mains se soulevassent à la fois; mais alors le mouvement cesse.

Si donc on pouvait se débarrasser de ce témoignage de gens d'honneur qu'il est si difficile d'infirmier, la première supposition devrait être admise de préférence à la seconde, car elle est beaucoup plus simple et plus naturelle. C'est celle que le bon sens indique tout d'abord.

Or les expériences que j'ai faites sur la rotation des corps suspendus, celles que relate M. Chevreul dans sa lettre à M. Ampère, l'explication qu'en donne ce savant, et qui se confond avec celle que j'en ai donnée moi-même, lèvent tout scrupule à l'égard des affirmations qu'on ne saurait contredire. Il est certain que les expérimentateurs de bonne foi n'exercent aucun effort volontaire et qu'ils sont entraînés par le mouvement, mais la cause, au lieu d'être dans la table, est en eux-mêmes et agit à leur insu, comme je l'ai expliqué dans le chapitre auquel se rapporte cette note.

Cependant il existe une différence essentielle entre les faits que j'ai rapportés au chapitre IV de la 3^e partie et ceux dont il est ici question, laquelle pourrait sembler de nature à ne pas permettre d'appliquer la même explication aux uns et aux autres. C'est que pour les premiers il n'y a qu'un expérimentateur, tandis que pour les seconds plusieurs personnes agissent simultanément; ce qui rend difficile l'unité d'action que suppose cette explication. Il est donc nécessaire, pour se faire des idées bien nettes, de serrer les faits de plus près et de les examiner en détail.

Lorsqu'un certain nombre de personnes se placent autour d'une table, avec l'intention de vérifier si elle tournera, il peut très-bien arriver, si elles n'ont jamais vu ce phénomène, qu'elles ignorent

même de quel côté doit se diriger le mouvement. Cependant elles sont toutes dans l'attente d'un fait extraordinaire. Leur esprit, si ce n'est leur volonté, est tendu vers un même objet, et nul doute, ainsi que je l'ai expliqué à l'occasion de la rotation des corps suspendus, que l'attente du résultat ne suffise pour imprimer à leurs mains, à leurs bras et peut-être à leur corps entier un ébranlement involontaire et qui échappe même complètement à leur appréciation, mais qui est bien suffisant pour mettre la table en mouvement.

Cependant s'il n'y a pas accord de pensées, si chacun ignorant, comme je l'ai supposé, dans quel sens doit commencer le mouvement, la tendance d'une partie des acteurs le porte à droite, tandis que le reste le dirige à gauche, il pourra très-bien se faire que la table reste immobile entre deux efforts opposés. Mais si le nombre qui détermine la tendance du mouvement de deux côtés différents n'est pas le même de part et d'autre, ou que les effets intérieurs, qui ne doivent pas être pareils chez tous les individus, ne soient pas en équilibre parfait, la table, après une longue hésitation, qui s'explique parfaitement dans ce cas, commencera à prendre son mouvement. Or dès ce moment la direction des idées se mettra parfaitement d'accord, ce qui n'était qu'attente deviendra conviction, et l'on sait déjà par ce qui précède quels en peuvent être les effets. Ce ne sera pas le sommeil qu'elle produira, mais le mouvement prévu ou désiré, lequel s'accélélera avec une extrême rapidité. Ce que l'on aura vu déjà ou entendu rapporter se répétera avec la plus grande facilité, et lorsque le mouvement sera arrêté, ce ne sera plus une heure ou une demi-heure qu'il faudra attendre pour le reproduire, mais quelques minutes seulement; c'est-à-dire le temps que l'inertie exige pour faire passer une masse considérable du repos à un mouvement sensible sans l'emploi d'un trop grand effort.

La rupture de l'équilibre pour la production du premier mouvement peut sans doute avoir lieu comme je viens de l'indiquer, mais il peut très-bien se faire aussi qu'elle se produise d'une manière différente et qui se rapproche bien plus des effets considérés comme dépendant du magnétisme, dont je me suis particulièrement occupé dans la seconde partie de mon mémoire, en même temps qu'elle se lie aux considérations que j'ai exposées dans la troisième.

En effet, la circonstance de personnes rapprochées, qui se touchent deux à deux d'une manière uniforme, dont les fluides vitaux,

quels qu'ils soient, sont par conséquent en communication régulière, dont les pensées, les volontés sont dirigées vers le même objet sans préoccupations extérieures bien vives, n'est-elle point de nature à établir cet unisson d'idées instinctives dont il a été question dans le chapitre V de la deuxième partie et à faire tomber les esprits les plus faibles et les moins actifs sous la domination des plus agissants ou des plus puissants? En d'autres termes, l'ébranlement le plus vif d'un des fluides vitaux par l'action de l'âme la plus forte n'est-il pas susceptible, d'après ce que j'ai dit précédemment, de se communiquer à d'autres fluides moins actifs, et qui se trouvent dans la situation la plus favorable pour éprouver des ébranlements de la nature de celui qui leur est transmis? De là, au bout d'un certain temps, communauté d'impressions intérieures et communauté d'actions instinctives, qui toutes sont produites par la même cause.

On voit donc comment le phénomène des tables tournantes se rattache à ceux du magnétisme proprement dit, sans que pour cela il soit nécessaire d'admettre qu'un fluide particulier émané de nos corps vient accidentellement animer une substance inorganique. Mais cette explication, que je erois en tous points la véritable, si elle enlève le merveilleux des faits, ne fait pas qu'ils ne soient extrêmement remarquables. Aussi ne saurais-je partager l'indifférence d'une foule de personnes, qui, lorsqu'elles se sont laissé dire que les mouvements étaient produits par un ébranlement musculaire insensible, ne voient plus rien dans ce fait qui mérite d'appeler l'attention. Eh quoi! n'est-ce rien qu'une impulsion intérieure échappant à notre conscience, qui nous entraîne à des mouvements réguliers et inaccoutumés dont nous n'avons pas même la sensation, qui nous fait produire des efforts souvent assez considérables dont nous n'avons pas davantage la perception et qui nous jettent dans une illusion complète sur la cause d'actes compliqués que nous exécutons instinctivement dans un but parfaitement déterminé? Ces faits examinés de près ne sont pas moins surprenants que tous ceux qu'on attribue au magnétisme, et s'ils ne trouvent pas tout à fait autant d'incrédules, c'est parce qu'ils ont pu être expérimentés par un bien plus grand nombre de personnes.

Si l'on a bien compris l'esprit de l'explication précédente, on se rendra facilement compte de la plupart des phénomènes nouvellement observés. Si la manœuvre de la table est commandée à haute voix, rien de plus simple que son exécution. Toutes les idées et

même les volontés étant ainsi mises à l'unisson, le mouvement s'opérera par une impulsion commune, bien réelle quoique involontaire. S'il est commandé à la table de lever un pied, des pressions instinctives parfaitement combinées et dont personne cependant n'aura la conscience amèneront l'exécution pour ainsi dire instantanée du commandement.

Mais, se récrieront les enthousiastes, ce ne sont pas seulement des commandements à haute voix qui s'exécutent ainsi, ce sont même des commandements mentaux. Ici le phénomène se complique, et pourtant il reste toujours au fond le même.

Lorsqu'une personne se charge de faire le commandement mental, si toutes les autres restent passives, comme on doit le supposer, son action propre peut suffire pour déterminer le mouvement qui, une fois commencé, est continué par tous les autres acteurs attentifs à ce qui se passe. D'ailleurs cette communication d'idées instinctives dont j'ai parlé plus haut se manifeste ici sans le moindre doute, et chacun à son insu concourt à l'exécution de la volonté du directeur de l'expérience. Si je n'insiste pas sur l'explication détaillée de ce genre d'action, c'est qu'elle résulte tout naturellement de l'ensemble de la doctrine que j'ai précédemment exposée.

Ce n'est pas tout encore, me dira-t-on de certains lieux : non-seulement les tables exécutent des mouvements commandés, mais elles répondent même à des questions en faisant des prédictions et rendant des oracles. Des faits de cette nature, si extraordinaires qu'ils soient, paraissent si bien constatés que je ne saurais les repousser tous, autant du moins que mes explications fort larges, comme on l'a vu, peuvent les atteindre.

Je ne ferai pas, d'après ce qui a été dit plus haut, la distinction entre le cas où la question est adressée à haute voix et celui où elle est faite mentalement; l'action, sans le moindre doute, est plus facile dans le premier que dans le second, mais elle n'en reste pas moins la même. Je ne parlerai pas de ces questions dont la réponse est toute connue de celui qui interroge. Il est évident qu'alors elles équivalent à des ordres. Lorsqu'une dame demande à une table combien elle a d'enfants et que celle-ci répond en frappant deux coups, c'est exactement la même chose que si cette dame eût ordonné deux bonds. Je passe tout de suite à ce qu'il y a de plus merveilleux, à des réponses inconnues de l'interrogateur et

des assistants, et qui portent cependant un certain caractère de vérité ou de raison.

Je ferai pour l'examen de ce fait un raisonnement tout analogue à celui que j'ai employé pour expliquer le mouvement même des tables. Ou la réponse est dans la table, ou elle est dans l'esprit de celui qui l'interroge. Il n'y a guère de moyen terme à prendre. Or il n'est aucune personne de sens qui puisse adopter la première solution. Il faut donc de toute nécessité se rejeter sur la seconde. Ce qu'on y oppose est que la réponse n'était point connue à l'avance, qu'elle étonne celui qui la reçoit, et que même quelquefois elle le jette dans un grand trouble. Ce fait, qui exalte tant l'imagination de plus d'un observateur, s'explique cependant bien simplement encore à l'aide des principes qui sont posés dans mon mémoire. Il ne faut pas oublier en effet que nous n'avons pas la conscience de toutes les idées qui résident dans notre âme, que souvent elles produisent en nous des impressions, des inspirations subites qui ne semblent amenées par aucune circonstance extérieure, en sorte que les réponses inconnues à l'avance ne sont que l'un des effets de ces révélations instinctives, tout à fait analogues au rêve du docteur Bertrand que j'ai rapporté dans le chapitre III de la première partie. L'esprit qui répond, qui devine, qui présage, est en nous-mêmes; et il se manifeste par suite de l'excitation et même de l'exaltation que font naître la vue et l'observation de phénomènes nouveaux qui semblent d'un ordre surnaturel. C'est sous une autre forme le renouvellement des scènes des érisiaques des Cévennes, des convulsionnaires de Saint-Médard et des illuminés de toutes les sectes et de tous les temps.

Quant à la valeur intrinsèque des réponses faites et des oracles rendus, je ne saurais m'en rendre garant. J'ai comparé l'ensemble du phénomène à ce qui se passait dans un songe, son résultat est aussi celui d'un songe composé d'un mélange d'erreurs et de vérités, d'idées fantastiques et d'appréciations exactes. Il en est de même aussi des limites dans lesquelles peut s'exercer la divination. On m'a rapporté des faits qui dépassent toute croyance et que je suis obligé de rejeter, parce que je n'en puis connaître assez bien toutes les circonstances; mais ce ne serait qu'à celui qui aurait déterminé la limite des facultés de l'âme considérée dans sa nature intime qu'il serait permis d'assigner celle des révélations instinctives qu'il lui est possible de manifester dans certaines circonstances.

Nous voilà, eomme on voit, en pleine magie, et c'est pour cela que la plupart des esprits forts rejettent tous ces faits nouveaux sans daigner vouloir les examiner. Mais c'est, selon moi, un motif de plus de les examiner avec soin ; car tout ce qui pourra nous éclairer sur la magie des anciens et sur les superstitions de nos pères me semble fort précieux pour la vérité historique et pour les progrès de la saine philosophie.

Ce n'est pas d'hier au reste que les tables sont mises en jeu pour les prestiges de la divination, nous ne faisons que retomber dans un cercle déjà parcouru par l'antiquité. On trouve en effet dans l'*Apologétique* de Tertullien, édition de 1695, chapitre XXIII, le passage remarquable suivant :

« Porro si et magi phantasmata eduunt et jam defunctorum infamant animas, si pueros in eloquium oraculi elidunt, si multa miracula circulatoriis prestigiis ludunt et si somnia immittunt, habentes semel invitorum angelorum et demonum assistentem sibi potestatem, per quos et capræ et mensæ divinare consueverunt, quantò magis ea potestas de suo arbitrio et pro suo negotio studeat totis viribus operari, quod alienæ præstat negotiatione!... »

Qu'un auteur moderne traduit de la manière suivante :

« Or, si les magiciens font paraître des fantômes, s'ils évoquent les âmes des morts, s'ils font rendre des oracles à des enfants, à des chèvres, à des tables, s'ils imitent les prodiges en habiles charlatans, s'ils savent même envoyer des songes par le moyen des anges et des démons qu'ils ont invoqués et qui leur ont confié leurs pouvoirs, à plus forte raison ces puissances séductrices feront pour elles-mêmes ce qu'elles font pour des intérêts étrangers. »

On trouverait dans plusieurs auteurs anciens et dans Virgile même d'autres traces de l'emploi des tables dans la divination ; mais je n'en connais pas de plus caractéristiques que la citation que je viens de faire. La personne qui a appelé mon attention sur ce passage de Tertullien y voudrait même apercevoir quelque chose de plus précis que ce que le lecteur y verra sans doute comme moi. Elle pense que l'expression *circulatoriis prestigiis* ne doit pas être traduite par des tours ou des prestiges de charlatan, mais qu'elle signifiait, dans l'esprit de l'auteur, des faits de rotation qui doivent s'appliquer aux tables. Je ne pense pas que cette opinion puisse être admise, et l'on me trouvera déjà assez hardi lorsque j'interpréterai le passage de Tertullien en disant que les magiciens interrogeaient sans

doute les tables, comme on le fait depuis quelque temps de nos jours; qu'ils étaient initiés jusqu'à un certain point aux pratiques de ce que nous nommons le magnétisme animal, et qu'ils employaient une espèce de somnambulisme (*somnia immittunt*) pour s'aider dans leur divination; enfin que ces anges et ces démons qu'ils invoquaient, ces bons et ces mauvais génies qui ont joué longtemps un si grand rôle dans les superstitions des peuples, ne sont autres que notre âme même dans la sphère d'action qui reste étrangère à notre conscience.

APPENDICE A LA NOTE PRÉCÉDENTE.

Depuis que j'ai écrit cette note, en août 1853, les faits n'ont cessé de marcher et les têtes de travailler. Les meubles ne parlent plus seulement par signes, ils écrivent. Une sèbile percée dans le fond d'un trou par lequel on fait passer une pointe de crayon trace des caractères sur un papier et répond ainsi à des questions mentales. Quelle preuve plus concluante et plus inattendue pourrait-on trouver de ces mouvements instinctifs impereceptibles qui résultent en nous d'une communication sympathique de pensées? Cependant peu de personnes reconnaissent cette cause, et le plus grand nombre, revenant aux superstitions qu'une philosophie trop présomptueuse avait cru détruire à jamais, s'obstinent à voir dans ces faits nouveaux une action des esprits supérieurs, bien heureux ou déshus, et à y chercher des moyens de divination. Aussi le clergé commença-t-il à s'en émouvoir, et l'on ne peut que louer sa sollicitude à éloigner nos âmes d'un égarement qui ne peut être que funeste.

Monseigneur l'évêque de Viviers a adressé au clergé de son diocèse une lettre pastorale en date du 27 novembre 1853 dont on ne saurait trop admirer la haute raison et la sage modération. Il fait voir combien il est présomptueux à des chrétiens de vouloir soumettre à leurs caprices et à leur vaine curiosité la céleste phalange du Créateur, combien il serait plus condamnable encore d'évoquer de l'enfer le génie du mal et dans quel funeste désordre serait plongé le monde si Dieu, pour punir leur folie, permettait que le voile qui couvre ses desseins fût déchiré de leurs mains profanes. Il croit donc devoir les avertir du danger que couvrent des expériences innocentes dans l'origine, mais dont l'exaltation de leur imagina-

tion les rendrait victimes. Il leur parle comme un bon père qui s'afflige de l'erreur de ses enfants sans cesser de les aimer d'une tendre affection, et tous les conseils qu'il donne sont d'une sagesse parfaite, en tant qu'ils s'adressent à des chrétiens égarés. Mais je ne pense pas qu'il ait été dans sa pensée de proscrire des études sérieuses qui ont pour but de ramener à des causes naturelles des faits dont il n'ose pas lui-même contester entièrement la réalité, et j'ai lieu d'espérer qu'il partagera mon opinion, ou que du moins il approuvera mes efforts, lorsque je cherche à convaincre les esprits faibles que *ces anges et ces démons qu'ils invoquent, ces bons et ces mauvais génies qu'ils interrogent* ne sont autres que leur âme elle-même, que Dieu n'a pas choisie pour y envoyer quelque-une de ses inspirations divines. C'est ainsi que dans l'antiquité on rencontre une multitude de faux prophètes et bien peu de véritables inspirés.

NOTE V.

Note sur les corps magnétisés.

Dans le chapitre VI de la troisième partie, je ne cite à l'appui de l'existence et de l'action des corps magnétisés qu'une seule expérience faite par le docteur Bertrand. Car sur trois dont je parle, deux se neutralisent ou du moins font voir que ce qu'on pouvait prendre pour l'action du fluide magnétique n'était peut-être que le résultat de l'imagination. La troisième seule peut paraître concluante. Mais on se demandera sans doute si le docteur Bertrand, qui s'était d'abord déclaré partisan de l'hypothèse d'un fluide magnétique, et qui plus tard a abandonné cette doctrine pour expliquer tous les faits par la puissance de l'imagination, a conservé lui-même une grande confiance dans l'expérience qu'il m'a rapportée. Il me serait difficile de répondre à cette question; le docteur Bertrand est mort depuis plus de vingt ans, et j'ai vainement cherché dans son *Traité sur le somnambulisme* quelque explication qui eût trait aux corps magnétisés. J'ignore donc s'il a fini par penser qu'il avait pu être induit en erreur par son ami, s'il a trouvé quelque explication satisfaisante du fait observé qui n'impliquât pas l'existence d'un fluide ou d'une émanation quelconque sentie par sa somnambule, enfin si, par une conséquence dont les esprits les plus droits ne savent pas toujours entièrement se défendre, il n'aura pas mis de côté un fait qui ne cadrerait pas suffisamment bien avec son nouveau système. Quoi qu'il en soit, je sens que l'expérience que j'ai citée ne peut être d'une grande autorité auprès de mes lecteurs; et bien que ma conviction de l'action des corps magnétisés ne soit à proprement parler qu'une conséquence de mon système tout entier, je me sens dans la nécessité d'étayer mon opinion sur de nouvelles preuves.

Il suffirait d'ouvrir le premier ouvrage venu traitant du magné-

tisme animal pour y rencontrer de nombreux exemples de l'action des corps magnétisés; et quoique beaucoup d'eux puissent être considérés comme des effets de l'imagination, on en trouverait bon nombre encore qui ne sauraient s'expliquer sans l'admission d'une émanation imprégnant l'objet magnétisé. Mais, fidèle à mon système de ne citer que des faits ou qui me soient personnels ou dont je puisse être certain comme si je les avais moi-même observés, je me bornerai à rapporter une expérience faite par le colonel Goureau sur la jeune somnambule R... dont il a déjà été question dans plusieurs des notes précédentes.

Voici ce que je trouve dans le journal du colonel à la date du 29 juin 1852 :

Après avoir endormi R..., le colonel lui demande : — « Comment » vous trouvez-vous? — Bien. — Vous paraissez avoir quelque » chose? — J'ai trop mangé. — Que faut-il faire pour vous soula- » ger? — Rien; cela passera seul. — Vous avez donc eu un mets » que vous aimiez pour votre dîner? — Ce n'est pas que j'aie trop » mangé, mais j'ai trop bu d'eau dans la journée, et cela m'a gon- » flé l'estomac. — Pourquoi avez-vous bu tant d'eau? — Parce que » je la trouvais bonne; j'ai bu toute la carafe (j'avais magnétisé » cette carafe à la suite de mon déjeuner sans en rien dire à R...). » — Est-ce que cette eau était meilleure que l'autre? — Oui, elle » est plus douce; on en peut boire beaucoup sans qu'elle fasse » mal. »

On remarquera que cette réponse n'est pas trop en harmonie avec les faits, puisque la jeune fille se trouvait un peu indisposée pour avoir trop bu de cette eau. Mais ce détail n'importe pas à la question. Ce qui ressort de l'expérience, c'est que R... trouvait un goût particulier à l'eau qui avait été magnétisée à son insu, et qu'elle en était avide.

Ce n'est pas que je croie que cette eau avait contracté en effet un goût particulier; mais la somnambule, quoique dans son état ordinaire, sentait instinctivement l'effluve de son magnétiseur, et instinctivement aussi lui attribuait une saveur particulière.

Ce fait est tout à fait en harmonie avec l'assertion du docteur Bertrand, qui m'avait dit avoir vu des malades qui, même dans leur état naturel, savaient fort bien reconnaître si on leur donnait de l'eau magnétisée ou de l'eau ordinaire.

NOTE Z.

Note sur les consultations données sur des objets ayant appartenu à des malades.

Je n'ai cité dans le chapitre VI de la troisième partie qu'un seul exemple de somnambule ayant reconnu au toucher d'un objet la maladie de la personne à qui il avait appartenu. Mais beaucoup d'autres faits incontestables de même nature sont venus depuis à ma connaissance; et bien que la faculté qu'ils supposent soit assurément une de celles qui se révèlent le plus rarement, son existence ne saurait être l'objet du moindre doute dans mon esprit.

Ce sont surtout les somnambules faisant métier de donner des consultations qui m'ont présenté les faits les plus curieux. Je me dispenserai néanmoins de les rapporter ici, parce que je sais combien peu ils inspirent en général de confiance. Je me bornerai à dire que dans des consultations de ce genre les somnambules montrent beaucoup moins d'assurance et de promptitude de jugement que lorsqu'ils ont auprès d'eux la personne malade, ce qui se conçoit sans peine, qu'ils font de longs efforts, et que l'étude à laquelle ils semblent se livrer paraît les fatiguer beaucoup. Aussi ont-ils en général une assez grande répugnance pour ce genre d'expériences. C'est du moins ce que j'ai eu l'occasion d'observer. J'ajouterai que dans quelques circonstances il peut être permis de douter si le somnambule juge de la maladie par le contact de l'objet qui lui est présenté, ou bien s'il lit dans l'esprit de son magnétiseur. C'est toujours là la cause d'erreur la plus difficile à éviter dans l'observation des phénomènes du somnambulisme; mais la plupart des faits que j'ai vus ne me semblent pas susceptibles de cette dernière explication.

J'ai dit dans une note précédente que la jeune somnambule du colonel Goureau ne donnait ses consultations qu'après avoir causé

dans son état de veille avec la personne malade, ou qu'après lui avoir demandé pendant le somnambulisme quelques détails sur sa maladie; en sorte qu'elle semble moins habile à sentir le mal qu'à indiquer les remèdes : ce qui est une disposition peu commune, tenant sans doute aux habitudes qu'on lui a laissé prendre. Il était assez naturel de penser qu'il en devait être de même de consultations sur les cheveux ou sur d'autres objets ayant appartenu à un malade. Cependant voici ce que je trouve à cet égard dans le journal du colonel.

SÉANCE DU 16 MAI 1852.

« Donnez-moi votre main droite. — (Point de réponse.) —
 » Voulez-vous me donner votre main? — Prenez-la. — Touchez
 » ces cheveux qui sont ceux d'une jeune fille malade et tâchez de
 » me dire ce qu'elle a? — Quel âge a-t-elle? — Dix-huit ans. —
 » Combien de temps depuis qu'elle est malade? — Depuis son en-
 » fance. — Comment le mal est-il venu? — Je ne sais. — Il faut que
 » je sache sa maladie pour pouvoir dire quelque chose. — Pensez-y
 » bien et dites-moi ce qu'elle a. — Sa maladie est dans la tête et
 » dans tous les membres; elle ne guérira jamais. — Que faut-il faire
 » pour la soulager? — Il faut qu'elle boive de la tisane de gen-
 » tiane. Cette tisane fortifie. — Je vais vous dire ce qu'elle a; elle
 » a des attaques d'épilepsie, elle tombe du haut mal. — Je vous
 » disais bien qu'elle ne guérira jamais. »

SÉANCE DU 28 MAI 1852.

« Voulez-vous répondre à une demande que je vais vous faire?
 » — Oui, monsieur. — Pourriez-vous juger de la maladie d'une
 » personne absente si je vous présentais de ses cheveux ou un de
 » ses vêtements? — Non, monsieur. — Est-ce que vous ne pourriez
 » rien dire sur elle ni rien prescrire pour la soulager? — Je dirais
 » bien comme les autres, mais cela ne serait pas vrai. »

Je ne sais pas trop ce qu'entend ici la somnambule par ces mots : *Je dirais bien comme les autres*. Je ne pense pas qu'elle veuille dire comme les autres somnambules, car elle n'en a jamais vu; elle entend peut-être comme pour les autres malades. Au surplus son assertion ne paraît pas complètement exacte, puisque l'exemple précédent montre qu'elle a pu dire quelque chose sur une malade

dont on lui avait fait toucher des cheveux. D'ailleurs les jugements des somnambules étant, ainsi que je l'ai dit, le résultat d'une inspiration instinctive, il est bien difficile d'admettre que ces somnambules puissent dire à l'avance s'ils sont ou non susceptibles de cette inspiration. Voici un dernier exemple qui semble montrer que c'est par suite d'habitude plutôt que pour toute autre cause que la somnambule R... ne sent pas directement les maladies au toucher des cheveux d'une malade.

SÉANCE DU 18 JUIN 1852.

Au milieu d'une séance où il avait été question de tout autre chose, R..., s'adressant à Marie après un repos, s'écrie :

« Dis donc, tu sais bien..., les cheveux que tu m'as montrés, »
 » qui sont tout blonds, presque blancs..., tu sais bien la jeune fille.
 » (Marie, qu'est-ce que cela? — J'ai apporté des cheveux d'une
 » jeune fille de quinze ans, bien jolie, qui a des maux à la tête et
 » qui ne peut pas sortir de chez ses parents à cause de cela; je les
 » lui ai montrés dans la journée et elle en parle.) — Que faut-il
 » faire pour guérir la tête de cette jeune fille, cherchez bien? — Il
 » faut prendre de l'huile de foie de morue, de la fleur de soufre et
 » de l'urine, mêler cela et qu'elle s'en frotte le matin et le soir; il
 » faut qu'elle mette de la laine sur sa tête, une coiffe de laine. —
 » Est-ce que cela la guérira? — Oui, j'ai bien cherché et j'ai trouvé.
 » — Êtes-vous fatiguée? — Oui. — Dormez tranquillement pour
 » vous reposer... »

Le 2 août 1852.

« Marie a reçu hier une lettre de ses parents qui lui annonce que »
 » la jeune fille de son village (dans les environs de Cherbourg) qui »
 » avait des maux à la tête depuis son enfance qu'on n'avait pu »
 » faire disparaître et qui l'empêchaient d'entrer en condition est »
 » parfaitement guérie. R..., qui a été consultée pour cette jeune fille, »
 » a prescrit de lui frotter la tête avec une pommade faite avec de »
 » l'huile de foie de morue, de la fleur de soufre et de l'urine, et de »
 » lui couvrir la tête avec une coiffe de laine. Ce remède a fait dis- »
 » paraître le mal, et la jeune fille, âgée de quinze ans, est en con- »
 » dition depuis le 25 du mois dernier. Son père et sa mère ne savent »
 » comment exprimer leur reconnaissance pour le service rendu par »
 » R..., »

Les inédules ont un moyen bien simple de se débarrasser de ce fait comme ils l'ont fait déjà de mille autres bien plus caractéristiques encore : c'est de le nier. Ils ne connaissent pas le colonel Goureau, ils peuvent le traiter d'imposteur, me regarder comme une tête faible ou un illuminé, et tout sera dit. Ce procédé, si vieux qu'il soit, n'est pas encore discrédité; et il y a lieu de croire qu'il ne le sera pas de longtemps, parce qu'il est bien plus simple de dédaigner les faits que de les étudier. Mais j'ai lieu d'espérer que dans le petit nombre de personnes pour qui j'écris il s'en trouvera quelques-unes qui prendront la chose au sérieux, et qui, si elles n'admettent pas toutes mes explications, seront du moins portées à en rechercher de plus satisfaisantes sans commencer par tout rejeter aveuglément.

FIN DES NOTES.

TABLE DES MATIÈRES.

PRÉFACE.	I
PROGRAMME.	IX
AVANT-PROPOS.	XI

PREMIÈRE PARTIE.

DE L'ÂME ET DE SES FACULTÉS OBSERVÉES DANS L'ÉTAT DE VEILLE,
DANS CELUI DE SOMMEIL ET DANS LE SOMNAMBULISME NATUREL.

CHAPITRE PREMIER.

DE L'ÂME.

La nature porte le caractère du mouvement et de la vie. — La matière par elle-même est incapable d'aucune force. — L'existence de Dieu se manifeste par les forces qui animent la matière. — L'âme supplée dans l'homme et les corps animés à l'insuffisance des lois générales de la matière. — Exemple de l'action de l'âme. 1

CHAPITRE II.

DE L'INTELLIGENCE DE L'ÂME.

L'âme est nécessairement intelligente. — Les sensations existent en elle. — L'âme ne juge en nous que les apparences des corps. — Elle n'est point complice des erreurs des sens. — L'âme crée des idées par la comparaison de celles que lui fournissent les sens. — La mémoire est la faculté de renouveler dans le cerveau les modifications qu'il avait déjà éprouvées. — Le cerveau est le *substratum* de l'entendement humain. — La volonté est la détermination d'agir, et dans ce sens elle appartient à l'intelligence. 6

CHAPITRE III.

DE L'INTELLIGENCE INSTINCTIVE DE L'ÂME.

L'instinct se montre ostensiblement dans l'enfance. — L'âme conçoit des pensées dont nous n'avons pas le sentiment et que nous ne reconnaissons que par les effets qu'elles produisent sur notre organisation. — Considérations à l'appui de l'opinion précédente. — Réfutation d'une objection. — Digression sur la mémoire. — Nouvelle preuve tirée des idées spontanées. — Autre preuve fondée sur l'immortalité de l'âme. — Fait particulier à l'appui de la même opinion. 12

CHAPITRE IV.

DE L'ACTION VOLONTAIRE ET SENSIBLE DE L'ÂME.

L'âme meut la matière. — Action de l'âme pour la production des pensées. — Action de l'âme excitée par les passions. — Les divers modes d'action de l'âme tiennent aux diverses manières dont sont affectés nos organes. — Des impressions résultant sur le système nerveux de l'état de l'organisation, et des idées qui peuvent en résulter. — Réfutation de quelques objections. — Résumé du chapitre. 23

CHAPITRE V.

DE L'ACTION INSENSIBLE ET PUREMENT INSTINCTIVE DE L'ÂME.

Des mouvements organiques. — Insensibles. — Sensibles. — Digression sur la nature des forces. — Toutes les forces vitales résultent de l'action de l'âme. — Hypothèse de M. Ampère sur l'instinct. — Fait particulier à l'appui de l'opinion précédente. — L'homme est le résultat de l'action de l'âme sur le corps. 32

CHAPITRE VI.

HYPOTHÈSE SUR LA MANIÈRE DONT S'ÉTABLIT LE RAPPORT
ENTRE L'ÂME ET LE CORPS.

Première hypothèse sur la manière dont l'âme entre en rapport avec le corps. — Hypothèse d'un fluide vital. — Fluide vital combiné. — Fluide vital libre. — Action de l'âme au cerveau par l'intermédiaire du fluide vital. — Action de l'âme au système nerveux intérieur par l'intermédiaire du fluide vital. — Formation du fluide vital. 44

CHAPITRE VII.

DES FACULTÉS LES PLUS ORDINAIRES DE L'HOMME DANS L'ÉTAT
DE VEILLE.

De la mémoire. — Du savoir et de l'habitude. — L'instinct peut être, dans certains cas, le résultat de l'habitude. — De l'oubli. — Du raisonnement. — Du génie. — La manifestation du génie dépend de l'organisation. — De l'imagination. — L'imagination n'est point une puissance. 49

CHAPITRE VIII.

SUITE DU CHAPITRE PRÉCÉDENT.

De la volonté. — De la volonté résultant d'un jugement. — De la volonté unie au sentiment du besoin ou à la persuasion. — De l'effet des passions sur la volonté. — De la conviction. — On attribue à l'imagination les effets de la conviction. — Exemples. — La conviction est le moteur le plus puissant de la volonté. — De l'action de la volonté pour la production des idées. — Des mouvements instinctifs résultant d'une vive impression extérieure. — De l'action de l'âme des mères pour modifier les fœtus. — De la force médicatrice naturelle. 58

CHAPITRE IX.

DU SOMMEIL.

De la fatigue. — Nécessité du repos. — Le sommeil résulte de la cessation de l'action de l'âme sur le cerveau. — Du sommeil imparfait. — Du sommeil profond. — L'âme ne cesse pas de penser pendant le sommeil. — Elle continue son action sur les organes internes. — Du réveil. — Des différentes espèces de rêves. — On se rappelle les songes à l'instant du réveil. — Les objets offerts en songe à l'esprit produisent sur nos organes le même effet que s'ils existaient réellement. — Les effets produits par les rêves ne sont pas le résultat de la puissance de l'imagination. — Des inspirations. 67

CHAPITRE X.

DU SOMNAMBULISME NATUREL.

Le somnambulisme résulte du sommeil profond. — Propriétés particulières qui se manifestent dans l'homme pendant l'état de somnambulisme. — Exemple. — Les somnambules jugent les objets autrement que par les organes des sens. — Explication des phénomènes précédents. 76

CHAPITRE XI.

CONCLUSION DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS.

80

DEUXIÈME PARTIE.

DU SOMNAMBULISME PRODUIT PAR LA PUISSANCE DE L'ÂME
DU SOMNAMBULE.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA PRODUCTION DU SOMNAMBULISME ARTIFICIEL.

Le sommeil profond peut être produit de diverses manières. — Le sommeil est déterminé par la volonté. — Il peut être l'effet d'un narcotique. — Du sommeil résultant de la volonté accompagnée de conviction. — Expérience. — Explication des effets produits. — Expériences de l'abbé Faria. — Expérience faite sur l'auteur. — Les phénomènes observés ne sauraient être attribués à l'imagination. — Ils dérivent de la conviction. — Expériences faites par l'auteur sur un jeune officier prussien. — Les observations concourent à prouver que le somnambulisme résulte souvent de l'action de l'âme du somnambule lui-même. — Le somnambulisme artificiel ne diffère pas par sa nature du somnambulisme naturel. 83

CHAPITRE II.

DE LA CESSATION DES FONCTIONS DES SENS PENDANT
LE SOMNAMBULISME.

Signes auxquels on reconnaît le somnambulisme. — Les somnambules n'entendent que la voix de leurs magnétiseurs ou des personnes sur lesquelles leur attention est appelée. — Ils ne jugent pas les sons par les organes de l'ouïe. — Faits propres à établir que les somnambules distinguent les objets autrement que par les organes de la vue. — Les sens de l'odorat, du goût et du toucher restent insensibles comme ceux de l'ouïe et de la vue. — De quelle manière les somnambules peuvent juger les objets extérieurs. — Les notions acquises pendant le somnambulisme ne peuvent être les mêmes que dans l'état de veille. — La différence entre le somnambulisme artificiel et le somnambulisme naturel n'est qu'apparente. — Les somnambules oublient au réveil tout ce qui s'est passé en eux pendant l'état de somnambulisme. 95

CHAPITRE III.

DE L'ACTION DE L'ÂME DANS LE SOMNAMBULISME.

L'action de l'âme n'est pas concentrée au plexus solaire pendant l'état de somnambulisme. — Elle devient sensible partout où la volonté la dirige. — L'âme peut réveiller chacun des sens du somnambule. — Elle peut égale-

ment réveiller la mémoire. — La volonté des somnambules artificiels est déterminée par celle de leurs magnétiseurs. — Le magnétiseur fait éprouver à volonté des sensations aux somnambules. — Expériences de l'abbé Faria. — Expériences de l'auteur. — Explication des illusions des somnambules. — Exemples particuliers de l'action de l'âme. — Explication des exemples précédents. — Les effets ne cesseraient pas d'avoir lieu lors même que les magnétiseurs déclareraient qu'ils agissent sur l'imagination. — Conclusion. 105

CHAPITRE IV.

SUR LES IDÉES INSTINCTIVES DE L'ÂME.

Premier fait propre à établir l'existence des idées instinctives. — Second fait de même nature que le précédent. — Explication de ces faits d'après l'opinion de M. Ampère. — Réfutation. — Beaucoup de phénomènes présentés par le somnambulisme viennent à l'appui de l'opinion de l'auteur. — Les jugements des somnambules sont sujets à erreur. 116

CHAPITRE V.

DE LA TRANSMISSION DES IDÉES DANS LE SOMNAMBULISME.

Les somnambules sentent la volonté de leurs magnétiseurs. — Explication de ce phénomène. — Premier exemple de transmission d'idées. — Autre exemple. — Observations générales. — La transmission des idées est une cause d'erreur dans l'observation des phénomènes du somnambulisme. — Du prétendu don des langues. — De la sympathie. — Exemples. — Explication des phénomènes de sympathie. 125

CHAPITRE VI.

DE LA VUE A DISTANCE DES SOMNAMBULES.

Le phénomène de la vue à distance pourrait être facilement expliqué s'il était bien établi. — Les visions des somnambules ne sont souvent qu'un jeu de leur imagination. — Exemple qui semble prouver la vue à distance. — Explication. — Autre exemple. — Nouvelle explication. — Exemple qui ne peut être expliqué comme les précédents. — Autre exemple plus extraordinaire qu'on ne peut admettre sur un simple témoignage. — Exemples fournis par l'histoire et par les temps modernes. — De la seconde vue des habitants du Nord. 134

CHAPITRE VII.

DU DÉVELOPPEMENT DES FACULTÉS INSTINCTIVES DANS
LE SOMNAMBULISME.

Les facultés intellectuelles paraissent sensiblement développées dans l'état de somnambulisme. — De la mémoire. — Du prétendu don des langues. — Les somnambules ne jugent pas les corps comme ils le feraient au moyen des sens. — Ils ne décrivent que ce qu'ils imaginent lorsqu'ils disent voir un objet extérieur. — Ils jugent mieux les corps organisés que la matière brute. — Ils ne peuvent donner la description exacte de leurs organes internes. — Ils se trompent dans les jugements qu'ils portent sur les apparences des corps. — Ils ont le sentiment de leurs organes internes et des affections dont ils sont atteints. — Ils sentent les remèdes les plus propres à les soulager ou à les guérir. — Faits habituellement observés qui viennent à l'appui de cette assertion. — Faits particuliers fournis par l'observation du somnambulisme. — Explication de la faculté dont jouissent les somnambules d'indiquer les remèdes qui conviennent à leur état. — La désignation des remèdes par les somnambules est souvent accompagnée d'illusions résultant de leurs idées dominantes. — L'état de somnambulisme est bienfaisant par lui-même. — Les illusions peuvent être employées pour hâter la guérison des somnambules malades. — Exemple de l'effet des illusions. — Les somnambules apprécient le temps avec exactitude. — Le sommeil ordinaire fournit des exemples d'une semblable propriété. — Explication de cette propriété. — Autre explication. 144

CHAPITRE VIII.

DE LA PRÉVISION DANS LE SOMNAMBULISME.

Les somnambules prévoient les changements prochains qui doivent avoir lieu dans leur organisation. — L'instinct des animaux présente un exemple de prévision. — L'analogie porte à faire admettre la prévision dans l'homme. — On ne peut guère admettre la prévision que pour les changements qui doivent survenir dans les organes. — Les prévisions des somnambules sont souvent accompagnées d'erreurs. — Exemples de prévision. — Explication de la prévision. — Les somnambules ne peuvent tenir compte des accidents foruits dans leurs prévisions. — Les crises qu'ils annoncent peuvent n'avoir lieu que parce qu'ils les ont prédites. — Expérience de M. le docteur Bertrand. — On ne doit pas conclure de cette expérience que les somnambules ne jouissent pas de la prévision. — Quelques magnétiseurs ont exagéré la portée de cette faculté. 166

CHAPITRE IX.

DES CONSULTATIONS DONNÉES PAR LES SOMNAMBULES.

Les facultés analysées dans les deux chapitres précédents ne s'exercent pas seulement sur les somnambules eux-mêmes, mais elles s'étendent aussi sur les personnes avec lesquelles ils sont mis en rapport. — Exemple. — Explication. — Quelques somnambules semblent éprouver les douleurs des malades qui les consultent. 178

CHAPITRE X.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LA PRODUCTION DU SOMNAMBULISME.

Les malades ne sont pas seuls susceptibles de tomber en somnambulisme. — Ils sont plus que d'autres susceptibles d'entrer dans cet état. — Signes extérieurs auxquels on peut reconnaître les somnambules. — Les femmes sont-elles plus propres que les hommes à tomber en somnambulisme? — Influence de l'âge. — Le degré de lucidité varie dans les somnambules. 183

CHAPITRE XI.

DE PLUSIEURS PHÉNOMÈNES QUI ONT UN RAPPORT DIRECT AVEC
LE SOMNAMBULISME ARTIFICIEL.

Identité du somnambulisme artificiel avec le somnambulisme naturel. — Expérience faite sur un somnambule naturel. — Le somnambulisme résulte dans tous les cas du sommeil profond. — De quelques cures miraculeuses. — Exorcismes de Gassner. — Comparaison des exorcisés et des somnambules. — De la magie et des sortilèges. — Des miracles opérés sur le tombeau du diacre Paris. — Les phénomènes présentés par les convulsionnaires de Saint-Médard sont les mêmes que ceux du somnambulisme. — Insensibilité des convulsionnaires. — Jeûne extraordinaire d'un convulsionnaire. — Les convulsionnaires jugeaient les objets indépendamment de leurs sens. — Ils avaient le sentiment des maladies et jouissaient de la prévision. — Explication des convulsions. 191

TROISIÈME PARTIE.

DU MAGNÉTISME ANIMAL PROPREMENT DIT.

CHAPITRE PREMIER.

DU MAGNÉTISME ANIMAL DEPUIS MESMER.

De la doctrine de Mesmer. — Rapport des commissaires de 1784 sur le magnétisme. — Apparition du somnambulisme. — Du fluide magnétique. 207

CHAPITRE II.

DE L'ACTION VITALE D'UN ÊTRE ANIMÉ SUR UN AUTRE.

Les effets du magnétisme animal résultent-ils de la puissance de l'âme de la personne magnétisée ou d'une force qui lui est étrangère? — L'action physique exercée à distance par un être vivant sur un autre est une conséquence de la théorie exposée dans ce mémoire. — Les animaux agissent à distance les uns sur les autres. — Expériences de M. de Jussieu. — La volonté du magnétiseur influe sur le résultat de ses opérations. — Première expérience faite sur l'auteur. — Autre expérience. — Expérience pour reconnaître si les effets éprouvés par l'auteur venaient d'une cause qui lui était étrangère. — L'effet résultant de l'action magnétique est moindre que celui qui est dû à l'attente ou à la persuasion. — L'action magnétique n'est point nulle. — Nouvelle expérience faite sur l'auteur. 214

CHAPITRE III.

DE L'ACTION DU MAGNÉTISME ANIMAL ET DE LA MANIÈRE
DE LE PRODUIRE.

De l'action physique du fluide vital d'un individu sur celui de son semblable. — Procédé le plus généralement en usage parmi les magnétiseurs. — La volonté est essentielle pour la production des effets du magnétisme animal. — Quels sont ces effets? — Explication des effets dus à l'action magnétique. — Il paraît difficile de produire des effets malgré la volonté de la personne magnétisée. 225

CHAPITRE IV.

DE L'INFLUENCE DES MÉTAUX SUR LA PRODUCTION DES PHÉNOMÈNES
DU MAGNÉTISME ANIMAL.

De l'emploi des tiges métalliques par Mesmer. — L'emploi des métaux est inutile pour la production des phénomènes du magnétisme animal. — Expériences faites par l'auteur sur des métaux. — Nouvelle preuve de la puissance de la conviction. — Expérience servant à prouver que les métaux n'ont aucune influence fâcheuse dans la production des effets du magnétisme animal. — Expérience de l'auteur sur l'influence de l'électricité. — Conclusion. 233

CHAPITRE V.

DES LIMITES DE L'ACTION DU MAGNÉTISME ANIMAL.

L'action du magnétisme animal se borne à modifier l'état du fluide vital de la personne magnétisée, indépendamment de sa propre volonté. — L'action de l'âme entre toujours pour une grande part dans les effets auxquels conduit l'emploi du magnétisme animal. — L'action du magnétisme se réduit à déterminer une première impulsion dont l'âme s'empare bientôt. — De l'action exercée sur une personne endormie. — Conclusion. — Exemples. 241

CHAPITRE VI.

DES CORPS MAGNÉTISÉS.

Les corps magnétisés agissent de deux manières. — Les somnambules peuvent sentir la présence d'un corps magnétisé. — Expériences faites par le docteur Bertrand. — Explication de l'action physique des corps magnétisés. — Faculté de reconnaître l'état de maladie d'une personne par le seul contact d'un objet qui lui a appartenu. — Exemple. — Conclusion. 246

CHAPITRE VII.

EXAMEN DE L'OPINION DES MAGNÉTISEURS QUI EXPLIQUENT TOUS
LES FAITS PAR L'HYPOTHÈSE D'UN FLUIDE MAGNÉTIQUE.

Les savants reconnaissent déjà les faits les plus importants du magnétisme animal. — Opinion des savants. — Opinion des magnétiseurs. — Objections des magnétiseurs. — Les magnétiseurs ne veulent pas reconnaître que le somnambulisme résulte d'un sommeil profond. 255

CHAPITRE VIII.

DES PREUVES DU MAGNÉTISME ANIMAL.

La discussion des témoignages ne peut amener à la conviction de la réalité des phénomènes du magnétisme animal. — Les magnétiseurs ne peuvent se tromper eux-mêmes sur les faits qu'ils avancent. — Tous les magnétiseurs ne peuvent chercher à en imposer. — La persévérance des partisans du magnétisme animal est un puissant indice de la réalité de la cause qu'ils soutiennent. — Conclusion. 262

CHAPITRE IX.

RÉSUMÉ DES DEUX DERNIÈRES PARTIES DE CE MÉMOIRE. 272

NOTES DE LA PREMIÈRE PARTIE.

NOTE A.

Note sur le résultat du concours ouvert par le gouvernement prussien, de 1818 à 1820, devant l'Académie de Berlin, sur la doctrine du magnétisme animal. 279

NOTE B.

Note sur l'existence de l'âme et sur la nature de son principe. 281

NOTE C.

Note sur le songe rapporté par M. le docteur Bertrand. 284

NOTE D.

Notice de M. le colonel Goureau sur l'instinct des insectes et sur celui de l'homme. 288

NOTE E.

Note sur le fluide vital. 292

NOTE F.

Note sur l'hénagination. 295

NOTE G.

Note sur la déperdition de substance du corps pendant l'état de veille. 301

NOTE H.

Note sur le somnambule de l'*Encyclopédie*. 302

NOTES DE LA DEUXIÈME PARTIE.

NOTE I.

Note sur les effets de l'éther et du chloroforme. 305

NOTE K.

Expérience récente faite sur une jeune fille. — Histoire de la somnambule du colonel Goureau. 308

NOTE L.

Note sur les exceptions que présentent quelques somnambules soûs le rapport de la sensibilité. 311

NOTE M.

Note sur les fonctions que peut encore remplir le cerveau pendant le sommeil. 315

NOTE N.

Exemples d'idées internes observées dans la somnambule du colonel Goureau. 319

NOTE O.

Note sur M. Ampère relativement au magnétisme animal. 326

NOTE P.

Note sur la transmission des idées. 328

NOTE Q.

Exemple du développement des facultés intellectuelles chez les somnambules. 334

NOTE R.

Exemples d'effets produits sur les somnambules par des substances inertes. 336

NOTE S.

Note sur les consultations données par les somnambules. 338

NOTE T.

Note sur l'article *Convulsionnaires* du Dictionnaire des sciences médicales. 350

NOTES DE LA TROISIÈME PARTIE.

NOTE U.

Note sur les tentatives faites pour soumettre à une révision le jugement porté en 1784 sur le magnétisme animal par les commissaires du gouvernement. 373

NOTE V.

Note sur l'action propre du magnétisme animal. 394

NOTE X.

Note sur les tables tournantes. 400

NOTE Y.

Note sur les corps magnétisés. 411

NOTE Z.

Note sur les consultations données sur des objets ayant appartenu à des malades. 413

FIN DE LA TABLE.



